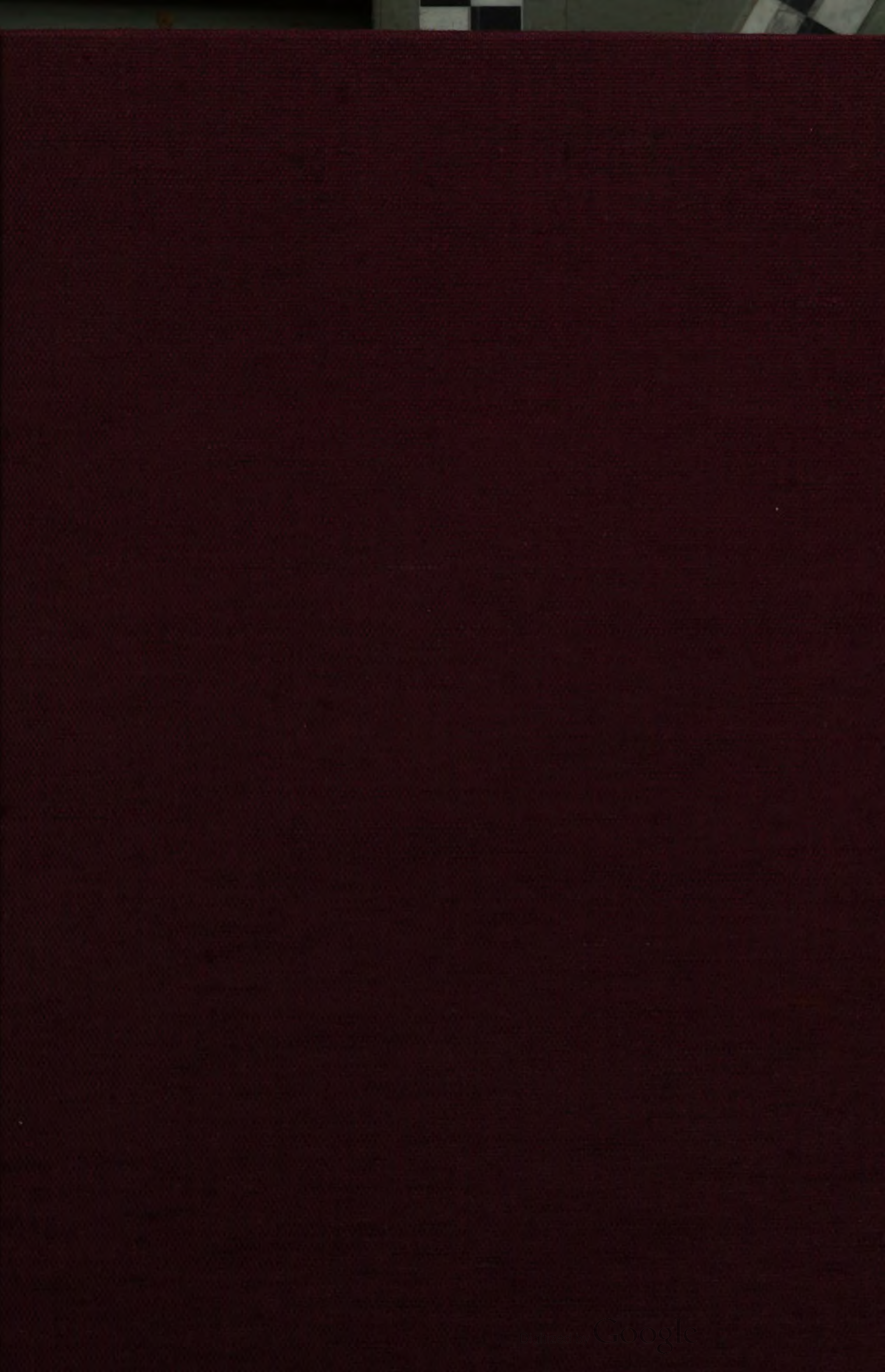





Digitized by Google

La Rochelle, Imprimerie Nouvelle Noel Texier.

RECUEIL DE VOYAGES ET DE DOCUMENTS
POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA GÉOGRAPHIE
Depuis le XIIIe jusqu'à la fin du XVIe siècle.

LE LIVRE
DE
LA DESCRIPTION
DES PAYS

DE GILLES LE BOUVIER, DIT BERRY
Premier Roi d'Armes de Charles VII, Roi de France,

PUBLIÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS AVEC UNE INTRODUCTION ET DES NOTES
ET SUIVI DE L'*Itinéraire Brugeois*, DE LA *Table de Velletri*
ET DE
PLUSIEURS AUTRES DOCUMENTS GÉOGRAPHIQUES INÉDITS OU MAL CONNUS DU XVe SIÈCLE,
RECUEILLIS ET COMMENTÉS PAR

LE Dr E.-T. HAMY
Membre de l'Institut,
Secrétaire de la Section de Géographie du Comité des Travaux historiques et scientifiques, etc.



PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28
M.DCCCC.VIII

CE VOLUME

est respectueusement dédié

A M. LÉOPOLD DELISLE

à l'occasion du

CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE

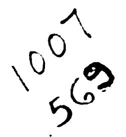
de son entrée

A L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

(11 Décembre 1857 — 11 Décembre 1907)

par son très dévoué Confrère

E.-T. HAMY.





BERRY OFFRANT SON LIVRE AU ROI CHARLES VII

(D'après une miniature du Ms. fr. N° 4.985 de la Bibliothèque Nationale).

E. Leroux, Édit. H. Demoulin, sc.

INTRODUCTION

Le petit livre, dont on trouvera plus loin le texte publié pour la première fois en son entier avec les commentaires les plus indispensables, forme un mince volume manuscrit de 58 feuillets en parchemin, de 23 centimètres de haut sur 16 de large, qui porte le n° 5873 de l'ancien fonds français de la Bibliothèque Nationale.

Le texte en a été tracé avec soin au XVe siècle par la main d'un calligraphe et couvre 54 de ces feuilles, écrites des deux côtés suivant un modèle régulier de vingt-quatre lignes à la page. Il est orné d'initiales et de points séparatifs dorés sur fonds alternativement rouges et bleus.

Au verso du feuillet de garde on a peint, à une date postérieure, des armoiries décrites en ces termes dans le catalogue imprimé : [1] « *Ecu de France surmonté d'un heaume fermé, portant au sommet la couronne de France et une grande fleur de lys, accompagné du cri :* Montjoye Saint Denis. *Le dit écu est entouré du collier de Saint-Michel et est tenu par deux cerfs ailés et portant la couronne de France au col.* »

M. Emile Picot [2] a montré que les deux cerfs ailés sont des emblèmes de la maison de Bourbon et que plusieurs rois de France, notamment Charles V, ont employé de pareils supports,

1. *Catalogue des manuscrits français, anc. fonds*, t. V, p. 146.— Voy. ci-contre.
2. Em. Picot, *Recueil général des sotties* publié par la *Soc. des Anc. Text. franç.*, t. II, p. 232.

qui sont demeurés en usage jusqu'au règne de Louis XII. L'attribution par Vallet (de Viriville) au règne de Charles VIII, des armoiries où ces animaux héraldiques figurent en tête du manuscrit de Berry, demeure donc parfaitement acceptable. [1]

Un titre a été ajouté un peu plus tard, au début du XVI[e] siècle : « LE LIVRE DE LA DESCRIPTION DES PAYS » et on lit au-dessous de ce titre, de la main de Jean Gosselin, qui fut bibliothécaire du Roi au temps de la Ligue, « *faict par le Roy d'Armes de Berry lequel a esté en iceulx païs* ». Le volume a été relié en maroquin rouge aux armes de Louis XIV et le chiffre royal couronné est frappé sur le dos du volume.

On suit ainsi les destinées du manuscrit depuis son entrée dans les collections du Louvre jusqu'au moment où les premiers fragments en ont été donnés au public.

En 1651, en effet, le P. Labbe en reproduisait tout le commencement dans le recueil de pièces qu'on trouve au tome 1[er] de son *Alliance chronologique de l'histoire sacrée et profane*. [2]

Depuis lors, quelques nouveaux extraits de la *Description des pays* ont été ajoutés au précédent. Vallet (de Viriville) éditant le célèbre *Armorial* du même auteur, [3] M. Paul Meyer annotant

1. *Armorial de France, Angleterre, Ecosse, Allemagne, Italie et autres puissances*, composé vers 1450 par Gilles le Bouvier, dit Berry, premier Roy d'Armes de Charles VII, Roi de France... publié... par M. Vallet (de Viriville). Paris, 1866, in-8°, p. 20.

2. Cf. *l'Abrégé Royal de l'alliance chronologique de l'histoire sacrée et profane... avec le Lignage d'Outremer, les Assises de Jérusalem et un Recueil historique de pièces anciennes*. Paris, G. Maturas, 1651, in-4°, t. I, p. 696-711. — Cette citation se trouve au ch. XXV intitulé : *Extrait d'un livre manuscrit d'Armoiries qui appartient à Monsieur Du Bouchet et a esté composé par le Hérault de Berry nommé Gilles Le Bouvier ou Bonnier, avec le commencement de la géographie manuscrite du mesme Autheur, tirée de la Bibliothèque du Roy*. — Pierre Clément a réimprimé une partie de cet extrait du P. Labbe dans son livre sur Jacques Cœur : il n'a pas connu l'original (P. Clément, *Jacques Cœur et Charles VII ; l'administration, les finances, l'industrie, le commerce, les lettres et les arts au XV[e] siècle*, étude historique précédée d'une notice sur la valeur des anciennes monnaies françaises, nouv. éd. Paris, 1866, in-8°, p. 124-129).

3. *Armorial de France, Angleterre, Ecosse, Allemagne, Italie...* Paris, 1866, in-8°, p. 20, 22, 23, 24, etc.

le *Débat des héraults d'armes* dont Pannier avait commencé la publication, [1] ont imprimé divers passages plus ou moins étendus du petit livre de Berry sur la Suisse et la Bavière, Venise et Rome, l'Irlande, etc.

Les commentateurs de cet ouvrage ont généralement exprimé le regret qu'il soit resté si mal connu et Vallet (de Viriville) en particulier, s'est plusieurs fois étonné qu'il n'ait pas reçu « un honneur qui lui serait bien dû, celui d'une publication complète et spéciale. » [2]

Vivement intéressé depuis bien longtemps déjà par certains passages du *Livre de la description des pays* qui traitaient de questions ethnographiques, je m'étais proposé, d'accord avec MM. Ch. Schefer et H. Cordier, d'en préparer pour le *Recueil de voyages et documents* une édition attentive. Retardée par des causes indépendantes de ma volonté, cette publication du plus ancien traité de géographie descriptive écrit dans notre langue est enfin aujourd'hui tout à fait prête. Le texte en a été minutieusement transcrit et corrigé, annoté avec soin et accompagné de divers appendices qui le complètent heureusement.

Ce travail est précédé de quelques pages où j'ai groupé tout ce que l'on sait de positif sur l'auteur et commenté ses descriptions, en mettant en relief ce qu'elles ont de personnel et d'intéressant, sans dissimuler, d'ailleurs, les nombreuses défectuosités que l'on y relève.

1. *Le débat des Héraults d'armes de France et d'Angleterre* suivi de *The Debate between the heralds of England and France* by John Coxe; édition commencée par L. Pannier et achevée par M. Paul Meyer (*Soc. des Anc. Textes franç.*). Paris, 1877, in-8° p. 139.— Cf. G. du Fresne de Beaucourt, *Histoire de Charles VII*, t. IV, p. 15-16. Paris, 1880, in-8° — A. Longnon, *Les Limites de la France* (*Revue des questions historiques*, t. XVIII, p. 445-446, 1875).

2. Vallet (de Viriville) *Arm.*, p. 20. — Id., *Histoire de Charles VII, roi de France et de son époque* (1403-1461), t. I, p. 245.

I

C'est surtout grâce aux patientes recherches de Vallet (de Viriville)[1] que la biographie de l'auteur de la *Description des pays* est bien connue aujourd'hui. Gilles Le Bouvier s'est d'ailleurs attaché à en fixer, lui-même, les traits les plus essentiels dans deux passages de ses écrits.

Il s'exprime ainsi, tout d'abord, dans le prologue de sa *Chronique :*

« Je Berry, premier Héraut du Roy de France, mon naturel et souverain Seigneur, et Roy d'Armes de son païs de Berry, honneur et révérence. A tous ceux... Au seizième an de mon aage, qui fut en l'an mille quatre cens et deux, j'eus en volonté (ainsi comme Dieu et nature me conseillèrent et ordonnèrent, et selon que en jeeune aage vn chacun s'applique à faire chose et labeur où son plaisir l'encline) de prendre ma délectation à voir et parcourir le monde, ainsi que ma complexion s'y trouvoit beaucoup encline. Et pour ce que, en icelle année, le très noble et très chrestien Royaume de France et la bonne Cité de Paris estoient au plus haut honneur, auctorité et renommée de tous les Royaumes Chrestiens, où abondoit le plus de Noblesse, d'honneur et de biens et richesses largement, tant en nombre de Princes, Prélats, Chevaliers, Clercs, Marchans et Commun que autrement ; je formay et résolus dans ma pensée que, suivant mon petit pouuoir, et selon ce que je pourrois comprendre en mon entendement, je verrois les beaux et haults faits qui pourroient dorénavant advenir en iceluy Royaume et me trouverois partout où je sçaurois les grandes assemblées et importantes besongnes d'iceluy et d'autres : et qu'après leur veüe je rédigerois ou ferois mettre en escrit, ainsi que je le sçaurois comprendre pour le mieux, tant les biens que les maux, lesquels j'y

1. *Arm.*, p. 1 et suiv.

aurois fait remarquer. Si me fasse Dieu la grâce que ce que j'escriray soit plaisant et agréable à ceux qui le liront, oyront ou voudront voir. Car toutes choses qui s'escrivent ne peuvent pas estre plaisantes à vn chacun. Or telles matières ne peuvent justement ny loyaument estre escrites, si ce n'est dans la pure et naïfve vérité, laquelle sans nulle faveur et en ma conscience, j'ay l'intention d'escrire à mon pouuoir sans donner louange à vn party plus qu'à l'autre... »

Gilles le Bouvier était donc né — ce texte le démontre — vers 1386 et comme ses armes figurent dans son propre armorial [1] à la *Marche de Berry*, il n'existe aucun doute ni sur sa qualité de noble, ni sur sa province d'origine. S'il n'était pas de Bourges même, comme l'assure La Thaumassière, [2] du moins sortait-il de ce Berry dont il a pris le nom plus tard comme héraut, puis comme Roi d'Armes. [3]

Gilles, d'après son prologue, commençait donc à courir le monde en 1402 [4] et c'est dans la bonne cité de Paris, que le jeune et entreprenant partisan est venu faire ses premières armes.

1. Les Bouviers : D'or à trois testes de bœuf accornées d'azur (*Armorial de France*, etc. ; éd. Vallet (de Viriville), p. 185).

2. La Thaumassière, *Histoire de Berry*, 1689, in-f°, p. 79.

3. Ce nom de Berry a été pris par plusieurs hérauts ou roys d'armes dans le cours du XV° siècle. En 1401, par exemple, c'est un Berry, roy d'armes, qui porte à Calais à « Monseigneur de Sombreseuil (le comte de Somerset) » les « lettres pour fais d'armes » adressées par un « escuier d'Arragon nommé Michel d'Orris, à messire Jehan de Prendegast » (*Les chroniques d'Enguerran de Monstrelet* publ. pour la Soc. de l'Hist. de Fr. par Douët d'Arcq. Paris, 1857, in-8°, t. I. p. 28-29). De 1407 à 1422, Jean Lejeune, dit Auvergne, est roi de Berry (Vallet de Viriville, *ed. cit.*, p. 5 et 6). Et en 1471, nous retrouvons un héraut d'armes de Louis XI, Pierre de Neuf-Pont, dit aussi Berry, envoyé par ce monarque au duc de Bourgogne (B. N. Ms. suppl. fr., 1806, f° 946, t. I. (*Anchiennes chroniques d'Engleterre* publ. pour la Soc. de l'Hist. de Fr., par Mlle Dupont, t. III p. 81).

4. On remarquera que c'est à cette même date que remontent les premiers événements dont il ait parlé dans ses écrits (*Suite d'une chronique qui contient depuis l'an 1402 jusqu'à la fin du règne au deceds du Roy Charles VII*, composée par Berry, premier héraut ou Roi d'Armes de France, etc., ap. *Histoire de Charles VII*, etc... mise en lumière par Denis Godefroy. Paris, Imp. Roy., 1661, p. 369 et suiv.).

Il est suivant toute apparence, sous la bienveillante tutelle de son suzerain Jean, duc de Berry, l'un des oncles du Roi.

Ce puissant protecteur a disparu en 1416. Or, c'est seulement à partir de cette date que la chronique de Gilles prend quelque intérêt. C'est que l'auteur est dès lors plus directement mêlé aux événements, qu'il expose par suite avec de plus grands détails. Il est maintenant attaché au service du Dauphin Jean, duc de Touraine. Après la mort subite de ce jeune prince (1417) il suivra à Bourges, en 1418, le nouveau Dauphin Charles, qui vient de s'enfuir de Paris.[1]

En 1420, âgé de trente-quatre ans, on le trouve à Mehun-sur-Yèvre dans les fonctions de *chevaucheur de l'escurie de Monseigneur*. Il est encore employé à des missions sans grande importance à Lyon, puis dans le Dauphiné. Mais, à la fin de cette même année, il est successivement créé par son maître Héraut, puis Roy d'Armes, avec le titre de Berry, le seul qui convint à la situation du Dauphin Régent.[2] Et voici ce qu'il écrit à ce sujet, — c'est le second des textes autobiographiques dont je parlais plus haut — dans la préface « libellée en forme d'acte public » qui ouvre ce qu'il appelle son *Registre de Noblesse*.

« Je Gilles le Bouvier, dit Berry, premier hérault de très hault, très excellent, très puissant prince et très chrestien, le Roy Charles, septième de son nom, par la grâce de Dieu Roy de France, par luy nommé et créé hérault, en l'an mil quatre-cent-et-vingt, et depuis coronné et créé par icellui prince en son chastel de Mehun le jour de la haulte feste de Noël, Roy d'armes du pays et Marche de Berry, honneur et révérance avecques toute humble obéissance. »[3]

C'est en 1426 que nous le voyons pour la première fois chargé d'une mission en rapport avec ses nouveaux titres. Il accompagne alors à Nantes les sires de Trèves, de La Suze et autres seigneurs, et le duc de Bretagne *escrit par luy* au nouveau Roi.

1. *Ibid.*, p. 435.
2. Vallet (de Viriville), *Armorial*, p. 7-8.
3. *Id.*, p. 39. — Voy. le frontispice du présent volume.

« A ce y estoit présent le faiseur de ce livre, dit Gilles dans sa *Chronique* (car ledit Conseil estoit public) par lequel le Duc escrivit au Roy toute sa délibération. Et ce estoit qu'il pleust au Roy se tirer sur la rivière de Loire entre Angers et Tours, au lieu où il luy seroit le plaisant et que de là viendroit vers luy. » Le duc vint à Saumur et promit à Charles « qu'il luy seroit vray et loyal sujet et le serviroit de corps et de chevance. »

Lors de la fête de l'ordre de la Toison d'or que le duc de Bourgogne tint à Lille en 1431, le *roy de Berry* fut en tête des Roys d'Armes, des héraults et des poursuivants qui assistaient au nombre de vingt-six à cette cérémonie. [1]

Berry semble avoir pris part à toute la suite des campagnes pour le « Recouvrement du Royaulme » tantôt seul, tantôt avec un premier hérault qui porte le nom traditionnel de *Montjoye*. Comme, en exposant les faits qui se déroulent sous ses yeux, il s'abstient presque constamment de se mettre lui-même en scène, c'est à la précision du récit, à la minutie de certains détails que le lecteur reconnait surtout la présenec du narrateur, et parfois même la place qu'il a dû prendre, comme il convient à un Roy d'Armes, dans le cérémonial.

C'est ainsi que le récit du voyage de la reine de Sicile, venue à Vienne en Dauphiné saluer le Roy, les détails du siège de Montereau où Charles « estoit présent en présence, faisant son devoir comme les autres, » la prise de Meaux, les Etats généraux d'Orléans, révèlent un témoin oculaire.

Le 4 janvier 1436, assisté d'un poursuivant du maréchal de Rieux il annonçait officiellement aux bourgeois de Compiègne les progrès du Roy dans la Haute-Normandie et, le 12 novembre 1437, il entrait solennellement dans Paris, marchant devant son maître. [2]

Dans le défilé somptueux que nous dépeint Berry, on voyait devant le Roi « son premier escuyer et trois chevaulx avec

1. *Chronique de Jean Le Fèvre, seigneur de Saint-Rémy*, publiée par la société de l'Hist. de France par Fr. Morand. Paris, 1881, in-8°, t. II, p. 205. — J. Le Fèvre de Saint-Rémy était Roy d'armes de la Toison d'or.

2. Godefroy, p. 387-396; Vallet de Viriville, 1 *Arm.*, p. 8-9.

l'Escuyer » et son Roy d'Armes... portant sa cotte d'armes fort riche, de velours azuré, à trois fleurs de lys de fin or de broderie, et estoient les fleurs de lys d'or bordées et brodées de grosses perles; » un autre écuyer portait l'épée, un autre le harnois de tête « surmonté d'une couronne d'or. »

En 1439 Berry est en mission en Lorraine auprès de La Hire, en 1440 on le rencontre aux Etats de Mâcon. Il intervient la même année au sujet de l'arrestation par un Chambellan de Bourgogne d'un marchand qui apportait des harnais de guerre à Charles VII. [1]

Puis on est huit ans sans nouvelles du Roi d'Armes, qui est probablement alors engagé dans les voyages qui lui ont fourni une partie des éléments de son *Armorial* et surtout de la *Description des pays* [2] qui est l'occasion de ce petit travail.

Vallet (de Viriville) a montré que Gilles devait être vers cette époque dans les Echelles du Levant. Parlant des Arméniens, notre héraut ne dit-il pas en effet que « ces gens là ont été conquis par le Soudan » depuis soixante ans ? « Et vint leur Roi à Paris, continue-t-il, requérir secours en France et mourut à Paris. » Léon V de Lusignan, dernier roi chrétien d'Arménie, est mort, en effet, à Paris et cette succession d'événements fixe le passage de Gilles dans la petite Arménie, aux environs de 1443 ou de 1444.

C'est certainement grâce aux informations recueillies dans ce même voyage que Gilles a pu fournir les renseignements précis qu'il a donnés sur l'invasion des Turcs en Hongrie, vers la même époque 1443.

Le souverain qui réunissait alors sur sa tête les couronnes de

1. *Arch. de la Côte d'Or* ap. G. du Fresne de Beaucourt. *Histoire de Charles VII*, t. IV, p. 168. Paris, 1885, in-8°.

2. Peut-être cependant avait-il fait un premier voyage à Damas avec son compatriote Jacques Cœur en 1443 sur cette galère de Narbonne que le célèbre marchand chargeait d'épices à Alexandrie Peut-être avait-il accompagné, au cours de ce même voyage en Orient, le neveu de Jacques Cœur, Jehan de Villaige, envoyé par Charles VII en mission auprès du Soudan Barsbay (*Le voyage d'Outremer* de Bertrandon de la Broquière, Ed. Schefer. Paris, 1892, in-8°, p. XLV, LXXII et 32.



roi de Hongrie, de Bohême, de duc d'Autriche, etc., était un enfant; il devait épouser Marie de France, fille de Charles VII, lorsqu'il succomba en 1457 et l'on peut se demander dans quelle mesure le Roy d'Armes de France avait pu se trouver mêlé à ces projets matrimoniaux.

Gilles était, d'autre part, à Trébizonde à une époque où l'empereur local avait pour gendre « *l'empereur de Constantinople du présent*; » or, Jean VII Paléologue avait, en effet, épousé une fille d'Alexandre Comnène, empereur de Trébizonde, et son règne s'arrête à l'année 1448. [1]

D'autres traits relatifs aux Trois Evêchés, à Pragues, à Luxembourg, se rapportent à des dates assez voisines de celles que l'on vient de lire, pour jalonner facilement un itinéraire à travers l'Europe Centrale conduisant aux Echelles du Levant le héraut de Charles VII ou le ramenant de ces lointaines contrées. [2]

Il est d'ailleurs avéré qu'il a visité Constantinople à une époque où la chute de l'Empire byzantin n'était pas encore imminente, c'est-à-dire vers le même temps où les citations précédentes nous le montrent en Orient.

La description plus détaillée qu'il donne de la ville de Rome remonte à un voyage postérieur qui a eu lieu — la date est rigoureuse cette fois — en juillet 1448. Charles VII avait envoyé faire acte d'obédience au pape Nicolas V une magnifique ambassade de trois cents personnes qui entrait dans « la plus grante ville de Crestienté » le 10 juillet de cette année. « Berry le Hérault », ainsi que le désigne une note de dépenses retrouvée par Vallet (de Viriville), touchait, le 27 mars suivant, 100 livres tournois pour *son voiage d'avoir esté* ainsi *en ambassade* avec son concitoyen l'illustre argentier Jacques Cœur.

De retour en France, Gilles le Bouvier suit toute la campagne du *Recouvrement de Normandie* dont il a été le témoin oculaire et

1. C'est aussi en 1448 qu'Ibrahim-Bey, l'un des Qaraman Oglou, s'est emparé de Corco (Gorighos), que Berry a encore connu aux mains du roi de Chypre.

2. C'est également vers le même temps qu'il a dû aller en Irlande. Richard, duc d'Yorck, dont il parle, était lieutenant de cette île entre 1448 et 1450.

l'historiographe officiel.[1] Les détails circonstanciés qu'il fournit sur les sièges de Rouen ou de Caen, le défilé des familles anglaises expulsées de Bayeux, la bataille de Formigny ne peuvent pas laisser de doute sur la présence du narrateur; son nom revient d'ailleurs deux fois dans des comptes de dépenses relatifs à cette campagne qui dura un an et six jours.

Le 13 avril 1450, le roi Berry est en mission à Bruxelles auprès du duc de Bourgogne Philippe le Bon. En 1451 il est du *Recouvrement de Guyenne*, ainsi qu'en témoignent ses récits de l'entrée solennelle à Bordeaux ou du siège de Bayonne. A la fin de 1452, il est auprès du Roi à Changy en Roannais.

Une dernière mention relevée par Clément dans un compte royal nous montre qu'il vivait encore au mois de septembre 1455 et touchait sur le *terçoiement et doubloiement du Bas-Auvergne* une somme de 120 livres tournois. Berry était âgé alors de 69 ans: c'est à cette même année que s'arrête sa *Chronique*, ainsi que l'éditeur Denis Godefroy en avertit expressément le lecteur. Il a dû mourir peu après.

II

La *Description des pays* est une des dernières productions de l'auteur dont je viens de résumer la biographie. Commencé à l'époque où débutaient les recherches de Gilles relatives à son *Armorial*,[2] ce petit ouvrage a été certainement terminé après le recouvrement de Guyenne (1451).

Berry l'a composé *selon son petit entendement* « afin que ceux

1. *Le Recouvrement de la Normandie* qu'il rédigea par ordre de Charles VII, et qui jouit d'une popularité considérable, a été l'objet d'une étude spéciale du Révérend Joseph Stevenson qui lui a donné place dans ses *Narratives of the Expulsion of the English from Normandy* (1449-1450), publiés en 1883, dans le recueil, *Rerum Britannicarum medii ævi Scriptores*.

2. Cf. A. de Barthélemy, *Le blason et l'Armorial du héraut Berry* (*Rev. des Questions Historiques*, 1867, p. 304).

qui le verront puissent savoir au vray la manière, la forme et les propriétés des choses » en « tous les royaulmes chrestiens et autres royaumes *où il s'est trouvé.* » Il traite « de la longueur d'iceulx, des montagnes qui y sont et des fleuves qui y passent, de la propriété des païs, des hommes et des autres choses estranges »...

Le « royaulme de France » est l'objet des premières descriptions de Gilles. Il détaille avec complaisance, comme son contemporain, l'auteur anonyme du *Débat des héraults d'armes*, les avantages de notre climat. Il définit l'étendue du territoire, en fixe les limites, et parle brièvement des produits généraux. Il s'arrête quelque peu aux rivières et à leurs sources et termine par une sorte de topographie provinciale, subdivisée en deux parties par le cours de la Loire.

Certains détails précis, comme ceux qui concernent les embouchures de l'Allier ou de la Vienne dans ce fleuve, sont tout à fait inattendus sous la plume d'un géographe du milieu du XV[e] siècle, tandis que, par contre, il se contentera de vagues approximations au sujet des sources de l'Oise ou de la Moselle et déplacera d'une rivière sur une autre des villes de l'importance de Cahors. Il ignore l'Orne ou le Lot et il connaît la Nive et l'Orb.

Des localités aussi commerçantes que Calais et La Rochelle, Novgorod ou Leipzig n'ont pas leur place dans sa nomenclature, mais on y rencontre des bourgades obscures telles que Saint Ners (*Senneres*) ou Saint Thibéry (*Saint Ivery*) !

La province est la base de sa classification, la *cité* vient en suite, siège d'un évêché ; soigneusement distinguée du *chasteau*, ville forte, qui est dépourvue. Gilles dresse parfois l'état numérique par province, des archevêchés et des évêchés, mais c'est bien rarement qu'il essaie d'en donner des nomenclatures complètes. Il en est de même des Duchés et des Comtés, dont il se borne le plus souvent à indiquer le nombre.[1]

1. J'ai jugé bon pour combler ces lacunes du texte de Berry, en ce qui concerne la France, d'imprimer à la suite de sa *Description des Pays* les petits manuscrits intitulés : « *Les citéz du Royaulme de France* et *les Duchiez et Contéz de France* » qui sont de la même époque. Le volume qui contient ces manuscrits (Bibl. nat., ms franç., 5930), signalé depuis longtemps par M. Paul Meyer

Une catégorie particulière de noms de lieux semble avoir particulièrement sollicité son attention. Ce sont ceux qui désignent des établissements thermaux que fréquente dès lors le monde qu'il recherche : Bagnères (*Banères*) et Dax (*Ax*), Nérys, Bourbon-l'Archambault, Vichy, Chaudesaigues, Saint-Laurent les Bains, Luxeuil et d'autres thermes figurent dans sa nomenclature, tous antiques, en partie désignés déjà par un signe spécial dans la carte de Peutinger.

Quelques mots résument les *propriétés* du sol, *plain* pays ou montagne, étangs, rivières et rivierettes, bois et forêts, salines, minières, etc. ; le lac de Grand-lieu est mentionné à part, ainsi que les forêts de Loches, de Montrichard, etc.

Puis ce sont les *produits* et, avant tous les autres, le blé et le vin. Berry s'inquiète très attentivement de savoir où croît et où ne croît point la vigne, si l'on boit du vin ou si l'on n'en boit guère. Il nomme avec éloge les vins de Gergeau (Jargeau) et les vins de Beaune.

Le Nord a la cervoise, l'Ouest le *cidre* et le *poiré*. Au *beurre* des provinces septentrionales il oppose *l'uile d'olive* des habitants du Midi.

Chevaux grands et petits, bœufs, vaches, lait et fromage, venaison et volailles, poissons de mer et d'eau douce, fruits tels que pommes, poires, amandes, etc., il analyse toutes ces richesses agricoles, et s'il ne dit rien en particulier de l'élevage des moutons et des porcs, c'est qu'il confond ces espèces avec les bêtes à cornes sous le nom vague de *bestial blanc et rouge*.

Le labour à bœufs de la Bretagne contraste avec le *labour à chevaulx* de la Champagne.

Les industries mentionnées çà et là sont la fabrication des har-

est un recueil historique et héraldique, où l'on trouve notamment une courte chronique (fol. 27-29) intitulée : *Cronicques d'aucuns fais advenus en France depuis l'an mil IIII[c] et III jusques à l'an mil IIII[c] trente et trois*. Les manuscrits des Citéz et des Duchiéz semblent à peu près du même temps : j'estime que les tableaux et devis, qu'ils constituent, doivent avoir été établis après le recouvrement du royaume, c'est-à-dire vers 1452. Il est d'ailleurs fait allusion, à cette dernière date, à un document officiel de ce genre. (Cf. Vallet de Viriville, *Hist. de Charles VII*, t. III, p. 218 ; *Arm.*, p. 12, n° 3).

nois de guerre de Tournay, des draps de Normandie, des laines de Flandre, des toiles de Champagne; la teinture au pastel (*guesde*) et à la cochenille (*graine d'écarlate*), la mercerie, la dinanderie, les salaisons, etc.

La noblesse que le héraut d'armes visite assidûment, tient naturellement une large place dans son enquête, mais il a réservé pour son armorial les renseignements particuliers qu'il a ainsi largement recueillis. Quant au *commun*, il en apprécie brièvement le bien être relatif, les qualités, les aptitudes. La netteté et l'*honneste posture* des uns contraste avec l'état misérable des autres pauvres et mal équipés; ici la panne, là le bureau; solles de bois et solles de cuirs, etc., etc.

Les Flamands sont *périlleux* et souvent *rebellent contre leur comte;* les Berrichons par contre sont *bonnes gens et simples et bien obéissans à leur seigneur*. Les *Gascons* sont *légiers de tête* et *bonnes gens d'armes*; les Bretons *cautelleux*, *grans plaideurs* et *bonnes gens de mer*. On est archer dans tel pays, *arbalestrier* dans tel autre, *bon lucteur* ou *légier à courcier*, etc., etc.

L'habitant de la Guienne est joueur de quartes et de dés. *Grands mengeurs* sont les Flamands, *grands buveurs* sont les Normands, et la nation, en général, est formée de *gens de grant peine, de mestier et grants laboureurs et paisibles gens et de bonne foi !*

En dehors de cette France véritable il existe, aux pays de l'Empire *qui sont de çà les mons*, des contrées « qui anciennement estoient du Royaulme de France et parlent françois rudement ». Gilles leur a consacré son second paragraphe : ce sont la Franche-Comté, la Savoie, le Comtat Venaissin, la Provence. C'est aussi le Dauphiné, qui, quoique devenu l'apanage du fils aîné du roi, n'est pas encore considéré comme faisant partie intégrante du royaume. L'auteur a noté la haute taille des Bourguignons et des Bressans, le goître commun (*les gorges grosses merveilleusement*) chez les montagnards des deux sexes de Savoie et de Dauphiné, le grand nombre de Juifs dès lors établis en Provence.

L'Italie vient ensuite. Quelques notes d'un caractère général précèdent un rapide aperçu des provinces septentrionales ; l'auteur reviendra plus tard sur ses pas pour parcourir rapidement le reste de la péninsule. L'ensemble de la description donne une idée juste de la configuration générale du pays, héraldiquement comparée à une *fasce* par notre Roi d'Armes. Mais l'hydrographie est fort incomplète; Gilles ne connaît qu'un seul des des grands lacs, le *lac Maiour* et il ne sait rien de l'Adige ; les seuls affluents nommés du fleuve Pô (*Pau*) sont le Tanaro, le Tessin et la Doire.

Milan a surtout intéressé le héraut par ses *gens de mestier qui font harnois d'armes, ouvrages d'acier et de cuivre*. Gênes l'a frappé d'admiration par son grand commerce[1] et ses navires « les plus belles et les plus grands du monde. » Ces Jennevois « sont grands marchans par mer, car ils vont par tout le monde crestien et sarrasin... et sont moult vaillans hommes ».

La Suisse vers laquelle Berry se dirige en quittant Gênes lui est beaucoup moins familière; deux lacs et quatre villes, voilà tout ce qu'il en connaît. Il a surtout des notions précises sur les quarante ou cinquante mille mercenaires que peuvent fournir les cantons « se combattant à tous leurs voisins, s'ilz leur demandent. » Le duc d'Autriche « dit qu'ilz sont à luy et jamais n'y veulent obéir » ; le duc de Savoie « les vouldroit avoir » mais il ne le peut « parce qu'ilz sont trop forts. » La description qui vient ensuite est fort écourtée, mais assez caractéristique.

Voici Bade et le Wurtemberg, la Bavière (*Bevière*) ; Constance et son lac « le plus grand lac de Crestienté » occupent un autre paragraphe. On a supposé, d'après divers indices, que Gilles avait bien pu, âgé de 20 à 22 ans, voir le concile œcuménique clos en 1418 ; le texte de sa *Description* favoriserait jusqu'à un certain point cette hypothèse.

Chez les *Biernois* « les nobles sont belles gens et blons, et chevauchent bien et fermement... les gens de labeur et le commun

1. Cf. W. Heyd, *Histoire du Commerce du Levant au Moyen Age*. Trad. fr. de Fursy Raynaud. Leipzig, 1885-1886, 2 vol. in-8°.

sont rudes et ordes gens et grant mengeurs parce que leur païs est froit especialement, et *par tout païs froit sont grant mangeurs.* » Bons abalétriers, ils « tirent d'arbalestes de corne ou de nerfs car ils ne rompent point quand elles sont gelées. »

Un passage curieux s'intercale sur les mœurs allemandes, on y reviendra par la suite. Nous redescendons une seconde fois par Venise avec Gilles dans la péninsule italique. Venise ne l'a pas moins étonné que Gênes, Venise « laquelle est en mer de toute pars et n'en peut-on approcher près de deux lieues et n'est point fermée que de mer. Et par toutes les rues la mer passe par manière que les grans bastiaulx de la mer arrivent et descendent les denrées ès huys des marchands. » Le commerce des Vénitiens avec les Chrétiens et les Sarrasins « par tout universal monde » les a prodigieusement enrichis : [1] ils ont des colonies jusqu'à *la Tanne* en Tartarie, et jusqu'à l'île de Candie, habitée par des Grecs et dont la description est incidemment introduite par l'auteur. A sa suite nous visitons les bois de cyprès de cette île dont on tire les charpentes pour les vaisseaux et le bois pour la tonnellerie et nous examinons avec lui les produits commerciaux, céréales, vin de Malvoisie, gerfauts vivants, etc. Le costume particulier des Crétois « housés hommes, femmes et enfants » s'explique pour notre auteur par l'abondance d'une plante dont la piqûre serait mortelle!

La Secille ou Trinacrie, le Phare de Messine, Palerme, Catane, Syracuse ; la Sardaigne qui est *de présent* au roi d'Aragon, ses insulaires vêtus de peaux de bêtes et ses pêcheurs de corail ; la Corse (*Corsegue*) aux Jennevois ; Rhodes, avec les sires de la Religion, sa grosse tour carrée et ses moulins à vent ; Chypre, enfin, avec Nicosia sa capitale et son grand port de commerce Famagouste naguère encore si florissant, [2] ses moutons à grosses queues et ses francolins, une population mélangée, un roi latin tributaire du Soudan et qui fait « grand reconfort » aux nobles

1. Cf. P. Clement, *op. cit.*, p. 17 et suiv. — W. Heyd, *op. cit.*, *pass.*

2. Voy. la description de Famagouste par Rodolphe de Saxe, citée par Mas-Latrie dans son mémoire intitulé : *Des relations politiques et commerciales de l'Asie Mineure avec l'île de Chypre sous le règne des princes de la maison de Lusignan.* (*Bibl. de l'Ecole des Chartes,* 2e liv., t. I., p. 210 et suiv).

qui vont au Saint-Sépulcre, tout cela nous représente autant d'étapes qui nous conduisent en « Surie » et chez le Soudan du Caire.

Je n'insiste pas sur les pages qui se rapportent à cette partie de la *Description ;* on y retrouve sous une forme rapide et parfois pittoresque les mêmes renseignements qui foisonnent chez tous ceux qui, comme Berry, ont alors visité les Saints-Lieux. Il paraît avoir suivi notamment l'itinéraire bien connu qui, en 27 journées, menait les pèlerins de Jérusalem à Alexandrie, d'Alexandrie au Caire et de cette capitale au célèbre monastère de Ste-Catherine du Sinaï.

La description de Damas, qui vient ensuite et les indications commerciales qui s'y accumulent, semblent bien démontrer un séjour de notre géographe dans cette grande ville « ou est le meilleur marché de drap de damas et de soie et de pierreries. »[1] J'ai déjà posé la question d'un voyage possible dans cette cité marchande avec Jacques Cœur en l'an 1432.

Gilles ne parle d'ailleurs que par renseignements sommaires des païs plus éloignés « de Terce et Perse dont est seigneur le *taborlen* »[2] ou de la rivière Eufrates « qui vient du Paradis Terrestre, ou encore de ce pays d'*Amazonie* » qu'il nomme Femeine (*femina*) et qui rappelle les récits de l'Antiquité.

Les descriptions des guerriers du *tabourlen* « persécuteur de ceux de la loy mahomet ja soi se qu'il en soit comme eux » semblent inspirées des souvenirs de l'ambassade Mongole en Italie, qui a fourni au célèbre Pisanello, contemporain de notre voyageur, quelques-uns de ses plus curieux modèles. Le *grant Can* de Tartarie, qui se tient en la cité de Candon « qui est la plus grande ville du monde et où il a le plus de monde », est le plus puissant « de seigneurie et de terre » de tous les Sarrazins et dit-on que il tient la quarte partie du monde en son obéissance. » Les gens du pays, continue Gilles, sont tous camus et les visages rousz et très pou barbe, et sont faulx et mauvaises gens sans nulle pitié. »

1. Cf. Bertrandon de la Broquière. Ed. Schefer, p. XLV, LXII, 32.
2. Souvenir de Timour-Leng, Tamerlan, mort en 1405.

Les Vénitiens possèdent dans leur territoire la ville de Tana, sur la mer d'Azof « le plus loing qu'on peut aler par la mer Mitraine », et ils y traitent les plumes, les pierreries, l'ivoire, etc. [1]

Le petit-fils de Tamerlan, Mohammed, a étendu la puissance mongolique jusqu'aux confins de la Pologne ; les grans *marés de motilde (palus mœotides)* qui ont dix journées de large ont pu seuls préserver de ses atteintes les Etats chrétiens, Poulaine et Craco (Cracovie), Lestau (Lithuanie) et Liufflant (Livonie).

Pendant l'hiver les chevaliers teutoniques passent les marais gelés et vont détruire le « païs du Tartre. » Les habitants de ces froides contrées sont « blons et blans et nouris de letaige et cervoise, de chers, de poissons... et sont grands mengeurs pour la froideur du pays. » Il s'agit probablement des habitants de la Russie blanche.

Notre voyageur n'a du reste qu'une idée vague des *déserts de Russie*, de leurs grands bois inhabités et de ce réseau de rivières qui coulent vers le sud et dont les noms mêmes lui sont demeurés inconnus. Il donne, en passant, un souvenir attristé à Jean de Bourgogne et aux comtes de la Marche et d'Eu *desconfits* par le Turc à la bataille de Nicopolis (1396) et nous voici à sa suite à Mariembourg chez le grand-maître de l'Ordre Teutonique.

Il nous ramènera ensuite par un brusque retour en Italie, dont il a laissé de côté, dans ses précédentes pérégrinations, les provinces centrales et méridionales. La description reprend où il l'a abandonnée, à Bologne et à Lucques ; nous passons à sa suite dans la vallée de l'Arno qu'il appelle Nargue, et dont nous suivons le cours, et de là nous descendons dans le bassin du Tibre que nous longerons de Pérouse jusqu'à Ostie. Vallet (de Viriville) a déjà insisté sur l'intérêt et l'exactitude relatives que présentent les descriptions de Florence (*Fleurance*) et de Rome découpées par lui dans le manuscrit de Berry. Nous n'y insisterons pas.

Les Romagnes, la Marche d'Ancône *(la Margue d'Anconne)*, Pise et Sienne (*Seyne*) d'une part, et de l'autre la Terre de Labour,

1. W. Heyd, *op. cit.*, *pass.*

les Abruzzes (*la Brusse*), la Basilicate (*Baselicat*) et la Pouille (*Puille*) sont rapidement visitées. L'auteur signale en quelques mots Saint-Nicolas de Bari et le mont de Garganne (*Monte Gargano*) où Saint Michel Archange « combattit l'ennemy », les plaines aujourd'hui inhabitées de la Pouille où abondent les cerfs et les biches, Brindisi (*Brandés*) qu'on pourrait appeler le Port aux Cailles, tant ces petits oiseaux y pullulent au mois d'octobre, enfin les trois montagnes qui *ardent toujours dedans la mer* et produisent la ponce « de quoy on ponse le parchemin par toute crestienté ».

La description de l'Italie ainsi complétée par l'auteur, nous revenons à la mer Noire ou *mer maiour*, comme la nomme Berry avec tous ses contemporains. L'une après l'autre la Géorgie (*Jorgie*); Trébizonde, Trapezonde, qu'il nomme Pietresonde; les colonies génoises de Caffa (*Capha*) et de Pera (*Enpere*); l'Arménie et la Turquie; Constantinople encore grecque; la Morée et l'Albanie; la Bosnie (*Bosse* ou *Boisse*), la Bulgarie (*Bourguerie*) et la Valachie; Corfou et Céphalonie (*Chiflonie*); la Dalmatie et la Croatie; la Rascie ou Servie, etc., défilent sous nos yeux, présentés en quelques mots plus ou moins caractéristiques.

Je relèverai seulement, en ce qui concerne Géorgie et Trébizonde, ce que Berry nous dit de ces *Crestiens de la Ceinture* dont nous avaient déjà parlé Ghillebert de Lannoy et Bertrandon de la Broquière.[1] A Caffa qui est « grand comme Gand ou Bruges » il signale un important commerce de fourrures, d'étoffes, de vin de Roumanie, etc. En Arménie, c'est l'industrie des draps de soie que l'on y fait « plus qu'en pays du monde. » Deux mots de l'Ararat « où on dit que demeura l'Arche » et nous voici chez le Grand Turc qui « tient la plupart de la terre ferme d'entre la rivière de la Dunaue (Danube) et la mer miterraine » et dont les sujets sont « les plus honnêtes gens de tous les Sarrazins. » La description d'un camp turc mérite d'être mise à part : celle de Constantinople offre d'autant plus d'intérêt que quelques années

1. Cf. *Œuvres de Ghillebert de Lannoy, voyageur, diplomate et moraliste*, Ed. Potvin. Louvain, 1878, in-8°, p. 121, 142. — Bertrandon de la Broquière, Ed. Schefer, p. 12, 17.

plus tard la capitale byzantine succombera sous les coups de Mahomet II (1453).

Le royaume de Pologne apparaît chez Berry dans tout l'éclat de sa plus grande puissance. Il s'étend vers l'Orient jusqu'à ces marais de Motilde dont il était question plus haut et jusqu'à la *mer maiour* et comprend toutes les rives de *la Mer occidente* (Baltique) « jusques en Nortweghe. »

« C'est celui qui garde de venir le Can deça la Russie... et pour les grandes guerres qui sont et ont esté d'une part et d'aultre entre Crestiens et Sarrazins, en cette marche y a XIIII journées de désert... »

C'est le pays des fourrures, « martres, gris, lièvres et menu vair. »

Hongrois et Polonais ont leur langage à part, ces derniers « entendent latin, especialement pretres et clers et croient en Dieu et sont bons catholiques et deffendeurs de la foi. »

Les riverains de la *Mer occidente,* vivent du commerce des poissons secs et des pelleteries. Plus au Nord est une contrée « de petites gens qui n'ont que deux piés de grant au plus et habitent en terre. Et quant on va en leur païs, ils s'enfuient et se boutent en terre quand ils voient les grans gens. »

Ces nains sont, sans aucun doute, les Lapons de l'ethnologie actuelle, confondus quelquefois avec les Caréliens, leurs voisins du Haut Nord, [1] êtres réels, dont la légende, rapportée par Gilles, exagérait seulement la petitesse, et auxquels on opposait des *géants merveilleusement grans,* peuple fantastique et d'ailleurs inaccessible, que la Table de Velletri isole derrière des montagnes infranchissables (*gentes magni et gigantes pleni omnium malorum morum*) et dont on assurait à notre crédule voyageur, qu' « ils ne bougent de là où ils sont pour la profondeur des eaues qui sont entre eulx et les autres païs. »

Puis c'étaient des histoires, toutes imprégnées des merveilleux récits, alors si populaires des voyages de Saint Brandan et de ses

1. L'itinéraire de Bruges (voy. appendice III) place ces *Kareli...populus monstrosus* à une demi-année de marche au-delà du Groenland. Les Caréliens sont en réalité des Finnois qui viennent dans le Nord au contact des Lapons.

compagnons, [1] comme celles des gros poissons, primitivement inspirées sans doute des récits des baleiniers du pays basques, ou encore de ce *Trou d'enfer*, qui n'est pas sans analogie avec l'orifice que Saint Patrice « stouppa d'une pierre » au pays de Magmir et qu'allait encore visiter en 1430 l'intrépide curieux qui a nom Ghillebert de Lannoy .[2]

Les mœurs des habitants des *frois païs* de l'Europe septentrionale sont fortement influencées par les milieux où ils vivent. Buvant cervoise et hydromel, grands mangeurs de viandes toutes échauffées d'épices, fort vêtus et fourrés, ils deviennent « gens à sang, et frappent plus tost que ceulx qui sont nourris de vin, et sont tous prêts à batailler et autrefois contre leur seigneur même. »

Gilles ne connaît d'ailleurs en Scandinavie que deux localités : l'île de Gothland, qu'il appela Godlem, et ce qu'il prend pour une autre île et nomme *Cesconne*, Skanör, dont les pêcheries de hareng sont souvent mentionnées dans les écrits du Moyen Age. [3]

Ici encore, il est bien manifeste qu'il ignore absolument toute la géographie des portulans. D'autres îles dont il parle ensuite, divisées en Comté de Roche et Comté de Toutes-Ysles sont, sans le moindre doute, les Shetland et les Orcades de nos cartes. L'Islande n'est point inconnue à notre géographe, qui nous dit quelques mots en passant du commerce des poneys qui s'y pratique et des pêcheries de morue, de stockfish, de saumon.

Nous voici en Frise, dont notre auteur n'a rien appris de positif, puis à Lubeck (Lubeque), à Breme, à Hambourg, dont il sait quelque chose de plus. Puis c'est la Hollande, avec ses digues et ses inondations; il connaît Dordrecht (Dordrec), Flessingue, Middelbourg, Utrecht et le tableau qu'il trace du pays en

1. Cf. *Les voyages merveilleux de Saint Brandan à la recherche du Paradis terrestre*, légende en vers du XIIe siècle publiée... avec introduction par Francisque Michel. Paris, 1898, 1 vol. petit in-8°, p. XIV et suiv., 22 et suiv. — Etc.

2. *Ed. cit.*, p. 167.

3. « *In hoc mari est maxima copia aletiorum*, Mappe Sanutine. » Cf. E.-T. Hamy, *Les Origines de la Cartographie de l'Europe septentrionale*. Ap. *Etudes hist. et géogr*. Paris, 1896, in-8°, p. 60).

général, de ses habitants « blons et blancs », des troupeaux, de la tourbe, de la cervoise, du beurre et du fromage ; ce qu'il dit de la pêche, de la chasse aux oiseaux d'eau, de la batellerie de rivière, du commerce par mer et par terre, semble bien avoir été directement observé.

Le Brabant, que Gilles doit avoir souvent visité et où nous le rencontrons notamment à Bruxelles en 1450, lui a cependant fourni peu d'éléments personnels ; il a même commis une erreur grave en confondant le flamand parlé dans une partie de ce pays avec l'allemand dont ce dialecte s'écarte notablement, quoiqu'il soit de la même famille. Il est vrai que la noblesse, où fréquentait notre roi d'armes, ne parlait que le français.

La Basse-Allemagne a fourni l'occasion d'une énumération de villes, de Jullieres (Juliers) jusqu'à Collongne (Cologne); « les gens de ce païs, dit Gilles, sont les plus gentilz et honnestes gens de toutes les Alemaignes. »

Le Hainault est *communément bien labouré,* et peuplé d'honnestes gens, bien vestus... bons marchans, laboureurs et gens de mestier, bien garnis de vaisselle de cuivre et d'estain en leurs hostels ». A Liège et à Namur on se chauffe « de charbon de terre qui fait mal à ceulx qui ne l'ont à coustume »; c'est le pays des mineurs et de la dinanderie.

Gilles connaît les villes du Rhin de Nimègue à Constance, il en cite même de fort minces, Lauterecken, par exemple, tout en en oubliant d'autres singulièrement plus importantes, comme Aix-la-Chapelle. Mais il n'a aucune idée des vallées plus à l'est, qu'il n'a sans doute fait que traverser en courant, sans en avoir pris de vue d'ensemble. Il ignore jusqu'au nom même de tous ces grands fleuves qui portent leurs eaux de la chaîne centrale vers le nord, depuis le Weser et l'Elbe [1] jusqu'à la Vistule et l'Oder, et confond dans un inextricable désordre tout ce vaste pays des Hautes Alemaignes où se coudoient « *Neuso* (Nassau) et *Selverne* (Saverne), le pays du duc *Rouge* et celui du duc *des*

1. Il n'a, remarquons le en passant, aucune idée de la topographie de la vallée de l'Elbe, à laquelle les Catalans avaient pourtant déjà donné une certaine figure, notamment dans sa partie bohémienne (Cf. E.-T. Hamy, *loc. cit.*, p. 83-84).

Monts (Berg), le *marquis de Meisen* (Misnie, Meissen), *Passot* (Passau), *Orme* (Ulm), *Brune* (Brünn), *Noremberg* (Nuremberg) « et plusieurs autres cités ».

Quelques traits de mœurs méritent toutefois d'être signalés dans cette confusion, tels sont ces amusants détails sur la vie que mènent l'hiver les Allemands, gens de mestier ou gens de guerre, dans leurs chambres à *fourneaulx* ou encore les renseignements que Gilles s'est procurés sur ces *reise* de Prusse, dont nous a déjà longuement parlé Ghillebert de Lannoy [1] et qui « devant les guerres de France » mettaient annuellement à la disposition du grand maître de l'Ordre Teutonique tant de « Chevaliers et escuiers des Marches de Flandres » qui passaient jusqu'en Tartarie combattre l'infidèle. [2] On lira encore, avec une certaine curiosité, dans cette partie de la *Description des pays*, une page sur la guerre des Hussites.

Il ne me reste plus à analyser que ce que Gilles a écrit, en terminant son petit livre, sur l'Angleterre, l'Ecosse et l'Irlande d'une part, l'Espagne et le Portugal de l'autre. Ces deux paragraphes, moins étendus que celui qui contient plus haut la description de la France, sont rédigés à peu près avec la même méthode et ramènent quelque unité dans les dernières pages du volume. Dimensions et limites, ressources générales, subdivisions essentielles se retrouvent dès le début de la description des pays de la couronne d'Angleterre. Les souvenirs sanglants des Deux-Roses, l'impression laissée par les désastres de notre interminable guerre avec les Anglais expliquent et justifient les appréciations sévères du héraut de Charles VII sur l'ennemi séculaire dont les invasions répétées nous ont été si funestes.

L'Ecosse n'a pas été moins éprouvée et *trois journées de pays désert*, qui séparent les deux contrées, attestent la durée d'une longue période de luttes et de dévastations.

L'Angleterre avec l'élevage des bestiaux qu'elle a si savamment

1. *Œuvres de Ghillebert de Lannoy*, Ed. Potvin, p. X, XIII, XIV, 20 et suiv.

2. Les Teutoniques faisaient volontiers avec le concours « *rèse* » en *Poulane* ou en *Pomère* sous le prétexte que les rois de ces pays *favorisaient les Sarrazins* (*Ibid.*, p. 26).

développé depuis lors, la culture des céréales qu'elle a, par contre abandonnée, avait déjà au milieu du XV[e] siècle le commerce de l'étain et de la chaux dont les origines plongent dans la nuit des temps. Les Anglais sont, dès la fin de la guerre de cent ans, *riches marchands* et *grans drapiers*. Les Ecossais traitent surtout les cuirs et les saumons ; l'Irlande vit pauvrement de ses vaches et de son poisson. C'est dans la partie la plus mystérieuse de cette île que l'on va quelquefois visiter le célèbre *Purgatoire de St-Patrice*, dont j'ai déjà dit quelques mots.

« Oultre ce pays d'Illande, dit Berry, ne trouverès terre ne ysles a terres devers le couchant ; » négation absolue de toutes ces fantaisies insulaires que propageaient encore les narrateurs des voyages légendaires de St Brandan et les dessinateurs de certaines mappemondes. [1] Mais notre auteur ajoute — et M. de la Roncière n'a pas manqué de faire valoir tout l'intérêt de cette citation : [2] — « Et disent aucuns que si une nef tiroit tout droit, à la longue qu'elle se trouveroit en la terre de prebtre Jehan. »

On avait donc, vers 1450, à la cour de France, — Berry nous l'atteste — une vision assez nette de ce que pouvait entreprendre un navigateur audacieux dans la direction même où s'avançait, *quarante sept ans plus tard*, Jean Cabot, parti de Bristol pour le compte du roi Henri VII.

La description de la péninsule ibérique termine l'ouvrage de Berry. Limites, chaînes de montagnes, principaux bassins, commerce général, sont définis avec une certaine netteté. L'auteur parcourt vivement les diverses provinces du Nord : Biscaie, Estures, Galice ; il signale en passant le *gaiet* dont on fait les patenostres et le pélerinage célèbre qui enrichit l'archevèque de St-Jacques de Compostelle.

Puis vient le Portingal, avec ses bons vins, ses figues et ses raisins, « qu'ils meinent vendre en Angleterre pour ce qu'ils y sont aliez avec eulx », tout comme de nos jours. Gilles dit deux mots en passant de Ceuta qu'il nomme Suste « ès pays des Sarrazins

1. Cf. D'Avezac, *Les îles fantastiques de l'Océan occidental au moyen âge*. Paris, 1845, gr. in-8°.

2. Ch. de la Roncière, *Histoire de la marine française*. Paris, 1900, t. II, p. 395.

delà la mer. » Quelques lignes énuméreront plus loin plusieurs des états barbaresques, et, avec ce qu'il nous a dit de l'Egypte, cela représentera le bilan, bien restreint comme on voit, de ses connaissances en géographie africaine.

La Castille et l'Andalousie coupées de chaînes « qui viennent depuis la mer miterraine jusqu'en Portingal », ont trois fleuves, Douro, Taje, Donnalquivir (Guadalquivir) ; sept principales villes, *Bourgues* (Burgos), *Castres* (Castro del Rio), *Pallence* (Palencia) *Valledoly* (Valladolid), *Tollette* (Tolède), *Seville* (Séville) et *Le Groing* (Logrono). Grenade est encore aux Sarrazins; il ne saurait être question de Madrid, dont Philippe II fera sa capitale un siècle plus tard (1560).

Murcie, *Vallence la grand*, *Arragon* comprenant *Castellongne* et le païs de *Rossillon*, avec le fleuve d'*Yèbre* (Ebre) et les villes de *Sarragosse* et *Barselonne*, les îles de Mallorque et Minorque, la Navarre enfin et Pampelune, sa capitale, achèvent le périple de la péninsule ibérique. Les Navarrois « sont légiers gens et tousiours bons anglois, jasoit ce qu'ils ne les congnoissent » dit le héraut avec malice. Ils « ont langage à par eulx, que s'appellent basque. » Il subsiste dans ces pays pour le plus grand *prouffit* des rois qui les tiennent « grant multitude de Sarrasins et de Juifs. »

C'est par cette réflexion que se termine le manuel de géographie générale que rédigeait à la fin d'une longue carrière de missions et de voyages le premier héraut de Charles VII, Gilles Le Bouvier, dit Berry.

Présenté en désordre, avec des répétitions de pages entières, des déplacements de phrases, des reprises injustifiées, il semble que ce petit ouvrage ait été écrit en alignant sans beaucoup de soin des souvenirs trop souvent imprécis. L'auteur s'est aidé pourtant de quelques relations antérieures comme celle de Caumont, [1] par exemple, à laquelle il a fait certains emprunts

1. Cf. *Voyatge d'Oultremer en Ihérusalem par le Seigneur de Caumont l'an MCCCCXVIII.* — *Voiatge à St-Jacques en Compostelle et à Notre Dame de Finibus Terre*, par le même, en l'an Mil CCCCXVII. — Le marquis de La Grange a publié pour la première fois ces deux morceaux dans un volume qui

directs ; il a aussi puisé plusieurs faits qu'il résume dans la littérature légendaire et traditionnelle. Mais les seuls matériaux positifs qui se révèlent dans son texte sont les listes de cités d'une part, de duchés, de comtés de l'autre, qu'il prenait sans aucun doute dans un livret analogue à celui que j'ai reproduit plus loin d'après un manuscrit contemporain.[1] Il ne possédait aucune espèce de carte, ni de portulan, et sa géographie est presque toute faite de mémoire, ce qui explique les lacunes profondes, les sérieuses erreurs qu'il ne pouvait guère éviter.

Malgré tous ses défauts la *Description des pays* se lit pourtant avec un intérêt qui ne se ralentit pas. C'est que ce petit écrit représente avec une certaine netteté l'état des connaissances géographiques d'un homme de cour, crédule mais sincère, et qui a parcouru il y a quatre siècles et demi, pour le service de son Roy, la plupart des contrées dont il nous entretient ainsi.

Sans doute son œuvre est fort inférieure à celle d'un Ghillebert de Lannoy ou d'un Bertrandon de la Broquière ; si secondaire qu'elle nous apparaisse, elle vaut néanmoins la peine d'être lue dans son intégrité par nos géographes et nos historiens d'aujourd'hui, et j'exprime, en terminant cette courte introduction, l'espoir qu'ils voudront bien faire à cette publication un favorable accueil et qu'ils la liront avec autant de plaisir que j'en ai pris à en préparer les divers éléments.

J'ai déjà annoncé qu'à la suite du texte de Berry on trouverait les deux états contemporains des *citez* et des *duchiez et contez* du *Royaulme de France*, présentés, semble-t-il, à Charles VII avec une sorte de budget sommaire, peu après le *recouvrement de Guyenne* en 1442.

J'ai cru bon de transcrire également, pour suppléer aux

a paru à Paris, en 1858. J'ai largement profité, pour mes annotations, de cette excellente édition, comme aussi de celles que plus récemment Potvin et Ch. Schefer ont consacrées à Ghillebert de Lannoy et à Bertrandon de la Broquière. Je dois encore de précieux renseignements au *Débat des Hèraults d'Armes* savamment commenté par mon savant confrère M. Paul Meyer.

1. Voir plus loin appendices I et II.



imprécisions de la topographie du héraut Berry un certain nombre d'itinéraires du XVe siècle depuis ceux du seigneur de Caumont dont j'ai déjà parlé à St-Jacques de Compostelle (1417) et aux Lieux Saints (1418) jusqu'à celui d'Arnold de Harff qui conduisait jusqu'aux Indes ce pieux et hardi pèlerin (1496-1499).

J'ai notamment réédité en l'accompagnant des commentaires utiles, le fameux *Itinéraire de Bruges* dont Lelewel avait donné il y a cinquante ans une reproduction peu satisfaisante. J'ai revisé soigneusement à Gand sur l'original cette longue liste de noms et de chiffres et j'en ai repris, une à une, les identifications à l'aide des meilleurs documents comparatifs.

J'ai suivi exactement, pour la disposition matérielle de ces divers textes, les pratiques en usage dans les volumes précédemment parus de la collection.

L'éditeur de ce volume, M. Ernest Leroux, a bien voulu faire exécuter un certain nombre de reproductions qui en augmenteront l'intérêt.

La première, qui sert de frontispice à ce volume, nous montre Berry, offrant un de ses ouvrages à Charles VII.[1] La miniature que cette planche reproduit est d'un travail fin et serré et il semble bien qu'elle donne un véritable portrait de l'auteur aussi bien que celui du Roi.[2] Elle représente une galerie supportée par des piliers qui s'ouvre sur une vue maritime. Le roi Charles VII est debout, placé sous un dai fleurdelisé. Il est chaussé de souliers noirs et de chausses vertes ; vêtu d'une tunique bleue à maheutres ;[3] la tête couverte d'un chaperon mauve à crête, dont la draperie retombe vers le sol. A l'autre extrémité, un groupe de courtisans ; entre le roi et ce groupe, Le Bouvier, rasé, cheveux gris, tête découverte, un genou sur le carreau de pierre, présente à Charles VII son livre doré sur tranches et couvert de velours

1. Cette miniature se voit au f° 13 v° de l'*Armorial* de Berry si souvent cité au cours de ce volume (*Bibl. Nat.*, ms. fr., n° 4985).

2. Vallet (de Viriville) *Arm.*, p. 38-49.

3. Espèces de manches qui couvraient le bras depuis l'épaule jusqu'au coude.

rouge. Il est vêtu de chausses rouges et d'une tunique mauve fourrée, par dessus laquelle il porte sa cotte d'armes; blasonné, sur le dos et aux épaules, des armes pleines de France (et non de Berry) comme « élu roi d'armes des François. » [1]

La deuxième planche de ce volume, placée en tête du texte de la *Description des Pays* est la planche d'armoiries dont j'ai parlé au commencement de cette *Introduction*. [2]

Deux autres miniatures, que l'on trouve reproduites un peu plus loin, sont empruntées à un de ces volumes richement enluminés que faisaient exécuter dans la seconde moitié du XV[e] siècle les ducs de Bourgogne. Elles représentent l'une *une flotte*, l'autre *un combat d'éléphants*, et ont été peintes pour Charles le Téméraire en 1470 par l'atelier de Louis Liédet [3] (*Bibl. Nat.*, ms. fr. (anc. fonds Lavallière), n° 22547). [4] Ces deux planches serviront de commentaire à deux passages du petit livre de Gilles Le Bouvier.

Le volume contient encore un fac-simile du curieux dessin de Pisanello, qu'on admire au musée du Louvre et qui représente ces Tartares dont a brièvement parlé notre géographe.

Trois esquisses de Pinturicchio, qui appartiennent au même musée, sont reproduites un peu plus loin. Ces œuvres, attribuées jusqu'à ces derniers temps à Giovani Bellini, ont été identifiées avec la plus entière certitude [5] par un critique des plus compétents, M. Venturi; elles nous mettent en présence de quelques-uns des types observés par Gilles en Orient.

On trouvera enfin, à la fin du présent ouvrage, une réduction de demi-grandeur, de la fameuse *Table de Velletri*, d'après un

1. Vallet (de Viriville), *Arm.*, p. 39.

2. Voy. plus haut p. 1.

3. L. Delisle, *Cabinet des manuscrits*, t. III, p. 341. — Cf. Al. Pinchart, *Miniaturistes, enlumineurs et calligraphes employés par Philippe le Bon et Charles le Téméraire*, p. 24 et suiv.

4. Exemplaire original des faits et gestes d'Alexandre, présenté au duc Charles par Vasque de Lucena.

5. *L'Arte*, Ann. I, p. 32, 1898, in-4°.

très bel exemplaire que je possède de *l'Apographon* publié en 1797 par C.-J. Borgia ;[1] c'était la carte qui convenait le mieux au texte de la *Description des Pays*.

Le Waast, 28 août 1907.

1. *Apographon Descriptionis orbis terræ figuris et narratiunculis distinctæ, manu germanica, opere nigelliani discoloris circa medium sæculi XV tabulæ æneæ musei borgiani Velletris consignatæ, quod Camillus Johannes Pauli filius Borgia, fide summa, maximoque artificio expressum recognitumque proponit, 1797.*



FRONTISPICE DU LIVRE DE LA DESCRIPTION DES PAYS

(Bibl. Nat. Ms. fr. N° 5.873).

. LEROUX, Édit. H. Demoulin, sc.

LE LIVRE

DE LA DESCRIPTION DES PAYS [1]

POUR ce que plusieurs gens de diverses nacions et contrées se délectent et prennent plaisir comme j'ay fait le temps passé à vëoir le monde, et les diverses choses qui y sont, et aussi pour ce que plusieurs en veullent savoir sans y aler, et les aultres veullent vëoir, aler, et voyager, j'ay commencé ce petit livre, selon mon petit entendement, afin que ceulx qui le verront puissent savoir au vray la maniére, la forme et les propriétés des choses qu'ilz sont en tous les royaulmes crestiens et des aultres royaulmes où je me suis trouvé ; de la longueur d'iceulx, des montaignes qui y sont, et des fleuves qui y passent, de la propriété des païs, des hommes, et des aultres choses estranges, comme cy après sera déclairé. Et

1. Tout ce commencement du manuscrit de Gilles le Bouvier a déjà été imprimé par le P. Labbe (*Abrégé royal de l'alliance chronologique de l'Histoire sacrée et profane*, etc. Paris, 1651, in-4°, t. I, p. 696-711.)

PREMIÈREMENT du Royaulme de France, pour ce que c'est le plus bel, le plus plaisant, le plus gracieux et le mieulx pourporcioné de tous les aultres, [1] car il a six moys d'esté et six moys d'iver, ce que n'a nul aultre royaulme. C'est assavoir esté y commence en avril et dure jusques en octobre que blez et vins sont recueillis.

Et l'hiver dure d'octobre jusques en avril et n'est en ce dit royaulme l'esté trop chault, ne l'hiver trop froit selon ce qu'il est chault et froit en aultres païs. [2] Ce dit royaulme a de long XXII journées : c'est assavoir depuis l'Escluse [3] en Flandres [4] jusques à Sainct-Jehan de pié de porc [5] qui est l'antrée du royaulme de Navarre

1. Cf. *Le Débat des hérauts d'armes de France et d'Angleterre, suivi de The Debate between the Heralds of England and France, by John Coke*. Edition commencée par L. Pannier et achevée par M. Paul Meyer. Paris, *Soc. des Anc. Text. franç*, 1877, in-8°, p. 46 et suiv.

2. « Le royaume de France est trop mieux assis que vous n'estes, dit le héraut de France à celui d'Angleterre (dans le *Débat* que je viens de citer et qui est contemporain de la *Description des Pays*), car il est entre les chauldes et les froides régions ; les chauldes qui sont delà les mons sont fortez à endurer pour les grandes et excessives chaleurs, et les froides, en quoy vous estes, sont fort nuysans à corps humain, car l'hyver y commence si de premier et dure si longuement que les gens y vivent en doleur de froidure et n'y peut croistre comme nulz fruitz et ce qui y croist est mal aptemcé et asaisonné. Mais France qui est entre deux et au meillieu, là se repouse vertu, et y est l'air doulx et plaisant, et tous fruitz y croissent habondamment et sont vertueux et délicieux, et les gens y vivent plaisamment et actrempeement, sans trop grant chaleur ne trop grant froideur » (*Le Débat*, éd. cit., p. 48).

3. « Le havre de l'Escluse, qui est ung des plus beaulx havres de crestienté et si est fort pour bien garder navires » (*Le Débat*, édit. cit., p. 27).

4. « Were you declare your lymytes to be between Sluse und Bayon, réplique le héraut anglais. I wel cute you of LX myles in length, for from Sluse to Calais you have never a foote of ground, pourhe, haven nor creke (*The Debate between the Heralds*, édit. cit., p. 107). — Sluse, en flamand Sluis.

5. Sainct-Jehan de Pedes portz (Caumont) St-Jean Pied-de-Port, au pied du port ou passage de Roncevaux.

et a de large XVI journées : c'est assavoir depuis Saint Mahieu de fine poterne [1] en Bretaigne jusques à Lyon sur le Rosne.

Icelluy royaulme est très fertile de blez, de vins, de bestial, de fer, de plon, de cuivre, de laynes, de fruictz selon la challeur d'icelluy païs. Aucun païs y a où ne croist point de vins, comme en une partie de Normandie, de Picardie, de Bretaigne, de Flandres, mais assez en croist ès païs voisins, par quoy ils en ont assés et à bon marché. Et aucy ne croist point ès montaignes de Limosin, de Combrailles, d'Auvergne, de Forest, de Lyonnois, de Morvant ne de Beaujoloys, mais du pié d'icelles montaignes en croist assez et largement. [2]

Ce royaulme est farmé depuis l'Escluse en Flandres jusques au royaulme de Navarre de mer et de là est farmé des monts Espirans [3] jusques à Nerbonne [4] et de Nerbonne est farmé de la mer de mydy qu'on appelle la mer Myterrenne [5] jusques à Esguemorte, [6]

1. Mauvaise lecture pour *finibusterre*. — Cf. *Nostre Dame de finibusterre* (Caumont).

2. « Si avons beaucoup de choses que vous n'avez pas (dit le héraut de France dans son plaidoyer). Premièrement le vin, qui est la plus belle licour qui soit, qui croist par tout le royaume de France habondamment, et vin de diverses manières, de fort, de blanc, de rouge et de toutes sortes et si largement, ajoute-t-il, que nos laboureurs ne boivent point de servoise et ne boivent que vin (*Ibid.*, p. 44) » ce qui est d'ailleurs en contradiction avec les dires du héraut Berry et avec la réalité.

3. Mons Pireneus (*Tab. Vellet.*), les Pyrénées.

4. Narbonne.

5. Miterraine, Méditerranée.

6. *Esgue morte, Esgues mortes, Aygues Mortes*, Aigues-mortes.— On sait que

où tumbe le grant fleuve du Rosne en mer et est farmé depuis la mer au long dudit fleuve, jusques à la cité de Lyon dudit Rosne là où tumbe le fleuve de la Sonne et de là est fermé du fleuve de Sonne [1] dudit Lyon jusques à l'enseu ès marches de Lauraine. Et près de là commence le fleuve de la Meuse, dont ledit royaulme est farmé contre les Allemaignes jusques à la conté de Hénault et au païs du Liège, et à une journée de là est farmé du fleuve de L'Escault qui part d'enprès Bou[c]hain [2] en Cambresix jusques à la mer de Flandres où tumbe ledit fleuve. En cedit royaulme a moult de bonnes rivières portans navire. Premièrement l'Eschault, qui passe à Cambray, à Valenciennes, à Tournay et à Gant. Et après y a le fleuve de Somme, qui passe à Amians et à Abeville et tumbe en mer entre Normandie et Picardie, et part d'auprès Saint-Quentin. [3] Après y a le fleuve de Saine, qui vient de

cette ville est bien à l'extrémité occidentale de l'estuaire du Rhône, mais qu'elle est située à la jonction des canaux de Beaucaire, de la Badille, de Bourgidou et de la Grande-Robine.

1. La Saône. C'était, dit Beaucourt, une antique tradition que le royaume de France avait comme limite sinon le Rhin, au moins la Meuse et l'Escaut. En énonçant le fait dans son livre le héraut Berry montre bien que cette tradition était encore en pleine vigueur (*Hist. de Charles VII*, t. IV, p. 15-16). —Cf. A. Longnon, *Les Limites de la France* (*Rev. des Quest. hist.*, t. XVIII, p. 445-446, 1875).

2. L'Escaut a sa source au pied du mont Saint-Martin, à quinze kilomètres au N. de Saint-Quentin. Bouchain est au confluent de la Sensée et de l'Escaut.

3. Les confins de la Normandie et de la Picardie sont déterminés par le cours de la Bresle et non par celui de la Somme. Les sources de cette dernière sont à Font-Somme, à une dizaine de kilomètres au N.-E. de Saint-Quentin.

la duché de Bourgongne, [1] et vient à Chastillon, à Troies en Champaigne et à Paris. Et là tumbe en Saine deulx aultres fleuves : l'un est Marne [2] qui part de Langres et passe à Chaalons, à Meaulx, et tumbe une lieue ou environ au dessus de Paris en Saine. L'autre est Yonne, qui vient du païs de Nivernois, et passe à Auserre et à Sens et tumbe en Saine à Montereau, et portent toutz grosses navières à Paris et de Paris à Rouen. Et à Rouen vient le navire de la mer, et là deschargent la marchandise, et tumbe ledit fleuve en mer entre Harefleu [3] et Honefleu. [4] ℂ Après est la rivière d'Oyse, [5] qui part d'emprès Guise, et passe à Noion, et de là à Compiengne, et là s'asamble avec la riviere d'Oise la riviere d'Aine, qui vient du païs de Barrois [6] et tumbe à Soisons et de là à Compiengne et à Pontoise et tumbe à une lieue de

1. A Saint-Germain source Seine, sur les pentes du Mont Rasselot.

2. La Marne descend en effet du plateau de Langres, passe à Châlons-sur-Marne et à Meaux et tombe à Charenton. L'Yonne sort du Morvan, au pied du Prénelay et arrose Auxerre et Sens avant de se jeter dans la Seine à Montereau-faut-Yonne.

3. Harfleu, Harfleux (Lefebvre de St-Rémy, édit. cit., t. I, p. 224-225. — Ghillebert de Lannoy, édit. cit., p. 10. — Berry, *Recouvrem. de Normandy*, éd. Steversen, p. 324). Harrefleur, *Harflete in Normandy (Déb.*, p. 27 et 90), Harfleur.

4. « L'embouchure de la Seine devant Honnefleu » (*Chron. de Berry*, p. 432), Honfleur.

5. L'Oise passe bien à Guise, mais sa source est à plus de 50 kilomètres en aval, au delà de la frontière belge, un peu au sud de Chimay.

6. « La rivière d'Ayne » (*Arm.*, p. 41). Elle prend, en effet, sa source dans l'Argonne, auprès de Vaubécourt.

Pontoise en Saine. ℭ Et après y est le fleuve de Loire [1] qui vient des montaignes de Montpesat près du Puy en Velay [2] et passe par le païs de Forest, de Bourbonnois et à Nevers, à Gien, à Orléans, à Blois, à Tours, à Saumur, au Pont de Sel, à une lieue d'Angiers, à Nantes et au dessoubz tumbe en la mer. ℭ Et puis y est la rivière de Satre, [3] qui vient devers Alanson en Normandie, et passe au Mans, à Sablé, à Angiers, et tumbe en Loire une lieue au dessoubz. [4] ℭ Et après y a la Vienne, qui vient du païs de Limosin, et passe à Limoges, à Chasteaulerault [5] et à Chinon et tumbe en Loire au dessus de Saumur, à Saint-Martin de Cande. [6] ℭ Puis y est l'Alier, [7] qui part des montaignes de Givodan, et passe près de Cleremont en Auvergne, et passe à Vichy, et à Moulins, et tumbe en Loire au pié du chastel de Cuffy à une lieue au dessoubz de Nevers. ℭ Puis y est la rivière de la Charente, [8] qui vient du païs de Limosin, et passe au pié de la cité d'Angou-

1. « La rivière de Loire qui descend depuis Roanne, jusques en Bretagne ; tous biens croissent environ icelle. » (*Le Débat*, p. 47).

2. En réalité la source de la Loire est à Sainte-Eulalie, au Mont Gerbier-le-Jou.

3. Les Ponts-de-Cé, Angers, la Sarthe. La Sarthe a déjà un cours d'une centaine de kilomètres à Alençon, depuis le Mont d'Amain d'où elle sort.

4. On considère aujourd'hui la Sarthe comme formant, avec la Mayenne, un peu au-dessus d'Angers, la rivière de Maine qui tombe dans la Loire une lieue plus bas.

5. *Chasteaulerau*d (*Arm.*, p. 150), Châtellerault.

6. « Saint-Martin de Candé où tombe Vienne en Loire » (*Arm.*, p. 41). Candes, *Condatum, Condé,* confluent.

7. *Flumen Aleer* (*Itiner. Brug.*).

8. « En Xaintonge, la rivière de Cherante qui porte navires de mer bien parfont en terre ». (*Le Débat*, p. 47).

lesme et à Congnac et tumbe en mer à Soubise. ℭ Puis y est la rivière de Dordongne, qui vient du pays d'Auvergne de la montaigne de Montdort, et passe par Limosin, à Caours, à Sarelac, et à Bargerat, et tumbe en la Geronde trois lieus au dessoubz de Bourdeaulx. [1] ℭ Puis y est la rivière du Tar, [2] qui vient des montaignes de Givodan et passe à Alby, à Gaillac, à Rabastins, à Montauban, et tumbe en la rivière de Gueronne une lieue au dessous de la cité d'Agen. ℭ Puis y est la rivière de la Gueronne qui vient des montaignes de Commainge, près du royaulme d'Aragon, [3] et passe à Saint-Bertran, à Toulouse, à Agen, à Mermande, à la Riolle, [4] à Bourdeaulx et pour ce que la mer la reculle jusques à la Riolle, ci se nomme Gironde depuis la Riolle [jusques] am bas et tumbe au dessoubz de Bourdeaulx XVII lieues en mer au droit du chastel de Tallemont et viennent les vaisseaulx de tous païs [5] par

1. La Dordogne a sa source sur le versant nord du Puy de Sancy, dans le massif du Mont Dore. Cahors (Caours), que nomme ici Berry, est sur le Lot; Sarlat (*Sarelac, Sarlant* (*Arm.*, p. 189) sur la Çure, un petit affluent de la Dordogne ; Bergerac *(Bargerat)*, est seul bien en place dans notre texte.

2. Berry, qui ignore le Lot, connait assez bien le Tarn dont il écrit le nom tel qu'on le prononce dans le pays. — Albi, Gaillac, Rabastens, Agen, sont à leur place.

3. Les sources de la Garonne, au nombre de deux, sont plus au sud dans le haut du Val d'Aran (Pyrénées Espagnoles).

4. St-Bertrand de Comminge... Marmande, La Réolle.

5. « La très belle et très renommée rivière de Gironde en laquelle se frappe la rivière de Garonne et celle de Dordogne et plusieurs autres qui apportent tant de biens que merveillez du hault pays. Et sachez que Gironde est une des plus belles rivières du monde et porte gros navires de mer XXVI lieues ou plus. » (*Le Débat*, p. 47).

la mer de Bourdeaulx et porte navire la dite rivière jusques à Toulouse. [1]

Et puis y est la rivière de l'Adour, [2] qui vient des montaignes de Bigorre, près du païs d'Aragon. Et passe à Terbe, à Maubarget, à Aire, à Saint-Sevé, à Ast et tumbe en mer à Baionne. [3] ℭ Puis y est la rivière du Gave biernes, [4] qui vient des montaignes de Bierne [5] près d'Aragon et passe à Lourde, à Lestar, à Ortès, [6] et tumbe en l'Adour à Baionne. ℭ Puis y est la rivière du Gave artes, [7] qui vient des montaignes du Sault [8] près d'Aragon et passe à Loron, à Navarins, à Sauve terre et tumbe en l'Adour à Baionne. [9] ℭ Puis y est la rivière de Nybe [10] qui vient des montaignes de Roncevaulx et tumbe à Baionne parmy la cité, et tous les fleuves et rivières dessusdictes tombent en la mer Occeane. Et celles que je nomeré cy après tumbent en la meı Miterraine. ℭ Puis y est la rivière d'Aude, qui vient des montaignes de Sault, près du païs de Castel-

1. On sait que la Garonne est réputée navigable jusqu'à Cazerres (Haute-Garonne).

2. « La rivière de Laudour chet dans la mer à Cap Breton proche et au-dessous de Bayonne, à 3 lieues » (*Chron.*, p. 470).

3. Tarbes, Maubourget, Aire, St.-Sever, Dax, Bayonne.

4. Gave de Béarn, aujourd'hui Gave de Pau, La ville de Pau que Gilles ignore, n'a pris, en effet, d'importance qu'à dater de 1512.

5. Biarne (*Arm.*, p. 49).

6. Lourdes, Lescar, Orthès.

7. Gave d'Oloron.

8. Ossau, Pic du Midi d'Ossau, val et gave d'Ossau.

9. Oloron, Navarrens, Sauveterre.

10. La grande Nive, réunion de cinq torrents du même nom qui descendent des massifs d'Urdax.

longue [1] et passe à Limour, à Alet, à Carcassonne et Nerbonne [2] et tumbe près de là, en la mer Miterraine. ℭ Puis y est la rivière [d'Orb [3]] qui vient des montaignes de Rouergue et passe à Saint-Pons et à Bésiers et tumbe deux lieues au dessoubz en la mer [4]. ℭ Puis y est la rivière [de l'Hérault [5]] qui vient des montaignes de Givodan et passe à Lodesve, à Puissenas et à Saint-Yvery et à Ade où elle tumbe en mer. [6] ℭ Puis y est la rivière du Guerdon, qui vient des montaignes de Givodan et passe à Alès et à Senneres et tumbe au Rosne au dessus de Biaucaire demie lieue. [7] ℭ Puis y est la rivière du Rosne, [8] qui vient d'emprès le mont Saint-Bernard en Savoie [9] et passe parmy le grant lac de Genefve et passe parmy le païs de Savoie jusques à Lyon sus le Rosne. ℭ Puis y est la rivière de Sonne

1. Le bassin de l'Aude est séparé de la Catalogne par celui de la Têt. Les sources de l'Aude et de la Têt sont au Mont Carlitte.

2. Limoux, Alet, Carcassonne, Narbonne. Cette dernière ville est à plusieurs kilomètres au sud du fleuve sur l'antique canal de la Robine.

3. Lacune du manuscrit.

4. Béziers est sur l'Orb, mais Saint-Pons est sur la Jaure, affluent de droite de l'Orb, qui a sa source au Mont Guilhomard, dans le Larzac.

5. Autre lacune du manuscrit.

6. L'Hérault, qui descend de l'Aigoual, passe à Pézenas *(Puissenas)* et St-Thibéry *(Saint-Yvery)* pour tomber en mer un peu au-dessous d'Agde *(Ade)* mais Lodève *(Lodesve)* est au confluent de la Largue et de la Sonlondre.

7. Le Gardon passe à Alais *(Alès)* et à Saint Ners *(Senneres)* et se jette dans le Rhône à 6 kilomètres en amont de Beaucaire *(Biaucaire)*.

8. « La rivière du Rosne où se frappe la rivière de Saune qui départ le royaulme de France et l'Empire, s'en va descendre à Beaucaire et entre en la mer ». (*Le Débat*, p. 47).

9. Chacun sait aujourd'hui que le Rhône sort du grand glacier de la Furca, à 100 kilomètres à N.-E. du Grand Saint-Bernard.

qui vient de Luseu [1] sus les marches de Lorraine et passe près de Digon, [2] à Ausonne, à Verdun, à Chalon, à Macon et tumbe au Rosne à Lion ; et départ ladite rivière de Sonne depuis Lorraine jusques à Lyon le royaulme et l'Empire, et de Lyon s'en va le Rosne en Avignon à Beaucaire et à Ayguesmortes et là tumbe en mer. Et départ pareillement dudit Lyon jusques à Esguesmortes le royaulme et l'Empire. [3] Il y a oudit royaulme de France plusieurs aultres rivières dont je ne fais point de mention, pour ce qu'elles ne portent point de navires. [4] ℭ Ce royaulme est en manière d'une lausange, car il n'est ne long ne quarré. Et passe le fleuve de Loire formant par le millieu du royaulme.

OR vienge conter des païs qui sont d'ung des coustés de ladite rivière de Loire, depuis où elle commance jusques là où elle tumbe en mer et jusques ès royaulmes d'Aragon, et de Navarre. ℭ La dicte rivière par[t] du païs de Velay qui est païs de grandes montaignes, et y a une cité nommée le Puy, où y a grant pélerinage de Notre Dame. [5] Se païs est fort peuplé et y a grant foison

1. Luxeuil est en réalité sur le Breuchin.

2. Digon (Lefèvre de St-Remy, éd. cit., *pass.*), Dijon.

3. L'Itinéraire brugeois laisse, comme le héraut de Berry, le Dauphiné en dehors du Royaulme (Cf. J. Lelewel, *Géographie du moyen âge. Epilogue,* p. 291. Bruxelles, 1857, in-8°).

4. *Le Débat* (p. 47) ajoute cependant : « la rivière de Brouaige et en Poictou la rivière de la Soivre, le Lay et la rivière de la Vie qui porte navires de mer », la rivière de Brouage fermée par les Rochelois en 1586, la Sèvre, le Lay et la Vie.

5. Voy. plus loin l'itinéraire qui y conduisait (*Itin. brug., App.*, n° IV).

bestial, beufz, vaches, chevaux, letz, fromages, et foison chasteaux fors [1] sus roches. Et en ce païs est la neige tout l'iver, especiallement ès haultes montaignes. Et y a bains chaulx nommez les Bains Saint-Laurens. [2] Ce païs est devers soleil levant. Le païs de Forest est devers prime. Le païs de Viverés est devers mydi [et] le païs de Givodan [3] qui sont païs de montaignes, de telles conditions qu'est ledit païs de Velay et sont les gens de cesdits païs rudes gens, vestus de gros bureaulx comme sont gens de toutes montaignes. ℂ Puis y est le païs d'Auvergne devers le couchant, qui est païs de montaignes, où a bains chaulx nommez les bains de Chaude-saygues, [4] de telle condicion que les aultres païs dessusdits; et y a plain païs en aucuns lieux especiallement en la Loumaigne, [5] qui est ung bon païs et fertil de blez, de vins, de bestial. Et y a deux cités, c'est assavoir Saint Fleur en la montaigne et Cleremont en la Loumaigne. [6] Et y a une duchié et quatre contés. [7] Et passe parmy cedit païs la rivière d'Alier et y a de très bons vins et très bel vinoble. ℂ Et après y est le païs de Bourbonnois, où a bains chaulx nommez les

1. Le mot *château* est constamment employé par Berry avec le sens de ville forte, *sans évêque*. La ville épiscopale est une *cité*.

2. Saint-Laurens-les-Bains (Ardèche), source thermale, déjà exploitée à l'époque romaine.

3. Forez, Vivarais, Gévaudan.

4. Chaudesaigues (Cantal), source thermale également connue des Romains.

5. Limagne.

6. St-Flour, Clermont-Ferrand.

7. Le duché d'Auvergne, les comtés d'Auvergne, de Clermont, de Montpensier et de Brioude.

bains de Bourbon [1] et ceulx de Vichy. Et le païs de Berry qui est plain païs. Et le païs de Combraille [2] où a bains chaulx nommez les bains de Nerys [3] qui est païs de montaignes. Ce païs de Bourbonnois et de Berry sont bons païs et fertilz de blez, de vins, de bestial, blans et rougez et grant foison d'estans, belles forestz et petites rivières. Et y a une bonne cité nommée Bourges. Les gens de cest païs sont bonnes gens et simples, et bien obéissans à leur seigneur et ne sont pas gens de grans bobans [4] en abillemens ne en vestures. ℂ Puis y est le païs de Sauloingue, [5] qui est maigre païs et est païs de sablons, et de bruières et y a grans foisons d'estans, petite[s] rivierettes, bois, bestial, vollailles et venaisons et passe Loire à deux journées. Au long d'icellui païs, et au long d'icelle rivière y croist de moult bons vins de Gergeau, [6] d'Orléans qui est cité et de Blois, et sont bonnes gens et honnestes plus que ceulx de delà Loire. ℂ Puis y est le païs de Touraine qui est ung très bon païs et fertil de vins, de blez, de bestial, de venaisons, vollailles, et de poissons, d'estans, de rivières et belles forestz comme la forest

1. Bourbon-l'Archambault et Vichy (Allier) possèdent aussi des eaux minérales utilisées depuis l'époque romaine *(Aquæ Bormonis, Aquæ Calidæ).*

2. Combrailles.

3. Néris-les-Bains *(Aquæ Nerei* ou *Neriomagiensium),* station thermale très fréquentée dès l'époque romaine.

4. Orgueil, vanité, somptuosité (*Gloss.* de Roquefort).

5. Sologne.

6. Jargeau, à 17 kilomètres en amont d'Orléans, sur la rive gauche de la Loire.

de Loches, de Beaumont, de Montrichart, et d'aultres moult belles. Aussi y a-il de beaulx chasteaulx et très fors. Et une bonne cité nommée Tours, où passe la rivière de Loire auprè[s], et est une duchié et y a de grans seigneurs et bon peuple. De cest costé de la rivière de Loire, est une partie de la duchié d'Anjou, qui est moult bon païs et fertil. Et y est le païs de Rès. [1] Aucunes gens dient que cellui païs est en Bretaigne et aultres dient qu'il est en Poittou et est très bon païs et y a ung lac nommé Grant-lieu. ℭ Puis y est le païs de Poictou qui est très bon païs de blez, de vins, de chers, de poissons de mer et d'eaue doulce. Et y a de beaulx chasteaulx et villes et foison noblesse. Et y a trois cités Poittiers, Maillezés [2] et Luxon sur la rive des mers d'icellui païs où Loire tumbe en mer jusques à la Charente là où on fait moult de sel, qui enrichist moult fort le païs [3] et est bon peuple et menguent pain sallé et sont vestuz de gros bureaux. En la cité d'Aq [4] a bains chaulx. Puis y est la duchié de Guienne, qui est grans païs et bon et en est Saintonge, Angoulesme, Pregort, [5] la Marche,

1. Retz, « le baron de Rès dans la Royauté d'Armes de Bretagne » (*Arm.*, p. 160).

2. Poitiers, Maillezais, Luçon. — L'évêché de Maillezais a été transféré à La Rochelle en 1648.

3. « Il (le roi de France) a sel qui se fait par la vertu du soleil habondamment et tant à la Bace (Batz) et environ que en Brouage en Xainctonge... moult de navire s'en peut exciter et bien embesongner. » (*Le Débat*, p. 29).

4. D'Aq. Dax.

5. Périgord...

Limosin, Cressy, Agenés, Rouerghe, Armignac, Bierne, [1] et toutes les montaignes jusques à Navarre et en Aragon, et est tout cedit païs ung des fertilz païs du monde s'il estoit en pais. Et sont les gens d'icellui païs courageuses gens et légiers de teste et bonnes gens d'armes. Et y a vingt eveschiez [2] et trois archeveschez. Les archeveschiez est Aux, [3] Bourdeaulx et Bourges, qui se dit primat d'Aquitaine. Les menus gens sont tous arbalestriers, mal vestus et portent solles de bois, ou de cuir à tout le poil par povreté et sont gens joueurs de dez ou de quartes, [4] et y a bons vins par tout, et grant foison vin de pommes. Les femmes ilz sont fortes et abilles, et font le labour, et vivent de pain de millet, et boivent le vin de pommes dont ilz ont grant foison, et vendent les blez et le vin.

Puis y est le païs de Languedoc, qui est ung très bon païs, et riche d'or et d'argent, de blé, de vins, d'uilles d'olives, de dates et d'amandes. [5] Et y croist

1. Quercy, Agenais, Rouergue, Armagnac, Béarn...

2. Les vingt évêchés de Guienne étaient en 1453 Agen, Aix, Angoulême, Bayonne, Bazas, Cahors, Condom, Dax, Lectoure, Lescar, Limoges, Lombez, Montauban, Oloron, Périgueux, Rodez, Sarlat, Saintes, Tulle, Vabres.

3. Auch.

4. On sait maintenant que les cartes à jouer qu'on a cru longtemps contemporaines de Charles VI étaient déjà connues des Allemands en 1329 (Cf. H. R. d'Allemagne, *Les cartes à jouer du XIV*e *au XX*e *siècle*. Paris, 1906, 2 vol. in-8o).

5. La datte n'est pas un produit du Languedoc et P. Clément supposait qu'il était ici question de figues (*Jacques Cœur*, éd. cit., p. 128). On sait qu'une variété très répandue de prunes porte encore le nom de *datte* dans le langage populaire.

La datte était d'ailleurs connue comme fruit exotique jusque dans le nord de

grant foison de ghedes [1] et graine d'escarlate [2] dont l'on taint les draps. Et est chault païs plus que nul du royaulme, et y a deux archeveschez, Toulouse et Nerbonne, et vingt et une eveschié. [3] Et en est le païs d'Arbigois, de Comminge, de Bigorre, et y a bains chaulx nommez les bains de Benires; [4] le païs de Fois, de Castres, de Nerbonnois, de Givodan, de Viverois jusques au païs de Lionnois et y a une rivière nommée Oré, [5] qui vient des montaignes de Comminge où on pesche l'or [6] et passe par le val d'Oré. Puis y est de la Loire le païs de Lionnois et de Biaujolois; là sont les mines d'argent, de cuivre et de plon [7] et est païs de

la France au XVe siècle. « Les éez (abeilles) aiment les fleurs, et les laoustés (sauterelles) le rousée, et les chevaulz l'avoine, et le boquet (écureuil) la noisette et *le dromadaire, la dade* (La Fons Mélicocq, *Doc. inéd. pour servir à l'hist. des coutumes et des lois dans le Nord de la France au XVe siècle (Bull. Soc. des Antiq. de la Morinie,* t. III, p. 228, 1863).

P. Clément, oubliant ce texte qu'il vient de commenter attribue à Jean de Village, facteur de Jacques Cœur, envoyé à la Cour du Soudan d'Egypte par Charles VII, l'introduction en France de l'amandier dont Berry atteste cependant l'expansion antérieure. Il est vrai que parmi les présentz remis par le Soudan à l'envoyé du Roi de France figure « une jatte de noyaulx d'amandes » (*Jacques Cœur,* éd. cit., p. 116 et n° 1), mais il s'agissait sûrement d'une autre espèce.

1 Guedes (*Le Débat,* p. 44) pastel, *isatis tinctoria.*

2. « Grain d'escarlate » (*Le Débat,* p. 44) ou de cochenille de l'espèce dite *Kermès des teinturiezs (K. baphica).* — Cf. W. Heyd, *op. cit.*, t. II, p. 606.

3. Les vingt-et-un évêchés de Languedoc étaient alors Agde, Albi, Alet, Béziers, Carcassone, Castres, Couserans (Foix), Lavaur, Lodève, Maguelonne, Mende, Mirepoix, Nîmes, Pamiers, Rieux, Saint-Bertrand de Comminge, Saint-Papoul, Saint-Pons, Tarbes, Uzès.

4. Bagnères de Bigorre *(Aquæ Convenæ).*

5. L'Ariège.

6. « Or ; de quoy les affineurs en trouvent en la rivière de Rosne, d'Yonne et en autres rivières » *(Le Débat des hérauls d'armes,* éd. cit., p. 45).

7. Ces mines de plomb argentifère étaient surtout celles de la montagne de

montaignes de la condition des montaignes devant dictes, mais il y a moult de belles vallées au long de la rivière de Sonne et est bien fertil de blez, de vins, de bestial et de poissons. ℂ Puis y est la duché de Bourgongne, et la conté de Charolois, qui est moult bon païs, et plain, et abondant de tous biens. Sur la rivière de Loire en ce païs de Charolois a bains chaulx. [1] Et est cedit païs de Bourgongne et de Charolois très fertil de blez, de vins, les meilleurs du royaume et aussi de bestial et de poissons. Et y a en icelle duché et sus ladite rivière jusques à Lion, la cité de Lion qui est archevesché, la cité de Mascon, la cité de Chaalons. [2] Et y a en icelle cité de grans barons et la principalle ville est nommée Digon qui n'est pas cité [3] et sont les cités d'icellui nuement au roy. ℂ Puis y est le païs de Mortvant [4] en ycelle duchié qui est païs de montaignes plaines de negez l'iver. Et entre la ville de Digon et icelles montaignes est la cité d'Autun. Ce païs est povre païs et est païs de sablons et y a assez bestial

Pampillon en Lyonnais et de la montagne de Joz sur Tarare en Beaujolais. Les mines de cuivre étaient celles de Saint-Pierre la Palus et de Chissieu en Lyonnais. Ces mines ont été exploitées par Jacques Cœur (Cf. *Compte des mines de Jacques Cœur*, P. Clément., *op. cit.*, p. 413-418) et les documents retrouvés par son historien montrent qu'elles étaient bien loin d'expliquer, comme on l'avait dit, l'origine de son immense fortune (*Id.*, *ibid.*, p. 119).

1. Bourbon-Lancy.

2. Mâcon, Chalons-sur-Saône.

3. Dijon appartenait aux évêques de Langres, son évêché est de date bien postérieure.

4. Le Morvan.

rouge et grant foison bois et sont les gens dudit païs rudes comme ilz sont en païs de montaignes. Et aussi sont mesment rudes ceulx de la duchié de Bourgongne. ℭ Puis y est la conté de Champaigne, qui est beau païs et bon et plain païs, et y a peu bois et assez blez et vins, bestial blanc, et labourent à chevaulx, et y a assez vaches et petites rivières, et y a de bonnes toilles et y a cinq cités. C'est assavoir Sens, qui est archeveschē, Langres, Troies, Chaallons et Reins archeveschē. Le peuple de cest païs sont bonnes gens, et gens de bonne foy. Et est une grant conté, la plus grande de France. Et a le conte de Champaigne XIII [1] contes, ses hommes. [2] ℭ Puis y est la duché de Bar, qui joint audit païs, qui est très bon païs de blez, de vins, de bestial et de poissons, assez bois et petites rivières. Et passe au loing d'icellui païs entre Loraine et ledit païs la rivière de Meuse, qui départ le royaulme de France et l'Empire. Les gens d'icellui païs sont de la condition de ceulx de Champaigne, et n'a gueres que icelle duché, n'estoit que conté tenue du conte de Champaigne. [3] En ce païs a de belle noblesse, de beaulx chasteaulx fors, et est plain païs. ℭ Puis y est la conté

1. Le copiste a écrit VIII. Le héraut Berry savait que les armes de Champagne, d'azur à la bande d'argent portent « deux cotèles potencées et contre-potencées d'or de *treizes pièces* pour rappeler ces *treize* comtés.

2. Les comtes de Bar, de Dampierre, de Tonnerre, de St-Porcien, de Brienne, de Grandpré, de Réthel, de Marle, de Vertus, de Vienne, de Bussy, de Brou et de Joigny (Voy. *App.* II).

3. Cf. *Arm.*, p. 64.

de Retel, le païs de Lannois [1] et la conté de Guise et le païs de Vermendois qui sont très bons païs et plains, sans montaignes. Et y a grant foison blez, vins et bestial et rivières, et sont bonnes gens et se tiennent honnestement de vestures, et de pannes, et y a de grans seigneurs et barons. ℂ Puis y est le païs d'Artois, qui est plain païs, et peu bois, et y a grant foison blez, bestial et petites rivières, et n'y croist point de vin et boivent cervoises les gens d'icellui païs, et sont sobres gens, et se tiennent bien vestus et sont légiers à courcier [2] et très nettes gens, et y a assez de gentilzhommes et la maistresse ville d'icelle est nommée Aras, [3] mais la cité est au roy, qui est joignant de la ville. Icelle conté a cinq contes soubz lui. C'es[t] assavoir le conte de Saint-Pol, le conte de [Guynes], [4] le conte de Pontieu, le conte de Boulloigne [5] et le conte de Foucquemberghe. [6] ℂ Puis y est le païs de Tournesis, Douay, Lisle, Orcies, [7] qui sont telz païs et de tele condition les gens comme ceulx d'Artois et y est la cité de Tournay, qui est une moult belle cité et forte et y fait-on moult de mercerie et de harnois de guerre et est celle cité nuement au roy. Et passe par icelle cité la rivière de

1. Le Laonnois.
2. Cf. Lefèvre de St-Rémy, éd. cit., t. I, p. 176, etc.
3. Arras.
4. Guysnes (*Le Débat*, p. 85), Guînes.
5. Boulongne (*Arm.*, p. 45-48), Boulogne-sur-mer.
6. Le comte de Faukemberghe (Lefèvre de St-Rémy, éd. cit., t. II, p. 309), Fauquembergue (Pas-de-Calais).
7. Douai, Lille, Orchies.

l'Eschault, qui départ le royaulme et l'Empire. [1] Et en tous iceulx païs ne croist point de vin, mais le peuple et les poure gens boivent cervoise. ℭ Puis y est la conté de Flandres, qui joint à icellui païs, qui est riche païs de marchandise, qui vient par mer de tous les royaulmes crestiens et est ce païs fort peuplé et y fait-on moult de draps de laines et y a deulx moult bonnes villes: c'est assavoir Gant et Bruges. Le païs de soy est poure païs, et peu de labour, pour ce qu'il est en eaues et en sablons. Ces gens de cest païs sont honnestes gens et bien vestus de fins draps et de fines pennes, et sont grans mengeurs de chers, de poissons, de lait et de beures et sont gens périlleux à course, et souvent rebellent contre leur conte, ou leur souverain, et n'est ce païs riche que des grans marchandises qui descendent en icellui païs. ℭ Puis y est le païs d'Amiénois, de Beauvoisin, de Soissonnois et de Vesquecin le francois, [2] qui est très bon païs de blez, de vins, de bestial et de bois. Et sont les peuples de cest païs très bonnes gens, et très honnestes de vestures et de vivre. En ce païs a sept cités; c'est assavoir Tournay, Amiens, Beauvais, Lan et Soixons. [3] ℭ Puis y est le païs de Normandie, qui est bonne duché, puissant et riche et est très bon païs de blez et de bestial blanc et rouge et foison de belle forestz et petites rivières et grant foison

1. Voyez plus haut p. 32.
2. Bauvaisis, Soissonnais, Vexin français.
3. Il manque deux des sept cités ainsi annoncées, ce sont Thérouenne et Noyon (Voyez *App.* 1).

de pommes et poires, dont l'on fait le citre et le poiré, dont le peuple boit pour ce qu'il n'y croist point de vin, combien qu'il en vient assez par mer, et par la rivière de Saine. En ce païs font de moult bons draps, et grant foison,[1] et est ce païs, païs de grant revenue au prince. En ce païs a sept cités : c'est assavoir Rouen archevesché, Cee, Avranches, Coustances, Baïeux, Lisieux, Evreux.[2] Les deux meilleures villes dudit païs sont Rouen et Caen. Et y a plusieurs contes, hommes du duc. Premièrement la conté d'Alençon, qui est de présent duché,[3] la conté de Harecourt,[4] la conté d'Evreux, la conté d'Aumalle, la conté d'Eu, la conté de Tancarville, la conté de Longueville, la conté de Maulevrier, la conté de Mortain et la conté de Mongoumery qui sont dix contés. En ce païs a grant noblesse et de grans seigneurs et barons et y a grant foison de bons marchans, par mer et par terre, et sont les populaires de grant peine, et fors laboureux, hommes et femmes. Et sont honnestes gens de vesture et de mesnaige et sont grans buveux en leurs festimens et grans chières se font par boire. ℂ Puis y est la duché de Bretaigne qui

1. Les manufactures de Rouen, de Louviers, de Saint-Lô étaient depuis longtemps établies.

2. « Ce dit pays de Normandie a six journées de long et quatre de large et y a six éveschiés et ung archevesque ; c'est assavoir Sees, Avrenches, Coustance, Bayeulx, Lisieux, Evreux et Rouen qui est archevesché et y a aussi C villes que villes que chasteaux, sans ceux qui ont esté abatus et desmolies par la guerre. » (*Le recouvrement de Normandie*, éd. Stevenson, p. 369).

3. L'érection du conté d'Alençon en duché remontait à 1414.

4. Alençon, Harrecourt, Tancarville, Longueville, Aumalle (*Arm.*, p. 46. Cf. *Append.* II).

est bon païs, espécialment Bretaigne Galo, du costé de Normandie et d'Anjou et là parlent françois. Et en Bretaigne Bretonnant parlent un langaige que nul que eulx n'entant s'il ne l'aprant. En ce païs ne croist point de vin, ce n'est autour de Nantes, mais ilz en ont assez de Poictou et d'ailleurs par mer. Le plus de ces gens ne boivent que eaue, se non aux festes, et font moult de bures [1] qu'i vendent aux estranges païs et en menguent en quaresme par faulte d'uile. Ce païs est tout fermé de mer, se non du cousté d'Anjou et du Maine. En ce païs a neuf cités [2] et sont soubz l'archevesché de Tours. En ce païs a grant foison bons porrs de mer et grant foison beufz et vaches et bons petis chevaux, grans landes, forestz et petites rivières, et plain païs sans montaignes, et grans seigneurs, barons et grant gentillesse et de fors chasteaulx, et fortes gens et bons lucteurs, et les menues gens sont vestus de bureaulx et sont bonnes gens de mer.

Les deux meilleurs cités du païs sont Nantes et Renes. ℭ Puis y est Vannes, Lion, Saint-Malo, Saint-Bioc, Dol, Trigier, Cornouaille. Ces gens sont rudes gens et cautelleux et grans plaideux. ℭ Puis y est le païs de la duché d'Anjou et la conté du Maine, qui est bon païs et fertil de blez, de bois, de vins, de bestial

1. Beurres.

2. Les neuf cités de Bretaigne énumérées plus bas sont Nantes, Rennes, St-Pol de Léon, St-Malo, St-Brieuc, Dol, Tréguier, et Quimper-Corentin (Cornouailles).

blanc et rouge et de poissons, et y a belle noblesse, bonnes gens d'armes et vaillans, et y a très bon peuple, et font leur labour à beufz, comme en Bretaigne. Et y a deux bonnes cités : c'est assavoir Angiers et le Mans. ℭ Puis y est la conté du Perche, et la conté de Vandosme, qui est très bon païs de la condition d'Anjou et du Maine. ℭ Puis y est la duché d'Orléans, le païs de Chartres, cellui de Beauce, la conté de Blois et de Aunois qui sont moult bons païs de blez, de vins, et y a assez bois en aucuns lieux et y a bon peuple et grans laboureurs; ces païs ont esté moult foulléz de la guerre. Il y a deux bonnes cités : c'est assavoir Orléans et Chartres et en ces païs labourent à chevaulx. ℭ Puis y est la conté de Dreux, la conté de Montfort, le païs de Hurepois, le païs de Gaistinois, la conté de Meulanc, [1] la conté de Chaumont, le païs de Besquecin, [2] la conté de Beaumont, la conté de Senliz, la conté de Valois, l'Isle de France, le païs de Brie, le païs de Pisoie, la conté de Gien, qui sont moult bons païs et fertilz de blez, de vins, de bestial, de bois et de rivières. Et y a moult bon peuple, et honnestes gens et bons catholiques. Et est à parler proprement le meilleur païs de tout le royaulme. Et y sont les cités de Paris [3] qui est la maistresse cité du royaulme, et la plus grant, et y est le

1. Meulan.

2. Vexin.

3. « *Paris sine pare bonitati et dominio, sedet immensitate plamto et castellato* » (Tabl. Velletri).

palais du roy assis au meilleu de la ville et passe la rivière de Saine autour dudit palais. Et est ycellui palais le mieulx composé et édifié, et le plus grant qui soit en nulz des royaulmes des crestiens et là est assise la grant chappelle collégial[e] du roy et aussi là sont les grans salles, où cotidiennement se tient le grant Parlement où on fait la justice de tout le royaulme. ℂ Puis y est la cité de Senliz, de Meaulx, de Soissons. Or y sont les païs d'Aucerrois et de Nyvernois, et y a deux cités, Aucerre et Nevers. Ainsy ay nommé tous les païs de ce royaulme. En ce royaulme a XVIII duchés, sans les évesques et arcevesques dont il y a quatre vings et quatorre cités, [1] comprins dix archeveschés, qui sont audit royaulme. [2] Et y a moult de contes et de barons et moult grande noblesse, [3] plus que en deux autres royaulmes crestiens. Le peuple de ce royaulme sont simples gens et ne sont point gens de

1. L'appendice I donne cette liste de cités, comprenant dix archevêchés et quatre-vingt-quatre évêchés.

2. Outre les six duchés-paieries énumérés ci-dessus, on en comptait douze autres savoir : les duchés de Bretagne, d'Orléans, de Bourbon, de Narbonne, d'Anjou, de Berry, d'Auvergne, de Touraine, du Bar, de Valois, de Nemours et d'Alençon (*Append.* II).

3. Le héraut du *Débat* distingue, dans la noblesse de France, les *douze nobles pilliers* « savoir est de troys ducz et de troys contes d'église et de troys ducs et troys contes de seigneurs temporelz, lesquelz pilliers nous appelons pers de France. Les pilliers de l'église sont ducz : l'archevesque de Reims, l'évesque de Laon, l'évesque de Langres ; contes : Noyon, Chalons et Beauvoys. Les seigneurs temporels sont le duc de Bourgogne, le duc de Guienne et le duc de Normandie ; les comtes : Champaigne, Flandres, Tholouse ».

« ... Si avons d'autres ducz comme le duc d'Orléans, d'Anjou, de Bretaigne, Bourbon et Alençon, etc. » (*Le Débat*, p. 41).

guerre comme aultres gens, car leurs seigneurs ne les mettent point à la guerre qu'ilz puissent. Ilz sont gens de grant peine, de mestier et grans laboureurs et paisibles gens et de bonne foy. Et est cedit royaulme bien fourny de notables clers, et de gens d'église. Et y a des plus belles églises du monde [1] et des plus beaulx pons de pierre sur les grosses rivières que en nulz autres royaulmes.

Or venge à parler des païs de l'Empire qui sont de ça les mons et qui anciennement estoient du royaulme de France, et parlent françois rudement. Premièrement le païs de la conté de Bourgongne, qui est du costé de Savoie et d'Alemaigne, païs de montaignes où est la neige tout l'iver. Et du costé de la duché de Bourgoigne depuis lesdictes montaignes jusques à la rivière de Sonne, y a moult beau païs et plain, abbondant et fertil de blez, de vins, de bestial blanc et rouge et grant foison chevaulx et poissons d'eaue doulce. Et passe par ycelle conté la rivière du Doubz, qui part d'emprès Montbeliart [2] et passe parmy la cité de Besanson, à Dosle et à Verdun [3] et là tumbe en la rivière de Sonne. La dicte rivière de Sonne départ la

1. Cf. *Le Débat*, p. 38-39. — Le héraut cite « telz églises en telle décoracion et magnificence comme Nostre-Dame de Paris, de Chartres, de Rouen, d'Amyens, Rains, Saint-Etienne de Bourges, Saint-Gacien de Tours, Marmoustiers ».

2. Le Doubs passe près de Montbéliard, mais sa source est beaucoup plus au Sud, à Mouthe, près Pontarlier.

3. Besançon, Dôle, Verdun-sur-le-Doubs.

duché de Bourgongne, et la conté, et vient des marches de Lorraine : [1] les gens de cestui païs sont grans hommes et sont malles gens et rudes, et de grosses consciences plains. Et y a de grans seigneurs et assés noblesse subgetz audit conté. Près des montaignes de devers Savoie part la rivière de Velle, qui est bonne rivière et tumbe au droit de Mascon en la rivière de Sonne. [2] En ce païs a ung puis dont l'eaue est sallée, comme l'eaue de la mer et y a grans chofes [3] de cuivre, en manière de citernes où on met l'eaue dudit puis et desoubz on fait grant feu, et par la force du feu l'eaue devient sel blanc et s'appelle ce puis le puis de Sallins [4] et fournist les païs d'environ de sel. ¶ Puis y est la duché de Savoie, qui naguères estoit conté, [5] où sont haulx mons, et là sont les neiges tout l'iver et l'esté. Et parmy ce païs passe le grant fleuve du Rosne, qui part d'emprés le mont Saint-Bernard [6] et passe par ung grant lac, qui dure une journée et demye de long et quatre ou cinq lieues de large, et s'appelle le lac de Losenne. [7] Et au commencement d'icellui lac est la cité

1. Dans les monts Faucilles, près de Darney.

2. La Veyle qui sort des étangs des Dombes.

3. Chauffes.

4. Salins sur la Furieuse, affluent de la Loire, exploite encore la saline décrite par Berry.

5. Louis de Savoie avait succédé en 1440 à son père Amédée VIII, comte puis duc de Savoie, élu pape sous le nom de Félix V.

6. Voy. plus haut p. 37, n. 9.

7. Le lac Léman ou de Genève, a pris en effet chez quelques géographes anciens le nom de la ville de Lausanne qui domine sa rive septentrionale en son milieu.

de Losenne, et à l'autre bout est la cité de Genefve, lequel fournist tout le païs de poisson. Ce païs est fort païs et est tenu en grant paix et justice. Et pour ce est riche, car les marchans viennent aux foires en celle cité de Genefve, des Allemaignes, des Ytalles, de France et d'Espaigne, pour la grant seurté qu'i trouvent audit païs. Ce païs est poure, et peu fructifieux, se n'estoit les marchandises. En ce païs a V cités [1] deçà les mons, la meilleur[e] est Genefve. Ès valées a grant foison beufz et vaches, et y a peu vins, mais il en vient assez sus mules des païs de Piémont, et les hommes et femmes de ces montaignes ont les gorges grosses merveilleusement, [2] et y croist des vins ès valées près du plain païs. La dicte rivière du Rosne part du lac de Genefve et va tumber à Lion; et départ de Genefve jusques à Lion, le païs de Bresse et de Daulphiné qui est païs de haultes montaignes, comme celles du païs de Savoie. Et depuis les montaignes jusques au païs de Lion est plain païs, et s'appelle le Viennois. Oudit païs de Bresse, qui est au duc de Savoie a de belle noblesse et sont grans hommes comme en la conté de Bourgongne. En cedit païs de Daulphiné, y a de belle noblesse, et est fort païs, et y a grant foison bestial blanc et rouge, bons blez, bons vins, et bon peuple, et espécialment au plain païs et ès montaignes sont les gens rudes et sauvages, et les

1. Bâle, Besançon, Belley, Genève et Lausanne.
2. Le goitre.

gorges grosses. Et de la montaigne du mont Senis [1] part la rivière d'Isere, laquelle montaigne est en Savoie, et vient passer à une cité nommée Grenoble ou Daulphine et de là à Romans, et tumbe au Rosne au-dessus de Vallence deux lieues. Et au bout d'icellui païs de Daulphiné, du costé de devers le Rosne en tirant en Avignon, sont les montaignes du païs de Valentinois et auprès du Rosne est plain païs, et s'estant au long du Rosne qui est très bon païs. Ou Daulphiné et en Valentinois a cinq cités, [2] et sont les deux meilleurs, Grenoble et Valence. Icellui païs du Daulphiné est à l'esné filz du roy de France. Et s'estant son païs depuis Lion jusques près d'Avignon, qui est la largeur, et depuis Avignon jusque à Susse qui a cinq journées de long et trois de large. ℂ Puis y est la conté de Venise, [3] et celle de Provence, qui sont très bons païs, et s'estant du Daulphiné au long de la mer jusques à la terre des Genevois, depuis une cité nommée Cestron [4] jusques à icelle terre de Provence. Parmy y passe une rivière nommée la Durence, [5] qui part du mont de Genefve du Daulphiné, et vient tumber au Rosne à une lieue d'Avignon, et passe premièrement près de Embrun et à Cestron. Et y a en ce païs de Provence

1. Mont Cenis.
2. Vienne, Grenoble, Valence, Dié, Viviers.
3. Comtat Venaissin.
4. Sisteron.
5. Durance.

VII cités, [1] et est chault païs et y a foison huilles d'ollives, amendes, figues, et grant foison chevaulx. Ce païs de Provence fournist de sel, de poissons de mer frés et sallé les païs de Daulphiné, de Piémont, de Viennois et de Savoie. Ce païs est païs de montaignes du cousté du Daulphiné, au long de la coste de la mer. Et y a assez petites rivières qui ne portent point de navires, car elles ne sont grosses que quant il fait mautemps ès montaignes, et lors fait périlleux passer lesdites rivières. En ce païs a grant foison juifz. Et y a de moult bons pors de mer. Les meilleurs villes d'icellui païs sont Arle et Marceille.

Or venge parler des païs des Itallies, [2] de la longueur et de la largeur, et de la propriété des païs qui y sont. Le païs des Itallies commence à une cité nommée Susse en Piémont et dure jusques à la pointe de Calabre, où a une cité qui s'appelle Rege [3] au bout dudit païs. Icellui païs d'Itallie contient XXX journées de long et huit au plus de large, et est cedit païs ainsi q'une fasce long et estroit. Le païs de Piémont

1. Les Cités de Provence étaient groupées avec celles du comtat Venaissin et du Haut Dauphiné en trois séries ressortissant d'Embrun, d'Arles et d'Aix. Dans la première figuraient Digne, Glandèves, Grasse, Nice, Senez et Vence. La seconde comprenait Orange, Avignon, Carpentras, Cavaillon, Marseille, Toulon, St-Paul-Trois-Châteaux et Vaison. On comptait dans la troisième Apt, Fréjus, Riez, Sisteron et Gap.

2. *Italia nitens pinguis fortis et superba : ex quibus caret domino uno justicia vana. Sedes apostolica et imperialis per vij c annos in orbe triumphavit* (Tab Velletri).

3. Suse, Reggio.

s'appelle Piémont pour ce qu'il est au pié des mons de Provence, de Daulphiné et de Savoie. Et est grant païs, et y a six cités. [1] Ce païs est moult fertil de blez, de vins, de bestial, et grant foisons rivières qui viennent des montaignes, et est très bel païs et plaisant et y a très bon peuple. Et au pié d'icelles montaignes y a gens qui ont les grosses gorges, comme ont ceulx du Daulphiné et de Savoie. Les villes et les chastiaulx de ce païs sont faits de bricques. [2] Et passe par ycellui païs le fleuve de Pau, [3] qui part du mont de l'Esquelle du Daulphiné qui est au dessus de Saluce. [4] Et tumbe ledit fleuve en mer au goulfre de Venise. En ce païs de Piémont a la terre du duc de Savoie qui contient depuis la cité de Suse du costé de midy jusques ès montaignes du païs de Jennes, et de l'autre costé devers souloil couchant depuis la dicte cité de Suse jusques ès montaignes du païs de Suesces, c'on dit Alemaigne. En ce païs de Piémont est la conté d'Ast, [5] le marquisé de Montferrat, celuy de Selue, [6] celuy du Carret. ℭ

1. Aoste, Asti, Casal, Ivrée, Turin et Verceil.

2. Vallet de Viriville observe à ce propos que le château ou palais Madame, à Turin (piazza Castella), réparé et agrandi en 1416 par Amédée VIII, présente un spécimen, encore debout, de ce mode de construction (*Arm.*, p. 22).

3. *Paudus* (Tab. Velletri). « Je passay une grande rivière que on nomme le Po ». (Bertrandon de la Broquière, édit. cit., p. 3).

4. On sait que la source du Po est sur le flanc nord du Mont Viso. Aguillez est un peu au N.-O. sur le Guir. Saluces (Saluzzo) est sensiblement à l'est.

5. « Ast, qui est à Monseigneur le duc d'Orléans » (Bertrandon de la Broquière, éd. cit., p. 3), Asti.

6. Saluces, Carretto.

Puis y est le païs de Lombardie, qui est moult bel païs et plain, et est bon païs de blez, de vins, de bestial, et grans foisons rivières, qui viennent des montaignes d'Allemaigne d'un costé et les aultres viennent des montaignes de Provence et de Jennes. Devers Provence vient une rivière, qui s'appelle Latonne, [1] qui passe[en] Ast et en Alissandrie [2] et porte navire et tumbe ou Pau au dessoubz de Valence. ℂ Puis y est le Stesin, [3] qui vient des montaignes d'Alemaigne, et passe à Pavie, et tumbe ou Pau, à deux lieues plus hault. ℂ Puis y est la rivié Dore, [4] qui vient des montaignes de Savoie, là où l'on pesche l'or a grant foison, que on trouve par le sablon. Ce païs de Piémont et de Lombardie est plain païs comme la palme, et est fermé du costé devers le midi des montaignes de Jennes et de Lucques jusques à Bollongne, et de l'autre costé est fermé des montaignes de Savoie et d'Alemaigne jusques à Venise. Et passe le fleuve du Pau par le meilleu d'icelui païs. Et y a en ycelle Lombardie, XV cités, [5] et est la maistresse ville de ce païs Millen [6] qui est une ville moult peuplé[e] de gens de mestier qui

1. Le Tanaro.

2. « Alexandrie ou, selon qu'on dist, il y a plus grande partie des usuriers » (Bertrandon de la Broquière, éd. cit., p. 2).

3. Ticino, le Tessin.

4. Doria, la Doire-Baltée.

5. Les quinze cités Lombardes au XVe siècle sont : Milan, Acqui, Albino, Alexandrie, Bergame, Brescia, Côme, Crémone, Lodi, Montreal, Novare, Pavie, Parme, Plaisance et Tortone.

6. Milan partageait avec Venise la fabrication des armes de toute espèce (Cf. P. Clément, *Jacques Cœur*, éd. cit., p. 18).

font harnois d'armes, ouvrage d'acier, de cuivre et vault, pour l'amour des gens de mestier qui y sont, moult d'argent, au duc pour chascun jour. En ce païs font ferrer les beufz comme on fait les chevaulx en autre païs. En ce païs près de Millen a ung grant lac, où on prent moult de poissons qui s'appelle le lac Maiour, et viennent les eaues oudit lac des montaignes des haultes Almaignes. ℭ Puis y est le païs du marquis de Farrare [1] du costé des montaignes de Jennes, qui est très bon païs et fertil, et s'estent jusques à Boulongne. ℭ Puis y est au long de la mer le païs de Jennes, qui dure depuis Provence jusques à Pise, et a huit journées de long, et y a sept cités. [2] Ce païs est tout païs de montaignes, et y a peu blez et peu bois. Et est poure païs de soy, mais ilz sont riches de la marchandise qu'ilz font par mer. Et sont leurs villes au pié des montaignes, au long de la mer. En ce païs croist de bons vins muscadetz et grenachez, et y a assez figues, huilles d'ollives, aurenges, et migrennes. [3] La cité de Jennes est bonne ville ; et sont grans marchans par mer, car il[s] vont par tout le monde crestien et sarrazin Ces Jennevois ont les plus belles navires, et les plus grans du monde, et sont moult vaillans hommes et hardiz en mer. De l'autre costé de la rivière du Pau, devers les Alemaignes, auprès la duché

1. Marquisat de Ferrare.
2. Gênes, Albenga, Bobio, Brugneto, Noli, Savone et Vintimille.
3. Oranges, Grenades.

de Millen est le païs du marquis de Mante, le païs de Bresse, et celui de Braguemas, [1] qui sont bons païs et fertilz de blez, de vins, de chars, de poissons. ℭ Puis y est le païs de Pade et de Veronne, et de Friol [2] et cellui de l'Ystrie, [3] qui sont moult bons païs. Et s'estant l'Ystrie jusques en l'Esclauvonie. Et au joingnant de tous ces païs sont les haultes montaignes des Alemaignes, qui durent depuis la Savoie jusques en Hongrie. ℭ Or venge parler du païs des haultes Alemaignes, qui joingt à la duché de Savoie et à la conté de Bourgongne. ℭ Premièrement du païs des Suesces, [4] qui est païs de montaignes, et s'estant depuis ces deux païs d'un costé jusques vers les montaignes de la duché de Millen, et de l'autre costé devers le soleil levant depuis Basle jusques à Constance, le païs est fort païs, assez plain du costé de la conté de Bourgongne : [5] de celle part y a deux grans lacz, dont l'un s'appelle le lac du Neufchastel, et l'autre s'appelle le lac d'Auletain. [6] Et en ce païs a quatre villes: Berne, Fribourg, Suric, et Luserne. [7] Ces gens sont cruelles gens, et rudes, et se combatent à tous leurs

1. Mantoue, Brescia, Bergame.
2. Padoue, Vérone, Frioul.
3. Histria (Rochechouart, p. 60) Histrie (*Voy. à la Saincte Cyté*, p. 30).
4. Suisses.
5. Vallet de Viriville a transcrit tout ce passage (*Arm.*, p. 23).
6. Soloturn, Soleure. Le lac d'Auletain serait, si l'on accepte cette identification, le lac peu éloigné de Soleure qu'on nomme communément le Bieler et qui prolonge au N.-E. celui de Neuchâtel.
7. Berne, Fribourg, Zurich et Lucerne.

voisins, s'ilz leur demandent rien, et tant du plain que des montaignes se treuvent XL ou L mille hommes ensemble pour combatre; et anciennement ont combatus et desconfis plusieurs foiz les ducs d'Aultriche et de Savoie. Le duc d'Aultriche dit que ilz sont à luy et jamais n'y veulent obéir, et aussi pour ce que ilz sont au duc de Savoie. Il les vouldroit avoir à ses hommes, mais il ne puet pour ce que ilz sont trop fors. Au plain païs croist assez blez, vins, chevaulx, et bestial. Et sont les mons haulz, et en tous temps plains de neiges. Ès vallées a aces blez, vins, et bestial rouge et blanc, et ès montaignes ours, chamois, et boucz sauvages [1] a grant foison, et sont les plus haultes montaignes de cristienté, et y a assez de grans lacz. Et en ce païs sont les pires et les plus périlleux passaiges ès montaignes qu'ilz soient en cristienté, car on ne peut aller en Lombardie que par là des parties d'Allemaigne. Ces gens sont barbus et ont grosses gorges, et sont vestus de gros bureaulx, et en labourant portent leurs épées et bastons ferrés. [2] Entre ses grans montaignes, ès vallées sont les villes de Suric et de Luserne. Outre ce païs est la rivière du Rin, et la terre du marquis de Bade, et du comte de Vertenbert, [3] qui est très bon païs, et fertil de toutes choses, et ont de bonnes petites villes et de fors chasteaulx sur rochiers. Et en la ville

1. Bouquetins.
2. Ici s'arrête la copie du P. Philippe Labbe (*L'abrégé Royal*, t. I, p. 711).
2. The duke of Wryttenbrugh (*The Debate*, p. 135), Wurtemberg.

de Bade a bains chaulz.[1] En ce païs a belle noblesse, et sont les nobles et bons chevaliers, et bons arbalestriers à cheval. Sur ceste rivière du Rin peschent moult de saulmons plus que en rivière des Alemaignes ne de France. Près de ce païs est la cité de Constence, qui est riche et bonne cité, et est entre bon païs et sont gens de communaulté, et ont villes et chasteaulx soubz eulz, et joignant d'icelle ville a ung grant lac, qui a bien XXX lieues d'Alemaigne de long, et X lieues de large, c'est le plus grand lac de cristienté, comme on dit ; et y sont les vesseaulx, qui y vont à voille comme en la mer, et fournist tous les païs d'environ de poissons. Le consille [2] fut ordonné audit Constance pour ce que c'est le païs des Alemaignes mieulx assis pour nourrir grant monde, longuement, car par ce lac viennent les vivres de tout le païs de haulte Alemaigne jusques à la ville, et près de ce païs sur ce lac est le païs de Beviere, qui est très grant païs ; et s'estant jusques en Behaingne [3] du costé du levant, et jusques en Autriche du costé de midy, et devers le coucher au païs de Suisces, que on dit les Biernois. [4] Ce païs [5] est très bon païs et fertil de vins, de blez, de bestial gros et menu, et de chevaulx moult bons ; les nobles sont belles gens et blons, et chevauchent bien et

1 Baden-Baden.
2. Sur le Concile de Constance, voy. *Chron. de Berry*, éd. Godefroy, p. 428.
3. Baiveria, Boemia (Tab. Velletri), Bavière, Bohême.
4. Suisses, Bernois.
5. Autre passage déjà cité par Vallet de Viriville (*Arm.*, p. 23).

fermement, et ce vestent legierement; les gens de labeur, et le commun, sont rudes et ordes gens et grans mengeurs, pour ce que leur païs est froit espécialement l'iver, et par tout païs froit sont grant mengeurs. Ces gens sont bons arbalestriers à cheval et à pié, et tirent d'arbalestres de corne ou de nerfs qui sont bonnes, seures et fortes, car ils ne rompent point, et les arbalestres de bois, et les arcs sont autres, car ilz rompent, quant elles sont gellées, et pour ce les font de corne, car pour le froit elles ne rompent point et plus fait froit plus sont fortes. Pour le froit qui fait ès Alemaignes l'iver, il[z] ont fourneaulx qui chauffent par telle manière que ilz sont chaudement en leurs chambres, et l'iver les gens de mestier y font leur besongne, et y tiennent leurs femmes et leurs enfans, et ne fault gueres de bois à les chauffer. Et les nobles, et gens de guerre et aultres gens oyseulx y sont pareillement à jouer, chanter, boire et manger, et passer le temps, car ilz n'ont nulles cheminées. Les Alemans sont joyeuses gens, et usent en leur mangier fort d'espices et de safran et vont souvent aux estuves; et chantent volentiers, et jouent.

Et au pié des haultes montaignes d'Alemaigne siet du costé d'Itallye la cité de Venise, [1] laquelle est en mer de toute pars et n'en puet-on aprocher près de deux lieues; et n'est point fermée que de mer. Et par toutes

1. Ce passage sur Venise a été transcrit par Vallet de Viriville dans la notice qui précède son édition de l'*Armorial*, p. 24-27.

les rues, la mer passe par manière que les grans bastiaulx de la mer arivent et descendent les denrées ès huys des marchans. Et n'y a nulle ville en crestienté où tant descendent de marchandise[s], [1] que il fait en ycelle cité, tant de païs crestiens comme de sarazins de celle cité, et de tous les païs à eulx obéissant marchandent avec les sarazins, et avec les crestiens par tout universel monde. Et en vérité je croy que c'est la plus riche cité de crestienté, et où il y a plus d'or et de marchandises. [2] Ces Véniciens sont moult grans seigneurs, car il[s] ont moult de païs en mer et en terre ferme. Ilz tiennent Pade, et le Padouent. [3] Ilz tiennent Véronne, et le Véronnois, le païs de Friol, [4] le païs de Listrie, le païs d'Esclavonie, d'Albanie et de la Morée, et tout au long de la mer de Venise jusques en Constantinoble, et tiennent l'isle de Quandie, [5] et grant seigneurie en Cipre, et le port de la Tenne [6] en Tartarie. Et se gouvernent iceulx Veniciens, comme solloient faire les Romains.

L'isle de Quandie [7] est grant ysle et en icelle a de

1. Cf. W. Heyd, *Histoire du Commerce du Levant au Moyen Age*. Trad. Furcy Reinaud, Leipzig, 1886, 2 vol. in-8°, *im pass.*

2. Un document remontant à l'année 1420 établit que le revenu de la République s'élevait à un million de ducats, que Clément estime représenter 100 millions de nos jours (Cf. P. Clément, *Jacques Cœur*, éd. cit., p. 21 et suiv.).

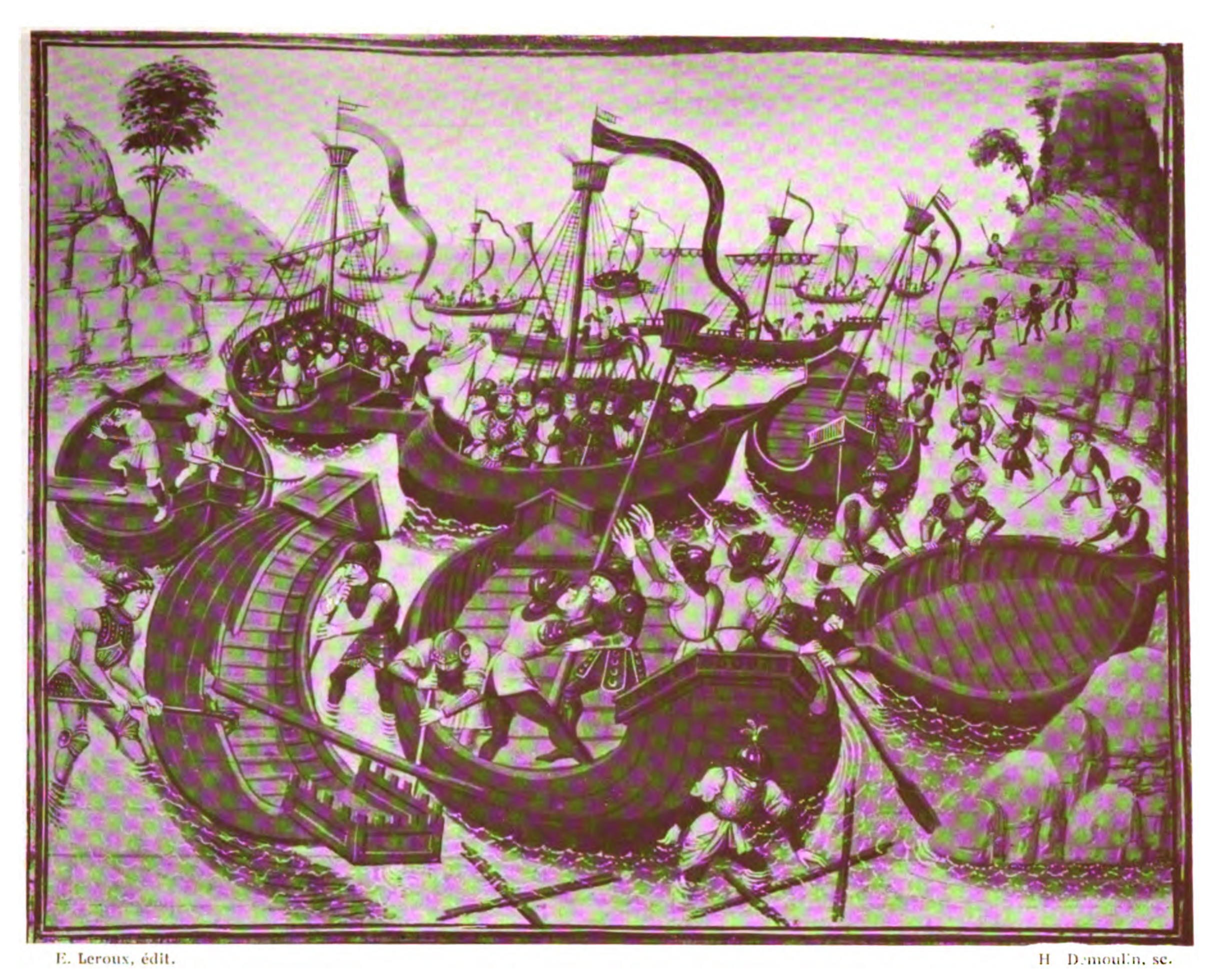
3. Padoue, Padouan.

4. Friol (Ghill. de Lannoy, éd. cit., p. 179), Frioul.

5. Candie, Chypre.

6. La Tane (Ghill. de Lannoy, édit. cit., p. 64), Tana.

7. « La grande ylle de Candie qui huy est jus le Seignorie des Venessiens,



E. Leroux, édit. H. Dumoulin, sc.

UNE FLOTTE EN 1470, MINIATURE DE L'ATELIER DE LOUIS LIÉDET
(Bibl. Nat. Ms. fr. N° 22 547).

grans montaignes ; et en icelles montaignes sont les bois de cyprès, [1] dont il font les grans navieres [2] et les tonneaux où il mettent leur vin, que on appelle Malvisie. [3] En ce païs croist grant foison sucre et coton. Et prennent oysiaulx plus grants que faucons, qui s'appellent gerfaulx, qui vivent des lièvres et perdris, et fracolins, qui sont en celle ysle. Et y croist moult de vins qu'ilz chargent en vessiaulx, et le mainent au païs d'occident, et le vendent moult chier, et aussi font-il le bois de cyprès pour faires coffres et plusieurs autres choses. En icelle ysle a ung duc de par les Venisiens, qui se tient en la cité de Candie, qui est la meilleure cité de l'isle. Et y a grant foisons villaiges, et quatre cités, [4] et sont ces gens Gres et y sont tous vestus de futaines, de jaquettes et sont housés hommes, femmes et enffans, pour ce qu'il y a en celle ysle une menue herbe qui picque, que se une personne en est picqué[e] par la jambe en alent il est mort. Celle ysle est très fertile de blez, de vins et de toutes choses. Et est très chault païs, et a icelle ysle VII^{c} mille de tour; les gens portent tous grans barbes.

lequel antiquement fut appelé le ille de Cret... (*Voyage d'Oultremer en Jherusalem*, par le seigneur de Caument, l'an 1418, publié pour la première fois par le marquis de La Grange. Paris, 1858, 1 vol. in-8°, p. 41).

1. *Abundantia Cupressi* (Rochechouart, p. 67).

2. « Candie en lequel cipté font les nefs et les carraques de siprès » (Caumont, p. 41).

3. In vinis qui malvatica vocantur (Rochechouart, p. 67). « Et se appellent les dictz vins malvoisie et muscadet (*Voy. de la saincte Cyté*, p. 51).

4. Eubel n'énumère par moins de neuf sièges suffragants de Crète, sans parler de celui de Scarpanto (*Hierarchia catholica*, t. II, p. 318, Münster, 1901).

Or y a l'isle de Secille [1] que on dit l'isle de Ternacle, [2] laquelle est la plus grant ysle de crestienté après Angleterre et la meilleur de blez, de vins, chars et poissons, et de tous fruiz de toutes manières. Et y a moult bons coursiers et puissans. Et y a VIII cités et sont les meilleures, Palarme, Mesigne, Castaigne et Saragosse; [3] et y a ung estroit de mer entre Secille et la poincte de Calabre que on appelle le far de Mesigne, [4] qui n'a que une lieue de large et fault que tous les vesseaulx qui viennent des parties d'occident en orient ou d'orient en occident passent par ce l'estroit du far, et souvent y périst des vesseaulx, car la mer y court merveilleusement. Les nobles de ce païs sont vaillans hommes d'armes à cheval; le peuple de ce païs sont gros crestiens et moult jalous de leurs femmes et sont pleins de mauvaises conditions. Aulcuns dient que c'est ung royaulme et aucuns dient que non et que c'est du royaulme de Naples, qui de droit s'appelle le royaulme de Secille et en est icelle ysle de Secille, qui s'appelle Ternacle. Et près d'illec à X ou à XII lieues envers Aragon est l'isle de Sardaigne, qui est moult bonne pour beufz et vaches, et chevaulx petits, qui courent

1. « Le réaume de Cessile ou Cessille » (*Voyage d'Oultremer*, p. 37-38). « Le royaume et isle de Secile, dit Ternacle... « Fusmes, devers le roy Martin, lequel me donna son ordre de la banière en sa ville de Cataigne » (Ghillebert de Lannoy, *op. cit.*, p. 12).

2. Trinacrie.

3. Palerme, Messine, Catane, Syracuse. Les autres sont : Trapani, Girganti, Castanissetta et Cefalu.

4. Bouque Deffar (Caumont) Boca de Faro, le Phare de Messine.

moult fort, et sont les hommes sauvaiges et vistes et se vestent de peaux de bestes; [1] en aultre nom l'appellent Arboree. [2] Et est ceste ysle de present au roy d'Aragon, [3] qui l'a surgaignée par force. En ceste ysle dedans la mer se cuille le courail [4] plus que en païs du monde et croist de sa propriété dedens la mer en petis arbres comme font roses, les ungs plus grans que les aultres, et si tost comme il yst hors de la mer il endurcist comme pierre, puis en font patenostres, et l'emportent les marchans vendre par tout le monde très chièrement. Et y a ung moult fort chasteau [5] nommé le chasteau de Calle [6] où se retraient les gens du païs quant gens viennent par mer pour leur faire guerre. Et près de là est l'isle de Corsegue [7] qui est au droit du païs de Janevois où croissent très bons vins blans et sont subgetz aux Janevois, et s'i retraient volentiers les larons de mer, pour ce que c'est ung poure païs et peu peuplé. Ces gens sont poures gens et est le païs poure

1. La *mastoucca*, pelisse en peau de chèvre ou de mouton (Cf. Gillebert d'Hercourt, *Anthropologie et Ethnologie des populations sardes (Arch. miss. scient.*, 3e série, t. XII, 1885).

2. Arboréa était le siège de la plus importante des quatre judicatures des anciens sardes.

3. Alphonse Ier, roi d'Aragon, mort en 1458.

4. Corail. — Cf. W. Heyd, *op. cit.*, t. II, p. 609, etc.

5. Cette phrase, déplacée par le copiste, se rapporte à la Sardaigne. Je l'ai replacée où il convient.

6. « ... De là tiray au chasteau de Caille, port de mer et cipté qui est en la ditte ille de Sardaigne... et le chateau est en avantatge de roche, et trois villes à son pié, poussées à manière de ung landier, et sont bien grosses et fermées de murs ». (*Voyage d'Oultremer*, p. 35). — C'est Cagliari.

7. Corsica, la Corse.

et sont de la condition des Janevois et de leur langue et de leur estat et y a cent mille de Jennes. Et cinquante mille delà l'isle de Quandie dont j'ay fait ci devant mention, est l'isle de Rodes [1] où sont les seigneurs de Rodes, qui est une très forte ville et chastel, et y a moult bon port et seur, fermé d'un costé de meur, et dessus pluseurs molins à vens, et de l'autre costé d'une grosse tour quarrée. [2] Celle ysle a XXX lieues de long et est très bon païs et fertil de blez et de vins. En ceste ysle n'a nulz chasteaulz ne villes fors que villaiges et hostels de plaisances qui sont aux Sires de la Religion. Ilz sont à trois lieues près de la Turquie, et marchandent les Turs avecques eulx, quant ilz sont en tréves et apportent les Turs blez, vins, chars et poissons, et aultres doulceurs en Rodes. Les Religieux font aucunes fois guerre en Barbarie et en Surie par mer et ont deux ou trois galées en leur ville, dont ilz font guerre quant il leur plaist et aussi font aux Turs quant il n'ont tréves.

1. « Rodez... est la dernière ille du susdit Arcepellée et le chef de la religion de Saint Jehan, où toux temps continuement demeurent grand nombre de chevalliers qui toux dis mayntienent la guerre contre les Sarrazins, pour mer et pour terre, qui, me semble, font aussi bien comme les autres crestiens qui font la guerre entre eux mesmes, et ont plus le cuer à destruire l'un l'autre qu'aler contre les mescréans de la foy Nostre Seigneur » (*Voyage d'Oultremer*, p. 43).

2. « A laquelle cipté la mer bat au pied dez murs, et droit ou les nefs prendent port ha une grant chaussée faite de grans pierres de massonerie cranellée aux bors, qui salient en le mur de la cipté et entre dedans la mer bien iiii tretz de dart ; et tout au lonc d'icelle sont assis XVI molis de vent, toux d'un ranc, qui nuyt et jour molent yver et esté ; et à paynes l'on les voit toux ensemble molir he toux à ung cop cesser » (*Voyage d'Oultremer*, p. 82).

Ilz tiennent une ysle qui s'appelle l'isle de Lagon, [1] qui est bonne ysle et y a près de là ung chastel qui est en la Turquie qui s'appelle le chastel Saint Pierre [2] et la tiennent continuellement audit chastel desdits religieux et d'aultres sousdoiers et aucunes fois courent en la Turquie s'il n'ont trèves. Et y a de l'isle de Rodes jusques a l'isle de Lagon cent mille qui sont cinquante lieues françoises. [3] ℭ Le royaulme de Chippre est ung très bon royaulme de ce qu'il contient. [4] Il y a moult de villaiges et y a quatre cités, Nicosie, Famagoste, Bafe, et Lymeson. [5] En ce païs a bons blez et bons vins, et y croist assez sucre et coton [6] et s'i font les camelos [7]

1. « ... ha une ille qui est de l'hospital de Roddes, qui se appelle le Languo : X milles ; laquelle ille est bien poblée et grandement complet de tous biens » (*Voyage d'Oultremer*, p. 84). — Lango, l'ancien Cos, aujourd'hui Istankoï.

2. Lalenso et Castrum Sancti Petri, in dominio Rhodorum (Rochechouart, p. 67).

3. La distance réelle est d'environ 25 lieues.

4. La prospérité de Chypre en général et de Famagouste en particulier, son grand port de commerce, avait été prodigieux pendant le cours du XIVe siècle. On peut lire notamment sur ce sujet une lettre tout à fait remarquable de Rodolphe de Saxe à l'évêque de Paderborn, datée de 1341 et que Mas Latrie a reproduite dans un article de la Bibliothèque de l'Ecole des Chartes (2e série, t. I, p. 310 et suiv.).

5. Nicosie, Famagouste, Baffo, l'ancienne Paphos et Limassol. Ch. Schefer a résumé dans la remarquable préface, qu'il a mise en tête de son Bertrandon de la Broquière, la lamentable histoire de l'anéantissement de la brillante civilisation (1422-1426) qui s'était développée en Chypre sous les Lusignan et qui disparut sous les coups de Barsbay, le huitième des sultans Mamelucks (*Voyage d'Oultremer,* éd. cit. Introduction, p. XXVII et suiv.). — Baffo et Limassol n'étaient plus qu'un monceau de ruines en 1432.

6. « Et en plusieurs lieux dudict pays croist le sucre en canes comme bastons creux ; et aussi y croist le cotton et les pommes de grenade et les ceppes. » (*Voyage de la saincte Cyté*, p. 57).

7. Les présents offerts au Caraman Oglou de la part du jeune roi de Cypre

qui vallent moult d'argent au Roy et y a grans moutons qui ont queues d'un pié de large, il ne sont point bons à mengier, on ne mengue en ce païs que chievres et chevreulx. En ce païs n'a cerfs ne sangliers, il y a asses liepars, moutons et asnes sauvaiges, qui sont ès montaignes; et lievres parmy les bois et y a oyseaus, qui sont comme faisans, qui s'appellent francolins, qui sont très bons à mengier. Ce royaulme a trois journées de long et deux de large au plus. Il a la Turquie à six lieues d'un des costés et de la Surie XXX lieues de l'autre, vers Arménie sur le levant, et le premier païs crestien est Rodes, qui est cent lieues loing de là et est, entre deux, goulphers de Satalie. [1] En ce royaulme a deux manières de gens, les ungs sont grecs, les aultres sont latins et ont chacun leurs églises, où il servent Dieu, les ungs en grec, les aultres en latin et est Nicosie archevesché; [2] la plus part des nobles et d'aultres gens de bien parlent françois et aussi le roy, lequel fait grand reconfort aux nobles qui vont au saint sépulcre de tous païs et donne du sien et son ordre s'ilz le demandent, les Sarazins marchandent avecques eulx et est le roy de Cipre tributaire au Soudan, pour ce que

sont : six pièces de Camelot de Cypre et ne scay quantes aunes d'escarlate et environ quarante paniers de sucre, deux arbalestres et une douzaine de vires et un faulcon pélerin » (Bertrandon de la Broquière, *éd. cit.*, p. 109-110).

1. Culfum Satalie (Rochechouart, p. 68). Satallie (*Voyage d'Oultremer*, p. 81).

2. « La cité de Nicassie où le roy estoit, par lequel j'eu molt grand chere.» (*Voyage d'Oultremer*, p. 77). « Fusmes a en Cyppre devers le Roy en sa ville de Nichosye (Ghill. de Launoy, *éd. cit.*, p. 18).

s'il faisoit guerre le Soudan le destruiroit, veu que les autres roys crestiens sont en guerre les ungs contre les aultres, qui pas ne le pourroient secourir. [1] Au droit de Cipre devers le midy est le païs de Surie qui est le royaulme de Jherusalem, qui est très chault païs, et y croist peu bois, et assez blez, et bestes blanches à laine, huilles d'olives, amandes, [2] et moult d'autres fruitz, qui ne pourroient croistre par deçà, comme dattes, choques, [3] orenges, et aultres fruitz. La maistresse cité de ce royaulme est Jherusalem et Damiette. Et y a XX cités, [4] comme Acre, [5] Bazrist, Tripolis, Rames,

1. Cette description de Chypre est faite d'après des renseignements antérieurs aux expéditions qui, de 1422 à 1426 ont réduit l'île aux troupes du Soudan Barsbay. On trouvera, je l'ai déjà dit, dans l'Introduction rédigée par M. Ch. Schefer pour son édition de Bertrandon de la Broquière des détails circonstanciés sur ces douloureux évènements.

2. C'était cette sorte de fruits dont le Soudan avait remis une *jatte de noyaulx* à l'envoyé de Charles VII pour en répandre l'espèce en France. J'ai déjà dit que nous ignorions quelle espèce fut introduite alors chez nous. Ce n'était pas l'amandier, bien connu comme Berry le démontre.

3. Dattes, coques.

4. Cf. C. Eubel, *Hierarchia sacra*, t. II, p. 313 et suiv.

5. « La cité d'Acre, que l'on dit Acon ou Tholomayda (Pholémaïs), reprise aux chrétiens après un siège de six ans par le sultan Melik El Achref Mohamed et presque complètement ruinée. « Saint-Jean d'Acre fut jadis moult belle cité, de grans et notables édifices, églises et palais moult grans, de belle franche pierre tailliée et moult richement édifiée, mais à présent elle est toute desrochée jus et toute déshabitée, les murs et les tours renversez et minez et les fosez en plusieurs lieux remplis des édifices qui sont abatus dedans, mais encores y sont les fondacions de plusieurs belles tours et des murs de la ville en aucuns lieux et y a grand foison de très belles caves en terre et entières qui ne sont point gastées. Et y a encore grant foison des grans pans des murs drois, tant des pallais comme des églises et qui voit cette ville de loings ce semble être merveille de beauté. — *Item*, en celle ville n'y a homme demourant, fors deux ou trois gardes Sarrasins pour sçavoir quant il y arrive navire, mais à deux milles près de là, il y a ung villaige bien habité nommé Acre la noefve, où les dittes gardes anonchent

Nasaret, Gasere, [1] Belean [2] et aultres. En ce païs croist assez vins, mais les gens du païs n'en boivent point, car leu loy le desfent et ne menguent point de porc, mais boivent du bruvaige, qui croist sur arbres encossés qu'i font piller en pressouers avec eaue doulce et est très bon à boire et doulx comme sucre. En ce païs n'a nulles cloches, mais les prestres portent une pièce de bois sur leurs espaules, et frappent d'un marteau dessus pour faire venir les gens à leur moustier; il[s] ont prebstres et evesques de leur loy. Ce païs est au Soudan, qui se tient au Caire. [3] Et est gouverné ce païs par crestiens regnies en josnesse, qui gouvernent la justice, et la guerre, et les plus gens de bien sont amiraulx, et lieutenens du païs, et gouverneurs. Et quant le Soudan

ledit navire. — *Item*, en Acre la vieille il y a, joingnant ledit port, plusieurs maisons et céliers fermez, où les marchands Véniciens mettent leur cotton et en Acre la mendre y a tousjours un Vénicien facteur des autres pour leur dit cotton. — *Item* est asçavoir que ceste ville d'Acre serait bonne à réhabiter, mais il faudrait tems et puissance ». (Ghill. de Lannoy, *éd. cit.*, p. 146-147).

« La cité de Baruth... près de laquelle, à une mille, est le lieu où Saint George desconfist le dragon (Ghillebert de Lannoy, *éd. cit.*, p. 96). « Baruth, dit Bertrandon, est ung autre port de mer et semble avoir été meilleur qu'il n'est à présent. Il y a un chastel fort destruict, lequel est sur le hâvre qui est bel et perfont et bien seur pour les vaisseaux » (Bertrandon de la Broquière, *éd. cit.*, p. 29-30).

Tripoly en Surie (Bertrandon de la Broquière, *éd. cit.*, p. 55), alors chef-lieu d'une province qui s'allongeait le long de la Méditerranée depuis l'ancienne ville ruinée de Lataquich jusqu'un peu au nord de Beyrouth à l'Oued el Kelb.

1. Nazareth, Gaza.

2. Bellen (*Voyage d'Oultremer*, p. 52-71) Bethleem.

3. « La grant ville du Kaire, où le Soudan de Babilonne demeure en ung riche chastel » (Ghill. de Lannoy, *éd. cit.*, p. 681).



E. Leroux, édit. H. Demoulin, sc.

PAGE D'ESQUISSES DE PISANELLO REPRÉSENTANT DES TATARS.
(Recueil Vallardi. Musée du Louvre).

meurt on le fait du plus sousfisent d'iceulx lieuxtenens ou gouverneurs, et aucunesfois le fait d'un d'iceulx Soudan par force. Et ce Soudan tient sept royaulmes, Babiloine, Surie, Egipte, Damas, Arabie, Armenie, Jherusalem. En ce païs ne pleut comme point; mais de nuit y a grans rosées, qui norist le blé dont il vivent et le gardent en citernes pour la chaleur. Il ont tant de femmes qu'il veulent, mais que il aient de quoy les norir, et puent selon leur loy prendre leur parente, seurs ou cousines. Ilz sont misérables gens et vivent pourement, sans avoir grans mesnaiges de cuivre, de fer, ne d'estain, comme pelles, escueles, grilz, et trépiers; tout ce que ilz veullent mengier le vont achater tout cuit. Ces gens sont vestus de robes comme sont les diacres en France quant ilz veullent chanter la messe, aussi large par hault que par bas et sont leurs robes fendues au costé, et ne portent nulles chausses, mais portent souliers jaunes quant il vont par la ville et quant ilz sont à l'ostel sont piés nuds, pour estre plus freschement, et sur leurs robes portent tous surplis de toille blanche, comme font evesques en France et sur leur testes portent de fines toilles entortillées de trente ou quarante aulnes fines, et s'appelle tocques; selon ce que il ont puissance ilz les portent de fines toilles. Ces gens ne se desguisent jamais, ilz se abillent tousjours d'une fasson, quant les femmes vont par les villes, elles ont sur leurs robbes leurs surplis de toille, et une estamine bien déliée au devant de leur

visaige, et un gent cœuvrechief sur leur teste, et ungs solliers jaunes, elles voient bien les gens, mais les gens ne voient point leur visaige. Mais celles de par deçà sont bien joieuses quant on voit leurs visaiges et leurs sains quant elles sont belles, et selon que elles sont riches portent à leurs aureilles aneaulx d'or et de pierrerie toutes selon leur estat hommes et femmes. Hommes et femmes menuisent à terre sans table. Les hommes ne portent nulles braies, se ilz ne chevauchent; mais les femmes les portent et quant elles sont en leurs maisons elles les mectent à la perche, et en font parement. Et sont richement bordées de bordure et de pierrerie, et de perles. Et y a de riches gens et de poures comme par deçà. Ces gens croient en Dieu qui fist le ciel et la terre et sont faulces gens, et maulvais à courrocier; et frapent en traïson, car ilz sont couars. Je ne diray riens de la cité de Jherusalem pour ce que pluseurs gens qui vont en pelerinaige en savent asses parler. [1]

Le Soudan demeure en la cité du Caire, qui est la plus grant cité de tout le païs. En celle ville a moult de peuple, plus que en trois les plus grans citez de crestienté, et passe parmy le fleuve du Nil qui vient de paradis terrestre et apportent par celle rivière les espices et aultres marchandises du païs de prestre Jehan, et les marchans crestiens du païs d'occident les chargent en

1. Cf. *Itinéraires à Jérusalem et descriptions de la Terre Sainte,* rédigés en français au XIe, XIIe et XIIIe siècles, publiés par H. Michelant et G. Raynaud. Genève, 1882, in-8°. — Etc.

Alixandrie ou icelle rivière tumbe en mer, et y a trois journées de Alixandrie au Caire, et du Caire en Jhérusalem a dix journees, et du Caire à Saincte-Katherine [1] a XIIII journées, [2] et de Jherusalem à Saincte-Katherine XIIII de désers, mais pluseurs gens vont de Jherusalem à Saincte-Katherine qui ne vont point au Caire. ℭ Puis y est joignant le royaulme de Jherusalem, la ville de Damas qui est moult riche, et viennent les marchandises en celle ville de la terre de prestre Jehan pour mener en Turquie, en Hongrie et en Pollaine et par

1. « .. De là (du Kaire) prins truchemans Sarrazins et chargeay tentes et vitailles sur cameulx et deux asnes pour ma personne et fis le chemin de Sainte-Katherine du Mont de Sinay par les désers d'Egipte, en costiant la mer rouge, où il y a onze journées de désers. Et y a une église à Sainte-Khaterine à manière d'un chastel, forte et quarrée, où les trois loix de Jhesucrist, de Moyse et de Mahommet sont en trois églises représentées. Et en la nostre gisent les oz de la plus grande partie du corps de Sainte-Katherine. Et montai sur ledit mont au lieu où Nostre Seigneur donna la première loy à Moyse, et puis, plus hault où le corps de ladite Saincte fut ensevely par les angèles de paradis et y demoura sept ans ; puis visitay plusieurs hermitages qui sont sur la montaigne » (Ghillebert de Lannoy, *éd. cit.*, p. 69).

2. *Damast, Damasq, Damasco* (Ghill. de Lannoy, *éd. cit.*, p. 96, 122, 158, etc.) « Damasq siet au dessousz d'une haulte montaigne déserte de labeurs, en l'une des plus belles plaines du monde, moult labourée et moult fructueuse, entre gardins non pareilz de beauté et de tous fruits de la terre plus qu'en nulz autres gardins. Et est avironnée dedens et dehors de rivierettes et des meilleurs eaux du monde en grant habondance ; mais n'y a nulle grosse rivière. Et est ladite ville moult fort, fermée de doubles murs et de belles tours, toutes à terrasse, et les fossez autour cuiriez sans eaux, et est grande de deux lieues de tour et est plus longue que largue située sur terre bonne à miner. Elle fut toute arse du temps du Tambar *(Tamerlan)* qui fut l'an passé à vingt-deux ans (mars 1400) mais les fort se recommence à restorer et réédifier. Et y a très bel chastel assez bon en la ville, bien fermé de murs et de belles tours. ... et en cette ville de Damasq y a ung roy admiral, subget au Soudan de Babilonne, qui a toujours grant nombre desclaves de Turque mans, d'Arabes et de Sarrazins bien montez et gens de guerre des meilieurs de Surie »(*Ibid.*, p. 158-159) — Cf. Bertrandon de la Broquière, *éd. cit.*, p. 135.

toutes les haultes Alemaignes. Mais les basses Alemaignes se fournissent en Flandres de ceux qui les amainent d'Alixandrie, et sont Jenevois et Venisiens. Et y a aucuns marchans des parties d'occident qui vont à Damas pour acheter les pierres précieuses, pour ce que c'est le lieu où est le meilleur marché de drap de damas et de soie, et de pierrerie. [1] Et près du royaulme de Damas est le païs de Terce, [2] et de Perse dont est seigneur le Taborlen, et est au meillieu des terres du grant quan de Tartarie, [3] du Soudan et du grant Turc. Et auprès d'icellui Taborlen du costé du midy par dela la rivière Eufrates, qui vient de paradis terrestre, est le païs d'Amasonie qui s'appelle Femeine.[4] Le[s] femmes de ce païs ne seuffrent nulz hommes, mais quant elles veulent avoir compaignie d'hommes elles passent celle rivière à tropeaulx et entrent en celluy païs de Taborlen et là se font engrosser et puis s'en retournent, et font leur labour, mestier et toutes choses que hommes puent faire, et ainsi usent leur vie pour ce que elles ne veulent point estre en subjection d'hommes. Ce Taborlen fait guerre au grant Can, au Soudan, au Turc, et à tous ses voisins, et est persecuteur de ceulx de la loy mahomet jąsoise que il en soit comme eulx. ℭ Com-

1. Voy. Introduct., p. 18.

2. Therso (Bertrandon de la Broquière, p. 97, etc.), Tarse.

3. Le grand Cam (*Chron.*, p. 427).

4. *Terra quondam illustrium mulierum... Pantisalea ad Troiam multa bella et grecos debellavit... Hic Tamaris Scitarum regina Cirum Persarum regem cum ecc. millibus interfecit* (Tab. Velletri).

ment et en quelle manière il sont armés ; ilz sont montés sur chevaulx maigres qui sont moult vistes, et ne menguent que ung peu de paille et de grain, pour ce que le païs est si chault, qu'i n'y croist point d'erbe et sont accroupis sur leurs selles et chevauchent à cours estriers, et sont vestus longs, leurs robes toutes pointées de toille et de coton, et pour résister contre le trait, et leurs testes entortillées de toilles et à leur arçon ung tabour de cuivre, et une masse en leur main de quoy ilz frapent du manche sur le tabour, pour faire paour aulx chevaulx de leurs ennemis, et le gros bout de celle masse est d'acier, et le manche est de fort bois et en donnent tel cop, que s'ilz atteignent ung homme il le rompt tout, pour ce que ilz ne portent nulles armures de fer ne d'acier, pour la grant chaleur qu'il fait en leurs païs. Quant ilz veulent tirer de l'arc, ilz se tienent tous drois de dessus leurs chevaulx, et mettent leur masse à l'arçon de leur selle dedans ung anneau de fer, et portent arcs en foureaux de cuir qu'i tirent prestement à leur besoing. Et aulcuns portent lances courtes, et leurs espées à la façon du païs. Ces gens sont bien stillez de la guerre plus que nulz aultres sarazins, pour ce illec continuelement tous les sarazins s'arment. Ainsi ce Taborlen peut finer de VII c. mille hommes, et à son besoing mande les femmes d'Amasonie qui le viegnent servir. Et elles y viennent volentiers pour avoir leurs plaisirs des hommes et sont à cheval pareillement abillées que les hommes. ℭ Joignant de ce

païs devers le soleil levant est le païs du Grant Can de Tartarie, et se tient en la cité de Candon [1] qui est la plus grande ville du monde et où il a plus de monde. Ce Can est le plus grant et plus puissant de seigneurie et de terre de tous les sarazins, et dit-on que il tient la quarte partie du monde en son obéyssance. Tout son païs est froit, et n'y croist nulz vins; les gens de ce païs sont tous camus et les visaiges rousz et très pou barbe, et sont faulx et mauvaises gens sans nulle pitié. [2] Le fleuve d'Eufrates passe parmy ce païs et tumbe en mer d'occident de devers soleil levant. ℭ Le Grant Can tient grant justice en son païs, car de leur mauvaisetié, ou par larrecin tant sont pervers et de mauvais afaire, se n'estoit la grant justice qui s'en fait. ℭ Les Venisiens y ont une ville qui s'appelle la Tanne [3] qui est sur la mer maiour, [4] le plus loings que on peut aler par la mer

1. Khamdam, Khondam, Khumdan des voyageurs arabes, l'ancien Tchiang-Ngan des Chinois, aujourd'hui Si-Ngan fu (Cf. *The Book of Ser, Marco-Polo*... traslat. and edit with notes by H. Yule... third edition... by H. Cordier, London, 1903, in-8°, vol. II, p. 27, etc).

2. On retrouve dans ce portrait quelques-uns des traits de la célèbre description des Tartares par le clerc Yvon, de Narbonne (1543), introduite par Mathieu Paris dans sa grande chronique : *Hœbent autem pectora dura et robusta, facies macras et pallidas, scapulas rigidas et erectas, nasos distortos et breves, menta prominentia et acuta, superiorem mandibulam humilem et profundam, dentes longos et raros, palpebras à crinibus usque ad nasum protensas, oculos inconstantes et nigros, aspectus obliquos et torvos, extremitates ossosas et nervosas, crura quoque grossa, sed tibias breviores, statura tamen nobis œquales, qued enim in tibiis deficierit id in superiora corpora compensatur* [Mathœi Parisiensis monachi sancti Albani chronica major Edit. by, R. Luard, vol. IV, 1877, in-8°).

3. La Tane (Ghillebert de Lannoy, *éd. cit.*, p. 64) Tana. — Cf. W. Heyd, *op. cit.*, *pass.*

4. On a déjà dit que la *mer maïour* est la mer Noire.

mitraine, et est en plain terre en Tartarie, et de l'autre costé de la mer a le païs de Rucie. [1] Le Grant Can est en païs a eux pour le grant prouffit qu'il a des marchandises, que les Venisiens enmainent de son païs comme pennes, pierreries, dens d'olifans, dont on fait les pignes d'iviere, [2] et pluseurs aultres merveilleuses marchandises moult requises en occident. En son païs sont les olifans qui portent de grans et diverses marchandises, et quant ledit Soudan va en guerre, iceulx olifans portent XX chevaliers chascun sur ung eschaffaut qui est fait de bois, de cuir et de cordes. Peu de gens d'occident vont en icellui païs par terre, pour ce que les gens sont si mauvais et tous marchans si vont par mer a Latanne ès vesseaulx des Venisiens, mais ilz n'osent passer plus avant et se ces marchans d'Occident osoient marchander et aler avec les Venisiens, ilz gaigneroient ce qu'il vouldroient, mais c'est une chose, qui n'est point à continuer pour la longeur de la mer, car qui va de Flandres jusques à Latanne il fault tournoier la moictié de tout le monde. Les Venisiens et Gennevois marchandent avecques les Sarazins plus que autres crestiens et portent aux Sarazins toutes choses qui leur sont prouffitables, posé que icelles soient nuisables à la cristienté pour ce que ilz n'ont point de seigneur, [3] et

1. Russie.
2. Peignes d'ivoire.
3. Les Français avaient été chassés de Gênes en 1401. « Ce fut grand dommage pour le Roy de la perte de Gennes, car à l'occasion de cette seigneurie le Roy tenoit en iceluy pays plusieurs villes, Isles et Ports de mer, jusque

ne tendent que à leur proffit. Le Grant Can tient une partie de la Rucie qui est deçà la mer maiour près Poullaine, [1] et le roy de Craco [2] et de Poulaine tiennent l'autre. Et le roy de Lestau, [3] que aucunes gens appellent son païs, Liinflent [4] qui est oultre Norveghe et Pruce, joignent à Tartarie, et au droit de Pruce sont les grans marés de Motilde [5] qui ont dix journées de large et en yver passent les seigneurs de Pruce et d'Alemaigne et aultres seigneurs de par le monde les marés par dessus la glace et destruisent le païs du Tartre [6], puis s'en retournent avant que l'iver passe. Ce païs est le plus froit païs du monde, car il est entre le couchant et le levant. Ces gens ne boivent point de vin, car il n'y en croist point. Ilz sont blons et blans, et sont noris de letaiges [7] et cervoises, de chers et de poissons et sont gens de sang, et sont grans mengeurs pour la froideur du païs. Du costé de devers Poulaine et Craco sont les désers de Rucie qui sont de grans bois inabités, et de grans rivières qui partent des marés dessus nommés et tumbent en la [mer] maiour en

dedans les pays de Turquie, Tartarie, Cypres et Grèce qui tous se rebellerent comme Gennes (*Chroniq. de Berry*, éd. Godefroy, p. 420).

1. Polonia *(Portul)*. — Poulane (Ghillebert de Lannoy, *éd. cit.*, p. 26-44). — Polaine *(Arm.)*, Pologne.
2. Civitas Cracovia *(Portul)*.
3. Letau, Letaven (Ghill. de Lannoy, p. 22-29).
4. Livland, Livonie.
5. *Palus meotida* (Tab. Velletri).
6. Tartre (Ghillebert de Lannoy, *éd. cit.*, p. 56-64), Tartare.
7. Laitages.



E. Leroux, édit. H. Demoulin, sc.

ÉLÉPHANTS DE GUERRE; MINIATURE DE L'ATELIER DE LOUIS LIÉDET (1470)

(Bibl. Nat. Ms. fr. N° 22.547).

Grece au dessus d'une ville que on nomme Adepolis, [1] où se tient aucunesfois le grant Turc. Et est ceste ville l'entrée de Grece où ces rivieres s'asemblent prés de la mer et là se nomme le bras Saint-George, [2] et prés de là desconfist le turc les crestiens, où fut prins le duc Jehan de Bourgongne, et les contes de la Marche et d'Eu. [3]

En Pruce, a une cité qui s'appelle Marienbourc, [4] qui est grant cité, et s'i tient le hault maistre de Pruce, qui est plus grant maistre que cellui de Rodes, et sont ces Religieux vestus de blanc à une croix noire, et est un trés bon païs de blez et de bestial et de poissons, et ny croist point de vin, et boivent cervoises. Ils ont la mer du costé de devers Danemarche en leur païs que on appelle la mer oceane, qui est la mer qui va autour de la terre du monde, et va entre les terres de Norveghe, de Danemarche, et d'Alemaigne jusques en Pruce.

Or fault-il parler plus à plain des païs des Ytalles, du païs des Jenevois dont nous avons cy devant parlé qui touche du costé de midy ès païs des Lucois et des Fleurentins et de Boulongne la Grace [5] qui est moult bon païs et fertilz, et pour ce s'appelle Boulongne

1. Andrinople, résidence des sultans depuis leur entrée en Europe (1360).
2. Le bras Saint-Georges (Ghill. de Lannoy, éd. cit., p. 59).
3. *Grecia in qua Basac debellavit christianos* MCCCLXXXXV *ex quibus multi nobiles Franciæ decapitati* (Tab. Velletr.). — Souvenir de la bataille de Nicopolis gagnée par Bajazet.
4. Mariembuerch, Mariembourg (Ghillebert de Lannoy, éd. cit., p. 27).
5. Boulongne la Crasse (*Id* , éd. cit., p. 175), Bologne.

la Grace, car elle est fertille de blez, de vins, de chers, de poissons de mer et d'eaue doulce, de bois, de huille d'olives, et de toutes autres choses pour corps d'omme. Ce païs est au pié des montaignes de Tuscanne, qui est entre Boulongne et Fleurence, [1] et est poure païs et sauvaige, de bois et de montaignes. ℭ Puis y est le païs de Lucques et de Pistoie, [2] qui est au pié d'icelles montaignes en tirant à Fleurence, qui est bon païs et fertil, et y a une très belle vallée, qui dure depuis Pérouse jusques à Fleurence, et y passe une grosse rivière qui se nomme Nargue [3] qui vient de Pérouse et passe le millieu de celle vallée, et vient à Pise, et tumbe en mer au port de Ligorne [4] à trois lieues de Pise. ℭ Puis y est la cité de Fleurence, [5] qui est une des belles villes qui soit au monde de ce qu'elle contient, et y a moult de richesses d'or et d'argent. Cestes gens tiennent change par toute la crestienté, et tout ce qu'i gaignent apportent en icelle ville de Fleurence et pour ce est la ville si riche; ces gens sont moult saiges gens, et honnestement vestus et sont bien soubres gens de boire et de mengier. A l'entour d'icelle ville y a grant multitude de belles maisons et fortes, qui semblent chasteaulx et au meillieu de la ville a une moult belle église qui est

1. Firenze, Florence.

2. Pistoia.

3. L'Arno.

4. Livourne n'est pas sur l'Arno, mais dans un ancien marécage au sud de l'embouchure de ce fleuve.

5. Cf. Vallet de Viriville (*Arm.*, p. 28).

de marbre et est moult grant église. Ce païs est ung très fort païs de montaignes, et est tenu en grant justice et en grant paix, et y est-on bien et honnestement servi. En ce païs a sept cités [1] et y a une belle vallée, qui vient de Pérouse à Fleurence, et de là à Pise, et part du lac de Pérouse la riviere de Nargue, et passe à Fleurence, et de là à Pise. ℂ Auprès d'icellui païs du costé de devers la Tremontaine est le païs de Rommaigne qui est au long de la mer sus le goulfe de Venise, et est biau païs, et plain et fertil de tous biens. Et tient icellui païs le sire de Malleteste, [2] et s'estant icellui païs depuis la terre de Boulongne jusques à la Margue d'Anconne. Près du païs des Florentins est la terre de Pise et celle des Jennevois, et celle de Pérouse qui sont très bons païs et fertilz; et costoie la mer le dit païs de Pise et de Seyne [3] en tirant à Romme. En la terre de Pérouse a ung moult grant lac, qui fournit Romme, Fleurence et Seyne de poissons. [4] ℂ Puis y est du costé devers la Tremontaine, le païs de la Marque, [5] qui est très bon païs et sus le bort de la mer du goulfe de Venise, et est ce païs du païs du Pape et du royaulme des Romains et aussi est Pérouse. ℂ Après y

1. Arezzo, Cortone, Fiesole, Florence, S. Sepulcre, Sienne et Volterra.

2. Sigismondo-Pandolfo Malatesta (1417-1468) avait succédé à son frère Galeotto-Roberto en 1432.

3. Sienne.

4. Le lac Trasimène.

5. Marche.

est le païs de Romme, [1] qui est un païs mal peuplé et plain de bois pour les grans guerres qui y ont anciennement esté, ja soi ce que ce soit ung des bons païs du monde, s'il estoit peuplé. En ce païs a grant foison cités et villes, et n'y a nulz villaiges pour les guerres, et passe par le meillieu de ce païs la riviere du Tisbre, qui part d'emprès Pérouse, et passe parmy la cité de Romme, et tumbe en mer trois lieues au dessoubz en une cité qui s'appelle Houstie. [2] Celle cité de Romme [3] est la plus grant ville de cristienté, mais il y a de présent plus de masures que de maisonnaiges, pour les grans guerres, qui anciennement y ont esté; et y a plusieurs grans et merveilleux palais fondus, dont on voit encores les apparences, et la plus part d'icelle cité est en vignes, en jardins et en désert, et y a dedans les caves qui sont en ces lieux désers grant foison pors-espis, taissons, hairissons et regnars. [4] Dedens la fermeture d'icelle ville, il y a ung moult fort chastel du costé devers occident qui s'appelle le chasteau Saint-Ange, et est tout ront comme une tour, et est tout marcif de pierre et sont les logis de ceulx qui le gardent au plus hault dessus la terrace. Ce chastel est sus le bort d'ung grant pont de pierre, et passe la riviere du Tybre par dessoubz le pont et est l'entrée de Romme à venir de France,

1. Cf. Vallet de Viriville (*Arm.*, p. 29, 30).
2. Ostie.
3. Sur Rome en 1450, voy. *Röm. Mittheil,* 1880, p. 254. — *Arch. della Soc. Rom. di storia patria,* 1881, p. 563. — *Rev. Arch.*, juillet 1907, p. 83.
4. Porcs-épics, blaireaux, hérissons, renards.

d'Espaigne et d'Alemaigne et de Lombardie, de Fleurence, de Boulongne et de Venise. Et entre l'on par le pont dedens le dit chastel et dedans la ville de Romme sans entrer au chastel. Les vesseaulx de la mer viennent jusques dedans la ville de Romme par la riviere du Tibre. En ce païs a grant foison bestial rouge et blanc, et y a grant foison bugles, [1] qui sont grandes bestes noirs plus grans que beufs et plus fors, et sont de la façon de beufs fors, qui ont les cornes de la façon d'un bouc, et ont peu poil. ℭ En ce royaulme des Romains a quarante cités [2] et sont les meillieurs cités : Romme, Ancquosne, [3] Pérouse et Viterbe. Ce royaulme a six journées de long, et autant de large, et est forment ront. Les hommes de ce païs, espécialement le peuple, sont mauvaises gens et cruelz, et mauvais crestiens, et les femmes sont moult dévotes et bonnes femmes, et est moult chault païs, et y a assez lacz dont il ont des poissons. Et y a en ce païs de mauvaises bestes, et venimeuses comme escorpions et tarentes, [4] qui se tiennent volontiers dedans la paille de vielz litz, et dedans vieilles murailles, et si poingnent ung homme, il est mort. ℭ Puis y est le royaulme de Napples qui contient XV journées de long, et est du cousté de devers Romme

1. Buffles.
2. Cf. Eubel, *op. cit*, t. II, p. 313.
3. Ancône.
4. Tarentules.

l'antrée d'icellui royaulme. Le païs de Terre de Labour et cellui de l'Abrusse [1] touchent audit royaulme des Romains et au païs de la Marque [2] tout d'un costé jusques à la mer de Venise, et est ce païs de l'Abrusse païs de montaignes et y a grant foison bestial, chevaulx et vaches, et est froit païs l'iver pour les neiges, qui sont aux montaignes. Près de Napples sont les bains Pychole [3] et à VII^{m} de là sont les bains de Salerne. Puis y a une bonne cité nommée Laigle entre les aultres. [4] Puis y est la terre de Labour, qui dure depuis la terre de Romme jusques à Napples, qui est moult bon païs et fertil de blez, de vins, et est plain païs et a la mer d'un costé jusques à Napples. En ce païs croissent les biens deulx fois l'an et y a grant foison bestial blanc, huilles d'olives et orenges. Ce païs est moult chault païs et n'y a nulles grosses rivières pour ce que le païs est enclos de deux mers. En ce païs est la cité de Naples qui est la maitresse cité du royaulme et est assise sur la mer, et au plus près d'icelle cité a deux moult fors chasteaulx dont l'un est sur ung roc dedans la mer joingnant de terre nommée chasteau de l'Euf et l'autre est joingnant de la cité, et est la mer au pié dudit chastel, et s'appelle Chasteau-Neuf. Celle cité est moult belle et bien assise et y a de moult belles maisons et une

1. Les Abruzzes.
2. La Marche.
3. Pouzzoles.
4. Aquila des Abruzzes.

moult belle abbaye de saincte Clère. Et y a en celle cité demourans moult de chevaliers. ℭ Auprès celle terre de Labour est le païs de Baselicat, qui est ung fort païs de montaignes et de bois et y a grant foison fortes villes, et fors chasteaulx. ℭ Après le païs de Brusse est le païs de Puille [1] qui est plain païs, et est bien fertil de blez, de vins, et de bestial et de bons chevaulx et grans, et y a grans foisons cerfs et bisches en cestui pais plus qu'en nul aultres païs du monde pour ce que ès plains païs où sont ces bestes sauvaiges le païs est inhabité pour les grans guerres qui là ont esté. En celuy païs est Saint-Nicolas du Bar [2] et le mont de Garganne [3] où saint Michel l'ange combatit l'ennemy. Et près de là est le port de Brandis, [4] que aucunes gens appellent le port aulx quailles, pour ce que au moys d'octobre les quailles viennent à ce port des pais d'occident, en si grant nombre, que nul ne pourroit penser de la multitude qu'on en prant; et là on les salle, et meton en vesseaulx de bois, comme on fait les harens en Flandres et en Picardie et celles qui peuvent eschapper s'en vont d'isle en isle au chault païs. Et a icellui païs,

1. Basilicate, Abruzzes, Pouille.

2. *Hic quiescit corpus beati Nicolai de Baro* (Tab. Velletr. — *Itin. Brug.*)

3. Monte Gargano, Monte Sant Angelo.

4. Brindisi. — Caumont fait une observation semblable, au sujet d'un autre lieu dit Porto Quaglie près du cap Matapan « dans lequel, dit-il, est le port de lez Cailles où ce dit qu'elles vont prendre port quant passent la mer » (*Voy. d'Oultremer*, p. 40). L'anonyme de 1480 dit quelques mots en passant de ce même port de Caye, où ces oiseaux se réunissent pour passer en Barbarie. (Cf. *Le voy. de la Saincte Cyté*, éd. Ch. Schefer, p. 48, n. 1).

la mer tout au long jusques à la pointe de Calabre, qui est païs bossu et est moult bon païs et fertil de blez, de vins, de bestial, de chevaulx, et y a une montaigne de sel, qui fournist tout le païs. Le sel de ceste montaigne se porte sus bestes par tout le royaulme et vaut moult d'argent au Seigneur et est ledit sel en pierres et le broient les gens de ce païs en mortier de bois. [1] En ce païs croist du coton et du poivre et y fait-on moult de soies, et draps de soye grant foison. ℂ En ce païs dedans la mer a trois montaignes qui ardent tousjours et là prent-on du charbon qui tumbe du hault au pié de la montaigne, c'est la ponse de quoy on ponse le parchemin par toute crestienté. En ce païs sont fortes gens et luttent très bien et y a de bons chevaulx et est le bout du royaulme de Napples de tout le monde de ces parties, car on ne puet plus avant aller par terre. Et est la meilleur cité dudit païs Cusance, [2] qui est archeveschė. Ce païs est fort plain de villaiges. En ce royaulme de Napples a cinquante cités et y a de vaillans gens d'armes à cheval, plus gens et mieulx montés et mieulx abillés que nulz autres de toutes les Ytalles. En ce royaulme a moult de biaulx chasteaulx et moult de bonnes villes, mais y sont fort dommagiés des grans guerres qui ont esté audit païs. En ce païs a de grans seigneurs, ducs, contes et marquis et y a grant foison

1. Cette phrase renvoyée à la fin du paragraphe dans le manuscrit est ici rétablie à sa place.

2. Cosenza.



Levantin, Chrétien de la Ceinture, dessin du Pinturicchio.

(Musée du Louvre).

E. Leroux, *Edit.* H. Demoulin, sc.

Juifs. Les gens de ce païs sont grosses gens et rudes, et maulvais catholiques, et grans pécheurs. Ce païs est enclost de mer se non du costé de devers Napples et de la Brusse.

Or vueil parler des païs qui sont de l'autre costé de la mer maiour devers le païs de Tartarie au long d'icelle mer. ¶ Premièrement du païs de Jorgie, [1] qui est très bon païs de blez, de vins, et de bestial et de huilles d'ollives, et est païs assez chault et sont les gens de ce païs crestiens de la saincture. [2] C'est assavoir que en leur païs est la saincture Notre-Dame et chacun curé a une saincture qu'i fait touchier à ycelle saincture de Notre-Dame. Et quant ung enfant est né, de celle saincture on le saint par le corps, et le tiennent à batisié au nom du père et du filz et de Nostre-Dame, et pour ce les nomment crestiens de la saincture. Ces gens sont abillés comme les Sarazins, et marchandent avecques eux par tous le[s] païs des Sarazins; on les congnoist entre les aultres pour ce que ilz appellent tocques la toille de quoy ilz lient leur teste, et est noire, et celle des Sarazins est toute blanche. Il en y a moult qui demeurent au Caire et ès aultres villes des Sarrasins, mais ilz paient tribut comme font les Juifs aux crestiens et parlent arabic comme les Sarazins, et ont ung roy qui s'appelle roy de Jorgie. Et prés d'icelle terre est le païs

1. Géorgie.

2. Crestiens de la chainture (Ghill. de Lannoy, éd. cit., p. 142).—*Christiani de zona* (Rochechouart, p. 89). — Voy. le dessin ci-contre de Pinturicchio.

Pietesonde, [1] qui sont crestiens de la saincture, de la condicion, langage arabic et manière des Jorgiens. Et touche leur païs au long de celle mer en venant à la Turquie du costé de couchent, et du costé de midy en Arménie et le levant au païs du tabourlant. [2] Ces gens ont ung empereur, qui s'appelle l'empereur Pietresonde, [3] et l'empereur de Constantinoble a de présent épousé sa fille. Icellui empereur et le roy de Jorgie tiennent plus grant païs que n'est le royaulme de France. ℭ Au païs d'icellui empereur a une cité que on nomme Capha, [4] qui est port de mer et est aux Janevois où l'on va quérir le bois de quoy on fait les arcs et arbalestres, et le vin que on appelle Rommenie, et martres, sebelines vair et gris. Celle ville est grant comme Gant ou Bruges, et y a grant aport de marchans crestiens et sarazins, qui là vont quérir les marchandises des païs dessus nommez et y font drap d'or et de soie. Et joingnant de ce païs est le royaulme d'Arménie qui est devers le levant ; le païs du tabourlen est devers le midy, le païs de Surie [5] est devers le couchent, et le païs de Turquie, lesquelz païs sont très bons païs, et fertilz de blez, de vins et

1. Trapezonde, Trébizonde.

2. *Tanburlam* (Tab. Velletr.), Timour-Leng (Tamerlan) le *Saheb Karan*, mort à Okar en 1405.

3. Jean VI Paléologue, mort le 31 octobre 1448, avait épousé en troisièmes noces Marie, fille d'Alexis Comnène, empereur de Trébizonde (Vallet de Viriville, *Arm.*, p. 32).

4. Caffa.

5. Syrie.

de bestial, et y fait-on moult de draps de soie, plus que en païs du monde, lesquelz draps de soie ilz apportent vendre à Damas et au Capha. Ces gens ont esté conquis par le Soudan depuis LX ans, et vint leur roy à Paris requerir secours en France, et morut à Paris. [1] En ce païs a encores des crestiens qui croient en Dieu, et en est content le Soudan, afin que il ait le prouffit du royaulme. Le roy de Cipre [2] s'en dit roy, et y tient ung chastel qui est sur la mer miterraine, qui s'appelle le Corp [3] qui est moult fort, et par ce chastel se pourroit légièrement conquester le royaulme se les rois crestiens estoient bien d'acort. [4] ℂ En ce païs d'Arménie a une des grans montaignes du monde, où on dit que au plus hault demoura l'arche de Noë après le déluge. [5] ℂ Joignant de ce païs d'Arménie [6] est le païs de Turque, qui est farmé de l'une part de la mer maiour et de l'autre part de la mer miterraine, et a delà la mer le païs de Grèce; vers le couchant est l'isle de Rodes, vers le midy est Arménie et terre ferme, sur le levant

1. Léon V de Lusignan, dernier roi chrétien d'Arménie, est mort en effet à Paris où il était venu implorer l'aide du roi de France (1384). (Vallet de Viriville, *Arm.*, p. 33).

2. Cyppre (Ghillebert de Lannoy, éd. cit., p. 11), Chypre.

3. Corc, Corco, Gorighos, aujourd'hui Qara-Hissar. « Korkene qui est ung chasteau sur la mer, lequel est au roy de Cypre » (Bertrandon de la Broquière, p. 100).

4. Au moment où Berry écrivait ces lignes, le château de Corp était depuis deux ou trois ans aux mains d'Ibrahim-Bey, de la dynastie des Qaraman Oglou, auquel l'avait livré le gouverneur chypriote Philippe Attar.

5. *Mons Armenica in quo arca Noe* (Tab. Velletr.), l'Ararat.

6. Je entray dedans les montaignes d'Armeny qui sembles plus haultes que je veis oncques (Bertrandon de la Broquière, éd. cit., p. 101).

la Turquie et Surie. De ce païs est seigneur le Grant Turc, qui est grant païs. Et y a de grans seigneurs et grans noblesses plus, selon le païs, que n'a nulz des autres seigneurs sarazins. Ces gens sont franches gens là où ilz s'adonnent et sont les plus honnestes gens de tous les Sarazins, et meilleurs gens de guerre. Ce turc tient plus de terre que ne contiennent toutes les Espaignes, sans le païs de Grèce, que il a conquis depuis les débats des roys crestiens, par faulte d'aide, et conquier de jour en jour et sont les plus fors hommes de toutes les nations. Ce turc a tousjours, où que il soit, XX mille hommes pour le garde de sa personne, et en esté se tient aux champs, près de bonne ville, sur rivière, à tentes et pavillons, et menguent à terre tous assis, et quant ilz chevauchent ilz ont l'arc et les flèches de corne, ou de nerfs, et le tabour de cuivre ou de leton, la masse et l'espée, et robe rouge de toille et de coton, ou de soie toute pointée contre le traict et la toque de toille blanche sur la teste bien entortillée contre le traict et les coups d'espée, et leurs bottes jaunes, rouges ou blanches, et bons chevaulx bien courans. En ce païs croist blez, vins et bon fruit, et bestial, et n'y boivent point de vin, maiz ilz le vendent au[x] Grecs, et ès isles crestiennes d'entour eulx. Ilz menguent des raisins, et en vendent, et aussi des figues, dates et des soies dont il ont assez, si font des draps d'or et de soie; et marchandent avecques eulx les Jannevois et Venisiens. Ces Turs enmainnent par saisons les marchandises qu'i[ls]

vont querir à Damas, qui viennent de la terre du prestre Jehan, et les font aporter à grant multitude de chamois [1] et de chevaulx, et les deschargent et vendent à ceulx de Constantinoble. Et ceulx de Constantinoble les mainnent à une cité nommée Bode, [2] qui est la maitresse cité du royaulme de Honguerie. ℭ Des païs des Sarasins j'en parle peu, des villes, et des rivières, pour ce que je n'y ay pas tant communiqué que en la crestienté. De ce païs, jusques en Constantinoble, n'a que quatre lieues de large de mer et l'appellent-on l'estroit de Rommenie. ℭ Et en icelle Turquie a une cité qui est aux Jannevois, qui s'appelle Enpere [3] et est à deux lieues près dont estoit Troie la grant. Là vont les Jannevois et autres marchans quérir et chargier espices, fiques, vin de Rommenie, [4] résins, draps d'or et de soie et pierrerie, bois à faire arcs et arbalestres qu'i[ls] mainent par mer en Angleterre et en Flandres. Outre la mer est le païs de Grèce dont la maistresse cité est Constantinoble, laquelle fist faire le noble empereur Constentin et pour son nom est ainsi appellée, et est assise sur la mer, et viennent marchans de tous païs chargier et deschargier. En icelle cité a une moult belle église nommée Saincte-Soufie de Constantinoble, qui est toute de marbre. Les

1. Chameaux.
2. Boude, « ville fermée sur la Dunaue, où je trouvay le roy de Hongrie, l'empereur Sigismond, auquel je fis mon ambassade. » (Ghill. de Lannoy, éd. cit., p. 165, 166). — Buda-Pesth.
3. Perée (Ghillebert de Lannoy, éd. cit., p. 64), Péra.
4. Rommenie, Rommanie, Rommaigne (Ghill. de Lannoy, éd. cit., p. 109, 112).

gens d'icelle région parlent tous grec et s'abillent comme les Sarazins de vesture et de chaussure et en armes, mais que en lieu de toques portent chapiaulx. ℭ Le Grant Turc tient la plus part de la terre ferme d'entre la rivière de la Dunaue et la mer miterraine et les Venisiens et Jannevois tiennent les ysles Grèges. En celle Grège [1] en terre ferme a encores des païs cristiens, la Morée et l'Albaine [2] et sont très bons païs et abondens de tous biens.

Ce païs de la Morée tient l'empereur de Constantinoble de présent, avant qu'il fust empereur s'appelloit prince de la Morée. En ce païs a deux pors de mer qui sont aux Venisiens, dont l'un a nom Modon [3] et l'autre Coron. [4] ℭ En Albanie a deux cités, l'un a nom Andures [5] et l'autre Patras. [6] Ils sont toutes fermées de marbre. Icellui turc leur fait grant guerre, mais ilz résistent fort pour ce qu'ilz ont fort païs de montaignes et a entre eulx le païs de la Morée qui résiste pour ce que ce païs est fermé de mer de tous

1. Grecques, Grèce.

2. Albanie.

3. « Modon en le principe de la Moureye » (*Voyage d'Oultremer*, p. 88); Moudon « une ville des Venissiens qui est bonne et belle, ayant un moult beau havre » (Bertrandon, éd. cit., p. 8); Mothona (Rochechouart, p. 66); Mothoni, forteresse sur le promontoire rocheux qui termine au S. O. la Messénie. Les Turcs en chassèrent les Vénitiens à la fin du XV[e] siècle.

4. Corona (*id.*), Coron, Koroni, petit port dans la même péninsule tout à l'entrée du golfe de Messénie. Les Vénitiens l'ont conservé jusqu'en 1718.

5. Durachium, civitatem magnam Albanie... in dominio Venetorum. (Rochechouart, p. 64), Durazzo.

6. Patras est en Morée.

costés, fors de devers Constantinoble qui est fermé de murs et de tours. Et dit-on que icelle fermeture fist faire Pompée contre Julius César pour résister contre lui. Le païs de Grèce est bon païs et fertil de tous biens, et toutes bestes, mais il est fort dommaigié des guerres, qu'i font crestiens contre sarazins. Ilz croient en Dieu comme les crestiens, maiz il y a aucunes faultes pour la foy. Ils n'ont point de cloches mais il frappent de marteaulx sur une pièce de bois qu'i[ls] tiennent sur l'espaule pour appeler à aller au moustier. Ilz ont le roy de Boisse [1] vers occident, est la Turquie de la mer sur le levant et sur le midy la mer miterraine et l'isle de Courfoc, [2] et entre le couchent et le levant le païs de Bouguerie [3] et de Valaquie. [4] Ces quatre païs cy nommés sont aucunes fois crestiens, aucunes fois sarazins, pour les guerres que leur fait le turc en ung temps, et les crestiens Hongres, Poulains et haulx Alemans, pour ce qu'ils sont entre deux païs. ℂ Puis y est le royaulme de Bosse, qui est entre Grèce et Esclavonie du costé du couchent, et du midy le royaulme d'Almassie [5] et entre le levant et le couchant a le païs de haulte Autriche; ce païs est très mauvais païs et très mauvaises

1. « Le Roy de Bossène » (Bertrandon de la Broquière, éd. .cit, p. 189), Bosnie.

2. Corfou.

3. Bulgarie.

4. Wallackie (Ghillebert de Lannoy, éd. cit., p. 58), Walaquie, Valaquie (La Broquière, éd. cit., p. 149, 190).

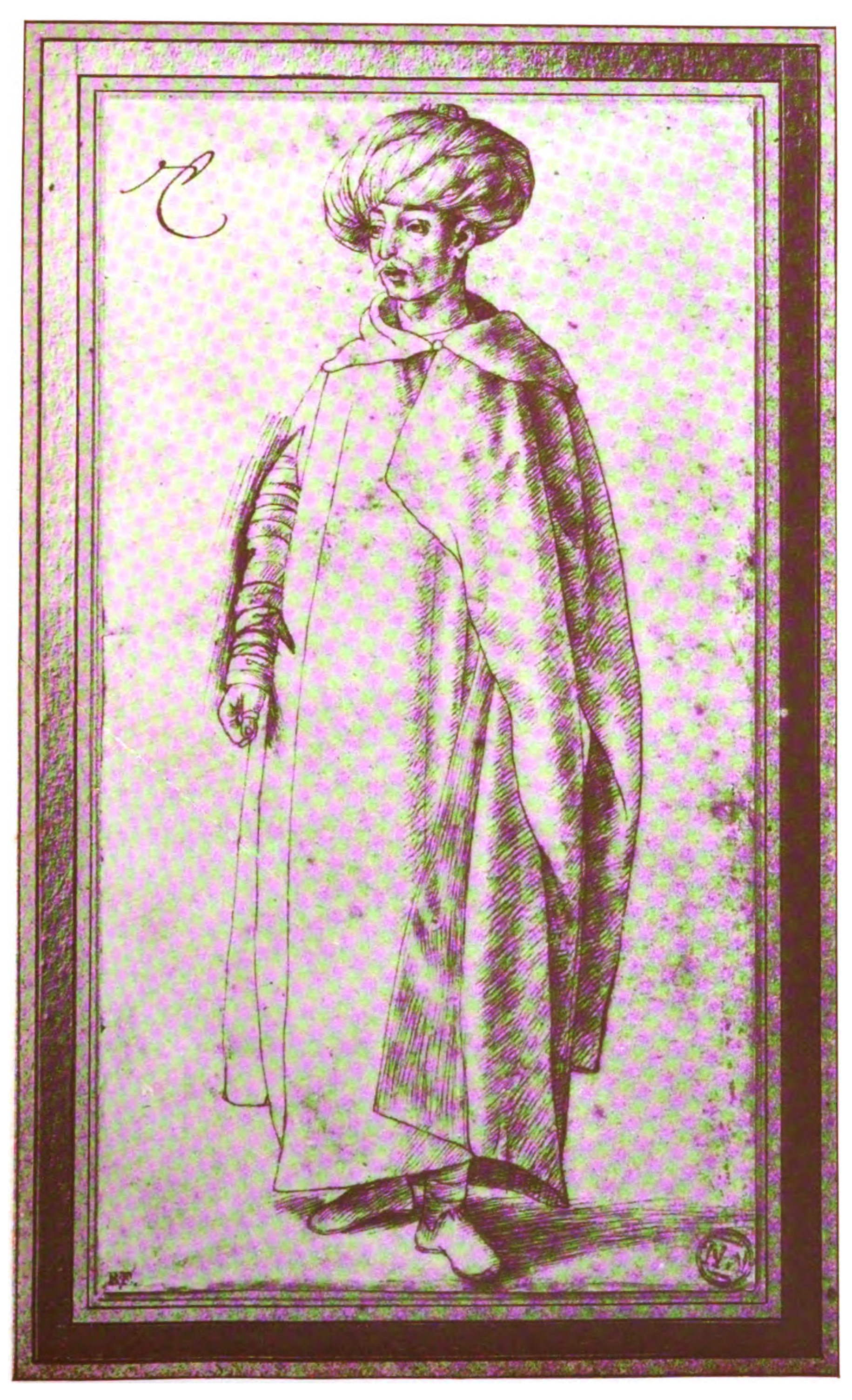
5. Esclavonia sive Dalmatia (Rochechouart, p. 60).

gens, et est pour les grans guerres qu'il ont. Ces gens vivent pourement de bestes sauvaigez, de poissons de rivières, de figues et de miel dont ilz ont assez, et vont par tropiaulx, de bois en bois, pour desrober gens qui vont d'un païs en aultre et portent à leur saincture ung sachet de farine, de quoy ilz font des tourtiaulx sur le feu quant ilz sont au bois. Ce païs est païs de grans montaignes. Joingnant de ce païs est le païs du Dispot de Rasie [1] du costé de la Valaquie et est cellui du Dispot de l'Arceduc, et de Chiflonie [2] du costé de la mer miterraine, et près de l'isle de Candie. Ce païs du Dispot de Rasie est très bon païs de blez, de vins, de bestial, pour la paix qu'il ont pour ce que il[z] s'alongnent de la guerre des Turcs, car le royaulme de Bosse est entre deux qui soustient la guerre. Et sont les gens de ce païs abillés à la façon des Grecs, et pareillement ceulx Dispot de l'Arceduc. Et est le païs de l'Arceduc en l'obéissance du Turc, mais la duché de Chiflonie est crestienne, et tenue du roy de Dalmacie : ce duc est moitié sarazin et moitié crestien à cause de ses païs, et vit en paix entre eux. ℂ Après y est le royaulme de Dalmacie, [3] qui s'estent de la mer miterraine jusques au

1. Dispot de Rascie (Bertrandon de la Broquière, éd. cit., p. 209, etc). — « Rascie ou Servie qui est une mesme chose » (*Ibid.*, p. 205).

2. *Cephalonia* (Rochechouart, p. 75). — « Le duchié de Chiffallonie qui est une ille pour soy » (*Voy. d'Oultremer*, p. 39). — *Cyflonie, Chifelonie* (Ghillebert de Lannoy, p. 12, 171). Chiphalonie (Bertrandon de la Broquière, p. 195). — Céphalonie.

3. Au temps de Berry la Croatie, la Slavonie et la Dalmatie étaient réunies



TURC, dessin du Pinturicchio.

(Musée du Louvre).

EROUX, *Edit.* H. Demoulin, sc.

royaulme de Crusie [1] qui marche sur la Honguerie. Le roy de Honguerie s'en dit roy de ces deux royaulmes qui sont assez grans et bons païs. De ces royaulmes de Dalmacie est le païs d'Esclavonie et de la Chiflonie, et une partie d'Albaine, et la conté d'Esdigne, qui siet entre l'Ustrie [2] et Autriche et sont ces deux manières de gens crestiens latins.

En ce royaulme de Dalmacie est la cité de Sincambre, et une aultre qui se nomme Ragosne, qui siet sur la mer miterraine et là à pluseurs autres cités, et y a la cité de Ragosse, [3] et en celle cité est le corps saint Mathieu Euvangéliste, et y a beau port de mer. Et ne laissent jamais entrer en leur pors nulz Venisiens, pour ce que ilz doubtent que iceulx Venisiens ne leur veulent oster leur ville et l'appliquer à eulx. Ce royaulme est bon et bel païs, et y croissent assez biens pour ce que il est entre le païs chault et froit du midy et d'occident, qui sont les Allemaignes qui sont du païs de Europe. Ces gens sont grans catholiques et grans pelerins à Romme et à Saint-Jaques, et en leurs païs ont moult de chevaulx et grans pastures. Par devers la Honguerie est le royaulme de Crussie qui est grant royaulme et en est Valaquie et Bourguerie, et font ces gens conti-

sous l'autorité d'un *ban*, Malko de Rallocz, dont on trouvera la biographie résumée par Schefer (Bertrandon de la Broquière, éd. cit., p. 213, nº 1).

1. Croatie.

2. Udine, Istrie.

3. *Ragusia est metropolis Dalmacie.* (Rochechouart, p. 63). Aragouse (Bertrandon de la Broquière). Raguse.



nuellement guerre aux Turcs, qui tiennent la Grèce, et aucunes fois gaignent païs sur les Turcs, aucunes fois gaignent les Turcs païs sur eulx et pour ce ont iceulx Turcs et aultres gens tousjours guerre contre les mescreans. Ces gens sont armés et enbastonnés comme les Grecs, et ont bon païs, s'il estoit en pais, et ont moult de bons chevaulx et de bestial gros et assez blez et vins.

Puis y est le païs de Honguerie, qui est très grant royaulme tout plain se non du costé de Poullaine [1] qui sont montaignes et vont les gens par les chemins par ce plain païs en charios. En ce royaulme a XVI cités [2] dont la maistresse cité se nomme Bude où se tient le roy, et passe joignant de ceste cité la rivière de la Dunaue qui part des haultes montaignes d'Alemaigne de près d'une cité qu'on appelle Paso. [3] En ce royaulme a bon païs de toutes choses et bon marché. Ces gens portent tous grandes barbes et sont ordes gens et vont souvent en pélerinage à Rome en grant multitude plus que gens de nul païs du monde et en alent vendent moult de chevaulx par le païs des Venisiens, de Boulongne et de Tuscane. Leur païs fait souvent grant guerre aux Sarazins et ont petis arcs de

1. *Polonia*, Pologne.

2. Eubel compte alors en Hongrie dix-neuf sièges épiscopaux divisés en deux provinces, mais il comprend dans ce chiffre la Transylvanie, etc.

3. *Pasavia* (Tab. Velletri). Passau.

corne et de nerfz et cranequins [1] de quoy ilz tirent et ont bons chevaulx, et sont petitement armés et legiérement, et ne descendent point volontiers à pié pour combatre. Cellui qui est de present roy [2] est roy de Honguerie, de Boemme, de Crossie, de Dalmacie, et duc d'Autriche, et marquis de Morave, et se tient en la cité de Vienne sur la Dunaue, qui est la plus grant cité des Alemaignes. Et joingnant de son païs est le royaulme de Poulaine, qui est bon païs especialment du costé de devers la Honguerie, et du costé de la Russie y a assez bois et rivières, qui partent des marés de Motilde, [3] qui sont entre Pruce et Tartarie. En ce royaulme a assez chevaulx, martres, gris, biévres, et menuvier, [4] blez, gros bestial, et n'y croist point de vin. Ce roy a des pors de mer sur la mer maiour. Les Sarazins et les Castelens [5] qui sont subgetz du roy d'Aragon viennent souvent descendre en son païs, et là prennent hommes et femmes, et enffans masles et fumelles et les mainent vendre en leur païs, ou là où bon leur samble, et sont esclaves toute leur vie. Ce roy tient moult de païs dont

1. Arbalètes à cric.

2. J'ai déjà dit que ce personnage est Ladislas V le Posthume, fils posthume d'Albert V, né en 1439, mort en 1457, au moment où il allait épouser une fille de Charles VII, Marie de France.

3. Les marais méotides *(palus mœotis)*, les marais de Pinsk, auxquels est ainsi attribué un nom que les géographes donnent plus habituellement à la mer d'Azof.

4. Castors et menu-vair.

5. *Catelans* (Ghillebert de Lannoy, éd. cit., p. 109), Catalans. — C'étaient les restes des aventuriers Catalans qui s'étaient mis au service de l'Empire grec et qui s'étaient maintenus indépendants dans le duché d'Athènes.

il en a moult de désert pour la guerre qu'il a à iceulx qui lui font guerre du costé de la mer, car il est roy de Poulaine, de Craco, [1] et de l'Estau, [2] et duc de Wirot. [3] ℭ Et tient toute la terre qui est de la mer maiour jusques en Nortvéghe qui est sur la mer occident [4] et puet finer ce roy de troys cent mille hommes à cheval, armes à la guise de son païs, c'est cellui qui garde de venir le Can deçà la Russie, pour ce que il est seigneur d'une partie d'icelle Russie, et pour les grans guerres, qui sont et ont esté d'une part à d'aultre entre crestiens et sarazins en celle marche. Il y a XIIII journées de désers [5] et là prent-on les bestes dont on fait les pannes, plus qu'en nul autre païs. Et quant estrangiers vont devers lui, il leur fait présent de chevaulx, et de pannes. [6] Et sont ces royaulmes des Alemaignes, ja soi ce que les Hongres ne parlent point alemant, mais ont ung langage à par eulx et aussi ont les Poul-

1. *Cracovia* (Sanuto, Carignano, Dulcert). (Cf. E. T. Hamy, *op. cit.*, p. 73).

2. *Lestau, Litva, Letwini, Létau,* Lettons. (Cf. *ibid.*, p. 74). — « La souveraine ville de Létau, nommée la Wilne » (Wilna). (Ghill. de Lannoy, éd. cit., p. 39).

3. *Wironia* (Charte de 1278. Sartorius. *Urkundlich-Gesch. der Unsprung. der Deutsch, Hansa* ed J. M. Lappenberg. 1830 Bd. II, s. 109). — Virona 1350. (Conosc, p. 112). — Viro, Wirlant en Esthonie, (Cf. *ibid.*, p. 65, 72).

4. *Mer d'Allemaigne,* la Baltique.

5. *Hæc provincia plana est et deserta propter certamina paganorum contra christianos.* (Tab. Velletr.).

6. Tient ledit Witholt, prince de Létau, cette ordre de honneur parmy son païs que nulz estrangers, venans et passans par icelui, riens n'y despendent, ains leur fait le prince délivrer vivre et les conduire sauvement partout ou ilz veulent aller parmy ledit païs, sans coustz et sans frais... Et a toujours dix mille chevaulx, de sa selle appartenans pour son corps.» (Ghill. de Lannoy, éd. cit., p. 41).

lains, [1] mais ilz entendent latin, espécialement prestres et clers et croient bien en Dieu et sont bons catholiques et deffendeurs de la foy.

Du costé de devers le couchant est le royaulme de l'Estau que pluseurs gens appellent le païs de l'Inflent, [2] qui joint au païs de Tartarie devers le levant et devers le couchant au royaulme de Nortveghe, [3] et devers le midy à Pruce, et est du costé de la trémontaine la mer occident. Ce païs est maigre païs et froit et est païs de sablons. En ces païs peschent moult de poissons en la mer, qui sèchent à la froideur, et les marchans de Danemarche et d'Angleterre les vont acheter et aussi les pelleteries dont ils ont assez. Ces gens ont peu pain et blé, mais on leur en maine de Pruce par mer, qui est païs moult abondant en blés; ces gens menguent les poissons tous crus. Les Tartres leur font guerre aucunes fois, mais ilz ont souvent tréves pour ce que il ont grans païs de désers où il n'y a que mengier entre les deulx païs. Entre ce païs de l'Inflent et le royaulme de Sueghe, [4] en une contrée dudit païs, a petites gens [5] qui n'ont que deux piés de grant au plus et habitent en terre. Et quant on va en leur païs ilz

1. Hongrois, Polonais.

2. *Litefanie pagant.* (Atl. Catal. 1375). *Linflant, Linfflant* (Ghillebert de Lannoy, éd. cit., p. 28, 29, etc.). Livland, Livonie.

3. *Gens Nortwehorum* (Bull. de Grégoire IV.) Norge, Norvège (Cf. E. T. Hamy, *op. cit.*, p. 53).

4. Sverige, Suède.

5. Les Lapons.

s'enfuient et se boutent en terre quant ilz voient les grans gens. Aultre païs y a il ès ysles de ce mesme païs ou a géans merveilleusement grans qui vivent des bestes sauvaiges [1] qui mengussent et ne bougent de là où ilz sont pour la profondeur des eaues qui sont entre eulx et les aultres païs. En ce païs a une aultre contrée où n'est point de nuit, ains y est continuellement jour. Et aultre païs y a où est peu de jour, ains y est continuellement nuit. En ces contrées sur la mer sont les merveilleux et grans poissons plus que en nulles des autres mers. Joignant de ce royaulme est Letau, et le royaulme de Norveghe, et cellui de Suegue, lequel s'estant en la mer occéanne bien avant, et à cel endroit de mer n'a plus ysles ne terre, car on dit que oultre ce païs vers le couchant au parfont de la mer est enfer, et en aucun endroit n'a point de jour, et en part le vent de galerne que les Estalliens appellent le vent de la tresmontaine, c'est le plus froit [2] et le plus mauvais vent du monde et aussi vient-il du plus froit païs. Et sachies que tous les royaulmes et païs de ce quartier sont les plus frois païs du monde, c'est assavoir Tartarie qui est si grant païs, Russie, Poulaine, Craco, Letau, L'Inflent, Nortveghe, [3] Suege, Danemarche, Frise et Pruce. Ilz sont tous frois païs et encores en sont Angleterre, Escoce,

1. *Provincia Gog... Magog : ...in istis duabus sunt gentes magni et gigantes, pleni omnium malorum morum...* (Tab. Velletr.).
2. *Hæc regio montane inhabitabilis propter nimiorem frigus quod est ab polo arctico* (Tab. Velletr.).
3. *Extrema Norvegiæ inhabitabilis nimio frigore.* (Tab. Velletr.).

Hollande, Zélande et Flandres, combien que ilz ne sont pas si frois que les autres de deux robes. Et en tous les païs cy-dessus nommez ne croissent nulz vins, mais font cervoises et bruvaiges d'eaue et de miel, qu'i boivent et s'en norrissent; et en ceste région sont grans mengeurs, et usent fort d'espices pour eschaufer en toutes leurs viandes et se vestent et fourrent fort pour la très grant froideur, qu'il fait en ces païs. Ces gens sont terribles gens et furieux, et gens à sang et frapent plus tost que ceulx qui sont nourris de vin, et sont tost prês à batailler, et autresfois contre leur seigneur mesmes. En ce royaulme de Norvèghe entre les aultres, à deux bonnes ysles dont l'une s'appelle Godlem, [1] et l'autre s'appelle Cesconne. [2] En celle de Godlem croist moult de biens, blez, bestial et poissons de mer; en celle de Cesconne peschent les harens qui se mainent en quaques [3] par mer en Flandres, en Angleterre, en Escoce, en France, en Alemaigne, en si grant nombre que c'est merveillez. Ce roy est roy de trois royaulmes, de Danemarche, de Norveghe et de Suegue, et a son païs plus de quarante journées de long et dix de large et est ung très puissant roy, et anciennement ont par deux fois conquis le royaulme d'Angleterre par

1. *Gotilandie* (Dulc.). L'île de *Gothland.*

2. Scoëne. « La mer de Scoëne ou on pesche le harencq (Ghillebert de Lannoy, éd. cit., p. 20). Scanor cum castro (*Continuatio chronici Danorum ab anno 1308 ad annunm 1357* (Langebeck *Script. Rer. Dan. medii ævi,* T. VI, p. 520). — *In hoc mari copia est aleciorum* (Map. Sanut., Bibl. Nat., ms. lat., nº 4339, fº 9) — Etc.

3. Caques.

puissance de gens et de navires et le païs de Normandie par le filz d'un prince du païs, nommé Raoul[1] qui fut duc de Normandie depuis, dont est encore memore. Joignant de ce païs a de moult belles ysles qui sont les unes en l'obéissance du roy d'Escoce et les aultres sont en l'obéissance du roy de Nortveghe.[2] Et y a deux seigneurs qui tiennent ces ysles, dont l'un s'appelle le conte de Roche, qui est subget au roy de Nortveghe, et l'autre s'appelle le conte de Tout-Ysles qui est subget au roy d'Escoce. En ces ysles peschent moult de poissons qu'i font séchier et les mènent vendre par mer au port de l'Escluse, en Flandres et à Envars au païs de Brébant.[3] ℭ Puis y est l'isle de Yslande qui vault autant à dire en alemant comme païs d'ysles,[4] et sciet en la mer joignant le royaulme de Nortveghe, qui est moult grant isle et povre, et y a peu blez, et grant foison bestial et chevaulx, et tuent le gros bestial et le sallent et amènent en tonneaulx par mer, et cuirs et cires et chevaulx et les mènent vendre ès païs de Flandres et de Brebant par mer, et aussi les poissons qu'ilz peschent en cedit païs comme morues, stocphis,[5] et saulmons.

1. Roll, Rollon.

2. Cette distinction en îles norvégiennes et îles écossaises est fondée sur l'ethnographie et sur l'histoire. Rappelons seulement que dans les îles Shetland tous les noms de lieux sans exception sont norvégiens. (Cf. Isaac Taylor, *Words and Places*, 11e éd. London, 1902, in-12 p. 110).

3. Anvers, Brabant.

4. *Ice*, glace, *land*, terre.

5. *Stock*, bois, *fish*, poisson, poisson sec.

Puis y est le païs de Frise [1] où a une mer qui vient de la mer occeane qui va entre les terres du royaulme de Dennemarche et de cellui de Frise jusques en Pruce. [2] Et viennent les marchandises de Pruce, de Poulaine par entre les terres de Saint-soigne, [3] de Nortveghe et de Dennemarche en Flandres par mer. Et a icelle mer de large XXX ou XL lieues en plusieurs lieux. ℂ Ce royaulme de Frise est païs de montaignes du costé d'icelle mer et du costé de Dennemarche, et est [plain païs] du costé de devers le midy. Au bout de ce royaulme a une cité nommée Lubecque, qui est moult bonne ville, et marchande, et grant port de mer où les hauts Alemans et les bas vont quérir les marchandises. ℂ En ce royaulme a une cité qui se nomme Bresme et une aultre qui se nomme Hambourc, [4] où sont les bonnes cervoises, les meilleurs que on saiche du costé de devers Hollande. Ce païs est tout plein d'eaues comme est le païs de Hollande. Et n'y puet-on aler pour le conquester sans le volloir des gens du païs. Et pour ce n'ont point de roy, ne n'en veulent avoir. Et sont seigneurs de eulx mesmes. En ce royaulme a assez bestial rouge et bons chevaulx, cires, miel, cuirs, et autres denrées. Et sont près en cedit royaulme du costé devers midy [5] des ysles d'Escoce, et

1. Frixia *(Portul)*.
2. La Baltique, ailleurs nommée par Berry mer occident.
3. Saxongne, Basse Saxe.
4. Lübeck, Brême, Hambourg, les villes hanséatiques.
5. Rectifiez : de vers occident.

d'Angleterre. Du costé de la mer occeane au bout est le païs de Hollande qui est plat païs et bas et tellement que là l'iver, tout le pais est en eaue, et tant que le pays est long, a gens au long de la mer qui retiennent les chaucées et besoignent au long du jour tres songneusement. Et se icelles chaucées rompoient, tout le païs vendroit en mer et seroit noyé à tousjours. Et quant vient l'esté le païs demoure à sec. Par tout ce païs sont les maisons sur petites motes de terre, à celle fin que l'iver les eaux ne noient les maisons. Tiennent aussi tout l'iver leurs bestes, gelines, canes et oyes esdites maisons et n'en bougent, et l'esté vont aux champs, et là sont moult beaux arbres, et y a grant foisons pors de mer, et bonnes villes. Entre les aultres en a une nommée Dordrec, [1] qui est très bonne ville, et joignant d'icelle ville passe le fleuve de Rin et tumbe de là en la mer. Ces gens sont honnestes gens et bien vestus, grans gens, blons et blans. Et ont en ces païs grant foisons beufs et vaches et chevaulx lours, et grant foison poissons de mer, et d'eaue doulce, et se chauffent de moctes d'erbe et de terre, [2] et boivent de bonnes cervoises. En ce païs ne croist ne blez, ne vins, ne bois à cause des eaues, mais ilz ont assez blez et vins et bois à maisonner, et a faire basteaulx par les rivières, qui en ce païs tumbent en mer et sont riches gens, pour les

1. *Dordret, Dordrèc, Dordret* des portulans, Dordrecht, la plus ancienne ville de Hollande, sur la Meuse, et non sur le Rhin.
2. La tourbe.

grans marchandises qui de toutes parts viennent en cedit païs par mer et par terre, et ont assez fromages et beurres de leur bestial, et sont tous gens de mer, et ont grans navieres bonnes et fortes et a grant foison. Et joignant est le païs de Sellande [1] qui est au tel et de telle condition. Et y a deux bonnes villes: Frise [2] et Meldebourc. [3] En ces pays n'a nulles cités qui [ne] soient de l'evesché d'Utrec. Le pays est près d'Angleterre et d'Escoce, et ont en cedit païs moult d'oyseaulx de rivières. Joignant de ce pays du costé de la prime est le pays de Brabant, qui est duché, et est très bon pays de blez et de bestial, et y croist du vin en aucuns lieux qui n'est gueres fort. En l'une partie de ce païs parlent alemant,[4] en l'autre francois. En ce païs a quatre bonnes villes: Brucelles, qui est la maîtresse ville, Louvain, Boulleduc, et Liers, et Malines [5] qui n'est mye d'icelle duché, pour ce qu'elle est au duc de Bourgongne, et fut anciennement de Brebant et joinct en la duché. En ce païs font moult de bons draps de laine et y a moult de grans barons, chevaulx et congnins. Et joignant de ce païs devers soleil levant sont les duchés de Glielles [6] et de Juillières et de Clèves, [7] qui sont très bon païs de

1. Zélande.
2. Vlissingen, Flessingue.
3. Middelbourg.
4. Flamand.
5. Bruxelles, Louvain, Bois-le-Duc, Lierre, Malines.
6. Gueldres (Ghillebert de Lannoy, éd. cit., p. 52). — Guerles (*Arm.*, p. 167). — Gueldres.
7. Juiliers (*Arm.*, p. 167). Clèves. (*Arm.*, p. 167).

la condition de Brebant et parlent tous alemant. Et s'appelle ce païs basse Alemaigne. Et en ces pays est Collongne, Meence et Lotrec [1] qui sont très bonnes villes, et sont sur le Rin une partie. Et les gens de ces païs sont les plus gentilz et honnestes gens de toutes les Alemaignes et par dessus tous ceulx de Collongne, et là sont les meilleurs roussins. Du costé de midy est le païs de Hainault, qui est très bon païs de blez, de bois, et de bestial, et est communément bien labouré. En ce païs a de grans barons, les gens de ce païs nobles et communs sont très honnestes gens, bien vestus de bons draps et de bonnes pennes, et sont bons marchans, laboureurs et gens de mestier, bien garnis de vesselle de cuivre et d'estain en leurs hostelz. En ce païs a deux bonnes villes Valenciennes, en laquelle passe la riviere d'Escault qui vat a Tornay et a Gant. Et l'autre ville est Mons, qui siet ou meilleu d'icelle riviere d'Escault, [2] et part le royaulme de France et l'Empire, ja soit ce que anciennement tous les pays de ça le Rin, depuis Basle jusques là où tumbe le Rin en mer estoi[en]t du royaulme de France. [3] Ces gens de ce païs de Hainault boivent cervoises, et ont assez char et poisson de mer et d'eaue doulce, frais et sallé et sont gens sobres et nets. Le païs est fort peuplé, ilz ont assez vins de France et du Rin, et de Beaulne. ℭ Joignant de ce

1. Cologne, Mayence, Lauterecken.
2. C'est la Trouille qui passe à Mons.
3. Voy. plus haut, p. 32.

pays du costé de soleil levant est le païs du Lyége et la conté de Namur, qui est trés bon païs de blez, et de bestial, et fort peuplé, et y a peu boys, especialment de cà la Riviere de Meuse, qui passe par les quatre villes et tumbe en mer à Dourdrec. L'évesque est seigneur du païs et a IIII bonnes villes, Liege, Hue, Dinan [1] et Trec. [2] Ces gens de ce païs sont seigneurs d'eulx mesmes, combien que l'évesque doit être seigneur. Ilz ne font pour luy que ce qu'il leur plaist. Ces gens se chauffent de charbon de terre qui fait mal à ceulx qui ne l'ont à coustume. Là font ouvraige de cuivre, [3] pots, poalles, chaudieres, et aultres ouvraiges, plus que en païs du monde et sont grans mineurs en terre. ℭ Joignant de ce païs de Liege et de Namur est le païs d'Ardanne, la duché de Luxembourcq, qui est belle duché, et y a grant noblesse, et fors chasteaulx. La maistresse ville est Luxembourcq, et départ la Meuse au long d'icelle duché, le royaulme de France et l'Empire: de l'autre costé d'icelle duché, joingt tout au long et passe la riviere de Meselle joignant de la cité de Mès qui passe à Trèves et à Mès et à Tou et vient des montaignes d'Aujois [4] près de Basle demy-journée, et tumbe dedans le Rin en

1. Liège, Huy, Dinan.

2. Trect sus Meuse (Chron. de Le Fevre de Saint-Remy, éd. Fr. Morand, t. I, p. 9. — Maëstricht).

3. La dinanderie.

4. On sait que la Moselle naît au pied du mont Drumont, qui domine le lac de Bussang dans les Vosges méridionales, et que sa source est séparée de Bâle par toute la largeur de la Haute-Alsace.

Hollande.[1] En ce païs d'Ardanne et de Luxembourcq a de bons chevaulx, et grans forès entre le païs du Liège et de Luxembourcq. Et le surplus de la duché est païs bien labouré, et y croist assez vins, bestial, et bons fruiz. Les nobles de ce païs sont gens de guerre, qui ne demandent que hustin à leurs voisins. Et commencent guerre pour peu de chose pour ce que il a long temps qu'ilz n'ont eu seigneur que l'Empereur, qui ne s'est point tenu au païs. Le peuple de ceste duché est poure, pour ce que marchans n'y osent aller, ne passer le païs et acquièrent moult d'ennemis, par quoy les poures gens populaires sont souvent courus sus, pour les querelles que leurs voisins ont sur leurs seigneurs. Ce païs est froit païs, especialement cellui d'Ardanne, qui est païs de montaignes, vallées et barnabont et saulines,[et] est de larcevesché de Trèves, de la conté de Retel,[2] de la duché de Bar, de la duché de Lorraine, de la conté de Champaigne et de celle de Bourgongne, Monseign[eu]r de Borgongne tient de present ceste duché assès en paix, et luy couste plus à garder qu'elle ne luy vault de present. ℭ Joignant de ce païs et près de la rivière de Meselle est le pays de l'arcevesque de Trèves et le conté de Sallebruce,[3] et une partie de la duché de Lorraine qu'ilz sont très bons païs, et fertilz de blez, de vins, beufs,

1. La Moselle passe à Toul (*Tou*) et à Metz (*Mès*) et atteint le Rhin à Coblentz.

2. Réthel.

3. Le comte de Salabruche (*Arm.*, p. 168). — Sarrebrück.

vaches, très bons chevaulx, et assez poissons d'eaue doulce; [et est] très belle et bonne cité, et passe la rivière de Meselle contre la cité. Et y a ung arcevesché nommé Trèves. Icelluy arcevesque est grant seigneur, qui est l'un des électeurs de l'empire. Et tient assez villes et chasteaulx. Et a deux cens mille fleurins à despendre par an. Ces gens sont entre la Meselle et le Rin, qui sont honnestes gens et riches, et tiengnent le païs en paix, et y court marchandise et justice. Près de ce païs est le païs de Collongne[1] qui est le meilleur païs de la basse Alemaigne. Car Collongne est la meilleur cité, et la plus plaisante et la plus belle et honneste, et mieulx habillés et montés, et riches gens. Ces gens ont ung arcevesque qui n'est pas seigneur de la ville. Car c'est une des maistresses chambres de l'empereur. Cet arcevesque a assez chasteaulx et villes et a III^{c} mille florins à despandre par an. En ce païs est la duché de Guerles. Et y a des meilleurs et beaulx chasteaulx que corps d'homme sauroit chevaucher. Et y a une bonne ville qui s'appelle Limegue.[2] Sur icelle rivière du Rin a de moult bonnes villes. Premierement Constance, Basle, Strabourcq, Collongne, Meance, Sepire.[3] Celle rivière porte navires depuis Basle jusques à l'entrée de Hollande d'un costé. Et d'aultre costé de celle rivière croist de très bons vins blans, qui s'appellent vins de Rin. Et

1. Cologne, Köln.
2. Nimègue.
3. Constance, Bâle, Strasbourg, Cologne, Mayence, Spire.

ceulx d'entre Basle et Strabourcq s'appellent vins d'Ansais. ℭ Prés de ceste duché de Luxembourcq sur le midi est la duché de Lorraine, et le paÿs de Més, et la marquisé du Pont [1] qui est belle duché et bonne de blez, de vins, de boys, de bestial gros et menu, et ont assez sel, car ilz ont pluseurs puitz sallez, dont ilz font le sel, qui vault moult au seigneur. Et ont bons poissons d'eaue doulce des rivieres et des estangs, et y a belle noblesse. En ce paÿs sont grans laboureuis. Et passe par ce paÿs troys grosses rivieres qui tumbent ou Rin. Premiérement la Meuse qui passe au Neufchastel et la Meselle qui passe pres de Tou, et le Mut qui part des montaignes d'Ausay, et passe prés de Nansy ou se tient le duc. [2] En ce pays a trois cités, qui anciennement estoient au duc de Lorraine, qui de present sont seigneurs d'eulx mesmes, c'est Mes, [3] Tou et Verdun, les nobles de ce paÿs sont gens de guerre, et d'estrange querelle contre leurs voisins. Et pour peu de chose meinent guerre les ungs aux autres; et le plus fort de leur guerre est a prandre et à chasser vaches. Et quant ilz ont prins les bestes de leurs voisins ilz s'asemblent et apointent. Et pour ung nient recommencent guerre et est par faulte de justice. ℭ Le paÿs de Més, et la marquisé du Pont est paÿs de telle condition que Lorraine, les gens parlent françois, combien que ilz se dient Alemans. Ce

1. Zweibrücken, le duché de Deux-Ponts.
2. Moselle, Meurthe, Nancy.
3. Les trois Evêchés, Metz, Toul et Verdun.

païs de Lorraine a du costé du midy la conté de Bourgongne et de Champaigne dont j'ay autres foiz fait mention, et du costé du levant le païs d'Alemaigne. Et est leur voisin le duc Stese de Baviere [1] et le conte de Salebrusse, le conte de Nauso,[2] le conte de Selverne[3] qui tous sont Alemans. Et ont bons pays de blez, de vins, de bestial et de chevaulx, et s'estend leur païs jusques au Rin. Ces gens chevauchent bien, et sont gens de guerre, et bons arbalestriers a cheval, et s'arment legièrement, et sont tost prés à fuir leurs voisins en guerre en les frappant. Et se faulte y a de paiement ilz leur font guerre incontinent. ℭ Puis y a la terre delà le Rin depuis Basle jusques à Dordrec où la rivière tumbe en mer. Premièrement le pays de Souavve[4] qui est trés bon pays de montaignes. Et le pays du duc Rouge.[5] Et le pays du duc des Mons.[6] Et en tous ces pays croist bons vins blancs, qui s'appellent vins de Rin.[7] En ces pays les seigneurs font souvent guerre les ungs aux aultres, parquoy il y fait trés périlleux passer. Prés d'iceulx pays a une bonne ville qui s'appelle Franquefort[8] et y abitent moult de marchans de tous pays pour les

1. L'électeur palatin.
2. Neuso (*Arm.*, p. 168). — Nassau.
3. Le comte de Salaverne (*Arm.*, p. 168). — Saverne.
4. Chouave (La Broquière, éd. cit., p. 244). — Souabe.
5. Surnom de Louis, duc de Bavière, gendre d'Henri IV. « Si avoit une fille qui fut mariée au duc Loys de Bavière, que on nommoit le Rouge Duc (J. de Wavrin, *Chron.*, vol. V, liv. 1, ch. 1).
6. Le duc des Mons (*Arm.*, p. 167), c'est à-dire le duc de Berg.
7. Il suffit de rappeler les noms de Johannisberg, Rüdesheim, Hocheim, etc.
8. Francfort-sur-le-Mein.

foires qui y sont souvent. Et achectent chevaulx, hobergerie, cranequins, pelleterie, espicerie, et plusieurs marchandises. Près de ce pays est le païs de Vesfalle [1] et Saxongne [2] qui est bon pays de blez, de bestial et de chevaulx, de vins et de tous autres biens. [3]

Or viens-je parler du royaulme de Boëmie lequel siet entre la rivière de Dunaue [4] et la mer de Pruce. Ce royaulme de Boëme [5] est très bon royaulme et très fertil de blez, de vins, de bestial blanc et rouge, et y a moult de belle noblesse, et sont très vaillans gens d'armes. Ce royaulme est petit et y a foison gens de guerre, et s'abillent comme les Alemans, et y a grant foison mine d'argent. [6] Ce royaulme est voisin des haultes Alemaignes, c'est assavoir de marquisé de Mise, [7] Beausebourc, de Morave, de Bevière, et de l'autre costé de Pruce, de Saxongne. ¶ En ce royaulme est la

1. Westvalia (*Itin. Brug.*), Wesfale (Ghill. de Lannoy, p. 52). — Westphalie.

2. La Basse Saxe.

3. Le copiste a reproduit ici, par inadvertance, tout le long passage des *Haultes Alemaignes* qu'il a déjà transcrit (voir plus haut p. 60) à la suite des *Itallies*.

4. *Dunaue* (Ghillebert de Lannoy, édit. cit., p. 169). — Donau, Danube.

5. Behaigne (*Id.*, p. 47, 48, 50).

6. On sait que les mines de Birkenberg donnent chaque année 18.800 quintaux de plomb contenant 34.000 francs d'argent et que celles de Koutna-Hora étaient au moyen âge les plus riches de l'Europe.

7. Mise (*Arm.*, p. 168). — Le marquisat de Mise correspond à la seigneurie de Meisenheim, qui avec celle de Hambourg a formé jusqu'en 1866 l'un des Etats de la Confédération Germanique.

maistresse cité nommé Prague [1] et y a plusieurs aultres cités, comme Passot, [2] Orme [3] où on fait les bonnes futaines, Burnne, Norembercq [4] et plusieurs aultres cités. Les gens de ce royaulme sont moult riches d'argent, pour ce qu'il croist au païs à grant abondance, et le prent-on en mines soubz terre; a grant multitude de peuple par tout le royaulme minant. Et pareillement le prent-on en la duché d'Autriche. [5] ℭ Ces gens ont esté contre la foy pour ung homme qui fut ars à Constance par le consille de toute chrest[ienté] pour certaine erreur qu'il soustenoit à l'encontre des clers de la c[h]restienté, [6] et pour le desplaisir qu'ilz eurent de leur homme qui fut ars par ledit consille abatirent tous les moustiers du royaulme et occirent les gens d'église, et furent en division et erreur bien XXV ans. Puis furent réduis par le moyen du pape

1. « La ville de Praghes, qui est la maistre ville du royaume de Behaigne, assise sur une rivière... A Praghes y a deux villes, la vielle et la nouvelle, et est moult grand et moult riche. Et en la nouvelle, y a une grosse tour sur laquel je vëy, en la compagnie et avecq le roy, les reliques très dignes que on y monstre au poeuple une fois l'an... » (Ghillebert. de Lannoy, édit. cit., p. 48).

2. « Paisse, ville fermée et deux chasteaulx, assis sur la Dunaue, appartenant au duc Aubert d'Ostrice » (Ghill. de Lannoy, édit. cit., p. 165). — Passau.

3. « Olme, qui est sur la Dunau » (*Id.*, p. 178), Ulm. — L'industrie signalée par Berry a persisté jusqu'à nos jours.

4. Brünn, capitale de la Moravie, Nuremberg, en Bavière.

5. La duché d'Ostriche, le duc Aubert d'Osteria (Ghillebert de Lannoy, édit. cit., p. 49, 166).

6. « Estoit alors tout le royaume, pour l'occasion d'un homme prescheur, nommé Housse, en division l'un contre l'autre et faisoient guerre grant partie des nobles contre le roy et la royne, et entray oudit païs mais i'en widai en grant péril d'estre rué jus » (Ghillebert de Lannoy, éd. cit., p. 44).

Eugenne et des clercs de son embassade. L'Empereur et les grans princes des Alemaignes pour les cuider réduire par force eurent de grans batailles contre eulx, et y perdirent moult de gens des leurs, et oncques ne les puerent réduire. Quand ilz venoient en bataille contre les Alemans, ils s'enfremoient de leurs charios à chesnes de fer, et avoient grans bastons fors, où avoit au bout une chesne de fer, et au bout de la chesne une bolle de plonc, et à chascun qu'ilz frappoient ilz abatoient ung homme, et par ce moyen demourèrent tousjours en leurs charios fortiffiez. Et par ceste soutillité qu'ilz avoient faicte n'ont peu estre réduis par force. ℭ Près du royaulme de Boëme est le païs de Pruce, qui est moult fertil païs et abondant en blez. Et y a une moult bonne cité, qui s'appelle Marienbourc [1] où se tient le hault maistre de Pruce avecques les seigneurs de l'ordre, qui sont beneficiez par les Alemaignes comme sont les seigneurs de Rodez ès marches de France. Et joignant de ce païs sont les maraiz de Multitude, [2] où devant les guerres de France aloient voiager les nobles chevaliers et escuiers des Marches de France, et des aultres royaulmes joignans. Et montoient en mer, en

1. « Mariembonrg qui est ville et chastel très fort, ouquel gist le trésor, la force et tout le retrait de tous les seigneurs de Prusse » (Ghillebert de Lannoy, éd. cit., p. 22.) « Et est le dit chastel toujours pourvëu de tous vivres pour soustenir mille personnes dix ans de tous ou pour dix mille un an » (*Idem*, p. 22, 23). — C'était la résidence du grand maître de l'ordre Teutonique.

2. Méotides.

Flandres, et s'en aloient en Pruce. [1] Ou moys de février partoient de Pruce, et passoient iceulx maraiz, et menoient leur vivres en charrectes et charios. Et entroient au païs de Tartarie et passoient les glaces qui estoient en ce maraiz. Et de nuit se repousoient sur yllectes de boys et de terre qui sont esdits marais, qui durent XIIII journées, car aultrement ne porroient passer, sinon l'iver. Et quant ilz sont en Tartarie ilz boutent feux par les pays, et font de domaige beaucop. Puis s'en retournent avant que les glaces fondent qu'ilz ne porroient résister contre la puissance du grant Can de Tartarie. Et y passent cent mille personnes de tous les royaulmes crestiens. Et appellons ce voiage le *Reses de Pruce.* [2] Et baillons à porter au plus noble chevalier des royaulmes qui là vont, la baniere Notre Dame. ℂ Près de ce païs de Pruce est la cité Cinquambre (?) où ceulx de Troyes la grant, après le siège qui y fut, vindrent habiter, et de là vindrent en France, et fondèrent la cité de Paris. Ces seigneurs de Pruce sont vestus de blanc, [3] et portent une croix noire. Et se treuvent à ung besoing XX ou XXX mille. Et est la plus grant ordre du monde hors prestrise.

1. Cf. Ghillebert de Lannoy, édit. cit., p. 20 et suiv.— L'itinéraire suivi par le voyageur le conduisait en 1412 de l'Ecluse à Skagen, à la pointe du Jutland puis par le Sund à Helsingborg, à Dantzig et à Marienbourg.

2. « Voyaige et *reise* de Prusse » (Ghillebert de Lannoy, édit. cit., p. 49) — *Reise :* voyage. On distinguait le *rèse d'yver* (p. 28) et *le rèse d'esté* (p. 26).

3. C'est ce qui les faisait nommer les « Seigneurs des Blancs Manteaux » de l'Ordre de Notre-Dame ou de l'ordre de Prusse (Ghillebert de Lannoy, édit. cit., p. 22 - 46).

Or veulx-je parler du royaulme d'Engleterre, et de la condition d'icellui. Ce royaulme a huyt journées de long[1] et y sont les paìs ; du costé devers France est le paìs de Quant, [2] du costé devers Bretaigne, est le paìs de Cornuaille, [3] du costé devers Bordeaulx, est le paìs des Galles, du costé devers Yrlande est le paìs de Lancacier. [4]

Près de ce royaulme du costé du couchant est le paìs d'Escoce et puet-on aller par là de l'un à l'autre sans passer par mer. Du costé devers Flandres est le pays de Nort, [5] qui est grand pays et touche d'un costé au royaulme d'Escoce. Et y a une grosse rivière, qui vient d'Escoce, qui départ Angleterre et Escoce, qui s'appelle la rivière du Tuinc [6] laquelle tumbe droit du pays de Flandres en la mer, et par là ne peuvent bonnement lesdits Anglois passer en Escoce pour ladicte rivière qui ne se peut gayer. [7] Ce royaulme est bon pays de bestial rouge et blanc, de blez espécialement ou meillieu et de chaulx. Mais à Cornuaille, et en Galles en croist peu et aussi fait-il à Nort. En ce paìs a grant

1. Cf. R. Gough. *Britisch Topography*. (London, 1768, ap. Lelewel. Atlas de la *Géogr. du moyen âge*, pl. XXIV).

2. Le Comté de Kent.

3. Cornouailles.

4. « Passay par Lancaster, ville non fermée, et un gros chastel assez bel, assis hault et séant sur la rivière de Lun, à six milles près de la mer. Et vient la marée jusques au port et est duché» (Ghill. de Lannoy, éd. cit., p. 169).

5. Northumberland.

6. « La rivière de Thouy, laquelle départ Angleterre et Escoce (Ghillebert de Lannoy, p. 168). C'est La Tweed.

7. Guéer.

foison dains et de cognins. [1] Cedit païs est froit païs et païs sabonneux et grant et petites rivières. Et y a XVII cités, et trois arceveschés. C'est assavoir Viscestre, [2] Cantorbie et Yorc. [3] En ce païs a peu de villes farmées et peu chasteaux et est fort peuplé de gens, et sont bons archiers, [4] et tous gens de guerre. Et quant leur roy veult faire armée pour venir faire guerre en France ou en Espaigne ou en Bretaigne pour ce que il fait guerre au Roy de France [5] et que les pays dessusdicts sont alliez au Roy de France, il les envoye par mer descendre ausdict pays pour aquérir ce qu'ils peuent, ou à l'aventure morir selon ce que ilz treuvent grand résistence. Icelle nation de gens sont cruelz et gens de sang. Et eulx mesmes de leur condition se combatent en leur pays les ungs contre les aultres, et se don-

1 ... Il y a si grand quantité de parcz que c'est belle chose, plains de venoison comme de cerfz, chevreulx et dains à merveilles... et s'i a force de perdrix, cailles et autres volailles et de lièvres à merveille (*Le Débat*, éd. cit., p. 3).

2. Winchester n'était pas un archevêché. *Le Débat* n'en compte que deux (p. 38). Parlant des évêchés anglais, il dit qu'il n'y en a que quatorze et deux archevêchés » c'est-à-dire Yorck et Cantorbery. — Cf. C. Eubel, *Hierarchia sacra*, t. II.

3. Yorck, « ville fermée, chastel et archevesché, assise sur la rivière du Hous » (Ouse) (Ghill. de Lannoy, éd. cit., p. 167).

4. Les Anglais se servaient en effet de l'arc avec beaucoup d'adresse (Cf., Siméon Luce, *Chron. de Froissart*, t. III, p. LIII). C'était encore leur arme par excellence un demi-siècle après la rédaction du livre de Berry (*A Relation of the Island of England*, p. 31 et n. 51 citée par P. Meyer, éd. cit., p. 143). *Le Débat* nous montre les dames elles-mêmes tirant de l'arc dans les chasses (p. 3).

5. .... Soulz umbre de la division de la France, vous avez pillé, troblé ce royaulme et fait de innumérables maulx (*Le Débat*, p. 49).

nent de grans batailles, [1] et est telle la condition de ce dict royaulme, et font guerre à tous les gens du monde par mer et par terre. Et tout ce qu'ils gaignent ès estranges pays où ilz vont, ilz l'envoient en leur royaulme. [2] Et pour ce est-il riche, car tout ce que ilz gaignent y demeure, po se que les corps demeurent souvent par terre et par mer esdicts lieux où ilz font guerre. Ce royaulme est tout enclos de mer, cenon du costé d'Escoce... Et n'a en tout le monde plus grant ysle. Et tient ledit royaulme d'Angleterre, et le royaulme d'Escoce tout en ycelle ysle. Et par les grans guerres qui anciennement ont esté entre Escoce et Angleterre y a trois journées de pays désert. Et quand l'un desdits roys veult entrer ou royaulme de l'autre il convient qu'il admeine avecques luy ce qu'il y veult mangier pour lui et pour tout son ost. Pour ce especialement que cellui d'Escoce est si pourre que plus yroient les Anglais avant dedans ledit païs d'Escoce et moins y trouveroient à menger. ℭ En cedit royaulme d'Angleterre a peu blez [3] et n'y

1. La guerre des deux roses venait d'ensanglanter l'Angleterre pendant de longues années.

2. ... « Il y a une ordonnance ancienne en Angleterre que jamès les marchans ne emportent en estranger pays ni or ni argent hors dudit royaulme ou bien peu, mais largement pevent emporter des marchandises... lesquelles ilz vendent à or et argent et l'aportent en leurs maisons et en leur royaume et ainsi soubtivement tirent et emportent en leurs maisons et royaume l'argent des pays leurs voisins... » (*Le Débat*, p. 37).

3. « Si n'en avez pas si largement, dit en parlant des blez d'Angleterre, le héraut de France dans le *Débat* souvent cité plus haut, que quand vous en povez avoir de ceulx de France, que vous n'en veignez querir voulentiers par sauf conduitz ou aultrement » (*Le Débat*, édit. cit., p. 43)

croist point de vins, [1] mais ilz en ont assez par mer, lequel vin est cher, et n'en boivent que les grans seigneurs et riches marchans, le populaire boit cervoise ou eaue toute pure, ilz ont grant foison bonnes laines, et sont grans drapiers. [2] Et y croist l'estain dont on fait la vasselle que on porte par tous les aultres royaulmes. [3] ℭ Les principalles villes de ce royaulme sont Londres et York, et y a une riviere qui passe par Londres nommée la Tamise et une aultre qui part de Galles nommée la Trante et la riviere de Tuint, [4] qui départ Escoce et Angleterre.

Or veulx-je parler du royaulme d'Escoce qui est poure royaulme et sont les gens de la condition de ceulx d'Angleterre. ℭ En ce païs y a peu blez et grant foison bestial gros et menu et chaulx assez et poissons de mer et d'eaue doulce. Plus y pescent de saulmons que en païs qu'on saiche, lesquelz ilz meinent vendre tous sallés en Flandres et à Envers, aveques grans foisons cuirs de beufs et de vaches, et ramenent

1. On aurait cependant fait un peu de vin en Angleterre jusque vers le XIVe siècle, suivant les témoignages recueillis par M. Paul Meyer (*Loc. cit.*, p. 149).

2. « We have shepe beryng the fynest woll of the worlde whose valure in the old tyme was estemed to the weyght of golde, wherof we make fyne scarlettes, clothes, carseis, stocke bredes, fryses, cottons, worstedes, sayes, and coverlettes, beyng aswel coveted by you and other nacions christened, and also by the Jues Turkes, Sarasynes andall others infydeles (*The Debate*, p. 117).

3. We have in Cornwall and Devonshyre... the rychest mynes of sylver and tynne that may be (*The Debate*, p. 118...). There is also dyvers goodly ryvers, as Teames... Trent... (*The Debate*, p. 102).

4. La Trent, la Tweede.

en leur royaulme blez et vins. ℂ En ce païs a peu villes farmées et sont les deux meillieurs villes Glascou et Arbedain [1] et Saint Andry. [2] En cedit royaulme a plusieurs contés, et n'y a de présent nulz ducs. Ces gens sont grans mengeurs de chars et de poissons poure ce que le païs est froit et que ilz ont peu pain. Les nobles de ce païs sont honnorables et vaillans, et les communs sont rudes et périlleux à courroucer et sont poures d'argent plus que nul autre païs. ℂ Joignant d'eulx est le païs d'Irelande qui est du costé devers Angleterre au long de la mer, bon païs de blez, [3] de bestial, et fertil. Et est en l'obéissance du roy d'Angleterre, et en est seigneur ledit roy et le duc d'Yorht.[4] Tout le demourant d'icelle grant ysle sont seigneurs d'eulx mesmes et y a plusieurs roys, et celluy qui a le plus de vaches et plus grant païs est le plus grant roy. [5] Et il y est en ce païs le purgatoire Saint Patris. Ce païs est le plus poure païs du monde. [6] Et le païs que tient le roy d'Angleterre en icelle ysle est le meilleur païs pour ce qu'il est habité de plusieurs marchans d'Angleterre et d'aultres royaul-

1. Glasgow, Aberdeen.

2. Passay par Andreston, bonne ville non fermée, et y a une belle église nommée Saint-Andrieu, si y a très beau chastel et est éveschié toute la meilleure d'Escoce (Ghillebert de Lannoy, édit. cit., p. 168).

3. Tout ce passage a été transcrit par M. P. Meyer dans l'une des notes qu'il a ajoutées à l'édition du *Débat des Hérauts d'armes de France et d'Angleterre*, commencée par L. Pannier (§ 54, p. 139).

4. C'est en 1454 (*Chroniq.*, p. 472) que Richard, duc d'Yorck a quitté le gouvernement de l'Irlande.

5. Fin de la première citation de M. P. Meyer.

6. Ghillebert de Lannoy, éd. cit., p. 171.

mes qui là vont quérir marchandise de chevaulx, de cuirs, de miel, de cires et de poissons et viennent apporter leurs marchandises par celle coste par saufconduit, pour ce que la plus grant partie de l'isle font guerre aux Angloix [1] qui tiennent ce païs sur la mer du costé d'Angleterre. On a d'Angleterre, de celle coste d'Illande IIII[c] mille de mer. [2] Ylande [3] est un païs de marais et de crollieres. [4] Ces gens ne vivent que de char de vaches, [5] de beufz, et de poissons et n'y a nulles gens de mestier, et s'enveloppent de frize hommes et femmes, et n'ont plats, ne pots, ne poailles. Et leurs maisons sont loing l'une de l'autre, et n'y demourent que jusques leurs vaches ayent mengé l'erbe qui croist entour le païs, et despiecent leurs maisons, et les vont refaire en aultres lieux. En ce païs n'a point de monnoye, mais ilz n'en eussent, et vivent du bestial l'un de l'autre. Il n'y a nulz chemins par ce qu'ilz ne communiquent point les ungs avecques les aultres.

Oultre ce pays d'Illande ne trouverés terres ne ysles aultres devers le couchant. [6] Et disent aucuns que se une nef tiroit tout droit à la longue qu'elle se trouveroit en

1. « Ce n'est pas la dizaine d'isle de l'Islande de qui vous face obéissance » (*Le Débat des Héraulx d'armes*, édit. cit., p. 22).

2. « Il y a mer entre d'eux une veue ou deux» (*Hist.*, p. 22) — *Veue de mer*, espace que la vue peut embrasser sur la mer (P. Meyer).

3. Deuxième citation de M. Meyer (*Hist.*, p. 139).

4. Croulières, fondrières.

5. «Ils ne font point de labeur et vivent seulement de la vache» (*Ibid.*, p. 22).

6. Cf. d'Avezac, *Les îles fantastiques de l'Océan Occidental au moyen âge*. Paris, 1845, gr. in-8°.

la terre de prestre Jehan.[1] Et les aultres dient que c'est le bout des terres du costé d'occidant.

Or veulx-je parler des Espaignes, et de la condition des royaulmes et des gens qui y sont. Le royaulme d'Espaignes, que on dit Castille, joinct au royaulme de Navarre, et au royaulme de France du costé de Guienne. Et y a montaignes, qui durent depuis Baionne [2] la cité jusques en la cité de Nerbonne. ℭ Ce royaulme de Castille est farmé de mer et de haultes montaignes jusques au pié de la mer depuis la cité de Baionne jusques à l'estroit de Maroc. [3] — Premièrement près dudit Baionne des montaignes de Biscaie, après des montaignes d'Esture [4] et de Galice, et de Portingal. [5] Après de l'autre costé de la mer reffermé de montaignes depuis la ville de Parpignen qui est la terre du royaulme d'Arragon et de Castellongne. Et après des montaignes du royaulme de Vallence et de celluy de Morsie [6] et de Grenade, jusques à l'estroit de Maroc. ℭ En ces Espaignes a VIII royaulmes dont la mer va tout à l'entour, sinon du costé de devers le royaulme de France. Dudit costé du royaulme de France est le royaulme de Castille, qui commence à quatre lieues près de Baionne en ung lieu

1. Voy. Introduction, p. 23.
2. Bayonne.
3. Strictura de Maruco (*Itiner. Brug.*)
4. Asturies.
5. Portingal, Portingallois (*divers*). — Portugal, Portugais.
6. Murcie.



Dame Grecque, dessin du Pinturicchio.
(Musée du Louvre).

E. Leroux, *Édit.* H. Demoulin, sc.

que on dit Front Arabiez [1] et est commencement du païs de Biscaie. ℭ Ce royaulme de Castille a XIII journées de long et VII de large. Et y a XXX cités, [2] et trois arceveschés. Les maistresses cités et les melileures est Tollette, Seville la grant [3] et Valledoly. [4] ℭ Ce païs de Biscaie est païs de montaignes comme dessus est dit. Et y a beaucop de pors de mer. Et en ces montaignes croist peu de blez et de toutes aultres choses, et est ung très poure païs se ce n'estoit la mer. Et de ces pors de mer meinent en Flandres et en France grant foison fer, [5] figues, raisins, vins delete et bastard, et d'aultres vins, [6] dont il croist foison ès Espaignes. ℭ Après le païs de Biscaie est le païs des Estures qui est païs de montaignes, qui est ung très poure païs et misérable. Et y a deux cités, dont l'une

1. Fontarabie.

2. Cf. C. Eubel, *Hierarchia sacra*, t. II. — E. Flores. *España Sagrada*, t. VI, p. 262, etc. — A. Blasquez. *Lo Hitacion de Wamba*. Madrid, 1907, in-8° *pass.*

3. Sebile la Grant (Ghillebert de Lannoy. p. 15). — Séville.

4. Valladolid.

5. Le fer de Biscaye est depuis longtemps célèbre. Il figure déjà parmi les marchandises dont il est question dans les négociations douanières suivies en 1252 par Hermann Hoyers, de Lübeck, envoyé spécial des marchands de l'Empire en Flandre (Sartorius, *Geschichte der Ursprung der Hansa*, Bd. II, 45) — K. Hohlbaum, *Hansisches Urkundenbuch*, Bd. I, s. 144. Halle, 1876, in-4°). Les ouvriers en fer de Bayonne adressaient le 24 février 1295 une pétition au roi d'Angleterre, leur suzerain, pour qu'il fût remédié au tort que leur faisait l'importation des *opera ferrea operata* venant *de Yspaña, de Navarra et quibusdam aliis partibus* (*Lettres de rois et de reines*, etc., t. I. p. 471, *Doc. Inéd.*).

6. « Grans figues et raisins » sont mentionnés spécialement parmi les produits « du Royaume d'Enteluse (Andalousie) » c'est de Sébille et de Cordoue (Séville et Cordoue) ». Les vins viennent de Castele (Castille). Cf. *Ce sont li royaume et les terres des quex les marchandises viennent à Bruges* (Legrand d'Aussy, *Fabliaux et Contes*, éd. Renouard, t. IV, p. 9).

s'appelle le Lucq, [1] et l'autre Saint Salvadeur. [2] En ce poure païs croist le gaïet dont on fait les patenostres. Ces gens sont pourement abillés et presques tous nulz. Ja soit ce que le païs est froit tout l'iver pour ce que c'est le païs des montaignes. ℭ Puis y est le royaulme de Galice, là ou on va adorer saint Jacques, [3] qui est ung poure royaulme, et y a ung arcevesque qui est moult riche de grans apports des pellerins qui y vont de tous le royaulmes crestiens. En ce royaulme a de bons vins et du bestial rouge. ℭ Joignant de ce royaulme joingt le royaulme de Portingal, qui est païs bossu de montaignes et de vallées. Et y a sept cités. [4] C'est assavoir la principalle qui est arcevesché s'appelle Bragues. La meilleure ville de ce royaulme [est] Licebonne. [5] En ce dit royaulme croist de bons vins et grant foison figues et raisins [6] qu'ilz meinent vendre en Angleterre pour ce que ilz sont aliez avecques eulx. [7] Et ont les gens de ce royaulme une cité nommée Suste [8]

1. Lugo.

2. Oviedo, ancienne capitale du royaume des Asturies, avec son pélérinage fameux de S. Salvador.

3. Saint-Jacques de Compostelle (*Voiatge à S. Jacques de Compostelle et à Nostre-Dame de Finibusterre* en l'an MCCCCXVII ap. *Voyaige d'Oultremer en Ihérusalem* par le Seigneur de Caument, édit. cit., p. 141-150.)

4. Cf.E. Florès *op. cit.*, t. IV. p. 262.— A. Blasquez, *op. cit.*, p. 17, etc.

5. Braga, Lisbonne.

6. Les marchandises énumérées dans le document sur l'ancien commerce de Bruges cité plus haut comme venant du Portugal, sont « miel, pelleterie, cire, cuir, graine, vins, oïle, figues, raisins, balais... (Legrand d'Aussy, *loc. cit.*, t. IV, p. 9).

7. Le *Débat* (p. 31) parle aussi du *Royaume de Portingal allié des Anglois.*

8. *Septa* (Tab. Velletr.), Cepta (*Itinér. Brug.*). — Ceuta.

ès païs des Sarrazins delà la mer; laquelle est ou royaulme de Veze [1] delà la mer miterrenne. Le roy de Portingal la fait songneusement garder des gens de son royaulme, et font guerre tousjours aux Sarrasins.

Les nobles de ce royaulme sont vaillans hommes en guerre. Le royaulme est petit, et est très fértil et chault pays. Il y croist huilles d'ollives et almendes, et tous fruitz qui croissent en chault païs. Ce païs est sur la mer du costé de soleil couchant. Et de l'autre costé joint à Castille. Ce royaulme de Castille commence à une cité nommée le Groing, [2] qui est l'entrée de Castille et de Navarre. ℭ Et après y est la cité de Saint Domain, où la chamberière mist au filz du pellerin, qui alloit à Saint Jacques, la tasse en sa mallecte, pour ce que il ne vouloit coucher avecques elle. [3] ℭ Puis y est la

1. *Foce* (*Itinér. Brug.*), Fez.

2. Groinh (Caumont), Logroño.

3. Le seigneur de Caument a raconté tout au long cette histoire dans son *Voiatge à St-Jaques en Compostelle et à Nostre-Dame de Finibusterre en l'an mil CCCCXVII* (p. 143 et suiv.). Il arrive à Sainto-Domingo de la Calssade « auquel lieu avint une fois jadis ung grand miracle ».

« C'est assavoir, nous dit-il, que ung pèlerin et sa femme aloient à Saint Jaques et menoient avec eulx ung filz qu'ils avoient, moult bel enfant. Et en hostellerie où ilz logèrent la nuyt, avoit une servante qui se cointa dudit enfant moult grandement et pour ce qu'il n'eut cure d'elle, si fut grandement indignée contre luy. Et la nuyt quant dormoit, elle entra dans sa chambre et mist une tasse d'argent de l'ouste en son échirpe. Et lendemain matin quant le père et mère et filz se levèrent, tindrent leur chemin avant, et quant furent passés la ville le servante dist as son mestre que une tasse estoit perdue et que lez pèlerins qui séant avoient couché, la devoient avoir emblé. Et tantost l'ouste fist aler après eulx savoir s'il estoit ainssi, et lez aperseuvant bien une lieue loin et dirent s'ilz avoient eu une tasse ? Et ils distrent que non ne pleust à Dieu, car ils étaient bons vrays pèlerins et jamais ne feroient telle malvestie. Et ceulx ne les vouloient croire ainsi, serchièrent premièrement le père et le

cité de Bourgues, [1] celle de Castres, [2] celle de Pallence, [3] celle de Valledolly, tout ce pays est plain païs de blez, de vins et de rivières. ℭ Puis y est la cité de Tollette [4] et celle de Séville et plusieurs aultres cités et est ce païs plain païs depuis le Groing jusques à la mer. Mais entre Séville et Valledoly a deux montaignes qui viennent depuis la mer miterraine jusques en Portingal. Ce royaulme est bien fertil païs especialement depuis Tollete jusques à la mer Occeane de blez, de vins, de

mere et ne trouvèrent rien, et puis vont serchier l'enfant et trouvarent le tace en l'eschirpe où le servante l'avoit mise. De quoy les pèlerins furent moult esbays, et alèrent tourner l'enfant en la ville et le menèrent à la justice. Et fut juigié estre pendu. De quoi le père et mère eurent grand deul, mez pourtant ne demourèrent aler leur pélerinatge à Saint Jaques; et puis s'en retournèrent en leur païs, et vont passer audit lieu de Santo-Domingo et alèrent au gibet pour veoir leur enfant pour prier Dieu pour son ame. Et quant ilz furent bien près se prindrent forment à plourer. Et l'enfant fut tout vif et leur vayt dire que ne menassent deul, car il estoit vif tout sain. Car depuis qu'ilz partirent, ung preudhomme l'avoit tout dis soustenu par les piès, que n'avait eu nul mal. Et encontinent ilz s'en allèrent au jutge, disant qu'il lui pleust à faire descendre du gibet leur enfant car il estoit vif. Et le jutge ne le vouloit jamès croire pour ce que estoit impossible. Et tout jour plus fort le père et mère afermer qu'il estoit ainxi; et le jutge avoit fait aprester son disner où il avoit en l'aste au feu ung coli et une geline qui rosti estoient. Et le jutge vayt dire qu'il creyroit ainxi tost que cette poulaille de l'aste qui estoit près cuyte chantessent, comme que celluy enfant fusse vif. Et encontinent le coli et le jaline sortirent de l'aste et chantèrent. Et lors le jutge fut moult merveillés et assembla gens pour aler au gibet. Et trouverent qu'il estoit veoir et le mirent à bas sain et vif. Et il ala compter comme il ne savoit rien de la tace et comme la chambrière l'avoit prié. Et ycelle fut prise et confessa la vérité, qu'elle l'avoit fait parce qu'il n'avoit voulu fere sa voulenté et fut pendue. Et encontra en l'églize ung coli et une geline de la nature de ceulx qui chantèrent en l'aste devant le jutge; et je les ai vus de vrais et sont toux blancs (*Voyaitge d'Oultremer*, éd. cit., p. 143-145).

1. Burgos.
2. Castro del Rio.
3. Palencia.
4. Tolède.

bestes rouges et blanches, de bons chevaulx. Et y a une grosse rivière nommée [Douro] qui vient de Bourgues et tumbe en Portingal [et en y a une aultre nommée Tage] laquelle vient de prés de Groing et va au long du royaulme, et tumbe en mer en Portingal. ℭ Et en y a une aultre, qui vient de Grenade qui s'appelle la rivière de Donnalquivy [1] qui tumbe à Séville, et de là en la mer. Le meilleur et le plus fertil païs de toutes les Espaignes est le païs d'entour ladicte Séville du costé de la mer miterenne et s'appelle l'Andelosie. Et [après y est] le royaume de Grenade en terre ferme joignant aux Espaignes.[2] Auquel royaulme a quatre cités et y ung roy Sarrazin [3] à qui le roy de Castille fait guerre, et souvent a trèves au roy de Castille en lui donnant certaine somme d'argent tous les ans. De la cité de Grenade peut partir et saillir dehors L mille arbalestriers. Ce royaulme est contre la mer miterrane. Et de là est le royaulme de Veze, [4] le royaulme de Balmarin, [5] le

1. Guadalquivir.

2. ... je m'en alay... par sauf-conduit devers le roy en sa ville de Grenade où je fus neuf jours à vëoir son estat et son estre, sa ville, son palais, ses maisons et ses gardins de plaisance et aussi des autres princes là autour qui son choses belles et merveilleusez à vëoir (Ghillebert de Lannoy, éd. cit., p. 17-18).

3. C'est alors Mohammed ben Othmaïn qui a dépossédé son oncle en 1446. Allié aux rois d'Aragon et de Navarre, il vient de battre les Castillans à Chinchilla (1448).

4. Veze, Fez alors aux mains des Zianites de Tlemcen, qui en ont chassé les Mérinides.

5. *Balmarin, Belle-Marine (Le Débat*, p. 26). Ce nom qui se rencontre aussi bien dans Froissard ou le *Chevalier au Cygne*, que dans Andrea Bianco ou l'*Itinéraire de Bruges* et que nous retrouvons ici, désigne les Beni-Marin ou Merin, les Mérinides qui ont dominé le Maroc après la disparition des Almo-

royaulme de Bougie [1] et celui de Tunes, [2] qui sont de l'aultre part de la mer et aident a cedit roy de Grenade de gens et d'argent. Ce royaulme de Grenade est petit mais il est fort peuplé de gens, et de montaignes et n'a que cinq journées de long et deux de large. ℂ Près de ce royaulme par terre au long de cette mer est le païs de Morcie, [3] qui est chault païs et est pays de montaignes. Au long de la mer est cedict païs du royaulme de Castille, et est moult fertil païs. Les conditions des gens de Castille, sont petis mengeurs de char, et sont gens qui tout se courroussent, et sont mal vestus, chaussés et mal couchés, et maulvais catholicques, et si ont très bon pays. ℂ Après y est le royaulme de Vallence, qui contient depuis Castille jusques au royaulme d'Arragon. Il y a une bonne cité nommée Vallence la grant [4] où il demeure moult de nobles gens, et frappe la mer miterrane au pié d'icelle cité. Icellui royaulme a quatre journées de long, et est très chault païs, et fertil de tous biens et fruitz. ℂ Joignant de ce royaulme en venant en France est le royaulme d'Arragon, lequel est bon royaulme abondant de blez, de vins et de fruitz, et à la mer Miterranne tout au long

haves. Çette dynastie régnait encore au temps de Berry, elle a duré jusqu'au milieu du XVI[e] siècle.

1. Regnum Burgie *(Itiner. Brug.)*.
2. Regnum Regis de Tonys *(Itiner. Brug.)*.
3. Murcie.
4. Valence la Grant (Ghill. de Lannoy, éd. cit., p. 13).

depuis le royaulme de Valence jusques au royaulme de France. ℂ En ce royaulme d'Arrongon comprins le païs de Castellongne et le païs de Rossillon qui joint à Nerbonne et a la conté de Foix ce comprins, y a XII cités, et ung archevesche. ℂ Parmy ce royaulme d'Arragon passe une grosse riviere nommée Yebre, qui vient des montaigne de Biscaie, et tumbe en la mer miterranne en une cité nommée Terragonne. La principalle ville de ce royaulme d'Arragon est Sarragosse et celle de Castellongne et Barselonne qui est bonne ville et bien marchande, et belle plage de mer. ℂ Près de ce royaulme d'Arragon et de Castellongne est le royaulme de Mallorque qui est chault pays, et est en une ysle de mer, qui dure XXII lieues, et est une bonne cité nommée Mallorque. ℂ Puis y est une aultre ysle nommée Mynorque, ces païs sont chauls et ont de l'aultre costé d'icelle mer la Barbarie, qui est en terre ferme. ℂ Du costé de ce royaulme d'Arragon est le royaulme de Navarre, qui est petit royaulme. Les conditions des Navarrois sont teles, car ilz sont legiers gens, et tousjours bons anglois, ja soit ce que ilz ne les congnoissent, et contient icelluy royaulme quatre journées de long, et autant de large, et est enclos d'Arragon du costé de devers midy, et d'Espaigne et de Biscaie de devers le couchant, et du royaulme de France, du costé de devers la Guienne, devers le levant. Ce royaulme de Navarre est païs bossu, et fertil de blez et de vins. La maistresse

ville de ce païs est Pampelune. Les gens de ce royaume ont langaige à par eulx, qui s'appelle basque. En ces Espaignes, et en Arragon a grant multitude de Sarrazins et de Juifs, qui tiennent terres, maisons et possessions, et communiquent avecques les crestians. Et les tiennent les roys, pour le prouffit qu'ilz ont d'eulx.

Ce livre a fait le Roy d'armes de Berry, hérault du roy de France, des pays et régions où il a esté en son vivant, avec les fleuves et cités principaulx de toute crestienté. ¶ *DOXA THEO.*

APPENDICE I

LES CITÉS DU ROYAUME DE FRANCE (1452)

L'Eglise, dit J. Desnoyers, [1] avait modelé « avec la plus rigoureuse exactitude » sur l'ancien ordre de l'administration civile gallo-romain le nouvel ordre ecclésiastique « en établissant un évêque métropolitain à la tête de chacune des dix-sept grandes provinces politiques, en créant au-dessous un évêque diocésain dans chacune des cent quinze cités ou divisions territoriales secondaires, telles que les avaient organisées en dernier lieu l'autorité romaine dans la Gaule ».

Les malheurs des temps ont fait disparaître quelques uns de ces sièges épiscopaux ; d'autres ont dû se déplacer dans la suite des âges ; [2] mais ces modifications ont assez peu changé en général les circonscriptions diocésaines. Et lorsque, après le recouvrement de Guienne, Charles VII a fait dresser les statistiques dont certains documents du temps ont conservé le souvenir, la liste des cités, c'est-à-dire, des archevêchés et évêchés, répondait encore à peu près à celle des anciennes cités des régions correspondantes de la Gaule Romaine. [3]

1. J. Desnoyers, *Topographie ecclésiastique de la France pendant le moyen age et dans les temps modernes jusqu'en 1790* (Extr. des *Ann. de la soc. de l'Hist. de France)*.

2. Dans la province ecclésiastique de Reims, par exemple correspondant à la *seconde Belgique*, Boulogne avait été réuni à Thérouanne et Vermand avait été dépossédé au profit de Noyon.

3. Il faut cependant rappeler en passant la création par Jean XXII (le gascon Jacques d'Euse, de Cahors) de l'archevêché de Toulouse et des évêchés de Castres, St-Flours, etc., en 1317, et les modifications importantes qui en sont résultées dans la géographie ecclésiastique du Midi.

Le manuscrit français n° 5930 de la Bibliothèque Nationale contient une de ces listes, semblable à celle dont se servait sans aucun doute le héraut Berry dans sa *Description des Pays.* [1] On y relève, alignés dans un certain désordre, 94 noms, 10 noms d'archevêchés, 84 noms d'évêchés, c'est-à-dire tout autant que Berry en mentionne dans son livre. [2]

On ne trouve mentionnée dans cette liste des *cités du royaulme de France* aucune des cités des circonscriptions métropolitaines de Tarentaise, d'Embrun, d'Arles et d'Aix qui ne faisaient pas alors partie du territoire. La seule cité suffragante de Vienne qui y figure est Viviers, située sur la *rive droite* du Rhône qui est encore la frontière orientale du royaume. Arras et Cambrai, suffragants de Reims; Metz, Toul et Verdun, de Trèves; Strasbourg, de Mayence ; Elne, de Narbonne, seront françaises beaucoup plus tard. Mais Besançon, la ville impériale qui s'est placée en 1431 sous la protection du duc de Bourgogne, est rangée parmi les cités bourguignonnes. Quant à Agen, cette cité n'est rentrée sous la domination de Charles VII qu'en 1453. Tout ceci confirme la date précédemment attribuée au document dont je donne plus bas le texte, avec les transcriptions modernes des noms des cités et la nomenclature des sièges épiscopaux qui y correspondent. [3]

Les Cités du Royaulme de France [4]

Paris	Sed. Parisiensis	Paris.
Chartres	— Carnotensis	Chartres.
SENS [5]	— Senonensis	Sens.

1. Voyez plus haut, pages 39, 41.
2. Voy. page 51.
3. *Introduction*, p. 11, n° 1.

Cette nomenclature officielle des sièges épiscopaux, répondant aux cités du royaume, est empruntée au tome II de la *Hierarchia Catholica medii ævi* de Conrad Eubel, publiée à Münster en 1901. (Appendice II *Provinciale sive conspectus provincirum ac Diocœsirem per catholici orbis tenarum situs ac regiones dispositus* (p. 318 et suiv.)

4. Bibl. Nat., ms. fr., n° 5930, f°s 21 et 22.
5. Les dix archevêchés du royaume sont signalés par des lettres capitales. — L'archevêque de Sens avait dans sa province (4e Lyonnaise), les cités

Orléans	Sed.	Aurelianensis	Orléans.
Senlis	—	Silvanectensis	Senlis.
Meaulx	—	Meldensis	Meaux.
Soissons	—	Suessionensis	Soissons.
Beauvais	—	Bellovacensis	Beauvais.

Picardie

Amiens	—	Ambianensis	Amiens.
Terouenne	—	Morinensis et Bononiensis	Thérouanne.
Tournay	—	Tornacensis	Tournai.
Laon	—	Laudunensis	Laon.
Noyon	—	Noviodunensis	Noyon.

Bourgoigne

Langres	—	Lingonensis	Langres.
Chalon	—	Cabilonensis	Châlon-sur-Saône.
Macon	—	Matisconensis	Mâcon.
Autun	—	Eduensis	Autun.
Besanson	—	Bisuntinensis	Besançon.
Aussoire	—	Autissiodoriensis	Auxerre.
Nevers	—	Nivernensis	Nevers.

Champaigne

RAINS [1]	—	Remensis	Reims.
Troyes	—	Trecensis	Troyes.
Chalons	—	Cathalaunensis	Châlons-sur-Marne.
LYON [2]	—	Lugdunensis	Lyon.

de Sens, Chartres, Troyes, Orléans, Paris et Meaux. La création de l'Archevêché de Paris au XVIIe siècle lui a enlevé Sens, Orléans, Paris et Meaux, il a reçu en compensation Auxerre et Nevers.

1. L'archevêque de Reims avait dans sa province (2e Belgique), les cités de Reims, Soissons, Châlons-sur-Marne, Vermand (puis Noyon), Arras, Cambrai, Tournai, Senlis, Beauvais, Amiens, Thérouanne et Boulogne réunie à Thérouanne au VIIIe siècle. Cambrai lui a pris (1559) Arras et Tournai, Thérouanne avait disparu, détruite de fond en comble par la fureur de Charles Quint en 1553.

2. Lyon, métropole de la 1re Lyonnaise, comprenait les cités de Lyon, d'Autun, de Langres, de Châlon-sur-Saône et de Mâcon.

Clermont	Sed.	Claromontensis	Clermont-Ferrand.
BOURGES [1]	—	Bituricensis	Bourges.
TOURS [2]	—	Turonensis	Tours.
Angiers	—	Andegavensis	Angers.

Normendie

ROUEN [3]	—	Rotomagensis	Rouen.
Séez	—	Sagiensis	Séez.
Avrances	—	Abrincensis	Avranches.
Coustances	—	Constantiensis	Coutances.
Bayeulx	—	Bajocensis	Bayeux.
Lysieulx	—	Lexoviensis	Lisieux.
Evreux	—	Eboricensis	Evreux.

Bretaigne

Le Mans	—	Cenomanensis	Le Mans.
Dol	—	Dolensis	Dol.
Nantes	—	Nannetansis	Nantes.
Renes	—	Redonensis	Rennes.
Vennes	—	Venetensis	Vannes.
Cornouaille	—	Corisopitensis	Cornouailles(Quimper)
Triguier	—	Trecorensis	Tréguier.
Saint-Berou	—	Briocensis	Saint-Brieuc.
Leon	—	Leonensis	Saint-Pol de Léon.
Saint-Malo	—	Macloviensis	Saint-Malo.

1. L'archevêché de Bourges comprenait toute la 1re Aquitaine, c'est-à-dire les cités de Bourges, d'Albi, de Cahors, de Clermont-Ferrand, de Limoges, de Mende et du Puy. Albi lui a pris Cahors et Mende, tandis qu'il enlevait Rodez à Bourges, et se complétait en 1317 par Castres et Vabres. Dans le même temps Saint-Flour était détaché de Clermont et s'ajoutait à la liste des suffragants de Bourges.

2. L'archevêché de Tours (3e Lyonnaise), comprenait les cités de Tours, du Mans, d'Angers, de Rennes, de Nantes, de Vannes, de Cornouailles (Quimper), puis Léon, Tréguier, Saint-Brieuc, Saint-Malo et Dol.

3. La 2e Lyonnaise, dont Rouen était la métropole, comprenait les cités de Rouen, de Bayeux, d'Avranches, d'Evreux, de Séez, de Lisieux et de Coutances.

Guyenne

Bayonne	Sed.	Bajonensis	Bayonne.
Aix	—	Aquensis	Dax.
BORDEAUX [1]	—	Burdigalensis	Bordeaux.
Pierrecourt	—	Petragoricensis	Périgueux.
Sarlart	—	Sarlatensis	Sarlat.
Angoulesmes	—	Engolismensis	Angoulême.
Lismoges	—	Lemoviensis	Limoges.
Tuelle	—	Tutelensis	Tulle.
Caours	—	Caturiensis	Cahors.
Montauban	—	Montisalbanensis	Montauban.
Letore	—	Lectorensis	Lectoure.
Condom	—	Condomiensis	Condom.
AUX [2]	—	Auscitanensis	Auch.
?	—	Lomberiensis	Lombez.[3]
Terve	—	Tarviensis	Tarbes.
Saint-Bertran	—	Convenarum	St-Bertrand de Comminges.
Rodes	—	Rutenensis	Rodez.
Babre	—	Vabrensis	Vabre.
Basas	—	Vasatensis	Bazas.
Saintes	—	Xanctonensis	Saintes.
M[a]illesais	—	Malleacensis	Maillezais. [4]
Luçon	—	Lucionensis	Luçon.
Poitiers	—	Pictavensis	Poitiers.
Aire	—	Adurensis	Aire.
Olloron	—	Olorensis	Oleron.
Lescar	—	Lascurrensis	Lescars.

1. La 2e Aquitaine dont Bordeaux était le siège métropolitain, se composait primitivement des cités de Bordeaux, d'Agen, d'Angoulême, de Périgueux, de Poitiers, de Saintes, auxquelles s'ajoutèrent celles de Condom, de Maillezais, puis La Rochelle, de Luçon et de Sarlat.

2. Auch, métropole de la Novempopulanie après l'abandon d'Eause, comptait les cités d'Aire, d'Auch, de Bazas, de Conserans, de Dax, de Lectoure, d'Oleron, de Saint-Bertrand de Comminges, de Tarbes et plus tard de Bayonne et de Lescars.

3. Créé en 1317 en même temps que Castres et Vabre.

4. Transféré à La Rochelle en 1648.

Languedoc

THOULOUZE [1]	Sed.	Tolosatensis	Toulouse.
Saint-Papoul	—	Sancti Papuli	Saint-Papoul.
Carcasone	—	Carcassonensis	Carcassonne.
NERBONNE [2]	—	Narbonensis	Narbonne.
Besiers	—	Biterrensis	Béziers.
Lodeve	—	Lodovensis	Lodève.
Acde	—	Agathensis	Agde.
Maguelonne [3]	—	Magalonensis	Maguelonne.
Nymes	—	Nemausensis	Nîmes.
Uses	—	Uticensis	Uzès.
Viviers	—	Vivariensis	Viviers.
Le Puy	—	Aniciensis	Le Puy.
Mende	—	Mimetensis	Mende.
Saint-Flors	—	S. Flori	Saint-Flour.
Saint-Pons	—	S. Pontii Thomeriarum	St-Pons-Thomières.
Castres	—	Castrensis	Castres.
Alby	—	Albiensis	Albi.
Lavaour	—	Vaurensis	Lavaur.
Rieux	—	Rioensis	Rieux.
Couserans	—	Conseranensis	St-Dizier-Conserans.
Pameres	—	Apamiarum	Pamiers.
Mirepos	--	Mirapiscensis	Mirepoix.
Alet	—	Electensis	Alet.

1. Toulouse, érigée en archevêché en 1317, a compris les cités de Lavaur, Lombez, Mirepoix, Montauban, Pamiers, Rieux, Toulouse et Saint-Papoul.

2. La 1re Narbonnaise, dont Narbonne était la métropole, comprenait les cités d'Agde, Alais, Alet, Béziers, Carcassonne, Lodève, Maguelonne près Montpellier, Narbonne, Nîmes, Saint-Pons et Uzès.

3. Siège transféré à Montpellier.

APPENDICE II

LES DUCHÉS ET LES COMTÉS DU ROYAUME DE FRANCE (1452)

Cette pièce suit la précédente dans le manuscrit français n° 5930. Elle comprend d'abord la liste des duchés et des comtés de France, puis celles des douze pairs, des ducs et des comtes tenant *nuement* du Roi, enfin des comtes « tenans obéissans » aux ducz ou à d'autres comtes. L'auteur récapitule les résultats obtenus en achevant sa statistique et termine par quelques considérations financières sur lesquelles il n'y a pas lieu d'insister ici.

On sait que le Roi s'était préoccupé, aussitôt terminé le recouvrement du Royaume, de dresser l'état général des nobles qui lui devaient le service militaire. Et Vallet de Viriville a relevé dans son *Histoire de Charles VII* la mention d'« ung sac où sont les noms et surnoms des nobles du royaume envoyez par les baillis et senéchaux en l'an 1452. »[1] Les listes qui suivent se rattachent certainement à cette enquête.

J'ai pris soin en les annotant de les rapprocher de l'*Armorial* du héraut de Berry qui avait sous les yeux, sans le moindre doute, un état analogue à celui-ci, lorsqu'il rédigeait cet ouvrage ou lorsqu'il écrivait le premier chapitre de notre *Description des pays*.[2]

1. Vallet (de Viriville), *op. cit.*, t. III, p. 218.
2. Les seules indications chronologiques, que fournisse le document, se rapportent à la nomination du bâtard d'Orléans comme comte de Dunois (1439) et à la dignité de duc d'Alençon enlevée au titulaire en 1458.

Les duchiez et contés de France. [1]

La duchié de Bourgoigne.
La.conté de Nevers.
La conté de Charrolois.
La conté de Tonnerre.
La duchié de Normendie.
La conté de Montfort.
La conté de Pointevre. [2]
La conté d'Alençon.
La conté de Mortaing.
La conté du Perche.
La conté d'Evreux.
La conté de Dreux.
La conté de Harecourt.
La conté d'Eu.
La conté d'Omarle. [3]
La conté de Tancarville.
La conté de Maulevrier.
La conté de Longueville.
La conté de Chaumont.
La duchié de Guienne.
La conté de Poitiers.
La conté de Margat. [4]
La conté de Comminge.
La conté de Perdriac. [5]
La conté de Bigorre.
La conté d'Estérac. [6]
La conté de Béarne.
La conté d'Angolesme.
La conté de Rodès.
La conté de Perregort. [7]
La conté de Ventador.
La conté de la Marche.
La conté de Benon.
La conté de Gavre.
La conté de Champaigne.
La conté de Juigny.
La conté d'Aussoire. [8]
La conté de Baudemont.
La conté de Bar.
La conté de Brienne.
La conté de Grampré. [9]
La conté de Lingny. [10]
La conté de Biaune.
La conté de Roucy.
La conté de Porcien. [11]
La conté de Marle.
La conté de Rotel. [12]
La conté de Yenville. [13]
La conté de Flandres.
La conté de Fauquenbergue.
La conté de Thoulouze.
La conté d'Armignac.
La conté de Lille.
La conté de Foix.
La conté de Castres.
La conté de Nymes.

1 Bibl. nat., ms. fr., 5930, f° 21 v°.
2. Penthièvre.
3. Aumale.
4. Marca.
5. Pardiac.
6. Astarac.
7. Pé:igord.
8. Auxerre.
9. Grandpré.
10. Ligny.
11. Château-Porcien.
12. Rhétel.
13. Joinville ?

La duchié d'Auvergne.
La conté de Mâcon.
La conté de Forez.
La conté d'A[u]vergne.
La duchié de Bourbon.
La conté de Clermont.
La conté d'Auvergne et Dauphin.
La conté de Monpensier.
La duchié de Berry.
La conté de Saurec.
La duchié d'Orléans.
La conté de Blois.
La duchié d'Anjou.
La conté du Maine.
La conté de Vandosme.
La conté de Laval.

France

La conté de Daumartin.
La conté de Beaumont.
La duchié de Valloys.
La conté de Vermendois.
La conté d'Artoys.
La conté de Poitou.
La conté de Brie.
La conté de Guinnes.
La conté de Saint-Pol.
La conté de Guise.
La conté de Chartres.
La conté d'Estampes.
La conté de Gyen.
La conté Dunoys. [1]
La conté de Boulongne.

Cy ensuivent les noms des douze pers de France. [2]

Les doyens temporelz :
Le duc de Bourgongne. [3]
Le duc d'Aquitaine. [4]
Le duc de Normendie. [5]
Les doyens de l'Eglise :
L'archevesque de Rains. [6]
L'evesque de Laon. [7]
L'evesque de Langres. [8]
Contes temporelz :
Le conte de Flandres. [9]
Le conte de Champaigne. [10]
Le conte de Thoulouse. [11]

1. Le titre de comte a été conféré en 1439 à Jean, bâtard d'Orléans, le célèbre Dunois.

2. Berry a donné la liste des pairs laïques et ecclésiastiques avec leurs armoiries (*Arm. cit.*, p. 66).

3. Philippe, duc de Bourgogne (*Arm.*, p. 45, 63) premier pair laïque.

4. Le duc de Guienne (*Arm.*, p. 47),) second pair laïque.

5. Le duc de Normandie (*Arm.*, p. 45), troisième pair laïque.

6. Duc per (*Ibid.*).

7. Duc per (*Arm.*, p. 66).

8. Duc per (*Ibid.*).

9. Le comte de Flandres (*Arm.*, p. 66), cinquième pair laïque.

10. Le comte de Champengne (*Arm.*, p. 46, 66), quatrième pair laïque.

11. Le comte de Toulouse *Arm.*, p. 66), sixième pair laïque. — Toulouse(*Arm.*, p. 47).

Contes d'eglise :
L'evesque de Beauvais. [1]
L'evesque de Noyon. [2]
L'evesque de Challon. [3]

Cy ensuivent les ducz tenans du Roy nostre Sire nuement, comme ils vont par ordre. Premièrement.

Le duc de Bretaigne. [4]
Le duc d'Orléans. [5]
Le duc de Bourbon. [6]
Le duc de Narbonne. [7]
Le duc d'Anjou. [8]
Le duc de Berry. [9]
Le duc d'Auvergne.
Le duc de Touraine.
Le duc du Bar. [10]
Le duc de Vallois.
Le duc de Nemours.
Le duc d'Alenchon. [11]

Cy ensuivent les contes tenans du Roy nostre Sire nuement, comme ils vont par ordre. Premièrement.

Le conte d'Artoys.[12]
Le conte de Vermendois.
Le conte de Guise.
Le conte de Senlis.
Le conte de Chartres. [13]
Le conte de Monfort. [14]
Le conte de Dammartin. [15]
Le conte de Beaumont. [16]
Le conte de Meullent. [17]
Le conte du Perche.
Le conte de Chaulois.
Le conte de Dreux. [18]
Le conte d'Estampes. [19]
Le conte de Dunoys.[20]

1. Comte per (*Ibid.).*
2. (*Ibid.*).
3. (*Ibid.*).
4. Bretagne (*Arm.*, p. 65).
5. Charles, duc d'Orléans (*Arm.*, p. 43, 63).
6. Charles, duc de Bourbon (*Arm.*, p. 45, 63).
7. Nerbonne (Cf. *Arm.*, p. 152).
8. René, duc d'Anjou (*Arm.*, p. 46, 63).
9. Charles, duc de Berry, deuxième fils du roi, né en 1446 (*Arm.*, p. 45).
10. René d'Anjou, duc de Bar (*Arm.*, p. 64, 45).
11. Le duc d'Alençon a été condamné à perdre ses titres et dignités en 1458.
12. Charles d'Artois, comte d'Eu. (*Arm.*, p. 45, 64).
13. Chartres (*Arm.*, p. 76).
14. Montfort (*Arm.*, p. 65).
15. Dammartin (*Arm.*, p. 76).
16. Biaumont (*Arm.*, p. 65).
17. Meulant (*Arm*, p. 70).
18. Dreux (*Arm.*, p. 65).
19. François II, comte d'Estempes (*Arm.*, p. 47, 65).
20. Voy. pl. haut.

Aultres contes tenans et obeissans au duc de Bourgongne.

Le conte de Nevers. [1]
Le conte d'Aussoire et de Juin.
Le conte de Mâcon.
Le conte de Charolois. [2]

Aultres contes tenans et obéissans au duc de Guienne.

Le conte de Poitou.
Le conte de Rodes. [3]
Le conte d'Armignac. [4]
Le conte [de] Perdriac. [5]
Le conte d'Angoulesme. [6]
Le conte de Pirregort.
Le conte de Vendatour. [7]
Le conte de Venon.

Aultres contes tenans et obéissans au duc de Normandie.

Le conte de Maulevrier.
Le conte de Mortaing.
Le conte d'Evreux.
Le conte d'Aumarle. [8]
Le conte de Tanquerville.
Le conte de Longueville.
Le conte d'Eu. [9]
Le comte de Chaulmont. [10]

Aultres contes tenans et obéissans au duc de Nerbonne.

Le conte de Roussillon. [11]
Le conte de Nismes.
Le conte de Castres. [12]
Le conte d'Alery.
Le conte de Carcassonne.

Aultres contes tenans et obéissans au duc de Bretaigne.

Le conte de Pointièvre. [13]
Le conte de Namptes.
Le conte de Pourebert. [14]

1. Charles de Bourgogne, comte de Nevers et de Réthel. Son conté de Nevers fut érigé en pairie en 1459 (*Arm.*, p. 64, n. *a*).
2. « Le comte de Charollas, filz du duc de Bourgongne (*Arm.*, p. 38).
3. Rodez (*Arm.*, p. 47).
4. Armagnac (*Arm.*, p. 64).
5. Pardiac (*Arm.*, p. 65).
6. Jean, frère de Charles, duc d'Orléans. Il rentrait de captivité en 1445 (Vallet de Viriville. *Arm.*, p.43, 63, 1).
7. (*Arm.*, p. 84).
8. Aumale, Tancarville, Longueville, Harrecourt (*Arm.*, p. 46). — Cf. *Le Livre de la Description des pays*, p. 48.
9. Charles d'Artois, comte d'Eu (*Arm.*, p. 64).
10. Guitry, comte de Chaumont (*Arm.*, p. 163).
11. Rosilon, Roussillon (*Arm.*, p. 138?)
12. Castres (*Arm.*, p. 158).
13. Panthièvre (*Arm.*, p. 47).
14. En marge d'une petite écriture du XVIIIe siècle, Porhouet. — Porhohet (*Arm.*, p. 47).

Nulz hommes contes tenans du duc d'Orléans.

Contes tenans et obéissans au duc d'Auvergne.

Le conte de Clermont. [1]
Le conte de Monpensier. [2]
Le conte d'Auvergne.
Le conte de Brie. [3]

Contes [tenans] et obéissans au duc de Bourbon.

Le conte de Fores.
Le conte de Beauzelais. [4]
Le conte de Clermont en Beauvoisin.

Contes tenans et obéissans au duc de Berry.

Le conte de Sanserre. [5]

Nuls hommes contes au duc de Touraine.

Contes soubz le duc du Bar.

Le conte de Vaudesmons. [6]
Le conte de Blemons. [7]
Le conte de Ligny. [8]

Contes soubz le duc d'Anjou.

Le conte du Maine. [9]
Le conte de Vandosme. [10]
Le conte de Beaufort.
Le conte de Laval. [11]

Nulz hommes contes au duc de Vallois.

Nulz hommes contes au duc de Nemours.

Nulz hommes contes au duc d'Alenchon.

1. Jean de Bourbon, comte de Clermont (*Arm.*, p. 64).
2. Louis de Bourbon, comte de Montpensier (*Ibid.*).
3. *Ibid.*, p. 70 (?).
4. Beaujolais.
5. Sancerre (*Arm.*, p. 47).
6. Valdemont (*Arm.*, p. 130).
7. Blamont (*Arm.*, p. 125).
8. Ligney (*Arm.*, p. 130).
9. *Arm.*, p. 46.
10. Jean de Bourbon, comte de Vendôme (*Arm.*, p. 46, 64).
11. Laval (*Arm.*, p. 46, 111).

Contes tenans et obéissans du conte de Champaigne. [1]

Le conte du Bar. [2]
Le conte Damperre. [3]
Le conte de Tonerre. [4]
Le conte de Portian. [5]
Le conte de Brienne .
Le conte de Granpré. [6]
Le conte de Rethel. [7]
Le conte de Marle.
Le conte de Vertus.
Le conte de Vienne. [8]
Le conte de Bussy.
Le conte de Bron. [9]
Le conte de Joigny. [10]

Contes tenans et obéissans du conte de Thoulouse.

Le conte de Foues. [11]
Le conte de Comines. [12]
Le conte de Bigorée. [13]
Le conte de Lisle.
Le conte de Lestrac. [14]
Le conte de Guerre.

Nulz hommes contes obéissans au conte de Flandres.

Contes tenans et obéissans du conte d'Artois.

Le conte de Pontieu. [15]
Le conte de Saint-Pol.
Le conte de Lost.
Le conte de Guinnes. [16]
Le conte de Boulongne. [17]
Le conte de Fauquenberge.

Ainsi apert qu'il y a en France XVIII ducz, parmi les espirituelz III ducz des douze pers.

Item, il y a audit royaume, parmi les trois contes espirituelz, IIII^{xx} VI contes qui par espécial et droit royalment doivent estre au sacre, bailler au roy de France en la cité de Rains, comme autrefois on les y a veuz.

1. « Et a le comte de Champaigne XIII contes ses hommes». (Le livre de *Description des pays*.V. pl. haut p. 45). C'est ce qu'indiquait sur son écusson les deux cotices potencées et contre-potencées de treize pièces (Cf. Vallet de Viriville, *Arm.*, p. 48.— D'Arbois de Jubainville, *Les Armoiries des comtes de Champagne*, *Rev. Arch.*, 1852).
2. de Bar (*Arm.*, p. 124).
3. Danpierre (*Arm.*, p. 126).
4. Tonnerre (*Arm.*, p. 47).
5. Château-Porcien.
6. Grantpré, Grandpré,*Arm.*, p.128).
7. Retel (*Arm.*, p. 47).
8. Vienne-Espagny (*Arm.*, p. 122).
9. Brouch (*Arm.*, p. 131).
10. Joigny-Noire (*Arm.*, p. 121).
11. Foues, Foys, Foix (*Arm.*, p. 47, 66).
12. Comminge (*Arm.*, p. 158).
13. Bigorre.
14. Estrac, Astarac (*Arm.*, p. 158.)
15. Ponthieu (*Arm.*, p. 192).
16. Guines (*Arm.*, p. 193).
17. Boulogne (*Ibid.*, p. 95).

Au royaume de France a XVII^{c} mille clochiers. [1] Et pour ce que le royaume est dommagé, nous n'en prendrons que dix cens mille, lesquelz clochiers seront assis chacun a XX frans par an; [2] l'un portant l'autre valent vingt millions de frans par an, pour tous impos et gabelle et gabelles.

Item on peult des vingt millions de frans dessusdis tenir tous les jours, sans mener guerre, dix mille lances sur les champs. Et pour chacune lance trente frans pour moys, et se monte VIII millions de frans. Et si pourront prendre les capitaines sur chacune lance dessoubz eulz par an XXIIII livres.

Item on peult prendre pour l'estat du Roy deux millions de francs avec son domaine.

Item pour les sallaires et gages de ceulx qui font les receptes deux millions.

Item pour les fortifications des bonnes villes et chasteaulx et artillerie cincq millions de frans.

Somme XVII millions de frans.

Ainsi demourroit encore trois millions pour mettre en depost pour ranchon ou aultres choses, se besoin estoit. Et chascune bonne ville n'est comptée que pour ung clochier.

1. On rapprochera ce texte de la citation suivante empruntée par Ch. Potvin, le savant éditeur des *Œuvres de Ghillebert de Lannoy*, souvent mentionnées plus haut, à un manuscrit de la famille de Lannoy qui appartient à la Bibliothèque Nationale (ms. franç., nº 1278, anc. nº 7445^{a}).

« On trouve, dit la pièce nº 15 de ce recueil, attribuée par Potvin à Hugues de Lannoy, on trouve que ou royaume de France a XVII^{c} mille villes à clochiers.

« Or est ainsi qu'il semble que monseigneur le duc de Bourgogne a autant de pays tout ensamble que monte la moitié du royaume de France, qui est autant et plus peuplé que cellui dudit roy, pour quoy il est à penser qu'il y peut bien avoir en tout VIII^{c} mille villes à clochiers qui à asséoir en la manière dicte sur chacune ville XX fr., le fort portant le faible, monteroient à la somme de VIII millions.

« Or revenons à la moitié moins, si besoing est, ce sont IIII millions, etc. » (Ch. Potvin, éd. cit., p. 488).

2. Le franc d'or, monnaie créée en 1423 valant une livre = 20 sous représentant environ 40 francs de nos jours (F. Clément, *op. cit.*, Préface, p. CXVI).

APPENDICE III

LES ITINÉRAIRES DU SEIGNEUR DE CAUMONT (1417-1418)

Les progrès principaux de la géographie positive à la fin du Moyen Age sont dûs, sans contredit, à la confection de *routiers* de plus en plus nombreux, de plus en plus exacts, résumant des itinéraires terrestres, fluviaux ou maritimes, à l'usage des armées, des compagnies commerciales, et surtout des pèlerins qui visitaient, toujours plus empressés, les sanctuaires les plus vénérés du monde chrétien.

Les pèlerinages, spontanés ou imposés par les tribunaux ecclésiastiques ou laïques, sont alors divisés en *pèlerinages majeurs* et en *pèlerinages mineurs*. Les premiers, au nombre de quatre, sont ceux des Saints Apôtres à Rome, de Saint Jacques de Compostelle, de Saint Thomas de Cantorbéry, enfin des trois Rois Mages, à Cologne. [1]

Le pèlerinage à Saint Jacques, en particulier, était, comme l'observe Berry, extrêmement fréquenté au XV[e] siècle, et je transcrits ci-après, à titre de document complémentaire du dernier chapitre du *Livre de la Description des Pays*, le plus ancien

1. Ces données sur les principaux sanctuaires de la chrétienté, classés par ordre d'importance, sont empruntées à un des registres de l'Inquisition de Carcassonne copiés au XVII[e] siècle par les ordres de Doat (Cf. *Mémoire des grandes et petites pérégrinations auxquelles les inquisiteurs condamnoient les convaincus d'hérésie et qui s'en repentoient*, extrait collationné d'un livre en parchemin trouvé aux Archives de l'Inquisition de la cité de Carcassonne (*Bibl. Nat.*, *Reg. Doat*, n° XXXVII, fol. III.)

routier connu de cette époque, conduisant à Compostelle. C'est celui qu'a dressé en 1417, le seigneur de Caumont, et dont j'ai déjà dit quelques mots dans mon *Introduction*. Parti de son château de Gascogne le 8 juillet 1417, le pèlerin gagne par le Béarn, la Navarre et la Castille, Pampelune, Logrono,Burgos, Léon, etc., pour arriver enfin, après un voyage de deux cents et quelques lieues, à Saint-Jacques de Compostelle et à Notre-Dame de Finibus Terræ. J'ai déjà dit que Berry avait sans doute connu cette relation à laquelle il a emprunté notamment ce qu'il dit du miracle de S. Domingo de la Calzada. [1] Notre-Dame de Finisterre où Caumont aboutit est à quinze lieues de Saint-Jacques, au bord de la mer « auquel lieu fait de beaux miracles et y a une grant montaigne où est un hermitatge de Saint Guilhames du désert. » [2]

ITINÉRAIRE DU PÈLERINAGE DE SAINT-JACQUES EN COMPOSTELLE ET DE NOTRE-DAME DE FINIBUS TERRE.

Caumont	*lieues*	Caumont.
Roqueffort	ix	Roquefort.
MARSAN		MARSAN
Mont-de-Marsan	iij	Mont-de-Marsan.
Saint-Seve	ij	Saint-Sever.
Hayetmau	ij	Hagetmau.
BÉARN		BÉARN
Hortés	iiij	Orthez.
Sauvaterre	iij	Sauveterre.
BASCOS		P. BASQUE
Saint-Palays	ij	Saint-Palays.
Hostanach	ij	Ostabat.
NAVARRA		NAVARRE
Saint-Iehan de Pedes portz	iiij	Saint-Jean-Pied-de-Port.
Capeyron roge	iij	Capeyron-Roge.
N.-D. de Ronssevaux, Borget	iiij	Burgart.

1 Voir plus haut.
2. Caumont, éd. cit., p. 147.

La Rosonhe, le Rossonhe	v	Larrassana.
Pampalone	iij	Pampelune.
Pont-le-Royne	v	Puente la Reina.
Lestelle	iiij	Estella.
Arcos	iiij	Los Arcos.
CASTELLE		CASTILLE
Grunh	v	Logroño.
Navarret	ij	Navarret.
Nagere	iij	Najera.
Santo Domingo de la Calssada	iiij	Sa Domingo de la Calsada.
Vilefranque	vij	Villafranca.
Burgos, Burguos	viij	Burgos.
ESPANHE		ESPAGNE
Formelhos	iiij	Hormillos.
Castrosiris	iiij	Castroxeris.
Fromesta	v	Fromista.
Carrion	iij	Carrion de los Condes.
Safagon	viij	Sahagun.
Manselhe	viij	Mançilla de las Mulas.
LÉON		LÉON
Leon	iij	Léon.
Pont de l'Aygue, P. de l'Eue	vj	Ponte del Aygua.
Astorgue	iij	Astorga.
Ravanello	v	Ravanello.
GUALICIE		GALICE
Pont Ferrado	viij	Ponterrada.
Cacanelhos	iij	Cacanelhos.
Travadello	iiij	Travadelos.
La Fave	iiij	Lafaba.
Torquestele	vj	Trascaltela.
Sarrie	iiij	Surria.
Porto Marin	iiij	Porto Marin.
Palays de Roy	vj	Palais de Rey.
Melid	iij	Melid.
Doas Casas, Duas Cazas	vj	Doas Casas.
Saint-Jacques.	iij	Santiago de Compostella.
SAINT-JACQUES		SANTIAGO.

Salhemane	iiij	Salhemane.
Maronhas	vj	Maronhas.
Nostre-Dame de Finibus terre	viij	Notre-Dame du Finisterre.

Retour

Noye	ix	Noya.
El Patron	iiij	El Padron.
Saint-Jaques.	ij	St-Jacques.
Ferreyres	v	Herreria.
Melid.	iiij	Melid.
Porto-Marin.	ix	Porto-Marin.
Sarrie.	iiii	Surria.
Pontfita.	vij	Puente fito.
Travadello.	viij	Travadelos.
Cacanelhos.	iiij	Cacanelhos.
Molinas, Molines.	iiij	Los Molinos.
Ravanello.	vj	Ravanello.
Astorgua.	v	Astorga.
Pont de l'Aygua.	iii	Puente dell Agua.
Léon.	vj	Leon.
Bonelho.	vij	Brunello.
Saffagon.	iiij	Sahagun.
Carrion.	viij	Carrion.
Promesta.	iiij	Promista.
Castro Siris.	v	Castroxaris.
Burguos.	viij	Burgos.
Vilefranque.	viij	Villafranca.
Vileforat.	ij	Vilaforat.
Santo-Dominguo.	iiij	S.-Domingo de la Calsada.
Nagere.	iiij	Najera.
El Gronh.	v	Logroño.
Arcos.	v	Los Arcos.
Lestelle.	v	Estella.
Pont le Royne.	iiij	Puente la Reina.
Pampaline	v	Pampelune.
Borguet.	viij	Burgarte.
Capeyron Roge.	iiij	Capeyron Roge.

Saint-Jean de Pedez Port.	iij	St Jean Pié de Port.
Hostanach.	iiij	Ostabat.
Sauvaterre.	iiij	Sauveterre.
Hortez.	iij	Orthèz.
Saut de Noalhas.	ij	Sault de Navailles.
Orgons	iiij	Orgon.
Durffort.	ij	Durfort.
Roqueffort, Roquaffort.	v	Roquefort.
Caumont.	IX	Caumont.

Le même voyageur se décidait l'année suivante (1418) à visiter les Lieux Saints. Parti de Caumont le 27 février, il se rendait par Agen et par Toulouse à Castelnaudary. Son intention était de prendre la route de Venise, mais le comte de Foix, qu'il a rencontré à Saint-Martin, l'a déterminé à s'embarquer à Barcelone et cette résolution nous a valu l'itinéraire particulier que j'emprunte au *Voyaige d'oultremer en Iherusalem* et qui rejoint, seulement aux îles Ioniennes, les routes habituellement suivies par les pèlerins de Terre Sainte.

On trouvera dans l'excellente *Introduction* écrite par le marquis de La Grange en tête du volume qu'il a consacré à Caumont, une analyse attentive de ce voyage. [1]

Itinéraire du voyaige d'oultremer en Ihérusalem (1418)

GUASCOGNE		GASCOGNE.
Caumont en Guasconhe.	*lieues* [2]	Caumont.
Port Sainte-Marie.	iiij	Port Sainte-Marie.
AGENOIS		AGÉNOIS
Agen.	ij	Agen.
Moissac et Carssin.	vj	Moissac.
LANGUEDOC		LANGUEDOC
Notre-Dame d'Allem.	i	N. D. d'Allem.

1. Ed. cit., p. XIV-XVI.
2. Les lieues dont il est ici question sont sans doute des lieues de France.

Grisolles.	v	Grisolles.
Tolouze.	iiij	Toulouse.
LAUREGUES.		LAURAGUAIS
Avinhonet.		Avignonet.
Chastel Nef d'Arri.	ij	Castelnaudary.
Saint-Martin.	j	Saint-Martin.
Masières.	v	Mazères.
LA CONTÉE DE FOYX		COMTÉ DE FOIX.
Pamiès.	ij	Pamiers.
Foix, Foiz.	ij	Foix.
Tarascon.	ij	Tarascon.
Ax en Savartes.	iij	Ax en Savartes.
Ospital Sainte Suzanne.	ij	L'Hospitalet.
Carol.	ij	Carol.
LE PAYS DE SARDAIGNE		CERDAGNE
Puich Sardain.	j	Puicerda.
Das.	j	Das.
Baguac.	iij	Bagua.
LA CONTÉE DE CATALOGNE		COMTÉ DE CATALOGNE
Bergue.	iij	Bergua.
Casserras.	j	Casseras.
Balceran.	iij	Valserany.
Sant Pierre d'Our.	ij	San-Pador.
Menreze.	myel	Manreza.
Chasteau Guallin.	j	Castel-Galli.
Nostre-Dame de Montserrat.	ij	Montserrat.
Coll Beton.	j	Collbeto.
Espareguieres.	j	Esparaguera.
Mertorell.	j	Martorell.
Molin de Rech.	ij	Molin de Rech.
Barcellone.	ij	Barcelone.
MALLORQUE		MAJORQUE
Alcudia	cc	Alcudia.
MÉNORQUE	IX	MINORQUE.
LE RÉAUME DE SARDEIGNE		SARDAIGNE.
St-Pierre.		I. S. Pietro.
Le Toro	xx	I. Toro.

Le Chief de Taulat.	xx	C. Teulada.
Boutes, Palmesolz.	x	Porto-Bota, Palma de Soltz.
Chef de Taulat.	xx	C. Teulada.
Caille	ix	Cagliari.
LE RÉAUME DE CESSILE		SICILE.
Trapena.	cixxx	Trapani.
Marempne.		I. Maretimo.
La Yuissie, la Fonhane.	xx	I. Yuissie.
La Pantanellée.	ix	I. Favognana.
Marsalle.	ix	Marsala.
Malzare	xv	Mazzara.
Chaque.	xxx	Sciaeca.
Gergent.	xl	Girgenti.
Le Lieuquate.	xxx	Alicata.
Terre Nove.	xxx	Terra Nuova.
Chief de Ressaquaram	xl	C. Ressequaram.
Chicle.	xv	Chicle.
Poussaillo.	x	Poussaillo.
Capouposser.	xxx	Cap Passaro.
La Marsée.	iiij	Marza.
Cuille.	xiv	Cuille.
Saregosse.	xx	Syracuse.
Aguoste.	x	Agosta.
LE GUOLFE DE CRETE		G. DE CRÈTE
Cheffalonie.	cccc	Céphalonie.
Iacenton.	xl	Zante.
Les Tamsphanties.	xxx	Is. Stamphales.
Modon en Moureye.	l	Methoni.
Ile de Sapience.	iij	I. Sapienza.
Corron.	xviij	Coron.
Chief de Malaye Matapan.	LXXX	Cap Matapan.
Chief de Saint-Angel.	IX	Cap Malia.
Ylle de Setvill.	x	I. Cerigo.
Ylle du Sequillo.	xxx	I. Cerigotto.
LE ILLE DE CANDIE		CANDIE
Le grant ylle de Candie	xxx	Candie.
La cipté de Candie	c	Candie.

Ylle de l'Escandeye.	x	I. Standia (Dhia)
Ylle de Lou.	v	I. Lou.
Ylle de la Plane.	xx	I. Plana.
Ylle de Scarpento.	c	I. Karpathos.
Saint-Nicolas du Carqui.	lx	I. Charki.
Ylle de la Piscopere.	x	I. Piskopi.
Ylle de lez Semies.	L	I. Symi.
Escuells de Saint-Pol.	v	Ec. de Saint-Pau
LE ENPIRE DE GRECE		GRÈCE
La Cipté de Rodez.	xxx	Rhodes.
Seticaps.	lx	Les sept Caps.
Chasteau Rog.	xl	Kasteloriso.
Ylle de Cacomo.	xxx	I. Cacomo.
Chief de Seridoines.	l	C. de Chelidonia
Chief de Saint-Piphani.	xxx	C. S. Piphani.
La Cipté de Balfe.	xxx	Baffe (Paphos).
Chief du Guavata.	L	C. Gavata.
La cipté de Japha.	cclx	Jaffa.
LA SAINTE TERRE DE JHERUSALEM		JÉRUSALEM.
Rames.	xii	Rama.
Lidie.	ij	Lidda.
Rames.	ij	Rama.
Jherusalem.	xxxv	Jérusalem.
TERRE DE JUDÉE.		JUDÉE.
Bellem.	x	Bethléem.
Capharneum.	v	Capharnaum.
Jherusalem.	x	Jérusalem.
LE DÉSERT DE GÉRICO		JÉRICHO.
La cipté de Bétanie.	ij	Béthanie.
Jérico.	xviij	Jéricho.
LE FLEUVE JOURDEYN	x	Jourdain, fleuve.

LE RETOUR DE JHERUSALEM

Rames.	xxv	Rama.
Japhe.	xii	Jaffa.
LE ROYAULME DE CHIPRE		

Famagoste.	cccc	Famagouste.
Nicossie.	xij	Nicosie.
Mores.	iiij	Mores.
Nicossie.	iiij	Nicosie.
Famagoste.	xij	Famagouste.
Chief de Saint Andrief.	lxx	C. S. Andreas.
Carpas.	xxv	Carpasia.
La Candera.	xxx	Cantara.
Leonde ou Buffavent.	xxx	Laonda.
Cherines.	x	Cérines.
Saint Hellarion.	v	S. Hilarion.
LE PAIS DE TURQUIE.[1]		TURQUIE.
Tersson.	c	Tarse.
Chasteau du Curc.	l	Curc.
L'Escuellz provenssal.	lx	L'Echelle provençale, i.
Sachin.	c	Sachim.
Hastilimurre.	xv	Hastilimura.
Petite Antioche.	xxx	Antiochette.
L'Escandeleur.	xl	Candeloro.
Satalie.	xc	Satalie.
Chasteau de fer et d'au.	cc	?
LE ILLE DE RODES		RHODES.
La cipté de Roddes.	xxv	Rhodes.
Les Semyes.	xxx	I. Symi.
Le chief du Crieu.	xl	C. Crio.
Le Languo.	x	I. Lango (Cos).
Ylle de Viro.	xv	I. Viro.
Y. Piscopie et Y. Nozère.	v	I. Piskapi, Nizyros.
Y. Caloquirane et Y. Quirane.	v	J. Cacoquirane, Quirane.
Les Coffres.	xx	Les Coffres.
Ylle Estanpaleye.	xv	I. Astropalia.
Y. Pip.	x	I. Kunupia.
Y. Namphi.	xv	I. Anaphi.
Y. Marguon.	xxx	I. Amorgos.
Y. de Nyeu.	xx	I. Niose.

1. Que paravant solloit este Hermine (Arménie).

Y. Senturion.	xx	I. Santorin.
Le Crestiane.	x	I. Christiani.
Y. Assicandron.	xxx	I. Sicandros.
Y. Poliquandron.	xv	I. Pholegandaros.
Y. Polymo.	x	I. Polinos.
Y. Myl.	xx	I. Milos.
Y. de Panaye.	x	I. Antimilos.
Y. Serfine.	v	I. Scriphos.
Intiniel.	xv	?
Y. Ormouyl.	x	?
Y. Nuye.	v	I. Nuye.
Y. Falconayde.	xxx	I. Falkonera.
Y. Caravi.	xx	I. Karavi.
Chief de Saint Angel.	xv	C. Malia.
Y. du Setville.	xx	I. Cérigo.
Y. del Servo.	x	I. Cervi.
C. Metapam.	lx	C. Matapan.
C. de Maynes.	x	C. Mania.
Y. Venetigo.	xl	Venetiko.
Courron.	x	Koroni.
Cappoguaille.	x	C. Gallo.
Cabre.	x	Schiza.
Ylle de Sapience.	v	I. Sapienza.
Modon.	ij	Methoni.
LE PRINCIPE DE LE MOUREYE.		MORÉE.
Port de Joux.	x	Joux (Navarin).
Y. Predent.	xv	I. Proti.
LE ROYAULME DE CECILLE.		SICILE.

La fin du voyage, contrariée par de nombreuses mésaventures, est sans intérêt pour l'objet que nous poursuivons ici. Il suffira de donner la date du retour du voyageur dans son château de Caumont qui eut lieu le 14 avril 1420.

APPENDICE IV

ITINÉRAIRE DE BRUGES (XV[e] SIÈCLE)

Des recueils d'itinéraires du XV[e] siècle, qui sont parvenus jusqu'à nous, il n'en est pas de plus important que celui que l'on connaît depuis une cinquantaine d'années sous le nom d'itinéraire de Bruges (*Itinerarium de Brugis*). Cette compilation, qui comprend une série de routiers, reliant la métropole commerciale des Flandres à presque tout le monde connu, fait partie d'un recueil en grande partie géographique, conservé à la Bibliothèque de l'Université de Gand (Ms. n° 23) et qui renferme en outre les voyages en Palestine de Ludolf de Suchen (1336-1341) et de Jean de Hese, de Trèves (1489), les *peregrinationes et indulgentiæ Terræ Sanctæ*, un texte de Marco Polo, un index des huit livres de Ptolémée et deux manuscrits relatifs à Aristote.

Tout cela avait été colligé dans les dernières années du XV[e] siècle par les ordres de Raphaël de Marcatello, l'un des nombreux bâtards de Philippe-le-Bon, abbé de Saint-Bavon de Gand et évêque de Rosdes.

Ce fut Joachim Lelewel, l'auteur d'un livre bien connu sur la *Géographie du Moyen Age*, 1 qui appela, le premier, en 1857 l'attention des historiens de la géographie sur ce précieux recueil, en terminant l'*Épilogue* de son ouvrage. [2] Après quelques

1. *Géographie du Moyen Age*, étudiée par Joachim Lelewel. Accompagné d'atlas et de cartes dans chaque volume T. I à IV, épilogue et atlas de 50 feuilles. Bruxelles, 1850-1857, in-8° et in-f° obl.

2. *Epilogue*, p. 281 et suiv.

considérations plus ou moins justes sur la date et sur la destination de l'*Itinerarium*, il en a donné une première transcription accompagnée de commentaires géographiques, qui laissent quelque peu à désirer.

Trente ans plus tard le savant directeur de la Bibliothèque Royale de Stockholm, M. E. Dahlgreen, qui s'occupait d'études relatives à la géographie des pays scandinaves pendant le moyen âge, reprenait l'examen de l'itinéraire de Bruges sur une bonne copie exécutée à Gand par O.-S. Rydberg, archiviste du ministère des Affaires Étrangères de Suède, qu'il collationnait un peu plus tard sur le manuscrit original et en tirait une carte générale qui fut présentée à la Société d'Anthropologie et de Géographie de Stockholm, puis au quatrième Congrès International des sciences géographiques réuni à Paris en 1889.[1]

Plusieurs autres savants, entre autres M. Elter de Bonn, se sont occupés, depuis lors, du même manuscrit, qui est en ce moment entre les mains d'un géographe de Gottingue, mais le seul texte connu est toujours celui de Lelewel et je n'ai pas hésité, dans l'intérêt de mon travail actuel, à aller voir moi-même à Gand l'original qui m'a été très gracieusement communiqué par M. Vanxder Haeghen.

Il est résulté de cet examen et des comparaisons que je pouvais faire avec les manuscrits de Rydberg et de M. Dahlgren que la complaisance de ce dernier confrère avait mis entre mes mains, un texte aussi parfait que possible, que j'ai accompagné de toutes les identifications qu'il m'a été donné d'établir avec les ressources dont je pouvais disposer.

Cette collection d'itinéraires est rédigée en latin pour les subdivisions, mais les listes de noms de lieux empruntés, semble-t-il, à des sources polyglottes, et de dates différentes, ont été plus ou moins habillées à la flamande par le compilateur. Les mesures de distance sont des lieues de terre ou de mer, des milles allemands ou lombards ou encore des journées de marche.

L'*Itinerarium* est divisé en deux parties, il débute par un rou-

1. Ymer, 1889, p. IV. — Congrès internat. des sciences géogr., 4e sess., t. I, p. 484.

tier qui devait avoir pour les Brugeois un intérêt tout à fait exceptionnel. Ce routier conduit en effet à Lübeck par la Gueldre ou par Cologne, puis de Lübeck à Konigsberg, Riga, Novgorod et Moscou, rattachant ainsi Bruges à la plus grande partie des villes de la Hanse, avec lesquelles elle avait tant d'intérêts communs. C'était d'abord Cologne, la clef de la navigation du Rhin, l'un des quatre chefs-lieux de la confédération, puis le groupe des trois grandes cités hanséatiques, Hambourg, Brème et Lübeck, l'ensemble des ports de la Baltique, Wismar, Rostock, Stralsund, Greifswald, Dantzig, Königsberg, etc., et enfin les cités plus lointaines de Riga, de Pskow, de Novgorod.

Ce premier routier est avant tout commercial et la place qu'il occupe dans l'*Itinerarium*, les développements dont il a été l'objet, les relations qu'il affecte avec les routiers qui suivent, montrent bien que la thèse de Lelewel qui donne comme but principal à l'*Itinerarium* de « renseigner les pieux pèlerins brugeois » est trop absolue.

A part Cologne, dont le pèlerinage des Trois Rois Mages est un *pèlerinage majeur*, nous ne trouvons guère, en effet, sur la route, qui mène de Bruges au fond de la Baltique, que des centres religieux clairsemés et bien secondaires, Notre-Dame de Rense par exemple, Koslin ou Heiligenbeil.

L'itinéraire qui conduisait ainsi aux confins de la barbarie orientale était d'ailleurs suivi au XV[e] siècle par une autre catégorie de voyageurs parfois nombreux et importants. C'étaient les chevaliers flamands, hennuyers et autres qui allaient accomplir le *reise* de Prusse et combattre les païens sous la bannière des chevaliers teutoniques.

Cette route se faisait aussi par mer, et lorsque Ghillebert de Lannoy partit, après tant d'autres, pour Marienburg en 1412, ce fut à l'Ecluse qu'il s'embarqua pour gagner Skagen, à la pointe du Jutland et par le Sund, arriver à Dantzig[1] d'où son récit nous conduit tout comme notre itinéraire, à Riga, Pskow, Newschloss et Novgorod.

1. Cf. Voyages et Ambassades (ap. *Œuvres de Ghillebert de Lannoy*, éd. Potvin. Louvain, 1878, in-8°, p. 20.

Au surplus, la route maritime de Flandre en Baltique était déjà connue des Catalans au siècle précédent; une de ses branches remontait par la Vistule jusqu'à Lemberg. On lit en effet dans la carte correspondante de l'Atlas de Charles V l'inscription souvent citée : *Ciutat de Leo. En esta ciutat venan alcuns marchaders losquals venan ves las partidas de Levant per esta mar de Lamenya eu Flandes.*

Notre second itinéraire qui va de Lübeck en Danemark, en Norvège et au-delà est, plus encore que le premier, un itinéraire de négoce. Il relie en effet au groupe hanséatique principal les ports de la presqu'île du Jutland et des îles danoises et aboutit à Skanor, principal centre des pêcheries de harengs de la Baltique, d'où il prend la direction de Christiania, Bruges, Drontheim, pour ne s'arrêter qu'à l'Islande et au Groënland.

La route de Konigsberg à Venise par Prague, celle de Bruges à Cracovie par la même ville, celle de Bruges à Bâle par Mayence et Cologne sont des voies analogues.

Mais lorsqu'avec le routier suivant nous pénétrons en France, *Vie diverse regni francie*, la destination religieuse prime manifestement les autres. Le pèlerinage devient l'objet principal et chacun des chemins, relevés avec soin dans ce tableau, conduit principalement le voyageur à quelque sanctuaire plus ou moins vénéré tel que : Notre-Dame-de-la-Treille à Lille, Saint-Médard de Soissons, Saint-Remi de Reims, Saint-Faron de Meaux, Saint-Denis, Saint-Louis et Notre-Dame-de-Paris, Notre-Dame-de-Chartres, Saint-Nicolas de Varangeville, Saint-Loup de Troyes, Saint-Vincent de Mâcon, avec Clairvaux et Citeaux signalés au passage *extra viam*, etc., etc. En gagnant Notre-Dame de Rocamadour qui est un des pèlerinages mineurs les mieux achalandés, le pieux voyageur trouvait sur sa route Notre-Dame de Bourg-Dieu, Notre-Dame de Nazareth, etc. La vierge du Puy est comme celle de Rocamadour le but de l'un des pèlerinages mineurs les plus en honneur au XV[e] siècle, et le chemin tracé vers le Vélay passe à St-Pierre-le-Moustier, St-Pourçain, etc. Montpellier est encore un de nos pèlerinages mineurs et la route qui y conduit est l'objet d'une nomenclature spéciale ; j'en dirai autant de la Sainte-Baume. (*Spelunca beatæ Mariæ Magdalenæ*).

On retrouvera plus loin d'autres routiers qui conduiront de même les fidèles aux grands sanctuaires de l'étranger, à Saint-Pierre et Saint-Paul de Rome, à Saint-Nicolas de Bari, à Saint-Jacques de Compostelle et surtout en Terre Sainte, et jusqu'au célèbre couvent de Sainte-Catherine sur le mont Sinaï. Par contre nous relèverons des routes, comme celle de Suède, où il ne se trouve aucune trace de manifestation religieuse quelconque, ou encore cette traversée de l'Asie antérieure de Constantinople à Rhodes, qui a résisté à toutes les analyses, fussent-elles de Kiepert lui-même.[1] De semblables collections de noms étaient sans utilite pratique, et leur juxtaposition au contact des autres collections de mots réunis par notre auteur nous montre bien qu'il s'agit d'un recueil d'un caractère tout à fait général. Reconnaissons toutefois que les pèlerinages, qui jouent alors un si grand rôle, ont dans tout cet ensemble une part proportionnelle à leur importance dans la vie des gens du XV[e] siècle.

ITINERARIUM DE BRUGIS

VIA PRIMA QUE EST DIVERSORUM LOCORUM MUNDI DISTANTIA DEMONSTRATIVA

Et primo de Brugis usque ad Lubeke per Ghelriam.

Ecclo.	v	Eeclos.
Mourbeke.	IIII	Moerbeke.
Andwerpen.	v	Antwerpen (Anvers).
Westdure.	IIII	Westdoren.
Breda.	IIII	Breda.
Sgheetrudenberghe.	II	Geertruidenberg.
Dordrecht.	III	Dordrecht.
Scoonhove.	IIII	Schoonhoven.

1. M. Dahlgreen me communique une correspondance qu'il a entretenue avec l'homme qui connaissait le mieux la géographie de la Turquie d'Asie. Il semble bien en résulter que les problèmes posés par cette nomenclature transcrite par des Occidentaux, tout à fait étrangers aux langues arabe et turque, soient à jamais inexplicables.

Utrecht.	IIII	Utrecht.
Haemsvorde.	III	Amersfoort.
Ghelria.		*Gueldre.*
Hernem.	VI	Arnhem.
Zwolle.	I	Zwolle.
Delft.	III	Dalfsen.
Hardenberghe.[1]	III	Hardenberg.
Ten Melkenhuus.	III	Welthusen.
Westvalia.		*Westphalie.*
Linde.	II	Lingen.
Haselin.	II	Haselünne.
Cloppenbuerch.	III	Kloppenburg.
Wilhusen.	III	Wildeshausen.
Deelmanaerds.	III	Delmanhorst.
Wourden.	II	Bremervörde.
Staden.	III	Stade.
Uppeldelst.	I	Estebrügge ?
Hambuerch.	IIII	Hamburg.
Holdeslo.	VI	Oldesloe.
Lubeke.	IIII	Lübeck.

Aliter de Brugis indirecte per Coloniam.

Ursele.	IIII	Aerseele.
Ghend.	IIII	Gent (Gand).
Dendremonde.	V	Dendermonde.
Mechlen.	V	Mecheln (Malines).
Aerscoot.	IIII	Aerschot.
Diest.	II	Diest.
Asselt.	III	Hasselt.
Maestricht.	IIII	Maastricht.

Vel aliter de Denremonde.

Vilvorde.	IIII	Vilvorde.
Luevene	III	Löwen (Louvain).
Tienen.	III	Thienen (Tirlemont).
Senttruden	III	St-Truijen (St-Trond).

1. Le copiste a écrit Bardenbeerghe.

Heyen tonghere.[1]	III	Tongeren (Tongres).
Maëstricht.	III	Maastricht.
Ultra directe.		*Au delà, directement.*
Aken.	IIII	Aachen (Aix-la-Chapelle).
Ghulc.	IIII	Iülich (Juliers).
Cuelne.	VI	Köln (Cologne).
Westvalia		*Westphalie.*
Lenepen.	V	Lennep.
Dorpmonde.	V	Dortmund.
Honna.	II	Unna.
Werle.	III	Werl.
Soost.	III	Soeste.
Gheseke.	IIII	Geseke.
Pallorne.	II	Paderborn.
Hoorne.	IIII	Horn.
Bonnenberghe.	IIII	Blomberg.
Hamen.	IIII	Hameln.
Springhe.	II	Springe.
Saxonia.		*Saxonie.*
Haam houver.	IIII	Hannover (Hanovre).
Wissen up ten Ake.	II	Winsen-am-Aller.
In den bergher Wolt.	II	Berger wald.
Lunerbuerch.	VII	Lüneburg.
Holstria.		*Holstein.*
Mulen.	VI	Molln.
Lubeke.	III	Lübeck.

De Lubeke usque Conincxberghe in Prucya.

Wismare.	VIII	Wismar.
Roosioot.	VIII	Rostock.
Ritbenesse.	III	Ribnitz.
Kense onsen Wrauwen.	III	Kenz.
Sont.	III	Stralsund.
Crospeswolt.	IIII	Greifswald.
Walgacht.	IIII	Wolgast.

1. *Hegen*, haies.

Pomerland.		*Poméranie.*
Upxten zwinne.	VI	Swinemunde.
Coulberghe.	X	Kolberg.
Cusselin onser Vrauwe.	VI	Koslin.
Slauwe.	IIII	Schlawe.
Stoulpo.	III	Stolp.
Pruchya.		*Prusse.*
Lebbenbuerch.	VII	Lanenburg.
Danseke.	X	Danzig.
Melume.	IX	Mühlhausln.
Brousberghe.	IIII	Braunsberg.
Heilghiel.	II	Heiligenbeil.
Conincxberghe.	VI	Königsberg.

De Conincxberghe usque Ville in Lithwanna.

Zanghcmet.	IX	Tussamem ?
Memel super flumen.		Memel, fl.
Lichwania.		*Lithuanie.*
Melveheus.	VIII	Mawruse.
Ville.	XXII	Vilna.

De Conincxberghe usque Rige in Lyvonia sive Lijfland.

Rondau.	III	Rudau.
Roseten.	VI	Rossitten.
Memmel.	IX	Memel.
Up de Lieba.	XII	Libau.
Lyvonia sive Lijfland.		*Livland, Livonie.*
Grobbien.	II	Grobin.
Durben.	III	Durben.
Hasempatte.	IIII	Hasenpot.
Candau. [1]	V	Kandau.
Goldinghen.	V	Goldingen.
Benden.	III	Benden.
Sabel.	IIII	Zabeln.
Trackem.	VIII	Tu Rkum.

1. Déplacé, ne vient dans l'itinéraire qu'après Goldingen, Benden et Zabeln.

Degheroopde.	VI	»
Bullen.	VI	»
Ryghe.	II	Riga.

Somma LXXVII.— *De Brugis* CCLXV.

De Ryge usque grote alborde in Ruchia et ultra usque Moskau.

Nieuwe moelne	II	Neuermühlen.
Martijns.	IIII	St-Mathœi ?
Stroop.	VI	Roop.
Waulmare. [1]	VIII	Wolmar.
Hoppenboult.	X	
Derpte. [2]	XV	Drapt, Dorpat.
Flumen quod dicitur Plebas. [3]	VIII	Pebes, Peipus l,
Ruchia		*Russie.*
Pleskau. [4]	XII	Pskow.
Partenope monasterium.	V	S' Nikander ?
Apoke monasterium.	V	Opoka.
Celte.	VI	Solzy ?
Grote Valborde. [5]	XII	Nowgorod la g^de^ .

Somma CIX. — *De Brugis*, CCCLXXXIVII.

Vel aliter de Rige sive flumine.

Derpte.	XLIII	Dorpat.
Wesenberghe.	XV	Wessenberg.
Ter Paerwe. [6]	XV	Narwa.
Rucheja.		*Russie.*
Nœuweslot. [7]	VI	Neuschloss.

1. Woldemar. (Ghillebert de Lannoy).
2. Drapt. (Id.).
3. Le lac de Pebes. (Id.).
4. Plesco. (Id.).
5. Corr. Naworde. (Id.).
6. Narowe. (Id.).
7. Nyeuslot (Id.).

Waeldland.	XIIII	Waldland.
Dor der wolt ter Naerwe.	XII	par les bois, à Narwa.
Grote Naworde. [1]	X	Novgorod la grande.

Somma CXVIII.

Ultra usque Moskau.

Rous.	Staraja Russa.
Torsant.	Torzok.
Hotferie.	Twer.
Nofdorch.	?
Moskau.	Moskwa (Moscou).

Somma CII.

De Lubeke usque Sconen sive Scanior in Dathya.

Kiel.	X	Kiel.
Plune.	V	Ploën.
Datya.		*Dacia* (*Dania*).
Sleyswijck.	V	Sleswig.
Jucland.		*Jutland.*
Flensborch.	IIII	Flensborg.
Ripe.	X	Ribe.
Coldingen.	VIII	Kolding.
Veelle.	IIII	Vejle.
Arus.	VIII	Aarhus.
Vilborch	VIII	Viborg.
Oleborch.	VIII	Aalborg.
Stauen.	XXIIII	Skagen.
Insula Fym.	IIII	I. Fyen.
Hordenze.	VIII	Odense.
Nieuborch.	IIII	Nyborg.
Zwinborch.	IIII	Svendborg.
Foborch.	IIII	Faaborg.
Asmes.	IIII	Assens.
Meldenaer.	IIII	Middelfart.

1. La grant Nœgarde (Ghillebert de Lannoy).

Boghens.	IIII	Bogense.
Kierchen mine.	IIII	Kjerte minde.
Velschesont mare.		Le Sund.
Karsoer.	IIII	Korsör.
Zeland insula.		*I. Seeland.*
Slauels.	II	Slagelse.
Roscilde.	VIII	Roskilde.
Copenhaven.	IIII	Kjöbenhavn, Copenhague.
Insula Draethoor.	II	Dragor.
Sconen.		*Scanie.*
Chanor on zee horsunt.	IIII	Skanör sur le Sund.

Somma CLVIII.

De Scanior usque Berghen in Norwegya.

Huus, portus maris.	V	Hueltinge.
Melleboghen.	IIII	Malmö.
Helsingborch.	VII	Helsingborg.
Halmstede.	XII	Halmstad.
Norweghen sive Norwegya.		*Norvège.*
Lodese.	XII	Lodus.
Hanslo.	XVI	Anslo (Christiania).
Liste.	LX	Lister.
Berghen.	LX	Bergen.

Somma CLXXII.

De Berghen in Norwegya usque Ysland.

Selle.	L	Selje.
Trunchem.	L	Drontheim.
Per mare-insula Fenio.	LX	?
Insula Faro.	LX	Is Feroë.
Insula Ysland	LX	Islande.

De Ysland usque Groenland per mare.

Groenland	CCLXXX	Groënland.
Deinde usque Kareli.		Karéliens.

Kareli per medium annum. Est enim populus monstruosus.

Et habent montem que vocatur Iueghelberch et est mons igneus ab una parte et glatialis ab alia parte.

De Conincxberghe usque Venecias per Pragam.

Tenheilighenbeil.	VII	Heiligenbeil.
Brandenbuerch.	II	Braunsberg.
Melumghe.	V	Mühlhausen.
Marienbuerch.	V	Marienburg.
Stergaerd.	V	Stœrgard.
Sconehaga.	V	Schonek
Coens.	V	Konitz.
Hammerstein.	V	Hammerstein.
Nieustat.	II	Neustettin.
Marchionatus de Brandenbuerch.		*M^at de Brandebourg.*
Polchin.	V	Pöhlen.
Drachborch.	IIII	Drageburg. [1]
Ducatus de Gheerlyts.		*Duché de Görlitz.*
Harensvelde.	VI	Arnswalde.
Lindenbuerch.	VI	Landsberg.
Drossen.	VI	Drossen.
Vauelbenit.	III	Bauelbenik.
Ghebin.	VI	Guben.
Tribult.	V	Triebel.
Gheerlyts.	VII	Görlitz.
Terra Regis Bohemiœ.		*Royaume de Bohême.*
Ten Zuudhove.	IIII	Zittau.
Wassere.	VII	Weisswasser.
Ten wissen.	VIII	Wissenwasser.
Praghen.	IIII	Prag.
Brandys.	II	Branditz.
Tem heemschen broode.	III	Bömisch brood.
Carsulaf.	V	Czaslaw.
Marchionatus de Morverien. [2]		*M^at de Moravie.*

1. Dramburg-a-Druge.
2. Moravien.

Stucken.	VI	Steken.
Dicghi.	IIII	Datschitz.
Boudewyts.	III	Budwitz.
Zchamané.	III	Znaïm.
Ducatus Hostrie.		*Osterreich, Autriche.*
Zoenveld.	II	Seefeld.
Nieuborch.	V	Neuburg.
Weyne in Oostrycke.	VIII	Wien (Vienne).
Nieustat.	VI	Neustadt.
Marchelach.	VIII	Mürzzuschlag.
Leeuwre vel Leubens.	VI	Leoben.
Iondenbuerch.	VI	Iudenburg.
Terxnieuwer maerct.	VI	Neumarket.
Zeerwyc in Carenthon.	VI	Friesach ?

Somma CCII *leucas* CXVIII *miliarie*

De Brugis usque Crakau, per Pragam in Bohemia directe.

Cuelen.	XLV	Köln (Cologne).
Bonnen.	IIII	Bonn.
Andernack.	VI	Andernach.
Coevelens.	IIII	Coblentz.
Bombaerde.	IIII	Boppart.
Binghene.	IIII	Bingen.
Mens.	V	Mainz (Mayence).
Hoberberch.	III	Obernberg.
Multenbuerch.	III	Miltenberg.
Bisscopham.	IIII	Bischofsheim.
Crausveld.	II	Grünsfeld.
Bau.	IIII	Aub.
Wynspham.	III	Windsheim.
Sem.	IIII	Zenn.
Norembech.	II	Nürnberg.

Vel aliter per Vranckenvord (Frankfürt am Mein) ***indirecte.***

Mens.	LXII	Mainz.

Vranckenvord.	v	Frankfürt am Mein.
Zelghenstat.	II	Seligenstadt.
Asscaffengherne.	III	Aschaffenburg.
Witsbuerch.	IX	Würzburg.
Per nemora.		*Par les bois.*
Litsinghen.	III	Kitsingen.
Pipaert.	IIII	Markt Biburt.
Ter Nieuwerstat.	II	Neustadt.
Norembergbe.	v	Nürnberg.

Somma XXVII.

Ultra de Norembergbe usque Pragam directe.

Lauf.	II	Lauf.
Hertsbruc.	III	Hersbrück.
Sulsebath.	III	Sulzbach.
Hirsau.	III	Hirschau.
Weiden.	III	Weiden.
Pirnau.	III	Barnau.
Dachay.	III	Tachau.
Claudraen.	III	Kladrau.
Pilsen.	IIII	Pilsen.
Secleren.	IIII	Cerho[witz].
Paren.	III	Beraun.
Praghen.	IIII	Prag.

Somma XXXVI.

De Brugis CXXXIIII, *per Vranckenvord* CXL.

Ver aliter de Pragen usque Crakau directe.

Zeembroed.	IIII	Böhm brod.
Goel.	IIII	Kolin.
Grets.	VI	Königgrätz.
Germer.	II	Jaromei.
Trautenau.	IIII	Trautenau.
Luitschuut.	IIII	Landshut.
Yverdents. [1]	VII	Schweidnitz.

1. Corr. Sveidenis.

Bresselau.	VI	Breslau.
Pric.	III	Brieg.
Oppel.	VI	Oppeln.
Steellich.	IIII	Strehlitz.
Peys crestchem.	IIII	Peiskretcham.
Bruten.	III	Beuthem.
Pollonia.		*Pologne.*
Panden.	II	Bendin.
Slaec. [1]	III	Slaw kow.
Hiltus. [2]	II	Olkusch.
Crakau.	V	Krakau.

Somma LXX. *De Brugis* CCI.

De Brugis usque Basele per Mens et Coloniam.

Cuelne.	XLV	Koln (Cologne).
Bonne.	IIII	Bonn.
Andernack.	VI	Andernach.
Coualens.	IIII	Coblentz.
Binghene.	VII	Bingen.
Mens.	V	Mainz (Mayence).
Oppenem.	IIII	Oppenheim.
Wormes.	IIII	Worms.
Spiere.	VI	Spire.
Lucembuerch.	VII	Lauterburg.
Straesbuerch.	VII	Strasburg.
Bonevelt.	IIII	Benfeld.
Slestat.	II	Schlestadt.
Brisack.	III	Brisach.
Basele	III	Basel (Bâle).

Somma CXII.

VIE DIVERSE REGNI FRANCIE.

Primo de Brugis usque Suessionem.

Valenchenes.	XX	Valenciennes.

1. Schleka (Ortelius).
2. Ilkusch (Ortelius).

Chastel en Cambresés.	VII	Le Câteau-Cambrésis.
Guyse.	V	Guise.
Crecy.	V	Crécy.
Neufeville vel Lan.	IIII	Laon.
Oursse.	II	Urcel.
Soisson.	V	Soissons.

Somma XLVIII.

De Brugis usque Remis.

Guyse *ut supra*.	XXXII	Guise.
Marle.	V	Marle.
Noef castel.	IX	Neuchâtel.
Rayns.	IIII	Reims.

Somma L.

De Remis usque Parisius directe.

Maruel.	VI	Mareuil en Dôle.
Walis.	II	Vailly.
La Croix.	III	La Croix.
Sandalus. [1]	III	Gandelu.
Lysy.	III	Lisy-sur-Ourcq.
Mons en Brye.	III	Meaux en Brie.
Cloye.	IIII	Claye.
Bondy.	IIII	Bondy.
Paris.	II	Paris.

Somma XXIX.

Aliter per Suessionem de Remis indirecte.

Jonceri sur Veile.	IIII	Jonchery-sur-Vesle.
Finé.	II	Fismes.
Greyne.	IIII	Braisne.
Soysson.	IIII	Soissons.
Forest de Reth. [2]	III	Forêt de Betz.

1. Corr. de Gandalus.
2. Corr. de Beth.

Pisceleu.	IIII	Pisseleu.
Lisengnen.	V	Levignen.
Dammartin.	III	Dammartin.
Bourget.	V	Le Bourget.
Parys.	IIII	Paris.

Somma XXXVII.

De Remis usque Sanctum Nicolaum de Warangevilla.

Grandlogis.	V	Les Grandes Loges.
Chalons	III	Châlons-sur-Marne.
Poys.	III	Pagny.
Sommeveille.	V	Sermaize (Sommeille).
Bair le Duc.	IIII	Bar-le-Duc.
Voye.	VIII	Void.
Toul.	IV	Toul.
Noefmaison.	IV	Neufmaison-sur-Moselle.
Saint Nicolay.	III	St-Nicolas de Varangeville.

Somma de XLII, *de Brugis* XCII.

Vel aliter per Aspremont.

Rains *ut supra.*	I	Reims.
Bacones.	VI	Baconne.
Zuispes.	III	Suippes.
Walemmes.	IIII	Valmy.
Villers in Argon.	III	Villers en Argonne.
Sures.	IIII	Les Kœurs.
Saint Michiel.	VIII	Saint-Mihiel.
Aspermond.	II	Apremont.
Moyenneville.	IIII	Menorville.
Freuart.	IIII	Frouard.
Nancy.	IIII	Nancy.
Saint Nicolay.	II	Saint-Nicolas.

Somma XCII.

1. Saint-Nicolas du Port.

De Remys usque Troye in Campania directe.

Tours sur Marne.	v	Tours-sur-Marne.
Vertus.	v	Vertus.
Nostre Dame Camey.	v	Camey.
Plancy sur Aulbe.	iiii	Plancy-sur-Aube.
Troye en Champainge.	viii	Troyes.

Somma XXVII, *de Brugis* LXXVII.

Aliter per Chalons indirecte.

Beaumont.	iiii	Beaumont.
Grandlogis.	iiii	Les Grandes-Loges.
Chalons.	iiii	Châlons-sur-Marne.
Estreis.	vii	Ecury.
Macilly.	iiii	Mailly.
Archy sur Aulbe.	vii	Arcis-sur-Aube.
Troyes.	vii	Troyes.

Somma XXXVIII, *de Brugis* LXXXVII.

De Troyes in Campania usque Maschon directe in Burgundia.

Bar sur Seyne.	vii	Bar-sur-Seine.
Chastillon.	v	Châtillon-sur-Seine.
Extra viam Cleirvaulx.		Clairvaux.
Maignillambert.	v	Magny-Lambert.
Chanseus.		Chanceaux.
Floris sur Oche.	vi	Fleurey-sur-Ouche.
Byane.	vi	Beaune.
Chalons sur Sonne.	v	Châlon-sur-Saône.
Damphinatus.		*Dauphiné.*
Tornus.	v	Tournus.
Machon.	v	Mâcon.

Somma LI.

Aliter per Dygon et Clongy indirecte usque Machon.

Chanseus.	xxiiii	Chanceaux.
Saint Songe.	iii	Saint-Seine.

Extra viam Cysteaux.		Citeaux.
Dygon.	v	Dijon.
Gevery	iii	Gevrey-Chambertin.
Byane.	v	Beaune.
Chalons sur Sonne.	v	Châlon-sur-Saône.
Saint Jehangon.	iiii	Saint-Gengoux.
Clungy.	iiii	Cluny.
Damphinatus.		*Dauphiné.*
Macon.	iiii	Mâcon.

Somma LVIII.

De Machon usque Valentiam directe.

Villefrancque.	vi	Villefranche.
Lyons sur Rone.	v	Lyon.
Byane.	v	Vienne.
Barue.	ii	Côtes d'Arey.
Rocellon.	i	Roussillon.
Saint Rambert.	ii	Saint-Rambert.
Saint Valer:	ii	Saint-Vallier.
Tsorny.	i	Tournon.
Attint.	ii	Tain.
Valence.	ii	Valence.

Somma XXVI.

Aliter indirecte per Sanctum Anthoninum.

Byane *ut supra.*	xvi	Vienne en Dauphiné.
Biaurepaire.	iiii	Beaureparée.
Saint Anthone.	iiii	Saint-Antoine.
Romans.	iiii	Romans.
Valence.	iii	Valence.

Somma XXXI.

De Valentia usque Avinionem per Imperium, [1] *flumen de Roni et Provinciam.*

Loriol.	iiii	Loriol.

1. Lelewel avait conclu de cette mention *per Imperium* appliquée à une

Montellemaer.	iii	Montélimart.
Flumen Rovior.		Roubion, R.
Chastel nouederat.[1]	i	Château neuf du Rhône.
Petrelate.	ii	Pierrelatte.
Mont dragon.	ii	Mondragon.
Oraenge.	iii	Orange.
Avingnon.	v	Avignon.

Somma XXIX.

De Valentia per regnum Provincie.

Soyon.	i	Soyons.
Bays.	iiii	Baix.
Bourc Saint Adrien.	vi	Bourg Saint-Andéol.
Baugens.	iiii	Bagnols.
Avingnon.	v	Avignon.

Somma XX, *de Brugis directe* CLXXVI.

De Brugis usque Parisius directe per Attrebatum.

Roeselare.	vi	Russelaere (Roulers).
Meenene.	iii	Menin.
Lille *vel* Lisele.	iii	Lille.
Pont a Wendin.	v	Pont à Wendin.
Lens en Artois.	ii	Lens.
Arras *vel* Atrecht.	iiii	Arras.
Baspames.	vi	Bapaume.
Vel per Coppengeules.		*Cagueul.*
Esclusieres.	iiii	L'Ecluse.
Francia.		*France.*

route du Dauphiné, que l'itinéraire qui la renfermait était antérieur à la date de 1349, qui correspond au transfert de cette province par Humbert II. Mais pour être devenu l'apanage du roi de France par l'acte de 1349, le Dauphiné n'était pas encore considéré un siècle plus tard comme une province française et Gilles Le Bouvier le maintient dans la nomenclature des *pays de l'empire qui sont deça les mons* avec la Franche-Comté, la Savoie, le Comtat Venaissin et la Provence (Voy. plus haut, p. 154-55).

1. Corr. Chastel nove de Ron.

Soyons.	iii	Soyons.
Roye.	iii	Roye.
Rechen.	iiii	Ressons-sur-Mas.
Estrem Saint-Denis.	iiii	Estrées-Saint-Denis.
Pont Saint-Maxence.	iii	Pont-Sainte-Maxence.
Senlys.	iii	Senlis.
Louvers.	v	Louviers.
Bourget.	iiii	Le Bourget.
Paris.	iii	Paris.

Somma LXV.

Aliter per Ambianum.

Arras *ut suprà.*	xxiii	Arras.
Pas en Artoys.	vi	Pas en Artois.
Francia.		*France.*
Amiens.	viii	Amiens.
Paillaert.	vi	Paillart.
Saint-Just.	v	Saint-Just en Chaussée.
Clermont.	iii	Clermont-sur-Oise.
Creil.	iiii	Creil.
Lusarces.	iiii	Lusarches.
Carcelles.	iii	Courcelles.
Saint-Denis.	ii	Saint-Denis.
Paris.	ii	Paris.

Somma LXVI.

Aliter per Valenchines.

Courtray.	viii	Courtrai.
Francia.		*France.*
Tournay.	v	Tournai.
Saint Amand.	iiii	Saint-Amand.
Hannonia.		*Hainaut.*
Valenchienes.	vii	Valenciennes.
Francia.		*France.*
Chastel en Cambresis.	vii	Le Cateau-Cambresis.
St Quintin en Vermendois.	vii	Saint-Quentin.

Haen [1] en Vermendois.	v	Ham.

Aliter à Valenchines per Cameracum.

Aspere.	iii	Haspres.
Cambray.	iiii	Cambrai.
Espy.	v	Epehy.
Haen en Vermendois.	VII	Ham.
Noyon.	v	Noyon.
Compiengne.	v	Compiègne.
Verbrie.	iiii	Verberie.
Senliz.	iiii	Senlis.
Louvers.	v	Louviers.
Bourget	iiii	Le Bourget.
Paris.	iii	Paris.

Somma LXIX.

De Brugis usque Bourges en Berry per Parisius directe.

Paris *ut suprà.*	LXV	Paris.
Villejuife.	ii	Villejuif.
Givesi.	iii	Juvisy.
Corbeul.	ii	Corbeil.
Cosance.	iiii	Cusance.
Chapelle la Roine.	iiii	La-Chapelle-la-Reine.
Pont a gasson.	v	Pont-Agasson.
Mont hardiz.	iiii	Montargis.
Noient	iiii	Noyon-sur-Vernisson.
Gheen sur Leere.	v	Gien-sur-Loire.
Ducatus Vicarie.		*Duché de Berry.*
Colan.	iii	Coullons.
Argent.	ii	Argens.
Obigi.	ii	Aubigny.
Chapelle.	iii	La Chapelle d'Angillon.
Saint-Pallaas.	iii	Saint-Palais.
Bourges.	iiii	Bourges.

Somma CXV.

1. Corr. Ham.

Aliter per Rotomagum.

Pontalbendin.	XVII	Pont-à-Wendin.
Pussies.	III	La Bassée.
Mont-Saint-Eloy.	III	Mont Saint-Eloi.
Avennes-le-Conte.	III	Avesnes-le-Comte.
Hyancy.	VI	Auxy-le-Château.
Saint-Riquier-en-Pontieu.	IIII	Saint-Riquier.
Abbeville-en-Pontieu.	II	Abbeville.
Normania.		*Normandie.*
Blangi-en-Normandie.	VI	Blangy.
Noefcastel-de-Lincourt.	VI	Neufchâtel-de-Driencourt. [1]
La Boisserie.	IIII	La Boisserie.
Cailly.	II	Cailly.
Rouan.	IIII	Rouen.
Pont-de-Larche	V	Pont-de-l'Arche.
Louvers.	III	Louviers.
Evreux.	IIII	Evreux.
Doux.	IIII	Dreux.
Francia.		*France.*
Chartes.	VIII	Chartres.
Maladrie d'Orgières.	IX	Orgères.
Orleans.	VIII	Orléans.
Menetrion.	VI	Menestreau.
Bousson.	II	Bouzon.
Pierefice.	III	Pierrefite-sur-Sauldre.
Saume.	II	Souesmes.
Nevi-sur-Barengon.	IIII	Neuvy-en-Barangeon.
Bourges-en-Berry.	VI	Bourges.

Somma CXXIX.

Aliter per Bloys.

Paris *ut suprà.*	LXV	Paris.
Bonneval *ut hic inferius.*	XXV	Bonneval.
Castelduc.	III	Châteaudun.

1. Le neuf Chastel de Driencourt, aujourd'hui Neufchâtel-en-Bray.

Vim.	v	La Ville Morée.
Ponti jou.	III	Pontigou.
Blois.	IIII	Blois.
Fontaines.	IIII	Fontaine-en-Sologne.
Remorentin.	v	Romorantin.
Barres.	III	Barres.
Vitron.	IIII	Vierzon.
Varengy.	II	Varengy.
Melun-sur-Yrre.	II	Mehun-sur-Yèvre.
Bourges.	IIII	Bourges.

Somma CXXIX.

De Brugis usque Troyes (1) in Campania per Parisius directe.

Paris *ut suprà*.	LXV	Paris.
Cuertel.	III	Creteil.
Bri conte Robert.	III	Brie-Comte-Robert.
Nangiz.	VI	Nangis.
Bray sur Seyne.	v	Bray-sur-Seine.
Trenel.	III	Traînel.
Maringi.	v	Marigny.
Grand pauillon.	III	Grand Pavillon.
Troyes.		Troyes.

Somma XXXVII *Somma totalis* CXXVI.

Ultra usque Avenionem XCIX.

Aliter per Provins.

Paris *ut suprà*.	LXV	Paris.
Bri Conte Robert.	VI	Brie-Comte-Robert.
Guines putem.	III	Guignes.
Grandpuys.	IIII	Grand Puits.
Provin.	v	Provins.
Nougant.	IIII	Nogent-sur-Seine.
Maringi.	v	Marigny.
Troys.	VII	Troyes.

Somma XXIX

1. Le copiste a écrit *Bloys*.

De Brugis usque Nostram Dominam de Rupe Majori per Orliens.

(Notre-Dame de Rocamadour) (Orléans).

Paris *ut suprà.*	LXV	Paris.
Longemeus.	V	Longjumeau.
Montherry.	II	Montlhéry.
Chates.	II	Chatres.
Estampes.	V	Etampes.
Touri.	X	Toury.
Artenay.	II	Artenay.
Orliens.	VI	Orléans.
La ferteit.	V	La Ferté Saint-Aubin.
Esteviez.	V	Chateau vieux.
Romorantin.	V	Romorantin.
Batant.	VI	?

De Brugis usque Nostram Dominam de Rupe Majori.

Crassey.	IX	Graçay.
Notre Dame Bouche-de-Dieux.	X	Bourg-Dieu.
Argenton.	VIII	Argenton.
La Sotereine.	X	La Souterraine.
Saint-Bernard.	X	Saint-Bernard.
Saint-Germain.	VI	St-Germain-les-belles-filles.
Villefrancque.	IIII	Villefranque.
Saint Pierre de Lugarcu.	III	Saint-Pardoux.
Doncenacq.	X	Donzenac.
Notre Dame de Nazareth.	VIII	Nazareth (Jugeals).
Martelles.	IIII	Martel.
Montbouillant.	III	Montvalent.
Rochemadom.	I	Rocamadour.

Somma CCIIII.

De Brugis usque Nostram Dominam de Podio.

Paris *ut suprà.*	LVI	Paris.
Monthardis *ut suprà.*	XXIII	Montargis.
Montboy.	IIII	Montbouy.

Ouxoir.	v	Ouzouer.
Bony.	III	Bonny.
Coine.	v	Cosne.
Poly.	IIII	Pouilly.
Charité-sur-Leere.	III	La Charité-sur-Loire.
Nevers.	v	Nevers.
Saint Piere le Moustier.	v	St-Pierre le Moutier.
Borbonia.		*Bourbonnais.*
Ville noefve.	IIII	Villeneuve.
Molin.	III	Moulins.
Besay.	III	Bessay.
Saint Porsaint.	IIII	Saint Pourçain.
Ecole.	III	Escurolles.
Ghanac.	III	Gannat.
Ducatus Alvernie.		*Auvergne.*
Aquesparse.	II	Aigueperse.
Ryon.	IIII	Riom.
Montferrant vel Clermont.	II	Clermont-Ferrand.
Voire.	III	Veyre-Mouton.
Flumen Aleer.		Allier, r.
Comitatus Alvernie.		*Cté d'Auvergne.*
Huisoire.	III	Issoire.
Le Vreul.	II	Le Breuil.
Bergonge.	II	Vergongnon.
Briode vel Breude.	II	Brioude.
Tsonnette.	II	Senouere, r.
Berkeulle.	II	?
Fys.	II	Fix Saint-Geneys.
Notre Dame de Puy.	IIII	Le Puy.

Somma CLXXII.

De Podio usque Pessulanum Montem.

Salvetat.	IIII	Salettes.
Pradelis.	II	Pradelles.
Louque.	III	Luc.
Rascas.	III	Rascas.

Villefort.	II	Villefort.
Apostoly.	V	?
Ales.	V	Alais.
Saint piere de Lesae.	II	Lezan.
Aquebelle.	III	Aiguebelle.
Fontaines.	II	Fontaines.
Saas.	II	Assas.
Montpellier.	II	Montpellier.

Somma XXXV. — *De Brugis* CCVIII.

De Podio usque Avenionem. Oxicana.

Moustier.	III	Le Monastier.
Loubeage.	III	Le Béage.
Montpesat	IIII	Montpezat.
Abenas.	IIII	Aubenas.
Provintia.		*Provence.*
Ville noue.	III	Villeneuve.
Sermonta.	II	Saint-Montant.
Boint Saint Audooly.	II	Bourg-St-Andéol.
Bayeus.	IIII	Bagnols-sur-Cèze.
Avignon.	V	Avignon.

Somma XXIX. — *De Brugis* CCII.

De Avenione usque Speluncam Beate Marie Magdalene per Massiliam.

Durenche flumen.	II	Durance, r.
Argon.	III	Orgon.
Chalon.	III	Salon.
Espennes.	V	Les Pennes.
Marseille.	III	Marseille.
Bangne.	III	Aubagne.
Spelunca.	III	La Ste-Beaume.

Somma XXII. — *De Brugis* CXCVIII.

Aliter per Sanctum Maximinum.

Orgon.	v	Orgon.
Lambest.	iiii	Lambesc.
Ais.	iiii	Aix-en-Provence.
Saint-Maximin.	vi	Saint-Maximin.
Spelunca.	iii	La Ste-Beaume.

Somma XXII.

De Avenione usque Montem Pessulanum.

Tarasacn vel bekare.	iii	Tarascon, Beaucaire.
Flum-Rone.		Rhône, fl.
Notre-Dame-de-Fortvert.	v	Vauvert.
Lunel.	ii	Lunel.
Montpellier.	iiii	Montpellier.

Somma XXIIII. — *De Brugis* CXC.

De Monte Pessulano usque Valentiam prope Aragoniam. Oxicana.

Lupeau.	v	Loupian.
Saint-Huberi.	iii	St-Thibéry.
Beses.	iii	Béziers.
Nerbonne.	iiii	Narbonne.
Ville-francque.	iii	La Franqui.
Salses.	iiii	Salces.
Perpinga.	iii	Perpignan.
Volo.	iii	Le Boulou.
Pertous.	i	Le Perthus.
Puquire.	ii	Junquera.
Figières.	ii	Figueras.
Besquere.	ii	Bascara.
Comitatus Barchionnie.		*Cté de Barcelone.*
Girone.	iii	Gerona.
Belledone.	xxv	Badalona (inversion.)
Estelric.	xxv	Hostalrich (id.)

Saint-Salom.	ii	Salou (déplacé.)
La Roque.	iii	La Roca (id.)
Mont thade.	ii	Moncada (id.)
Barchelone.	ii	Barcelone.

Somma L.

Ultra usque Valentiam.

Saint-Voy.	ii	S. Boy.
Ghilere. [1]	vi	Geltru ?
Regnum Valentie.		*R. de Valence.*
Terragone.	iiii	Tarragone.
Lasyme.	v	La Cima.
Tortousa.	iiii	Tortosa.
Montose.	iiii	?
Opporistous.	iii	Oropesa.
Duna.	vi	Denia (déplacé.)
Valentia magna.	viii	Valence-la-Grande.

Somma XLII

De Valentia usque Sybiliam (in qua via non confido).

Aliquant.	viii	Alicante.
Gardamar.	vi	Guardamar ?
Morthie.	iiii	Murcia.
Hyspania.		*Espagne.*
Hauriole.	iii	Orihuela.
Carthagena.	ix	Cartagena.
Leone.	ix	Lorca.
Sybilia.	viii	Sevilla.

Somma XLVI

Vel aliter.

Lupian.	vii	Loupian.
Sainte Ubere.	iii	St-Thibéry.

1 Corr. S. Hilère.

Beseez.	iiii	Béziers.
Narbone.	iiii	Narbonne.
Catteloenge.		*Catalogne.*
Salse.	vii	Salces.
Perpengant.	iii	Perpignan.
Acluolou.	iiii	au Boulou.
Le coel des Perdons.	ii	Col de Perthus.
Fouquire.	i	Iunquera.
Fighert.	ii	Figueras.
Baschere.	iii	Bascara.
Agerone.	iiii	à Gerona.
Albeldoene.	iii	à Belledonne.
Aelsalsenoue.	iiii	à Salcenova
Ostekike.	iiii	Hostalrich.
Almaer.	iii	Arenis de Mar ?
Alaroke.	ii	à La Roca.
Amonbuelbon.	ii	à Mont Buelbon.
Amonkade.	ii	à Moncada.
Abarselone.	ii	à Barcelone.
A Saint Voye.	ii	à Saint-Boy.
A ville franque.	iiii	à Villafranca del Panades.
A terregons.	vi	à Tarragone.
A lescam.	i	à Vilaseca.
A Cambril.	i	à Cambrils.
Le Coel de Balagier.	iii	Cast. de Balaguer.
Le fonte de Prielgens.	iii	?
Thorthose.	iii	Tortosa.
Regnum Valentie.		*Royaume de Valence.*
A la galeye.	ii	à La Galera.
Alomere.	ii	?
Saint-Matheu.	iii	S. Mateo.
Les Coues.	iii	Las Cuevas.
La ponele.	ii	Peniscola.
Le Camp.	iii	?
Vil rael.	iii	Villa real.
A avennare.	iiii	à Benanar ?
Morredune.	i	Murviedro.

Valence.	iiii	Valence.

Somma CVX.

Vel aliter de Valentia usque Sibiliam (ut verius patet).

Achatie.	ix	à Xativa.
Mochieue.	iiii	Montessa, Mogente.
A Elmanthe.	v	à Almansa.
Regnum Hispanie.		*Espagne.*
Chine clilge.	xi	Chinchilla de Monte Aragon.
Terroge.	i	?
Villa verde.	iiii	Villaverde.
Viviers.	iiii	Viveros.
Ville noue.	ii	Villa nueva.
Terrinthe.	iii	Terrinches.
Kaleverde de Civilge.	iiii	?
A la sainte.	iii	Venta de los Santos.
Saint-Stevin de le port.	iii	Santistéban de Puerto.
A Linaers.	vii	à Linarès.
A Andusere.	vii	à Andujar.
A le luerrege del Ry.	iiii	Villa del Rio.
Le pont del Coleye.	vii	Puente d'Alcolea.
Cordeba.	ii	Cordoba (Cordoue).
Monthalier.	iii	?
Ordeba.	iiii	?
Barke de le Ry.	v	?
Boud de goudekem.	iii	Bodegon.
A Chousine.	ii	Tocina.
Sibilia.	vi	Séville.

Somma CVII. *Somma de Mentopessuluno usque Sibiliam* CCXXII.

De Sibilia per stricturam de Maruoco ad Ceptam.

Regnum Castelle.		*R*^{me} *deCastille.*
A Corco.	iiii	?
Leu forcades.	xi	?
Saint Luke de Vermede.	ii	S. Lucar de Barrameda.
Ceres de la frantière.	iii	Jerez de la Frontera.

Sainte Marie de le Port.	ii	Puerto de Santa-Maria.
Per mare.		*Par mer.*
A Kales le mael.	ii	A Cadix, le môle.
Terrife.	iii	Tarifa.
A gisiere dalfar.	iii	Algésiras.
Gibilthar.	ii	Gibraltar.

Pere mare stricturam de Marot. Affrica.

Regnum Regis de Foce.	ii	Fez.
Cepta.	ii	Ceuta.

Somma XXXIIII

De Cepta in Barbaria in regno regis de Foce usque Algier in regno regis de Belmarijn.

Al Alghir.	ii d	à Alger.
A la Codie.	xv d	?
A Horan.	ii d	à Oran.
A la Tore.	i d	La Torre.
A Tremuschen.	i d	Tlemsen.
Regnum Bougie.		*Royaume de Bougie.*
A Tondeles.	xviii l'	Tedeles, Dellys.
A le bare.	v d	?
Alkagys de le Re.	ii l'	?
A le temple à la fare.	i d	?
Regnum Regis de Bone.		*Royaume de Bone.*
Al fare.	i d	?
A Horan.	iv d	Oran.
A la flamade de Bone.	iii d	Phare de Bône.
A pont de Bone.	v d	Pont de Bône.
A citet Bone.	ii l'	Cité de Bône.
Alemerie.	i d	?
A le tore.	i d	à la Tour.
Regnum Regis de Tonys.		*Royaume de Tunis.*
Almerie.	i d	?
Al corte le Roy de Tonnie.	v d	à la Cour du Roi.
A la flammad de merid.	v d	au Phare du Midi.

A pont de Tonys.	ii l'	au pont de Tunis.
A la citet de Tonys.	ii	à la cité de Tunis.
Albare aromeso.	ii d	?
Regnum regis de Belmaryn.	ii d	*Beni-Merin.*

Vel aliter de Sybilia usque montem de Barques in Barbarie per Gurpham de Marico.

Palatium de Rey.	iiii l'	Palais du Roi.
Levcricie.	v	Lebrixa.
Tserex.	v	Xerès.
Medine.	v	Medina.
Terrifie.	ix	Tarifa.
Aelgesire.	iii	Algesiras.
Gibaltar.	ii	Gibraltar.

Partida seu strictura de Marueco in Barbaria.

Cepta.	iiii	Ceuta.
Bellimari.	v	Beni merin.
Hora.	vi	Oran.
Bonne.[1]	viii	Bône.
Bougie.	xi	Bougie.
Berchelone.	vi	Barcelone.
Regnum de Tonys.		*Royaume de Tunis.*
Tounys.	viii	Tunis.
Tripol.	xv	Tripoli de Barbarie.
Mont de barques.	xi	Barca.

Somma LXXVII *Leucis.*

De Brugis usque Come per Mens.

Mens *ut suprà.* [2]	Mainz.
Vranckevorde.	Franckfort.
Edelborch.	Adelberg.

1. Corr. Honne.
2. Les chiffres manquent jusqu'à Bâle.

Barleberch.		Arleberg.
Cost.		Aoste.
Lugane.		Lugano.
Come.		Côme.

Somma

Vel aliter per Basele.

Basele.	xcii	Bâle.
Lucerne.	ix	Lucerne.
Fleule.	i	Flüelen.
Costerwyc.	ii	
Goddaert.	ii	St-Gothard.
Biellensen.	xxxiii m	Bellinzona.
Come.	XL	Como.

Somma CIX l' et LXX m.

Ultra de Coma usque Romam.

Melane.	xxv m.	Milan.
Lodes.	xx	Lodi.
Plasence.	xx	Plaisance.
Bourch Saint Denis.	xx	B. St-Donino.
Parme.	xv	Parme.
Rege.	xv	Reggio d'Emilia.
Medone.	xv	Modêne.
Bouloinge.	xx	Bologne.
Florensole.	xxx	Firenzuola.
Scarperie.	x	Scarperia.
Florence.	xiiii	Florence.
Sainct Cassane.	viii	S. Casciano.
Sena.	xxii	Sienne.
Lucengane.	xii	Lucignano.
Saint Cleriquo.	viii	St-Quirico.
Rodecophere.	xii	Radicofani.
Aquependante	xii	Aquapendente.
Saint Laurens.	xii	St-Lorenze nuovo.
Boleheine.	iii	Bolsena.

Montflascon.	vii	Montefiascono.
Viterbe.	viii	Viterbo.
Soutre.	xii	Sutri.
Montrosule.	iiii	Monte Rosi.
Tesane.	viii	Cesano.
Rome.	xii	Rome

Somma CCCXXXVI m.

De Brugis usque Romam per Basele.

Cuelne.	XLV	Kōln.
Covelens.	xii	Coblentz.
Bombaerde.	iii	Boppars.
Wesele.	iii	Wesel.
Binghene.	iii	Binghem.
Hoerderuen.	iii	Odrëheim.
Worms.	iii	Worms.
Landau.	vii	Landau.
Wissenbuerch.	iii	Wissenbourg.
Haghenon.	iiii	Haguenau.
Straesborch.	iii	Strasbourg.
Maerket.	vi	Marklesen.
Brisac.	ii	Brisach.
Medebuerch.	iii	Neuenburg.
Basele.	iii	Bazel (Bâle).
Souffenberghe.	iii	Lauffenberg.
Stafhouse.	iiii	Schaffhouse.
Soeme.	ii	Stein.
Poste. [1]	ii	Const[ance].
Rynhecgh.	iiii	Rheinek.
Bloedene.	iiii	Bludentz.
Arenberghe.	ii	Arenberg.
Brude.	v	Brutz.
Slandre.	ix	Schlanders.
Mirane.	iii	Meran.
Terente.	ix	Trente.

1. Corr. Coste.

Berne vel Verone.	iii m	Vérone.
Feraren.	xii	Ferrare.
Boulonge.	xxx	Bologne.
Seyne.	LXXXIIII	Sienne.
Roma.	cii	Roma.

Somma IIII C XXIII

De Rema usque Sanctum Nicholaum in Baro per Neapolim.

Tivoli.	v	Tivoli.
Celles.	vi	Celle.
Colicorse.	viii	Tagliacozzo.
Carcomele.	v	Corcumello.
Castrum novum.	ii	?
Sore.	x	Sora.
Sansole.	x	Salviere ?
Saint Germain.	viii	San Germano.
Milia.	viii	Mignano.
Burgum novum.	x	?
Colona.	v	Carinola.
Capuam.	x	Capoue.
Varise.	viii	Aversa.
Naples.	viii	Naples.

Somma Ↄ. XXXII m

Ultra usque Barum.

Lotsarne.	viii	Luzzano.
Lupay.	x	?
Montsargi.	iiii	Monte Sachia.
Beelvent.	viii	Benevent.
Saint-Archengeli.	vi	?
Zebretore.	xvi	S Bartolo.
Troiam.	vi	Troia.
Footse.	xii	Foggia.
Saint Sperit.	x	?
Tressant.	v	Tresanti.

Salpes.	v	Salpe.
Saint Eustace.	vi	S. Cassano.
Ad pontem canum.	iii	Ponte de Canna.
Barlet.	iii	Barletta.
Tramyn.	vi	Trani.
Bisele.	vii	Biseglie.
Beufaet.	xxiii	Molfetta.
Juvenaet.	xi	Giovanazzo.
Ad sanctum Nicalaum in Barre.	xii	S.-Nicolas de Bari.

Somma C. LXVII. m.

Ultra usque Brindisis.

Maule.	xv	Mola.
Polinane.	viii	Polignano.
Moriopolis.	v	Monopoli.
Villa nova.	xxiiii	T. de Villanova.
Brandisis.	xxiiii	Brindisi.

Somma XVIII.

Redeundo de Roma usque Cheyne

(et arripe aliam viam per Placentiam usque Avenionem).

Sheyne.	cii m	Sienne.
Pise.	XLix	Pise.
Lucques.	[1]	Lucques.
Petra santa.		Pietra Sancta.
Pont Remele.		Pontremoli.
Bourch Saint Denès.		B. S^n^-Donino.
Placense.		Piacenza (Plaisance).
Toertone.		Tortona.
Alixandre.		Alessandria.
Ast en Piemont.		Asti.
Suse.		Suse.
Mont de Senny.		Mt Cenis.
Avignon.		Avignon.
Brugis.	C. LXXVi	Bruges.

1. Les chiffres manquent jusqu'à Iwrie.

Aliter de Placentia per montem sancti Bernardi.

Plesence.		Piacenza (Plaisance).
Valence.		Valenza.
Retin.		Trino.
Iwrie.		Ivrée.
Coste. [1]	xxxi	Aoste.
Mont saint Bernard.	xii l'	M[t] S[t]-Bernard.
Villenove.	xiii	Villeneuve.
Luisane.	vi	Lausanne.
Castel de Cloes.	vii	Château de Joux.
Mont Sainte Marie.	iii	Mont Sainte-Marie.
Salines.	ii	Salins.
St Jehan de Longne.	xiii	St-Jean de Losne.
Digon.	v	Dijon.
Brugis.	cix l'	Bruges.

Aliter redeundo per portum Pysanum usque Avenionem et Nivernensem civitatem.

Cheyne.	cii m	Sienne.
Cole.	x	Colle.
Saint Mingan.	v	St-Gimignano.
Ad fabricam.	xi	Fabbrica.
Pisa.	xxiii	Pisa.
Portus pisanus.	xvi	Porto pisano.
Per mare.		*Par mer.*
Carkeze.	CLXX	St-Carcara.
Seua.	x	Ceva.
Montevi.	viii	Mondovi.
Com. [2]	x	Coni.
Demont.	x	De Monte.
Bergees.	xii	Bergardo.
Barchilone.	xii	Barcelonnette.
Broele.	v	La Bréolle.
Mont Saint Rocheri.	iiii	Saint-Roch.

1. Corr. Aoste.
2. Corr. Coni.

Civitas Castoroen. [1]	iiii	Sisteron.
Saint Dominicq.	v	St-Dominique.
Saltus.	iiii	Sault.
Carpentras.	v	Carpentras.
Avignon.	iiii	Avignon.

Somma cxxix ml'

Lyons sur Rone	xxxvii	Lyon.
Breele.	iii	L'Arbresle.
Saint Clement.	iii	St-Clément de Valsonne.
Terin. [2]	iii	Thizy.
Chierlieu.	iii	Charlieu.
Machines.	iii	Marcigny.
Sunbar.	iii	Semur en Brionnais.
Pierrefrite.	iiii	Pierrefite.
Bolon.	iii	Beaulon.
Lottes.	iiii	Lodde.
Desites.	iii	Decize.
Begaerd.	iii	Beard.
Nivers.	iiii	Nevers.
Montardiz.	xxix	Montargis.
Paris.	xxiiii	Paris.
Bruges.	LXV	Bruges.

Somma cxxiv ls. *Somma sommarum.* cccxxix m. ccxxv ls.

De Brugis usque Placentiam per terram.

Digon.	cix	Dijon.
St Jehan de Lone.	v	St-Jean de Losne.
Giveri.	iiii	Gevry.
La Loye. [3]	ii	La Grande Loge.
Salines.	vii	Salins.
Pontcarlier.	vii	Pontarlier.
Escleses.	v	Les Clees.

1. Cestron (Berry).
2. Corr. Tezin.
3. Corr. Laloge.

Borsenie.	vi	Bossonens.
Vever.	iiii	Vevay.
Villenove.	ii	Villeneuve.
Aylle.	ii	Ollon aigle.
Saint Mau[r]ius. [1]	ii	Saint-Maurice.
Martingny.	iii	Martigny.
Sanbransier.	ii	Saint Branchier.
Sorsières.	i	Orsières.
Saint Bernard.	i	Saint-Bernard.
Bourg Saint Reme.	ii	Saint-Remy.
Naeste.	x l'	Aoste.

Somma CLXXVII ls.

Chastillon.	xii m	Chastillon.
Bert.	xii	Fort Bard.
Yvorie.	xiii	Ivrée.
Santia.	xiiii	Santhia.
Vercel.	xiiii	Vercelli (Verceil).
Novare.	x	Novare.
Sone.	viii	Cesano.
Melan.	xii	Milano (Milan).
Pavie.	xx	Pavia (Pavie).
Plasence.	xi	Piacenza (Plaisance).

Somma CV. m.

De Placentia usque Venetias per aquam. [2]

Cremone.	xxxii	Crémone.
Casalmor.	xxx	Casalmaggiore.
Buersel.	vii	Brescello.
Wascal.	v	Guastalla.
Doesi.	vii	Dosolo.
Burgefort.	xii	Borgoforte.
Guerne.	xii	Governolo.

1. Corr. Saint-Mauris.
2. Par le cours du Pô.

Sarawalies.	x	Serravalle.
Sermens.	x	Sermille.
La Stallade.	ix	Stellata.
Pont-le-Weschure.	x	Pontelagoscuro.
Villenove.	xiii	Villanova.
Le Cours.	iiii	Corso.
Lorreye.	xii	Loreo.
Closse.	xv	Chioggia.
Venise.	xxv	Venise.

Somma CCXXVIII.

Somma C LXXVII. mls. CCCLXXVIII m.

De Venetiis usque Jaffa per aquam. Deinde per terram usque Iherusalem. [1]

Penehe.	c	Parenzo.
Poola.	xxx	Pola.
Promentore.	xx	C. Promentore.
Mye. [2]	xxx	Unie, i.
Saders. [3]	LXXX	Zadar, Zara.
Sibuncho.	LX	Sebenico.
Scordone.	xv	Scardona.
Lyssa. [4]	XLV	Lissa, i.
Lysene. [5]	xx	Lesina, i.
Coursele. [6]	L	Curzola, i.

1. C'est cet itinéraire que suit presque exactement Rochechouart en 1461. Le pélerin anonyme de 1480 a dû prendre soin d'éviter Rhodes assiégé par les Turcs (Cf. *Le Voyage de la sainte cyté de Hiérusalem avec la Description des lieux par G. Villey, cotez et aultres passages* fait l'an mil quatre cens quatre-vingtz, estant le siège du grand Turc à Rhodes et régnant en France Loys onzième de ce nom, publié par Ch. Scheffer (*Collection de Voy. et de Docum.* etc. Paris. Leroux, 1882, in-8o, p. 29 et suiv. — C. Couder, *loc. cit.*)
2. Pour Nye, Nya (Rochechouart), Unie.
3. Pour Jadra (Rochechouart), Zara.
4. Lixa (id.).
5. Lesna (id.).
6. Corsula (id.).

Raguese.	C	Raguse.
Duracse.	CXL	Durazzo.
Salone. [1]	C	Avlona.
Sane.	XX	Saseno, i.
Courfu.	LXXX	Corfou.
Willekin.	L	Vasiliki (S. Maure).
Portus Cyphalonie.	C	Céphalonie, i.
Sand.	XV	Zante, i.
La Morée.		*Morée.*
Moddon.	C	Mothoni.
Koronne. [2]	xviii	Koroni.
Chirigo.	C	Cérigo, i.
Rodes.	CCCC	Rhodes, i.

Somma m. VI^c^LXIIIX.

Chastiel rouge.	C	Castello riso.
Kachavo.	XX	Korkava, Kekawa.
Insula Cyprie.		*Chypre.*
Baffa.	CCXX	Baffe (Paphos).
Baruti.	CCC	Beirouth.
Iaffa. [3]	CXXX	Jaffa.

Somma VII^c LXX.

De Jaffa per terram usque Iherusalem.

Rames. [4]	xviii	Ramleh.
Iherusalem.	xxiiii	Jérusalem.

Somma de Venetiis usque Iherusalem II^m IIII^c LXXXV.

Somma de Brugis CLXXVII l^s — II^m VIII^c LXIII^m.

Aliter de Brugis usque Januam.

Avignon.	CLXXVi	Avignon.

1. Pour Valona, aujourd'hui Avlona.
2. Modon et Coron (Rochechouart).
3. Jaffé, Joppis (id.).
4. Rama (id.).

Durente flumen.	ii	Durance, r.
Orgon.	iii	Orgon.
Lumbest.	iiii	Lambesc.
Ays.	iiii	Aix-en-Provence.
Saint-Maximin.	vi	St-Maximin.
La Speluncque.	iii	La Ste-Baume.
Bringole.	iii	Brignoles.
Carsis.	ii	Carcès.
Lonegies.	iii	Lorgues.
Draguengaen.	ii	Draguignan.
Pont de Gordana.	iii	?
Nerbone.	iii	Narbonne.
G[r]asse.	ii	Grasse.
Nise.	x	Nice.
La tourbie.	iii	La Turbie.
Terra Januensium.		*Gênois.*
Roce Urbne.	i	Roquebrune.
Menton.	i	Menton.
Vintemille.	ii	Ventimiglia.
Saint Romele.	x	San-Remo.
Porte Moris.	xv	Perto-Maurizio.
Arbengue.	xx	Albenga.
Moria.	x	Moria.
Final.	v	Finale.
Nory.	v	Noli.
Saone.	x	Savone.
Arastan.	v	Arenzano.
Bouteri.	v	Voltri.
Guenes.	x	Gênes.

Somma IIIe XXIII.

De Janua navigando usque Iherusalem.

Portefin.	xx m	Portofino.
Lievante.	xxv	Levanto.
Toschane.		*Toscane.*
Port de Venre.	xv	Porto Venere.

Port de Pise.	LX	Piza (Pise).
Romanie.		*Etat Romain.*
Port St Estienne.	CXX	P. S.-Stefano.
Cornette.	XL	Corneto.
Saint Vichat vielle.	X	Civita vecchia.
Saint Marine.	V	Santa-Marinella.
Hostie vel Terrenove.	XXXV	Ostia.
Terrefine.	XX	Terracina.
Gaiette.	XX	Gaëte.
Neapolis.		*Napolitain.*
Neapolis.	LX	Naples.
Crapu.	XXX	Capri.
Insula Candie.		*Candie.*
Castiel olennarum de la veunge.	C	Castellammare.
Castiel asteria.	L	Cetraro.
La torbie.	C	Torre Bali.
Insula Sicylie.		*Sicile.*
Messines.	LX	Messine.
Calabria.		*Calabre.*
Catron Imperialis.	II^{c} L	Cotrone.
Cypholinus.	iii	Céphalonie.
Rommania.		*Romania.*
Glarance.	XXX	Glarenza.
Jasante.		Zante, i.
Ghong.	LXX	Gargalioni, i.
Moddon.	LXX	Methoni.
Port de vatica.	CL	P. de Vatica.
Malevusie.	XXX	Malvoisie.
Pola.	XXX	S.-Paolo.
Myle.	LXX	Milo, i.
Scamphaae.	CX	Stampalia, i.
Lingo.		Lango (Cos), i.
Rodes.	C	Rhodes, i.
Castiel rouges.	C	Castellorizo.
In Cypria.		*En Chypre.*
Baffa.	ii^{e}XL	Baffo.
In Syria.		*En Syrie.*

Jaffa.	ii	Jaffa.
Rames.	xviii	Ramleh.
Jhrlm.	xxiiii	Jérusalem.

Somma de Janua usque Jherusalem II.^{m} VI^{a} XLVII m.

Somma de Brugis III^{c} XXIII l^{s} II^{n} VI^{c} XLVII m.

Aliter de Brugis per terram usque Vischa in Turchia per Constantinopolim. Deinde usque Jhrlm per aquam.

Cuelne.	XLV	Köln (Cologne).
Mens.	xxvi	Mainz (Mayence).
Noerenberghe.	xxviii	Nuremberg.
Terra belvarie. [1]		*Terre de Bohême.*
Pragen.	xxxvi	Prague.
Bremschenbrode.	iiii^{c} xxvi	Bihmschenbrod.
Colen.	iii	Kölin.
Coudenberch.	i	Kuttenberg.
Staesloch.	ii	Caslau.
Hauen.	ii	Habern.
Duutsebrnode.	xxx	Deutschenbrod.
Oostrike.		*Autriche.*
Driga.	iii	Iglau.
Apton.	iii	Oppatau.
Podewys.	iii	Budwitz.
Name.	iii	Znaïm.
Bertsobisson.	v	Hollabrunn.
Cormborch.	iiii	Korneuburg.
Ween.	ii	Wien (Vienne).
Regnum Ungariæ.		*R^{me} de Hongrie.*
Haenborch.	viii	Haïnburg.
Halteborch.	vi	Altenburg.
Rauen.	vi	Raab.
Langhedorp.	viii	Langsdorff.
Nieuwenhove.	f.	Neu-Ofen (Neu-Pest).

1. Pour *boemie*.

Danubius flumen.		Danube.
Oudenhove.	ix	Alte-Ofen.

Somma IIᶜ XI l.

Terra de Zevenberghe (et est regis Ungarie).		*Transylvanie*
Haenbaen.	i dieta	Abony.
Ruffa.	i d	Tisza Roffs.
Landaen.	i d	J'asz-Ladany.
Aerbaen.	i d	Artand.
Werdem.	i d	Gross Wardein.
Ter hogerstede.	i d	?
Heynode.	i d	Banffy Hunyad.
Clysemborch.	i d	Klausenburg.
Curemborck.	i d	Thorenburg.
Dourecht ment.	i d	?
Bulgaria.		*Bulgarie.*
Helmstat.	i	Hermannstadt.
Birbom.	ii	?
Merp.	i	?
Nieuwemere.	v	?
Suppa.	i	Ciupa.
Vela.	i	Vira (Feredjik).
Rossy vel Jorgo.	i	Routschouk-Giurgewo.
Castrum de Cassano.	i	?
Tirno.	i	Tirnowa.
Turchia.		*Turquie.*
Werdise.	ii	Warditza.
Grenboel.	ii	Iamboly.
Ischirtier.	ii	Isker.
Grecia.		Grèce.
Sierlier.	ii	?
Sorley.	xv	Tchorlou.
Tiro.	i	Karteron. [1]
Constantinoble.	i	Constantinople.

1. Kiepert.

Glossa. [1]	i	Glosoy.
Baccusa.	i	Brussa, Brousse.
Seyngnon.	i	?
Amoratezerey.	i	?
Padi VII Castel.	i	Balikesni.
Bachchua basse.	i	?
Baschayedri.	i	?
Pastalenus.	i	?
Mohomochkay.	i	?
Saravasceray.	i	?
Hatelego.	i	Ajasoluk ? (Ephèse).
Saint Corin.	i	?
Popigo vel Rabastum.	i	?
Saint Cosmo.	i	?
Turchia.		*Turquie.*
Vischa.	v	Fischio. [2]
Rodes.	LXviii m.	Rhodes.

Somma XLIIII f. v. d. et XLIII m. *per aquam.*

De Rodes usque Barotum per aquam.

Castiel rouges.	iiii^{c}	Castell oriso.
Kakavo.	xx m	Kekawa, i.
Insula Cyprie.		*I. de Chypre.*
Baffa.	ii^{c} xx	Baffe (Paphos).
Baruti.	iii^{c}	Beirouth.

Somma XI^{c} XL.

Ultra de Brugis usque Babiloniam.

Damascum.	xi d	Damas.
Jherusalem.	viii	Jérusalem.

Somma de Brugis usque Jhrlm CCX l^{s} IX^{c} LXXXIIII^{m} LIIII^{s} *directe.*

1. Itinéraire par terre à travers l'Asie mineure de Glossa à Vischa. (Voy. plus haut, p. 162).

2. Fisco, città all' incontro Rhodi (Florio Bustron, *Chron. de l'île de Chypre*, p. 434).

Ultra usque Babiloniam.

Ghasar.	xxv d	Gaza.
Sta Kathernia.	ii d	Ste-Catherine du Sinaï.
Cayrus sive Babilonia.	ii d	Le Caire (Babylone d'Egypte).

Somma de Brugis usque Cayrum CCX l[s], IX[c] LXXXIIII[m] LXXIX *directe.*

De Candia usque Alexandriam per Jaffam.

Rodes.	ccc	Rhodes.
Baruti.	vi[c] XL	Beirouth.
Sayette.	xv	Saïda.
Akers.	LXXV	Acre.
Jaffa.	LX	Jaffa.
Alexandria.	cccc	Alexandrie d'Egypte.

Ultra directe de Candia aliter.

Rodes.	ccc	Rhodes.
Alexandria.	xiic	Alexandrie.

Somma nm.

VIA SECUNDA

De Brugis usque Sanctum Jacobum per Naverram, primo de Parisius usque Tours directe.

Saint Cler.	vii	Saint-Clair.
Saint Arnoud.	iiii	S[t]-Arnoult.
Hanneu.	iiii	Auneau.
Pronay.	iiii	Prunay le Crallon.
Bonneval.	vi	Bonneval.
Castieldan vel a Cloye.	iii	Chateaudun, ou par Cloyes.
Vendome.	vi	Vendôme.
Boulay.	vi	Le Boulay.
Tours.	vi	Tours.

Somma XLIX *de Brugis* CXIIII.

Aliter per Carnotum.

Saint Cler.	vii	Saint-Clair.
Saint Arnoud.	iiii	St-Arnoult.
Get de la Royne.	iiii	?
Chaertres.	v	Chartres.
Bonneval.	viii	Bonneval.
Cloye.	vi	Cloyes.
Vendome.	vi	Vendôme.
Boulay.	vi	Le Boulay.
Tours.	vi	Tours.

Somma LII.

De Tours usque Sanctum Jacobum per Bordeaux.

Sainte Katherine de Fierbos.	vi	Ste Catherine de Fierbois.
Sainte More.	i	Sainte-Maure.
Castelleram.	vii	Châtellerault.
Poitiers.	vii	Poitiers.
Comitatus Roselo.	i	*Ce de la Rochelle.*
Lusengan.	v	Lusignan.
Melle.	vii	Melle-s-Beronne.
Hannoy.	v	Aulnay de Saintonge.
Saint Jehan d'Angeli.	iii	St-Jean d'Angély.
Sainte.	v	Saintes.
Pons en Poitau.	iiii	Pons.
Gasconia.		*Gascogne.*
Mirabel.	iiii	Mirambeau.
Blaye.	vii	Blaye.
Bordeaux.	vii	Bordeaux.
Petit Bordeaux.	iii	Pt Bordeaux.
Castiel Belin.	ix	Belin.
Mureus.	iii	Saugnac-Muret.
La fave Castiel.	vi	?
Femado.	v	?
Lesperon.	iii	Lesperon.
Fonteyne.	ii	?
Addas.	iiii	Dax.

S. Jehan des Cordes. [1]	iiii	Sordes.
Navarra.		*Navarre.*
Lagorette.	iiii	Garris.
Ostervans. [2]	ii	Ostabat.
S[t] Jehan de petit de port.	iiii	St-Jean pied de Port.
Cheval blancq.	v	?
Bourget de Roncheval.	ii	Burgat, Roncesvalles.
Restougue.	v	?
Pampelune.	iii	Pampelune.
Pont la Royne.	v	Puente de la Reina.
Lestole.	iiii	Estella.
Acquers le Roy.	iiii	Los Arcos ?
Viane.	iiii	Viana.
Hyspania. [3]		*Espagne.*
Gronge. [4]	iii	Logroño.
Najers.	v	Najera.
Saint Dominicq.	iiii	S° Domingo de la Calzada.
Beaufort.	iiii	Beaufort.
La ville nove.	vi	Villanueva.
Bourges.	iiii	Burgos.
Formilles.	iiii	Hormillos del Camino.
Quatresoris.	iiii	Castro Xeriz.
Formentes.	v	Fromista.
Charion.	iiii	Carrion de los Condes.
Saint Phagon.	viii	Sahagun.
Bournel.	iiii	El Burgo.
Marseillen.	iiii	Mansilla de las Mulas.
Rouge Lyon.	iii	Leon.
Pont de l'ege.	vi	Puente de l'Aygua.
Estorges.	iii	Astorga.
Ravanel.	v	Ravanello.
Pontferat.	vii	Ponferrada.

1. Corr. Sordes.

2. C'est à Ostabat (Hostanach) que Caumont, parti de chez lui, rejoint par Roquefort, Mont-de-Marsan, St Sever, Orthez, St-Palais, la voie principale.

3. Castille.

4. Voy. plus haut *Descript. des païs*, p. 128.

Pamers.	iii	?
Villefrancque.	ii	Villafranca del Vierzo.
Galitia.		*Galice.*
Laphane. [1]	vi	La Faba.
Troix chasteaux.	vi	Triacastela.
Villenove.	iiii	Villanueva.
Pontdomin.	iiii	?
St-Jaque le viel.	iiii	Santiago Viejo.
Saint-Legier.	iiii	S.-Legero.
Villenove.	iii	Villa nueva.
Villerouge.	iii	Villa roja.
Mont Joye.	ii	?
St-Jaque.		Santiago.

Somma CCLXXVII *de Brugis* III^c^ LXXXVIII.

Aliter de rubeo Leone per Sturiam [2] usque Sanctum Jacobum.

De Brugis usque Rouge lyon.	cccxv	Léon.
Villenove.	v	Villa nueva.
Bordonnet.	xxxv	?
Palgale.	xv	Pola de Gora, Pajares ?
Lapolo.	xxv	Pola de Leña.
Saint-Salvatour. [2]	v	S.-Salvador (d'Oviedo).
Pont à la Royne.	iiii	Puente la Reyna.
Piet de Sale.	iiii	Salas.
Lespinette.	ii	Espina.
Fonteines.	iiii	Fonteines.
Mauferet.	iiii	Mauferet.
Porteseeq.	ii	Puerto seco.
Traille.	XLV	?
Penefours.	iii	Peñaflor.
Polle de bordon.	iiii	?
Castel vert.	vi	Castroverde.
Leur.	iiii	?

1. Corr. Laphave.
2. Asturie.

Bourges negal.	v	?
Saint leveri.	iiii	S.-Legero.
Villerouge.	vi	Villa roja.
Saint-Jacque.	iii	Santiago.

Somma IIII^c^x.

Aliter redeundo de Sancto Jacobo, veniendo per Tholosam et provintiam.

De Sancto Jacobo usque Œstermans.	cxLi	Ostabat ?
Saint Polas.	ii	Saint-Palais.
Gasconia.		*Gasgogne.*
Saint terre.	ii	Sauveterre.
Pont dortoy.	iii	Orthez.
Arteys.	ii	Arthez.
Bourgli.	ii	?
Mourlaus.	iii	Morlaas.
Moye.	ii	?
Comitatus Armeniac.		*Armagnac.*
Maubourget.	iii	Maubourguet.
Marciac.	ii	Marciac.
Mont esghie.	iii	Montesquiou.
Baran.	ii	Barran.
Gymont.	vi	Gimont.
Oxicana.		*Aquitaine.*
Tholouse.	vii	Toulouse.
Villefrancque.	v	Villefranche de Lauragais.
Castel nove.	iii	Castelnaudary.
Villesecque.	iiii	Villeseque.
Carcassone.	ii	Carcassonne.
Olines.	v	Olonzac.
Cabasten.	iiii	Capestang.
Sainthuberi.	v	Saint-Thibery.
Lupian.	iii	Loupian.
Montpellier.	v	Montpellier.

Columbiers.	ii	Colombier. [1]
Niemes.	vi	Nîmes.
Fervois.	iiii	Vers.
Avignon.	iii	Avignon.
Bruges.	CLXXVI	Bruges.

Somma IIII[c] LXXVII.

De sancto Jacobo usque Sybiliam per Salamanticam.

Milid.	ix	Mellid.
Sarea.	xiii	Sarria. [2]
Legondi.	vii	Ligonde.
Portemarin.	v	Puerto marin.
Fave.	iiii	Fava.
Villefrancque.	vi	Villa franqua de Vierso.
Cacaverus.	ii	Cacabellos.
Pontferare.	iii	Ponferrada.
Mionasecqua.	v	Molina sequa.
Val Saint Laurens.	viii	Val St-Laurent.
Avenientes.	vii	?
Benevente.	v	Benavente.
Sainte More.	xii	Zamora.
Salamantica.	xi	Salamanque.
Alva de Tournes.	iiii	Alba de Tormes.
Villa francqua.	vi	Franca Villa.
Molinos.	iiii	Los molinos.
Port de Pico.	ii	P:o del Pico.
Colmenar.	ii	Colmenar.
Rama Castaignes.	ii	Ramacastañas.
Oropese.	iiii	Oropesa.
Pont de archebispo.	ii	Puente del Arzobispo.
Sainte Marie de Gdelupe.	ix	S[a]-Maria de Guadalupe.
Palatium de Roy.	v	Palais du Roi.
Campanario.	iiii	Campanario.

1. Il y a un Colombier près de Béziers. Est-ce encore une inversion du copiste ?

2. Déplacé. Il y a plusieurs inversions notoires dans ce routier.

Salamea.	iiii	Zaleméa de la Serena.
Cassailge.	x	Cazalla de la Sierra.
Cantiliane.	x	Cantillana.
Sibila.	v	Sevilla.

Somma LXII[m] CVIII ls.

De Scanior redeundo usque Viborch.

Londen.	iiii	Lund.
Madkerod.	viii	Markaryd.
Zenecopinghe.	viii	Jönköping.
Insula Vinsingo.	viii	Vising œland.[1]
Sueven sive *Suevia.*		*Suède.*
Gronne.	ii	Grenna.
Wasten.	x	Wadstena.
Sceninghen.	i	Skeninge.
Stochulm.	xii	Stockholm.
Sudercoping.	viii	Söderköping.
Horebro.	xxiiii	Orebro.
Aros.	xxiiii	Vesteros.
Staelberch.	iiii	Stålldalen.
Dalen.	iiii	
Hobo.	xxx	Abo.
Finland Lappen.		*Finlande, Laponie.*
Biborch.	xvi	Wiborg.

Somma CLXIII ls.

Aliter de Scanior usque Corlandhaf in Livonia.

Tharelborch.	iiii	Trelleborg.
Hystede.	iiii	Ystadt.
Somerzham.	iiii	Cimrishamn.
Insula Borenholm.	vi	Bornholm, i.
Terra. Oons.	xii	Ahus (?)
Keelmar.	xii	Kalmar.

1. Dans le lac Wetter.

Insula Goland.	ii	Gothland, i.
Corlandhaf in Livonia.	xxiiii	(Libau).

Somma LXXX ls.

Aliter directe de Brugis usque Basele et ultra ad Veneciam.

Ursele.	iiii	Ursele.
Ghend.	iiii	Gent (Gand).
Tenremonde.	v	Tenremonde.
Vilvoerde.	iiii	Vilvorde.
Luevene.	iii	Lœven (Louvain).
Thienen.	iii	Thienen (Tirlemont).
Patria leodiensis.		*Pays de Liège.*
Hoy.	vii	Huy.
Ter sommen.	iiii	Somme.
Roche in ardenen.	v	Laroche.
Bastoinguen.	iiii	Bastogne.
Terra de Lucenbourgh.		*Luxembourg.*
Markelinghe.	iiii	Marcelange.
Haerle.	iii	Arlon.
Lncembourgh.	iiii	Luxembourg.
Seingen. [1]	iii	Sirick.
Flumen Mosa.		Meuse.
Terra de Westrike.		*Westriche.*
Bieringhe.	ii	Beningen.
Zare flumen.		*Saar, r.*
Zirsberch.	ii	Sirsberg.
Waldennghen. [2]	i	Walderlingen.
Zare flumen.		*Saar, r.*
Vulkelinghen.	ii	Volklingen.
Saint Johans.	i	S.-Johann.
Egmonde.	ii	Saargemund.
Rumelinghen.	ii	Rahlingen.

1. Corr. Serigen.
2. Corr. Waldelingen.

Hemsghenborch.	i	Eschbourg (?).
Helzaten.		*Elsass, Alsace.*
Huic wildere.	iii	Hochfeldern.
Bromhaut.	iii	Brumath.
Straesbuerch.	ii	Strasbourg.
Mildergrest.	ii	?
Vrisnen.	ii	Freisenheim.
Markelsteins.	ii	Markolsheim.
Brisac.	ii	Brisach.
Nieuwenbuerch.	iii	Neuenburg.
Basele.	iii	Bâle.

Somma XCII.

Deinde usque Veneciis.

Rivolde.	ii	Rheinfelden.
Lossenberch.	iiii	Laufenberg.
Walshout.	iii	Waldshut.
Scafhousen.	iiii	Schaffhouse.
Steine.	ii	Stein.
Costenis.	iiii	Constance.
Haerben.	iii	Arbon.
Terra de Oostrike.		*Autriche.*
Renus flumen.		*Rhin, fl.*
Rinet.	i	Rheineck.
Veltkerke.	iii	Feldkirk.
Blondens.	ii	Bludenz.
Cloesterlinghen.	ii	Klosterle, Langen.
Harlenbergh mons.		*Arl Berg.*
Pontenure.	ii	Pettneu.
Landeeck.	ii	Landeck.
Winstermyns.	iiii	Finstermünz.
Menders.	v	Nauders.
Bluderems.	xv	Glierns ?
Leds.	iii	Latsch.
Mercane.	iii	Meran.
Tippen.	iii	Eppan.

Tremyn.	ii	Tramin.
Saint-Gloryns. [1]	ii	St-Florian.
Trente.	ii	Trient, Trente.

Somma a Basele usque Trente LV ls CXLVII m.

Lombordia.		*Lombardie.*
Rouveray.	xii	Roveredo.
Bourget.	x	Borghetto.
Ter clouse.	viii	Chiusa.
Verone.	xii	Vérone.
Villenove.	xvi	Villanova.
Vantes al'vincens.	xvi	Vicence.
Pado.	xviii	Padoue.
Flumen Parente.		*Brenta, fl.*
Venise.	xxv	Venise.

Somma CXVII m.

Aliter de Brugis usque Venec. per Renum.

Ghend.	viii	Gent, Gand.
Dendermonde.	v	Dendermunde.
Mechlen.	v	Mecheln (Malines).
Arscoot.	iiii	Aerschot.
Diest.	ii	Diest.
Hasselt.	iii	Hasselt.
Maestricht.	iii	Maastricht.
Aken.	iiii	Aachen.
Duren.	iiii	Düren.
Andernaken.	ix	Andernach.
Covelens.	iii	Koblentz.
Wesele.	iii	Wesel.
Binghene.	iii	Binghen.
Bappaerden.	ii	Boppart. [2]
Mens.	vi	Mainz, Mayence.

Somma LXIIII.

1. Corr. St-Floryns.
2. A reporter entre Koblenz et Wesel.

Ter passage over Ryn.	ii	Passage sur le Rhin.
Ten dorpe albelghen.	ii	Au village d'Albingheim ?
Dieborch.	ii	Dieburg.
Multenberch.	v	Miltenberg.
Culshem.	iiii	Külsheim.
Bisscophem.	ii	Tauber Bischoffsheim.
Margoten.	iii	Mergentheim.
Rotemborch.	iiii	Rothenburg.
Ghisellinghen.	iii	Gesellingen.
Nortelinghen.	ii	Nördlingen.
Horemborch.	ii	Harburg.
Zwaessewerde.	vi	Donauwörth ?
Auxgborgh.	iiii	Augsburg.
Houen.	ii	Haunstetten.
Laensborch.	iiii	Landsberg.
Sconwalt Armerwalt.	iiii	Schongau, Amergau.
Barderkerke.	ii	Parten Kirchen.
Miltwalde.	iii	Mittenwald.
Opfievelt.	ii	Seefeld.
Thierle.	ii	Zirl.
Ysenbrouck.	ii	Innsbrück.
Matray.	iii	Matrei.
Stertsinghen.	iiii	Sterzing.
Nieuwach.	iiii	Muhlbach ?
Bruneck.	iii	Bruneck.
Valberch.	ii	Welsberg.
Obbenlouch.	ii	Toblach ?
Hohenstein.	ii	Höhlenstein.
Hospitael.	ii	(S. Cassian) ?
Brockenstain.	ii	Burchenstein.
Empiets.	v	Ampezo.
Int. dal S. Mertins.	viii	Val di S.-Martino.

Somma XCVIII.

Hic incipiunt miliaria lombardicae.

Hospitael.	iii	Spedale.
Lagordone.	iiii	La Garona.

Plasbrugghe.[1]	iiii	Tlasbrug.
Cossematte.	viii	Casamatta.
Cervallo.	viii	Serravalle.
Conilliao.	vi	Conegliano.
Trevise.	xvi	Trévise.
Mester.	x	Mestre.
Venegen.	vi	Venise.

Somma CLXVII. *Item.* LXVIII.

Aliter de Brugis usque Venetiis.
Primo de Brugis usque Maguntinum ut suprà.

Oppenem.	iii	Oppenheim.
Worme.	iiii	Worms.
Spiere.	v	Spire.
Straesborch.	xii	Strasbourg.
Brisac.	viii	Brisach.
Basele.	iiii	Bâle.
Rivelde.	ii	Rheinfelden.
Leffenberch.	iiii	Laufenburg.
Walshoet.	ii	Waldshut.
Stafhousen.	iiii	Schaffhausen.
Costenis.	iiii	Constance.
Rinec.	iiii	Rheineck.
Veltkerke.	iii	Feldkirk.
Bloudens.	ii	Bludenz.
Cloesterlinghe.	ii	Klosterle, Langen.
Up de hoecheit van den berghe.		*Au Sommet des Monts.*
Haerlenberch.	ii	Arlberg.
Pontemire.	ii	Pettneu.
Landec.	v	Landeck.
Naudeis.	ii	Nauders.
Gluderens.	iii	Glurns.
Leds.	iii	Latsch.
Merane.	iii	Meran.

1. Corr. Tlasbrugghe.

Yppen.	ii	Eppan.
Tremyn.	ii	Tramin.
Glorie. [1]	iii	S.-Florian.
Trente.	ii	Trente.

Somma VIIIC LXXV ls.

Hic incipiunt miliaria lombardica.

Scale. [2]	xxxiiii	Soelau.
Civitade.	xxxii	Cittadello ?
Ville neufve.	xv	Villanova.
Saint Jorge.	xvii	S.-Jorge.
Trevise	xv	Trévise.
Venegen.	xvi	Venise.

Somma CXXIX m. *Somma* CLI leucis.

De Venecia usque Alexandriam per aquam.

Rupis Sci Andree.	CCCL	St-André.
Modon	VI^{c}L	Mathoni.
Candia insula	CCCC	Candie.
Et habet in gyrum.	VII^{c}	

Somma de Veneciis II^{m} c. m.

Merces nautarum. Via hac naute communiter recipiunt a quovis peregrino pro nave, aqua et ligno XV ducatos ; de Alexandria usque Babiloniam V ducatos.

EXPLICIT

1. Corr. Florie.
2. Corr. Soala.

APPENDICE V

ITINÉRAIRES DES PÈLERINAGES DU CHEVALIER ARNOLD VON HARFF.

(1496-1499)

Ces itinéraires, tout à fait comparables par leur disposition générale à ceux du manuscrit de Bruges, dont il vient d'être question, en diffèrent principalement en ce qu'ils représentent des routes par terre et par mer, ***suivies par un même voyageur***, le chevalier allemand Arnold von Harff, que son insigne piété poussait jusqu'aux extrémités du monde connu, pendant les dernières années du XV[e] siècle.

J'ai transcrit le tableau des pèlerinages de ce pieux personnage d'après les dernières pages du volume où le D[r] Von Groote a reproduit en 1860[1] les récits de son héros.

Arnold venait de terminer le récit de ses voyages avec le mot *Amen* (p. 251) et il ajoutait ceci : « Item will ich in dat gemeynt schrijven die stede, dorffer ind lantschafft deser pylgrymmacien wie ich die voltzogen have ». A la suite de cette phrase se déroule immédiatement le routier que je reproduis ci-après, en

1. *Die Pilgerfahrt des Ritters Arnold von Harff von Cöln durch Italien, Syrien, Ægyptien, Arabien, Æthiopien, Nubien, Palæstine, die Turkei, Frankreich und Spanien*, wie er sie in den Iahren 1496 bis 1499 vollendet beschrieben und durch Zeichnungen erlaütert hat, nach den ältesten Handschriften und mit deren 47 Biedern in Holzschnitt herausgegeben von D[r] E. von. Groote Cöln, 1860, in-8°.

l'accompagnant d'une transcription aussi attentive que possible.[1]

On suit le pèlerin allemand remontant la rive gauche du Rhin de Cologne à Spire, traversant alors le fleuve pour gagner, en coupant à traves le Württemberg, Ulm sur le Danube. Arnold prend le cours de l'Iller du Danube jusqu'à Kempten, gagne la Wertach à Nesselwang, passe, en longeant l'Edelberg, dans la vallée du Lech, remonte le Zwischenthal, franchit le mont Verner et arrive par le Gungl dans la vallée de l'Inn qu'il remonte jusqu'au col de Reschin, au pied de l'Otsthal, qui le conduit dans la vallée de l'Adige.

Il n'a plus qu'à descendre ce fleuve jusqu'en Lombardie. Cette première partie du voyage se termine par la traversée de l'Italie de Bologne, Florence et Sienne jusqu'à Rome. L'itinéraire d'Arnold von Harff relie ainsi le *pèlerinage majeur* des trois Rois de Cologne à celui des Saints Apôtres. Nous verrons plus loin le pieux personnage porter ses pas jusqu'en Galice, à Saint-Jacques de Compostelle, troisième *pèlerinage majeur* accompli ainsi par l'infatigable allemand dans le cours du même voyage.[2]

Arnold, ayant terminé ses dévotions dans la capitale de la Chrétienté, repart de Rome par Ravenne pour aller s'embarquer à Venise pour le Levant. Il suit, sans incident notable, le chemin fréquenté par tous les pèlerins de Terre-Sainte jusqu'à Modon, d'où par Candie et Rhodes il passe en Egypte et par Alexandrie et Le Caire s'avance jusqu'au couvent de Sainte-Catherine du Mont-Sinaï dont le chemin nous est déjà familier.

Mais ici commence une route nouvelle, que se serait ouverte l'audacieux chevalier dans des régions presque complètement fermées aux Européens avant son entreprise et on lit avec un étonnement croissant sur son routier les noms de la Mecque *(Meka)*, de Yatreb (*Trippa)* ou Médine, de Schamieh *(Schameach)*, de Saba, de Sokotora (*Schoyra*), etc. Le voici dans la mer des Indes (*das yndiaansche mer*) où il pénètre jusque chez le roi Macheron *(dat Kœnirckrijch Moabar genant*) et vénère le tombeau de l'apôtre

1. L'éditeur n'a pris la peine d'interpréter qu'un très petit nombre des termes qui composent cette longue nomenclature. Elle n'a été jusqu'à présent, à ma connaissance du moins, commentée par aucun géographe.

2. Voy. plus haut, p. 160.

saint Thomas (*Sent Thomas apostel*) dont les inquisiteurs de Carcassonne n'avaient certes pas prévu la visite dans la liste de leurs *pèlerinages!*

Nous ne sommes pas au bout de nos surprises avec cet explorateur des localités consacrées par de grands souvenirs religieux. Après avoir rendu hommage à la reine de Saba et à saint Thomas apôtre, il se serait rendu par Mogadixo à la source du Nil pour tâcher d'y rencontrer quelque souvenir du paradis terrestre d'où ce grand fleuve est supposé sortir! Il s'agit (bien entendu) du Nil bleu, et de l'Ethiopie, d'où l'héroïque croyant aurait enfin redescendu, sans hésiter, tout le cours du Nil à travers l'Abyssinie et la Nubie jusqu'en Egypte!

Il paraît qu'il y a beaucoup à rabattre de tous ces exploits géographiques. Un savant allemand, le docteur Léonard Korth, s'est attaqué à la relation publiée sous le nom de von Harff et tout en reconnaissant que les parties de son livre qui concernent l'Italie, la Syrie, la Palestine, l'Égypte, renferment beaucoup de renseignements intéressants et nouveaux, il s'est efforcé de mettre hors de doute que ce voyageur n'a rien ajouté à nos connaissances au delà du Sinaï, mais qu'il a tiré la plupart des choses qu'il raconte, sur les rivages de l'Océan Indien, de Ptolémée, de Marco Polo et de Mandeville.[1]

M. Korth va même jusqu'à supposer que von Harff se serait arrangé pour passer en Italie le temps correspondant à ses voyages supposés en Orient, afin d'assurer à sa relation une chronologie régulière. (On sait, en effet, par une pièce d'archives bien authentique qu'il est rentré, comme il l'assure, à Cologne en novembre 1499).

Je serais disposé pour ma part à plus d'indulgence que l'érudit commentateur d'Aix-la-Chapelle et j'écarterais volontiers tout soupçon de supercherie de la part d'un voyageur que sa naïve et sincère piété devrait placer à l'abri de telles attaques.

Mais j'admettrais volontiers que quelque contemporain, versé

1. L. Korth. *Die Reisen des Ritters Arnold von Harff in Arabien, Indien und Ostafrika. Ein Beitrag zur Geschichte der Erdkunde.* (Zeitschrift der Aachener Geschichtvereins. 5 Bd. s. 191. 1883). — Cf. Petermanns'Mittheilung. 30 Bd. s. 40. 1884.

dans la connaissance de Ptolémée, de Marco Polo et de Mandeville, ait remanié et embelli sa relation, comme tant d'autres l'ont fait si souvent depuis lors jusqu'aux temps actuels. Quoi qu'il en soit, j'ai supprimé dans l'itinéraire qui suit les parties qui ont paru suspectes à M. Léonard Korth, en conservant le reste et l'interprétant de mon mieux.

Ein stijft van Coellen.	Mijlen	*Archevêché de Cologne.*
Van Coellen (Colne [1]).	iiij	de Köln (Cologne).
Bonne.	ij	Bonn.
Winteren (Wynteren).	j	Oberwinter.
Remagen (Reymagen).	ij	Remagen.
Prijsack (Brijsack).	ij	Breisig.
Andernach.	iij	Andernach.
Ein stift van Triere.		*Archevêché de Trèves.*
Covelenz (Covelens).	ij	Koblenz.
Rense (Rens).	ij	Rhins.
Bobardenc (Pobarden).	j	Boppard.
Histzenauwe (Hirtzenawe).	j	Hirzenach.
Sent Gewer.	j	St-Goar.
Wesel.	j	Oberwesel.
Bacherach.	j	Bacharach.
Trecks husen (Dreckshusin).	j	Trechtingshausen.
Bingen (Byngen).	ij	Bingen.
Ein stift van Mens.	Mijlen	*Archevêché de Mainz (Mayence).*
Ingelhusen.	ij	Ingelheim.
Mentz (Meensse).	iij	Mainz.
Oppenheim (Oppenheym).	iiij	Oppenheim.
Worms (Wurms).	vj	Worms.
Spire (Spijre).	iij	Speyer (Spire).
Broessel (Bruessel).	ij	Brucksal.
Swaeben lant Wirtenberch (Wyrtenberchs)		*Souabe, Württemberg.*
Breten (Breyten).	j	Bretten.

1. Lorsqu'il y a plusieurs orthographes dans mes listes, la première est celle de l'itinéraire d'Arnold, les autres, entre parenthèses, sont celles du texte de on récit.

Smeen.	j	Schmie.
Feygengen (Feyingen).	j	Vaihingen.
Swepertingen.	j	Schwieberdingen.
Canstat.	j	Cannstatt.
Esslingen.	iij	Esslingen.
Gyspingen (Gyppingen).	ij	Göppingen.
Gislingen (Geyslingen)	iij	Geislingen.
Vlm (Vlms, Vlme).	vj	Ulm.
Memmingen (Memmyngen).	iiij	Memmingen.
Kempten.	ij	Kempten.
Messelbanck.	j	Nesselwang.
Fyltz (Fijls).	j	Vils.
Rute (Ruete).	ij	Reutte.
Herztoch Segemonts lant.		*Terre du duc Sigmund.*
Lermoiss (Lermoys).	ij	Lermoos.
Der Verner eyn berch.	Mijlen	*M[t] Verner.*
Nasareth (Nazaretht).	j	Nassereith.
Eyms.	ij	Imst.
Landeck.	ij	Landeck.
Bruxan (Brüxell).	j	Brücke.
Reet.	ij	Ried.
Fons.	j	Pfunds.
Sent Niclaes berch.		*M[t]. S.-Nicolas.*
Noders.	ij	Nauders.
Dat Etzlant.		*Ötsthaler Alpen.*
Mals.	ij	Mals.
Slanders.	j	Schlanders.
Letz.	ij	Latsch.
Turnoit (Turnot).	ij	Naturns.
Moraen (Moran).	iij	Meran.
Eppen.	j	Eppan.
Kalters.	j	Kaltern.
Termin (Termyn).	j	Tramin.
Lornen (Lorne).	j	Salorn.
Sent Michaele (Sijnt Mychiel).	j	S.-Michele.
Neuns (Nevus).	ij	Neues.
Weltsche Lant.		*Pays Welche.*

Trint (Trynt)	xv	Trient (Trente).
Ravaret (Ravereh).	j	Roveredo.
Borcket (Burcket.		Borghetto.
Verona.		Verona (Vérone).
Lombardien.		*Lombardie.*
Oistia (Ostia).		Ostiglia.
Merandula (Merandela).		Mirandola.
Sant Johans Casteil (Johans Casteel).		S.-Giovanni in Persicato.
Bononia.		Bologna.
Planura.		Pianoro.
Lugana.		Lojano.
Ferentzula (Verentzuola).		Firenzuola.
Scarparia (Scharparia).		Scarperia.
Florens.		Firenze (Florence).
Sant Cassant (Sent Kassan)		San-Casciano.
Posebontz (Poseboutz).		Poggibonsi.
Stasia (Stacie).		?
Senis (Seynen).		Siena (Sienne).
Bonuconvent (Boniconventum).		Buonconvento.
Sanctum Clericum (Sijnt Clericum).		S.-Quirico.
Recursus.		Ricorsi.
Alapalea (Alapalia).		La Paglia.
Aquapendent.		Acquapendente.
Sent Laurencius (Sijnt Laurencius).		S.-Lorenzo nuovo.
Bulsena (Bultena).		Botsena.
Monte flescoin (Monte flescoen).		M[te] Fiascone.
Biterbia (Viterbia).	ix	Viterbo.
Runtzelioin (Roncelyoen).	iij	Ronciglione.
Suiters (Suyters).	iiij	Sutri.
Monteroiss (Montaroyss).	xx	Monterosi.
Roem.	xi	Roma (Rome).

Summa van Coellen zo Rome.

Sijnt 103 milen ind 309 milie.

Rindanes (Rimayne).	xxx	
Terne.	xij	Terni.
Spolit (Spolijt).	xij	Spoleto.
Forlinio (Folinio).	x	Foligno.
Noxea.	xij	Nocera Umbra.
Vrau Venus berch.		*Apennin.*
Gayfana.	vj	Gualdo.
Fossata.	ij	Fossato.
Schugillo.	ij	Sigello.
Akostaschaio.	iij	Costacciaro.
Alaskaysa (Aleskiesa).	v	Scheggia.
Ein hertzochdum van Orbin (Orbijn).		*Duché d'Urbin.*
Cantia (Kantea).	v	Cantigno.
Cayo (Kayo).	v	Cagli.
Laqualania.	v	?
Possabron (Fossabrune).	xv	Fossombrone.
Aphano.	v	Fano.
Pesera.	xxv	Pesaro.
Rivinne (Rimine).	xx	Rimini.
Sesinagio (Cesinagio).	v	Cesenatico.
Venecianer.		*Vénétie.*
Schervia.	xv	Cervia.
Ravenna	hundert milie.	Ravenna (Ravenne).
Jotza (Joza).	xxv milie.	Chioggia.
Venedich	hundert milie.	Venezia (Venise).

Summa van Roem zo Venedich, 344 milie

Parens.	Parenzo.
Sclavania.	*Esclavonie.*
Brionia. [1]	I. Brioni.
Pola.	Pola.
Tzara (Sara).	Zara.
Dalmacien ein kœninckrijch.	*Royaume de Dalmatie.*

1. Dans le texte du voyage (p. 60), il est fait mention de deux stations intermédiaires Rubina et Sijnt Andreen.

Lesina (Lesyna).		I. Lesina.
Kurtzula.		I. Cursola.
Regusa.		Raguse.
Albania.		*Albanie.*
Dulcina.		Duleigno.
Duratzo.		Durazzo.
Saseno.		I. Saseno.
Corfoin.		I. Corfou.
Grecien.	Daichreyss	*Grèce.*
Modon.	ccc	Methoni.
Candia (Candija). [1]	ccccc	Crète ou Candie.
Surien (Zurijen).		*Syrie.*
Alexandria (Alexandrija).	xl	Alexandrie.
Roscheto.	l	Rosette.
Voya.	ccl	?
Egypten.	Daichreyss	*Egypte.*
Alkaijr (Alkayr).	x	Le Caire.
Monte Synay. [2]	iij	Mont Sinaï.
Arabia.		Arabie.

Summa van Venedich zo Monte Synay. — 2144 milie ind daichreyss.

Je supprime ici, comme j'en ai prévenu plus haut le lecteur, tout l'itinéraire au delà du Mont Sinaï. Il est possible que von Harff ait exécuté une partie des voyages que lui attribue cette partie du *Pilgersfahrt*; Varthema, quelques années à peine après von Harff, a fait bien d'autres voyages en Extrême-Orient! Mais les identifications que j'accolerais à cette nomenclature douteuse, n'offriraient pas assez d'intérêt, pour compenser la peine qu'elles donneraient à établir. Nous franchirons donc d'un seul bond tous ces vastes espaces du Sinaï à Ceylon et de Malacca à Mogadixo et au Caire, pour reprendre notre routier en Égypte.

Alkaijr. [3]	Le Caire.
Egipten lant.	*Terre d'Egypte.*

1. Candea zo Rodiis (Rhodes), p. 70-71.
2. Cloister Sent Kathrijnen. Mont Oreb (p. 124), Thor (p. 129).
3. Nijll, le Nil, Materya ou Matherya, Matarich.

Alkangi.	j	?
Belbees.	ij	Belbéïs.
Salheyo.	iij	Salahieh.
Woestenij Albinsel. [1]		*Péninsule de l'Ouest.*
Kathia.	v	?
Gasera.	ij	Gaza.
Dat gelofde Lant.	milen.	*La Terre Sainte.*
Ebron.	vij welsch.	Hebron.
Bethlaem.	j duytsche.	Bethléem.
Jherusalem	j duyt.	Jérusalem.

. . . .

Bethania.	ij	Béthanie.
Terra russo (Terra rasche).	iij	?
Jhericho.	ij	Jéricho.
Joerdaen (Jordaen).	ij	Jourdain.
Dat doit mere.		*(La mer morte).*
Quarantana (b.)	iiij	?
Neopole.	daichr. j	?
Napalosa.	milen ij	Naplouse.
Joseph Cistern.	— ij	Citerne de Joseph.
Basten.	daichr. j	Bethsean.
Samaria provincia.		*Province de Samarie.*
Nazareth.	ij	Nazareth.
Thabor (b.)	j	Thabor.
Hermon.	ij	Hermon.
Zaffra (Saffra).	ij	Seffürie.
Galilesche mer.		*Mer de Galilée.*
Thiberiadis (Tyberiadis).	j	Tibériade.
Cana galylee (Cana galilec).	ij	Cana.
Damasco.	daichreyss iij	Damas.
Baruthi.	j	Beyrouth.
Tripolis.	iij	Tripoli de Syrie.
Admant.	iij	?
Halepp (Halepo).	ij	Alep.

1. Corrigé de Alhiset.

Grois Armenien.		*Grande Arménie.*
Anthiochia (Anthiochien).		Antioche.
Adana.		Adana.
Tarschon (Tharschen).		Tarse.
Kurko.	iiij	Curco.
Laranta.	ij	?
Karamania provincia.		*Caramanie.*
Kunio.	vij	Konieh.
Burtzia.	iij	Brousse.
Constantinopel.	v	Constantinople.
Romania provincia.		*Romanie.*
Summa van Iherusalem 20.		
Constantinopel æver lant 41 daichreyss.		
Andrinopel.	ij	Andrinople.
Turckia provincia.		*Turquie.*
Fylipolis (Filipolis).	iij	Philippopoli.
Basersack (Basersach).[1]	j	Tatar-Bazardjik.
Tracia provincia.		*Province de Thrace.*
Tobinitza.	ij	?
Bulgaria superior provincia.		*Province de Bulgarie supérieure.*
Vruskabalna (Wruskabalna).[2]		?
Pristina.		Pristina.
Bulgaria inferior provincia.		*Province de Bulgarie inférieure.*
Mittrix.		Mitroviça.
Wolffidoerne.		(Epine du loup ?).
Scerfia ein provincie.		*Serbie.*
Nuewemarschet.		Novi-Bazar.
Prepola.		Priepolje.
Pleuna.		Plevna.
Gotzei.		?
Tzernitza.		Cernica.
Nuewe (Neuwe).		Novesinie.

1. Bazarich (Sansis).

2. Les mesures manquent jusqu'à l'arrivée en Lombardie.

Albania provincia.		*Province d'Albanie.*
Stem (Steyn).		?
Kurtzula.		Curzola I.
Lesina.		Lesina I.
Sadirs (Saedirss).[1]		S. Andrea I.
Dalmacia eyn koninckrijch.		*Royaume de Dalmatie.*
Nono.[2]		Nona.
Paeche.		Pago I.
Reebe.		Arbe I.
Asor.		?
Kerss.		Cherso I.
Sclavania provincia.		*Province d'Esclavonie.*
Albaen.		Albona.
Plaewin (Plauwin).		?
Medalin (Medulen).		Medolino.
Histria provincia.		*Istrie.*
Paell (Paele).		Pola.
Parens.		Parenso.
Venedich.		Venise.
Lumbardien.		*Lombardie.*
Summa van Constantinopel œver lant zo Venedich 93 dachreysen		
Padua (Paduwa).	milie. xviij	Padoue.
Vincent.	xxx	Vicenza (Vicence).
Verona.	x	Verona (Vérone).
Piskera.	xxv	Peschiera.
Brixia.	xij	Brescia.
Kuychgey (Kuichey).	vij	Chiari.
Ponthoye.	v	P^te d'Oglio.
Marteningo (Martenningo).	x	Martinengo.
Trevilie.	ij	Treviglio.
Cassan.	xviij	Cassano.
Herzochtum Meylaen.		*Duché de Milan.*

1. Corr. S. Adres.
2. Corr. Nono.

Meylaen.	xvij	Milano (Milan).
Puffelora (Puffelola).	x	Buffalora.
Nouarra (Navarra).	x	Novare.
Fertzelio (Fertzlesio).	vij	Vercelli (Verceil).
Salass.	xvij	Salugia.
Pemont eyn Graeffschafft.		*Comté de Piémont.*
Schauasch.	x	Chivasso.
Turin.	v	Torino (Turin).
Schafoyen eyn hertzochtum.		*Duché de Savoie.*
Rivole.	v	Rivoli.
Avienna.	x	Avigliana.
Susan.	iij	Susa (Suse).
Novalesa.	ix	Novalesa.
Senis ein berch.	lijgen	*Mont-Cenis.*
Ullenburgo.	iiij	Lans-le-Bourg.
Sent Mijchaele (Sijnt Michaele)	ij	St-Michel.
Sent-Iohan de Morian (Moriana)	vj	St-Jean de Maurienne.
Aqua bella.	ij	Aiguebelle.
Roschet.	ij	La Rochette
Alafart.	j	Allevard.
Delphinaet ein provincie.		*Dauphiné.*
Guntzelin.	iiij	Goncelin.
Gracionopolim.	iij	Grenoble.
Morea.	j	Moirans.
Tulit.	j	Tullins.
Arbene.	ij	L'Albenc.
(Sent) Marcellin.	ij	St-Marcellin.
Sent-Anthoni de Vienna.	ij	St-Antoine de Vienne.

Summa van Fenedich zo Sent-Anthoni de Vienne 265 mylen ind 30 liegen.

Item Romans.	iij	Romans.
Valencia.	iij	Valence.
Loreum.	iiij	Loriol.
Montellinar (Montelmar).	j	Montélimart.
Castrum novum.	j	Château-Neuf du Rhône.
Parvum oppidum.	j	?
Petra lata.	j	Pierrelatte.

Palude.	j	Lapalud.
Sant-Spiritus (Sent-Spiritu).	ij	Pont-Saint-Esprit.
Langedock provincia.		*Languedoc.*
Balnioin (Balneoin).	iij	Bagnols-sur-Cèze.
Valgeer.	ij	Couvillargues.
Reuouin.	j	?
Besoso.	ij	Uzès.
Nemiss.	j	Nîmes.
Mila.	j	Milhaut.
Vitschaffo	ij	Aiguesvives (?).
Lunele (Luneele)	ij	Lunel.
Zambres	ij	?
Mompalyer (Mompalier).	vj	Montpellier.
Lupiana.	iij	Loupian.
Sent-Tyberius (S.-Tyberium)	iij	St-Thibéry.
Besias.	ij	Béziers.
Capistanie.	iij	Capestang.
Kabesack.	iiij	Cabesac.
Pyscheri (Pischeri).	ij	Puicherie.
Trebes.	j	Trèbes.
Karkason.	ij	Carcassonne.
Pischinge.	j	Pezens.
Alsona.	j	Alzonne.
Villapint.	ij	Villepinte.
Castillum novum(Castellonovo)	j	Castelnaudary.
Allaberdis.	j	La Bastide ?
Sent-Martin.	ij	Saint Martin.
Fionet.	j	Avignonet.
Villafranck.	j	Villefranche de Lauragais.
Vera novella.	j	Villenouvelle.
Faschega.	j	Baziegue.
Mónisgart.	ij	Montgiscart
Castelner (Castelneer).	ij	Castanet
Tolosa.	ij	Toulouse.
Jasconien provincia.		*Gascogne.*
Bibrack.	j	Pibrac.
Regofin.	j	Leguevin.

Posedran.	ij	Puylodran.
Lylo in Jordaen.	ij	L'Isle Jourdain.
Armjacken ein graffschaft.		*Comté d'Armagnac.*
Ghimunt.	j	Gimont.
Obiet.	j	Aubiet.
Marschan.	ij	Marsan.
Aest.	iij	Auch.
Barango (Barange).	j	Barran.
Lylia ad Arbesan (Lilia ad Arbisan)	j	L'Ile d'Arbeissan
Monte Scheyion (Mente Scheion)	j	Montesquiou.
Polioin (Polion).	ij	Pouylebon.
Marsiack.	ij	Marciac.
Maleburget.	ij	Maubourguet.
Bern ein graeffschafft.		*Comté de Béarn.*
Momminge.	i	Momy.
Noya.	ij	Nay.
Morlantz.	iij	Morlaas. [1]
Borgerbe (Burgerbe).	ij	Bourgarbe.
Artis.	ij	Artiz.
Castetin.	j	Castelis.
Ortes.	ij	Orthez.
Hospitale de Olioin (Olioen).	ij	L'Hopital d'Orion.
Salua terra.	ij	Sauveterre.
Pascayen provincia..		*Pr. Basque.*
Sent-Paley (S.-Paley).	ij	St-Palais.
Astabat.	iij	Ostabat.
Sent-Johan pede port (portz).	v	S.-Jean pié de port.
Runtzefale ein berch (Rontzeffale).		*Mts de Roncevaux.*
Burget.	iiij	Le Barguet.
Ponte de paradijs.	j	Puente de Paradixo.
Raschona.	iij	Larrassana.
Navarnien ein Kœninckrijch		*Royaume de Navarre.*
Pampalona (Pampelonia).	j	Pamplona (Pampelune).
Indulay .[2]	iij	Cuendulam.

1. Interversion.
2. Corr. Cuindulan.

La punt de Regina. [1]	iij	Puente la Reina.
La Stella.	ij	Estella.
Orbeola.	ij	Urbiola.
Lons Zarkons.	iij	Los Arcos.
Viennes.	j	Viana.
Grunea.	ij	Logroño.
Hispania ein Koeninckrijch.		*Royaume d'Espagne.*
Nauareth (Navaret).	ij	Navarret.
Nazera.	j	Nojera.
Dofra.	iij	Dofra.
Sent-Dominicus.	j	S.-Domingo de la Calzada.
Graneoin	j	Grañon.
Restilla (Restilla de la Kamina)	l	Redecilla.
Media de ponte.	v	?
Villafranck.	viij	Villafranca.
Burgis.	ij	Burgos.
Thardasius (Tardasius).	j	?
Rowe	ij	Rabe de la Calzada.
Hornilus.	ij	Hormillos del Camino.
A la Fontana.	ij	Hontanas.
Castresorii.	ij	Castroxeriz.
Ponte fittir.	ij	Ponte Itero.
Bobadilia.	j	Boadilla del Camino.
Fromeste	j	Fromista.
Polacioin	j	?
Reuenga.	j	?
Villa Schirga.	ij	?
Hokarioen.	iij	Carrion de los Condes.
Kaltzarila	ij	?
Moratinus.	ij	?
Sagon.	ij	Sahagun.
Bresianus.	ij	?
Borgo Rivero.	iij	El Burgo.
Religus	iij	?
Mansilia	iij	Mançilla de las Mulas.

1. Harga, r.

Lyoin (Lioin)	ij	Léon.
Sent-Michaele.	ij	St.-Michael del Camino.
Villa Dangus.	ij	?
Ponte de Orfigo.	iij	Ponte de l'Aygua.
Storgis	ij	Astorga.
Hospitale grande.	j	?
Rauanele ein berch.		
Rauaneel à la kamine.	iiij	Ravanello.
Villanoua.	j	Villanueva.
Reodambro.	j	?
Molina Zeka.	j	Sette Molim.
Galicia ein provincie.		*Province de Galice.*
Munferar.	ij	Ponferrada.
Campo denarea.	j	Enarea.
Karkabelle.	ij	Cacobelos.
Villafrancka.	iiij	Villafranca del Vierzo.
Bonnconuent ein grasfschafft.		*Comté de* ?
Weychga.	ij	Valcaçar.
Alafaba (Alla faba).	j	La Faba.
Malefaber ein berch.		Monte La Faba.
Marie de Sebreo.	j	Sa-Maria Cabrero.
Hospitale de Gundis.	j	Hospital de Padornelo.
Mumfrea.	j	Fonfria.
Bordeos.	ij	?
Tre castelle.	ij	Triacastela.
Sent Michaele la Costa.	j	?
Agiata.	j	?
Zarea.	iiij	Sarria, Surria.
Ponte marine.	iij	S.-Juan de Puerto Marin.
Ligundi.	j	Ligonde.
Sent-Jacob de la stego.	j	?
Palacium regis.	j	Palass de Rey.
Sent-Johan à la Camine.	ij	S.-Juan domato.
Forioele.	j	Furelos.
Villa rumpeta.	ij	?
Boente.	j	Angeles de Boente.
Castineer.	j	Castañedo.

Rividis.[1]	j	Rivadis.
Vrsowe.	j	Arzea.
Villafereire.	ij	Ferreiros.
A la tricusa.	iij	?
Compostella Sent Jacob.	xcviij	Santiago.

Summa van Sent-Anthoni de Vienna so dem vern Sent-Jacob 263 lijgen.

Burgis.	ij	Burgos.
Villa ferris.	j	Villa fria.
Robena.	j	Rubena.
Quinta napalea.	j	Quintananalla.
Monasterium Rodila.	j	Monasterio de Rodilla.
Quinta in bedis.	ij	Quintanavides.
Barbisco.	ij	Bribusco.
Salinich.	j	Grisaleña.
Suneta.	ij	Zuñeda.
Pancorbo.	j	Pancorbo.
Amigugo.	j	Mejuño.
Oron.	ij	Oria.
Meranda.	ij	Miranda de Ebro.
Popula de Aganson.	iij	P[a] de Argansos.
Vittoria (Victoria).	iij	Vittoria.
Tredies (Tridies).	ij	?
Galarda.	j	?
Der Portzen berch.		
Trianport.	ij	?
Secura.	j	?
Pascayen provincis.		*Province de Biscaye.*
Villafrancka.	ij	Villafranca.
Leygreige (Leygreyge).	j	Legoretta.
Toloseta.	j	Tolosa.
Billafona.[2]	j	Villabona.
Litzauwe.	j	?

1. Corr. de Viridis.
2. Corr. en Villebona.

Ernane.	ij	Hernani.
Maria eruna.	j	Irun.
Frantzoys.		*France.*
Fonta-raui.	j	Fuenterrabia (Fontarabie).
Sent-Johan de limis.	iij	St-Jean de Luz.
Biona.	ij	Bayonne.
Bordeos heyde.		*Landes de Bordeaux.*
Ternois (Ternoiss).	j	Tarnos.
Undris.	j	Ondres.
Lauena.	ij	Pt de Lanes.
Sent Besans.	ij	Saubusse.
Magista.	ij	Magesc.
Castet.	ij	Castets.
Besperon.	ij	Lesperon.
Haria.	ij	La Harrie.
Janckelet.	ij	Lanquillet.
Herba faber.	ij	La Bohere.
Liposeele.	ij	Lipostey.
Moret.	ij	Muret.
Belin.	ij	Belin-Hostens.
Laebarb (Laebarp).	vj	Le Barp.
Bordeos.	v	Bordeaux.
Poittoin eyn graeffscaft.		*Comté de Poitou.*
Bley.	iij	Blaye.
Stolies.	iiij	Estolliers.
Merambia.	ij	Mirambeau.
Plasack.	j	Plassac.
Sent-Genis.	ij	Saint-Genis.
Poluir.	j	Belluire.
Pons.	ij	Pons.
Lazart.	ij	St Léger.
Sentis.	ij	Saintes.
Taleburk.[1]	j	Taillebourg.
Savinian.	ij	St Savinien.
Tonepottoin.	j	Tonnay-Boutonne.

1. Scheranta, la Charente.

Getziros.	iij	Gué-Charroux.
Krosepio.	ij	Croix Chapeau.
Rostzella (Roschella).	ij	La Rochelle.
Villa deus (Villa duess).	j	Villedoux.
Ambroyt.	iij	Le Braud.
Sent-Schema.	ij	Sainte-Gemme.
Mottir.	ij	Les Moutiers.
Bornua.	ij	Bourgronneau.
Greva.	iij	La Grève.
Compeschangere (Composs-chengere).	ij	La Copechaguière.
Larproseman.	ij	Apremont.
Villa vinia.	ij	Viellevigne.
Monte Tubart.	iij	Montbert.
Nantis.	iij	Nantes.
Britannia eyn hertzochtum.		*Duché de Bretagne.*
Hegerick.	iiij	Héric.
Notzay (Natzay).	iij	Nozay.
Moye.	iij	Mouais.
Bayn.	j	Bain de Bretagne.
Poline.	iij	Poligney.
Sent-Pompe.	ij	Pont Tréant.
Renis.	j	Rennes.
Sent-Gregorius.	iiij	St-Grégoire Thorigné.
Obiui (Obini).	iij	St-Aubin d'Aubigné.
Basoies.	iij	Bazouges.
Normandia provincia.		*Normandie.*
Portesoin.	ij	Pontorson.
Monte Sent-Michaele.	ij	Mt St-Michel.

Summa van sent-Jakob oeverlant so sent Michaele sijnt 250 lijgen.

Cortisch.	ij	Courtils.
Duce.	ij	Ducey.
Pentavena.	ij	?
Pede de argent.	j	?
Mile.	iij	Milly.
Sent-Johan.	ij	St-Jean du Corail.

Baranton.	ij	Barenton.
Labey de Lonley.	ij	Lonlay l'abbaye.
Sent-Bomet.	ij	St-Bomer les Farges.
Tzeris.	j	Saires.
Bellowe.	j	Bellou en Oulme.
Briosa.	ij	Briouze.
Fromentel (Fromentelle).	ij	?
Kurtzey (Kartzey).	ij	Ecouché
Argenten.	iij	Argentan.
Jhemis.	iij	Exmes.
Schaffayo.	iij	Echœuffaur.
Notterdam de regi.	j	Rai.
Legle.	j	Laigle.
Tuba.	ij	Tubœuf.
Villa la Pariis.	ij	?
Vernuwele.	iij	Verneuil.
Sent-Lubin.	iiij	St-Lubin des Joncherets.
Dreuwes.	ij	Dreux.
Frankrijch.		*Ile de France.*
Sclesin.	iij	?
Hodans.	iiij	Houdan.
Neapholis.	ij	Neauphle.
Villaprues.	iiij	Villepreux.
Pons Sent Claewe.	ij	P^{t} de St-Cloud.
Parijs.	v	Paris.
Louers.	iiij	Louvres-en-Parisis.
Cappellen.	ij	La Chapelle-en-Servois.
Schandelis.	ij	Senlis.
Vingoin.	ij	?
Verbre.	ij	Verberie.
Kruess.	ij	La Croix St-Ouen.
Compinioin.	iij	Compiègne.
Ribecka (Rybecka).	iij	Ribécourt.
Noyoin.	iij	Noyon.
Mamme.	iij lijge	Magny.
Hau.	iij	Ham.
Firmidois provincie.		*Vermandois.*

Montagas.	ij	Monchy-Lagache.
Rosey.	ij	Roisel.
Eppehey.	iij	Epehy.
Kamerich.	ij	Cambrai.
Hinegauwe eyn lantscaft.		*Province de Hainaut.*
Naua.	iij	?
Happrey.	iij	Haspres.
Valencie.	iij	Valenciennes.
Kyffray.	iij	Quiévrain.
Bergen in Hinegauwe.	vj	Mons en Hairaut.
Hall.	ij milen	Hal.
Braebant eyn hertzochtum (Braebantes).		*Duché de Brabant.*
Broesselt.	iiij	Bruxelles.
Loeven.	iiij	Louvain.
Diest.	iij	Drest.
Loyn eyn graeffschafft.		*Comté de Limbourg.*
Hasselt.	iiij	Hœsselt.
Triecht.	iij	Maastricht.
Aechem (Aeche).	ix	Aachen (Aix-la-Chapelle).
Gulich eyn hertzochtum.		*Duché de Julich* (Juliers).
Coellen.		Köln (Cologne).

Summa Van Sent-Michaele zo Coellen 124 lijge ind 29 milen.

APPENDICE VI

SUR LES DESSINS DU PINTURICCHIO

REPRODUITS DANS CET OUVRAGE

Presque tous les dessins italiens de la seconde moitié du XVe siècle, qui représentent des choses d'Orient, étaient attribués, il y a quelques années encore, au célèbre peintre vénitien Gentile Bellini et à ses élèves.

On connaissait le séjour qu'avait fait cet artiste à Constantinople [1] auprès de Mahomet II en 1479 et 1480. Il avait été envoyé par la seigneurie de Venise au Sultan qui demandait « un bon peintre, qui sût faire des portraits ». En dépit du verset du koran qui enjoint aux musulmans de s'abstenir des images « comme d'une abomination inventée par Satan », Mahomet II réunissait dans son palais des tableaux, des statues et des médailles ; il fit peindre plusieurs fois par Bellini sa propre personne et lui commandait les portraits des principaux seigneurs de sa cour ou des scènes érotiques destinées à son harem.

Bellini avait rapporté de ce séjour un certain nombre de dessins, dont plusieurs ont été gravés ; il avait aussi réuni les croquis qui ont servi depuis à modeler la fameuse médaille de Mohammed popularisée par la gravure et la photographie. [2]

On considérait, en outre, comme son œuvre, divers dessins de types orientaux dispersés dans les galeries du British Museum,

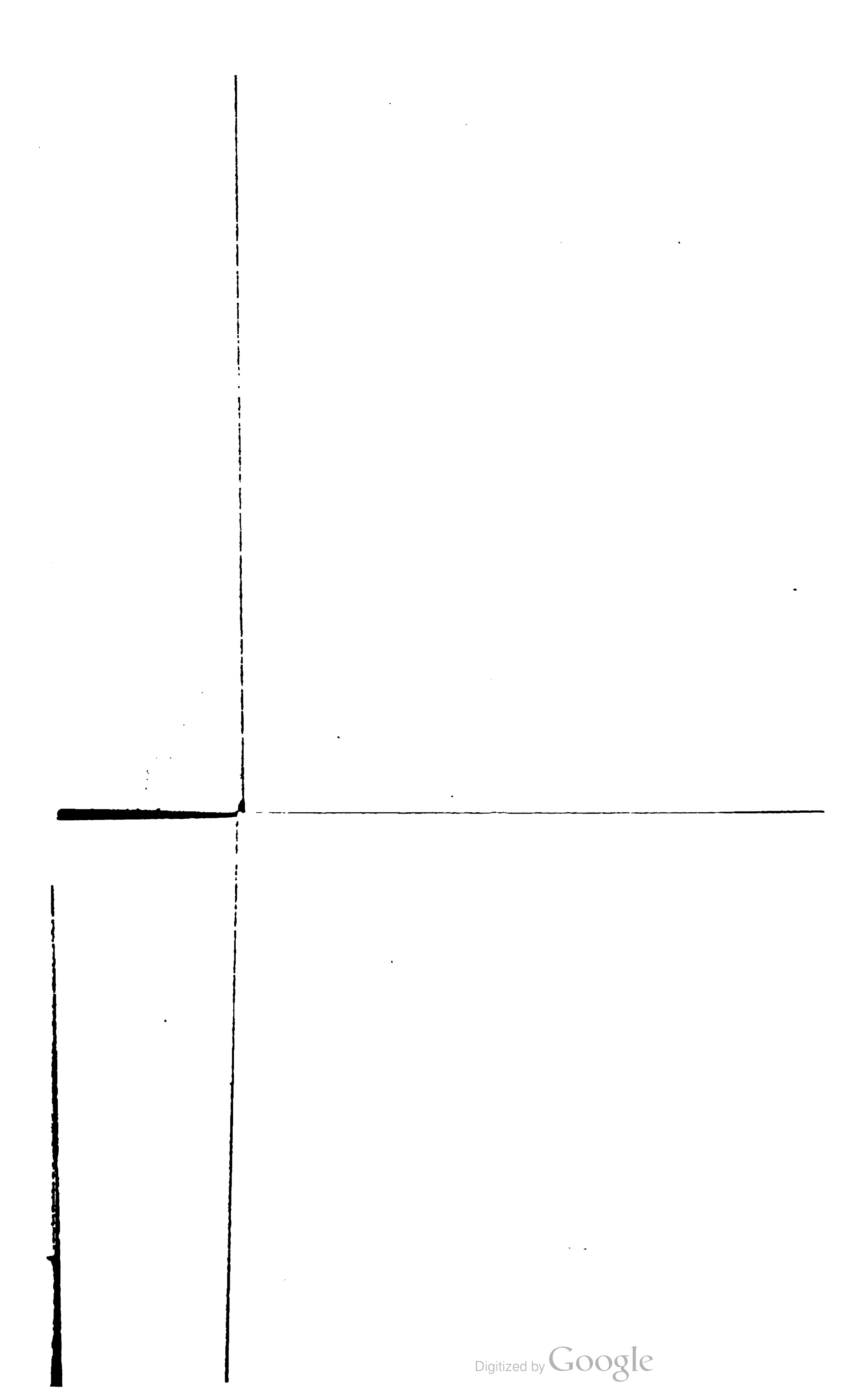
1. Cf. L. Thuasne, *Gentile Bellini et Sultan Mohammed II. Notes sur le séjour du peintre vénitien à Constantinople* (1479-1480) d'après des documents originaux en partie inédits. Paris, 1888, in-8°, 8 pl.

2. Id., *ibid*, p. 46.

du Louvre et de l'Institut Stadel à Francfort sur le Mein. M. Adolfo Venturi, dans un court article de l'*Arte* de 1898, [1] a montré que c'étaient pour la plupart des esquisses ayant servi à la décoration de l'appartement des Borgia au Vatican, dont l'auteur, bien connu, est le Pinturicchio. Trois morceaux de la *Disputa di Santa Caterina* et du *Martirio di San-Sebastiano*, rapprochés de trois des sept dessins analysés dans le petit mémoire que je viens de citer, mettent hors de doute l'attribution au Pinturicchio de ces œuvres, et par extension des quatre autres reconnues de la même main, par M. Adolfo Venturi.

J'ai fait reproduire avec la page bien connue de Pisanello représentant des Tatars Mongols, les trois vigoureuses esquisses du Louvre, ainsi rendues au Pinturicchio. Elles m'ont paru représenter les types du Turc et du Chrétien de la Ceinture et celui d'une femme Grecque.

1. Adolfo Venturi. *Designi del Pinturicchio per l'appartemento Borgia in Vaticano*. (L'*Arte*, Ann. I, p. 32, 1898, in-4°).




getulia
septa.
granata
barzilona:
tolleta.
caragosa
galicia.
tolosa
lion

APPENDICE VII

LA TABLE DE VELLETRI

Cette table géographique, conservée depuis la fin du XVIIIe siècle dans le célèbre musée Borgia, d'abord à Velletri et depuis à la Propagande de Rome, a été souvent décrite et je me bornerai à rappeler sommairement ici ce qui est le plus essentiel à connaître au sujet de ce monument géographique.

On sait que l'original est un disque en cuivre gravé, régulièrement arrondi de 0^{m}64 de diamètre. On a doublé assez brutalement, après la gravure, ce premier disque d'un second de la même épaisseur et un certain nombre de rivets réunissent les deux planches, non sans avoir détérioré deux ou trois des inscriptions.

Les fleuves, les mers, les figures, les caractères sont « exécutés au moyen de traits ou tailles gravés en creux dans le métal et remplis pour les rendre plus visibles par une niellure, espèce de mixture d'argent, de cuivre, de plomb et de soufre, dite en latin *nigellum,* et en italien *niello.* »[1]

Seroux d'Agincourt, auquel j'emprunte ces détails, est le plus ancien possesseur connu de la table en question, qu'il a fait réduire au quart, par à peu près, pour son *Histoire de l'Art* (Pl. XI du tome III). Il avait trouvé cette précieuse pièce en Italie (elle avait servi dès la fin du XVe siècle,[2] à illustrer une édition de Ptolomée), et il la revendait avant 1794 au cardinal Borgia. Le neveu de celui-ci, Camille, en a fait exécuter, en 1797, une

1. J. B. L. B. Seroux d'Agincourt. *Histoire de l'art par les monuments depuis sa décadence au IVe siècle jusqu'à son renouvellement au XVIe.* Paris, 1823, in-f° t. III. p. 36.

2. A. L. Nordenskjold. *Om ett aftryck fran XV deseklet af den i metall graverade Varldskarta, som förvarats i Kardinal Stephan Borgias Museum i Velletri.* (*Ymer* 1891, p. 83, 92, taf.)



superbe planche devenue très rare aujourd'hui et que j'ai reproduit ci-joint, en demi grandeur. [1]

D'Agincourt s'était borné à quelques considérations générales sur le monument qu'il faisait connaître aux artistes. Hermann Heeren,[2] Santarem, [3] Nordenskjöld,[4] d'autres encore en ont donné des descriptions scientifiques assez détaillées, pour me dispenser d'y revenir une fois de plus. Je me contenterai donc, afin de faciliter le déchiffrement du monument qui est fort difficile à lire avec ses liaisons de lettres et ses abréviations, d'en donner ici dans un ordre méthodique, la lecture très complète. On pourra constater, en comparant mon texte avec ceux qui ont déjà paru, des améliorations notables.

Ma liste des inscriptions de la table de Velletri commence par l'extrémité nord placée en bas de la mappemonde et monte en s'élevant dans l'ordre des régions de la droite à la gauche du lecteur. Toutes ces inscriptions sont écrites dans un latin à peu près correct; quelques mots seulement sont empruntés à des langues étrangères, un seul est d'origine germanique, celui qui désigne l'*élan* et la déformation que lui a fait subir le graveur, *ert* pour *elk*, suffirait à démontrer l'inexactitude de l'attribution que faisait Camille Borgia de cet ouvrage à une main allemande, *manu germanica.*

J'inclinerais plutôt à croire à une origine italienne.

J'ai mieux déchiffré, qu'on ne ne l'avait pu faire, la date de 1402 qui est celle de la bataille de Sevasta et au-delà de laquelle on ne saurait reculer la gravure du monument, qui, d'autre part, est sûrement antérieure à la prise de Constantinople ainsi qu'on l'avait depuis longtemps remarqué.

1. *Apographen descriptionis Orbis terræ, figuris et narratiunculis distinctæ, Manu Germanica opere nigelliari discoloris circa medium Sæc. XV Tabutæ æneæ Musei Borgiani consignatæ, etc.* (Voy. la pl.).

2. H. Heeren. *Explicatio Planiglobi Orbis terrarum faciem exhibentis, ante Medium Seculum XV. Summa arte confecti; Musei Borgiani Veletris* (*Comm. Soc. Reg. Sc. Götting.* Vol. XVI, p. 250-284, pl. 1808).

3. V[te] de Santarem. *Essai sur l'histoire de la Cosmographie et de la Cartographie pendant le moyen âge.* Paris, 1852, t. III, p. 247-300.

4. Ymer, 1891, p. 82 et suiv.

Inscriptions de l'Apographon

—

Régions boréales

hec regio montana inhabitabilis propter nimium frigoris quod est sub polo arctico

hic corpus ponitur ut semper frigore conservetur

Péninsule Scandinave

extrema norvegia inhabitabilia nimio frigore

hic sunt ursi et falcones albi et consimilia

gothia magna

Grande Bretagne

regnum scocie

regnum anglia

Mer baltique, Prusse et Pologne

mare prusie

vandalia, tarelant, litefania, riga

Ista gens se dicit esse sancta et faciunt de se sacrificium ponendo caput proprium sub quodam palo per caes[ariem] et tum genubus adorant donec cadat.

hic sunt confinia paganorum et christianorum qui in prucia ad invicem continuo debellant

po[lon][1] ia

Moravie et Bohème

Moravia

Ert [2] quando pressatur a canibus bibit aquam per os ferventem super eos emittit.

hic transit silva bœmica que se extendit ad paganos.

Albia fl.

1. Trou de clou.
2. Corr. Elk, élan.

Germanif

Sacsonia
dresdem, grase, magobres, standar [1]
frisia
ays, [2] colonia, trasbourc, rinus fluvius, basla baiveria.

France

roam, [3] seina, brogundia
paris sine pare bonitate et dominio sedet inmensitate plamto et castellato
nantes, angers, orleans
Iohēs rex francie hic [4] captus per principum walie in bello
hic in [cat]alunia [5] anno IIIIᶜxxxij atilla rex hunorum contra romanos pugnaverat et interfecta sunt clxxx mᵃ ex utraque parte.
transitus annibal cum lxx olifantes per rodanum hic in luduno [6]
bordeaux, tolosa, avignon.

Espagne et Portugal

mare spanie, mons pyreneus
hic [7] fuerunt interfecti xii pares francie
navarra, lioni, Sc̄i jacobi, gallicia
infidelis yspania christianitate submissa per Karolum magnum post multa bella commissa
Saragosa, evrus fluvius. [8]
tollitum, portugalia, barzilona, valencia.
granata, maiores.

1. Dresde, Grœtz, Magdebourg, Stendhal.
2. Aix-la-Chapelle.
3. Rouen.
4. A Poitiers.
5. Aux champs catalauniques.
6. A Lyon.
7. A Ronceveaux.
8. L'Ebre.

Suisse

lacus loxane [1]
hii montes dividunt italiam ab almania et gallia

Italie

Italia nitens pinguis fortis et superba.
Ex quibus caret domino uno justicia vana.
Sal saluces
paudus oriens i[n] m[onte] chr[aner]o. [2]
lombardia, pavia. verona, trevis
anibal debellavit romanos hic in regione papiâ,
bononia
janua, corsica, sardinia, cicilia,
Sédes apostolica et imperialis per vijc annos in orbe triumphavit.
bellum canense [3] in quo anibal xliiij m[a] romanos interfecit et ex militibus habuit iij modia annulorum aureorum
terra laboris. Sila, terra calabris
hic quiescit corpus beati nicolaij de baro
apulia, manfredonia
ancona, marchia, riminum.
hic hasdrubal cum lxxiij milibus cartaginiensium interfectus est.
ferrata, istria
sinus adriaticus

Danube et péninsule balkanique

Austra, Austria
patavia, viana. danubius fluvius. buda. slavonia, ungaria
septem castra [4] christianorum intra silvos paganorum
hec provincia plana est et deserta propter certamina paganorum contra christianos
magna valachia
burgaria

1. Lac de Lausanne.
2. M. Granero.
3. Bataille de Cannes.
4. Les Sieben bürgen de Transylvanie.

nicopoli [1] in quo basac debellavit christianos m° ccc° lxxxxv ex quibus multi nobiles francie decapitat.
Grecia
cōstantinopoli
hic fuit iii monarchia mundi par alexandrem acquisita
hic fuit magnum bellum cesaris et pompeij hic roma perdidit commune commodum
thesalia. mediterraneum mare
atene singulare orbis studium.
c[and]ia [2]

Russie

mare ponticum.
capha
palus meotida. la tana
hic habitant site [3] seu tartari pauperes qui filios et filias et parentes inopia vendunt sicut inter christianos boves in foris
rusia. bozinia
tonays fluvius permaximus.
hii pagani adorant ignem
rostaor
in hoc lacu sturi [4] infiniti
livonia
montes yperborei in quibus griffones et tigres inhabitant
albania magna, hic canes fortiores leonibus.
terra quondam illustrium mulierum
Pantisalea ad troiam multa bella et grecos debellavit.
sebur civitas
torachi. cifer. Intaniæ. enogaria. berchlina
Sinopa [5] multa dominia submisit et herculam debellavit
Pampedotus insipia asiam et europeam subjugavit
edilius [6] fluvius maximus

1. Bataille de Nicopolis en 1395.
2. Trou de clou.
3. Les Scythes.
4. Esturgeons.
5. Sinope, reine du Pont, — Héraclée.
6. Erdil, — Volga.

sedes iambec imperator mesie. confinat cum ungaris

hic tamaris scitarum regina cirum persarum regem cum ccc millibus interfecit.

porte ferre. mare caspium.

abhinc usque ad occeanum terra quedam inhabitabilis propter comedentes carnem humanam

ASIE MAJEURE

ASIA MAJOR.

Erganil. Ezina. singin. iachion. sugur

mare Xyrcaneum

Scitia superior. Tartaria regio maxima quam tartari excurrunt cum suis jumentis et bobus quamdiu herbæ durant Civitatem ex multis tentoriis et corutis situant

Hic cum instrumentis comburunt corpora et uxores diligentes maritos se faciunt combari simul.

deserta.

Ysicol lacus super quem corpus beati mathei quievit.

Organti [1]

De organti ad cathagiam [2] vadunt camelli in iiij mensibus

provincia gog in qua fueront judei inclusi tempore artaxorsis regis persarum

magog. in istis duabus sunt gentes magni ut gigantes pleni omnium malorum morum Quos judeos artaxor rex collexit de omnibus partibus persarum.

india inferior [3] in qua Cathai civitas et magni canis imperatoris tartarorum sedes.

c. cambalec

extremi seres ex arboribus colligentes sericum

ganges fluvius permaximus

Super istum montem victus est porrus rex indorum in duello per alexandram [4]

locus deliciarum

1. Urgenz.
2. Cathai.
3. L'adjectif est répété deux fois par une erreur du graveur de la table.
4. Corr. Alexandrum.

India superior in qua est corpus beati thome multa regna sunt christiani[1] hic lapides. aromata infinita. hic etiam homines magni cornua habentes longitudine iiij pedum et sunt etiam serpentes tante magnitudinis quod unum bovem comedunt integrum
trapobana
mare indicum in quo insule vij milia
indus fluvius ubi olifantes aurum et lapides sine numero nec aliquis curat de aureis ornamentos Hic alexander darium debellavit cum XV milibus hominum in tribus bellis cum ejus milicia et pedones
mare persicum
tarcis. tauris
hic mons caucasus a collibus usque in orientalem extendit infinitis nomi[ni]bus appellatus
ninive iii dierum longitudine
arbores conferti quibus locutus est alexander
Babilon prima monarchia mundi
baldachia [2] sedes caliphe
babel in qua lxx lingue invente
Caldea
tigris fluvis
Mesopotamia
eufrates fluvius

Asie mineure (ASIA MINOR) et Arabie

trapesunda. Capadocia.
hic greci cum potentia unius partis mundi per annos x prelia verunt contra trojanos et aliam partem mundi quos producialiter destruxerunt ex quibus troianis multa regna et dominia facta sunt.
Mons armenie in qua [3] arca noe

1. Corr. Christiana.
2. Bagdad.
3. Pour quo.

savastra in qua tamburlam devicit basac cum viii c m. ho m°cccc°ii [1]
Cilicia. panfilia. rod. Cipros
mons libanus. Syria. terra sancta. damascus
mons sionay in quo data est lex moysi
transitus filiorum israel
arabia vel sabea in qua balsamus. thus. mirra. cynamomum e aloes
mecha. desérta arabie

AFRIQUE (Affrica)

Egypte et Haut-Nil

Egitus. alexandria
hic veniunt plures sarraceni peregrini de partibus occeanis ad mecham propter mechametum eorum prophetam
deserta egypti in quo sont multa animalia fera
Fenis in orbe solus pulcherrimus solitarius avis se in igne aromatico comburitur et in triduo de ejus cinere recreatur
Heliopolis. Soam [2]
hic sunt montes aurei in quibus sunt deserta maxima et ab infinitis serpentibus habitata
nubia christianorum sedes prespiteri johis cujus imperium ab ostia gadis per meridiem usque ad fluvium auri.
hic dominat rey piger
nilus fluvius permaximus
pars terre torride zone submissa inhabitabilis nimio calore solis
mare ethiopie. Offir provincia.

Pays barbaresques.

lorcum ? libia
fons solis nocte fervens et mane tepidus.
pentapolis. colometa. tripolis. getulia

1. Année de la bataille de Sevasta ou Ancyre en 1402, limite au-delà de laquelle on ne saurait reculer la date du monument.
2. Sodan (Nordenskjold), Soudan.

In istis montanis habitant plures principes et reges et habitant continue in tentoriis et prœliantur contra sarracenos. sunt etiam multa castra et civitates ultra.

IIa monarchia que tempore anibalis romanos multum suffocavit que deinde per ipsos tota fuit destructa et per sipionem

tremili septa.

transitus in terra nigrorum.

Sahara. Nigritie.

hyturet. teget. tagost. tagaza. fudaur

fluvius aureus hic habet viii leucas latitudine

tocoror. ganugia.

mare sive terra arenosa in qua repit via modo maris et gens equitat in tentoriis pergamenis ne nisu ventu et arena destrueret.

organa tagaza r[....]ielie....ta. [1]

nubia saracenorum

hic regnat musameli ditissimus propter aurum quod dietim reperitur in hoc fluvio hic incipiunt christiani ethiopes pauperrimi apparere.

mare missa ereditur ortus nili.

mons lune vii fratres.

habimachibal rex est sarracenus ethiopicus cum populo suo habens faciem caninam et incedunt omnes nudi propter solos calorem.

hic mulieres hyrsute ferocissime sine maribus partum ferunt.

1. En partie détruit par un des trous de clous.

FIN

TABLE GÉOGRAPHIQUE

DU LIVRE DE LA DESCRIPTION DES PAYS

A

B

C

D

E

F

G

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W — Y

TABLE DES MATIÈRES

PLANCHES ET CARTE

ERRATA

Page 7, l. 18, *présenec*, lisez *présence*.
— 7, n. 1, *par*, lisez *pour*.
— 11, l. 28, ajoutez *en* après *qui*.
— 20, l. 2, *récits*, lisez *contes*.
— 22, l. 30, *coutrées*, lisez *contrées*.
— 25, l. 28, *1442*, lisez *1452*.
— 64, n. 1, *im pass*, lisez *passim*.
— 67, n. 1, *mastoucca*, lisez *mastrucca*.
— 102, n. 2, *Montane*, lisez *Montana*.
— 127, n. 3, *sainto*, lisez *santo*.
— 134, n. 3, *provoncirum*, lisez *provinciarium*.
— 134, n. 3, *diocœsirem*, lisez *diocesium*.
— 134, n. 3, *terarum*, lisez *terrarum*.
— 145, n. 1, *indiquait*, lisez *indiquaient*.
— 148 et suiv. Les identifications de ce tableau sont prises dans les tables de l'édition de Caumont par le marquis de La Grange. C'est ce qui explique les différences que l'on pourra constater çà et là avec celles des localités correspondantes des deux itinéraires suivants, que nous avons établies nous-mêmes sur les cartes espagnoles.
— 158, l. 21, *Vanxder* lisez *Van Der*.
— 191, l. 24, *Bazel*, lisez *Basel*.
— 192, l. 7, *Rema*, lisez *Roma*.
— 216, l. 16, *Mathoni*, lisez *Methoni*.
— 250, l. 23, *solos*, lisez *solis*.

IMPRIMÉ

sur les presses de Noël Texier et Fils



A LA ROCHELLE

RECUEIL

DE VOYAGES ET DE DOCUMENTS

POUR SERVIR

à l'histoire de la Géographie depuis le XIIIe jusqu'à la fin du XVIe siècle,

Publié sous la direction de

MM Ch. SCHEFER, de l'Institut, et H. CORDIER

La Société de Géographie a décerné le prix Jomard à l'Éditeur de cette Collection.

I. Jean et Sébastien Cabot, par H. Harrisse . . . . 25 fr.

II. Le Voyage de la Saincte Cyté de Hiérusalem, publié par Ch. Schefer . . . . 16 »

III. Les Corte Real, par H. Harrisse . . . . 40 »

III bis. Gaspard Corte Real, par H. Harrisse . . . . 4 »

IV. Les Navigations de Jean et Raoul Parmentier, par Ch. Schefer. 16 »

V. Le Voyage et Itinéraire d'Outremer de Jean Thenault, par Ch. Schefer . . . . 25 »

VI-VII. Christophe Colomb, par H. Harrisse, 2 vol. . . . . 125 »

VIII. Le Voyage de Monsieur d'Aramon, par Ch. Schefer . . . . . 20 »

IX. Les Voyages de Varthema, par Ch. Schefer . . . . 30 »

X. Voyages en Asie d'Odoric de Pordenone, par H. Cordier . . . . 60 »

XI. Le Voyage de la Terre-Sainte, de Denis Possot, par Ch. Schefer. 30 »

XII. Le Voyage d'Outremer de Bertrandon de la Broquière, par Ch. Schefer . . . . 30 »

XIII-XIV-XV. Léon l'Africain, par Ch. Schefer, 3 vol. . . . . . . 75 »

XVI. Voyage dans le Levant de Du Fresne Canaye, par Hauser . . 25 »

XVII. Jérome Maurand, Itinéraire d'Antibes a Constantinople, par L. Dorez . . . . 30 »

XVIII. La Lettre et la Carte de Toscanelli (1274), par H. Vignaud. 16 »

XIX. Manuscrit Ramirez. Histoire de l'Origine des Indiens, par D. Charnay . . . . 16 »

XX. La Cosmographie d'Alfonse de Saintonge, par G. Musset . . . 32 »

XXI. De Orbe Novo, de Pierre Martyr Anghiera, par Paul Gaffarel. . 40 »

XXII. Le Livre de la Description des Pays, de Gilles le Bouvier dit Berry, par le Dr E.-T. Hamy . . . . » »

La Rochelle, Imprimerie Nouvelle Noel Texier.

